



Bilan social de la France

■ Une étude de l'Insee sur l'état social du pays

■ Les mesures fiscales et la prime à l'emploi n'ont encore que peu corrigé les inégalités

■ Le phénomène des « travailleurs pauvres » concerne les non-salariés et les emplois précaires

■ Les jeunes font des études plus courtes et les diplômés sont moins nombreux

Lire page 10

Afghanistan : le temps des opérations au sol

● George W. Bush annonce la phase prochaine des opérations terrestres ● L'US Air Force pilonne les lignes de défense des talibans ● Au Congrès, trente et une personnes ont été contaminées par l'anthrax ● A Paris, le Sénat vote le dispositif antiterroriste élaboré par le gouvernement

SOMMAIRE

● La guerre contre Al-Qaida : Le Pentagone prépare le terrain pour des opérations spéciales au sol contre l'organisation d'Oussama Ben Laden. George W. Bush prévient que la guerre peut durer « une ou deux années et même plus ». Le président a évoqué l'intervention prochaine de « troupes amies » au sol. Le porte-avions *Kitty Hawk*, transportant unités d'élite et hélicoptères de combat, est arrivé dans l'océan Indien. Carte du théâtre des opérations. Les Etats-Unis continuent à bombarder les forces des talibans sur le front nord et au Sud, dans la région de Kandahar. Ils ont utilisé à nouveau des avions canonnières AC 130 qui forment à eux seuls des batteries d'artillerie servies par ordinateurs. Simultanément, Washington poursuit des contacts pour former une large coalition gouvernementale capable d'assurer la relève à Kaboul. p. 2 à 4



● La menace bioterroriste aux Etats-Unis : 31 personnes ont été contaminées par le bacille du charbon au Sénat. Le Congrès a suspendu ses travaux le temps d'une inspection de sécurité. De l'anthrax a été découvert dans les bureaux du gouverneur de l'Etat de New York, George Pataki. p. 5 et 6

● La crise et ses conséquences internationales : L'Europe réaffirme sa « totale solidarité » avec Washington. L'Afrique veut se faire entendre dans la lutte antiterroriste. En France, le Sénat a voté mercredi un nouveau dispositif antiterroriste. Notre éditorial : « Terrorisme et démocratie ». p. 7, 11 et 17

● Horizons-Enquête : Les dialogues entre pilotes et tours de contrôle le 11 septembre. p. 16

● Horizons-Débats : Quatre points de vue. p. 18 et 19

www.lemonde.fr/11septembre2001



NATALIE BEHRING/REUTERS

ISRAËL-PALESTINE

Dialogue assassiné

Israël est sous le choc de l'assassinat, mercredi 17 octobre, du ministre du tourisme, Rehavam Zeevi. Ariel Sharon a sommé Yasser Arafat de lui livrer les auteurs de ce meurtre revendiqué par le FPLP. p. 8 et 9

www.lemonde.fr/israel-palestiniens

L'Etat devient « pompier de l'emploi »

LA REMONTÉE du chômage incite le gouvernement à intervenir de plus en plus souvent pour gérer les conséquences sociales des restructurations. Trois dossiers ont marqué cette rentrée sociale : les télécommunications, AOM-Air libéré et Moulinox. Dans ces deux derniers dossiers, le gouvernement a joué un rôle déterminant, n'hésitant pas à faire pression sur les tribunaux de commerce. Sauf coup de théâtre, celui de Nanterre devait prononcer sa décision sur l'avenir de Moulinox, jeudi 18 octobre dans l'après-midi. Deux projets de reprise partielle sont en concurrence mais une liquidation n'est pas totalement exclue. Les Français approuvent l'intervention de l'Etat dans l'économie.

Lire page 20

Le zéro « tout droit direct dehors » de Louis Michel à Silvio Berlusconi

BRUXELLES

de notre correspondant

Zéro aux talibans, zéro à Silvio Berlusconi. Invité d'une émission dominicale, Louis Michel, le ministre belge des affaires étrangères, avait-il mesuré que le bulletin de notes qu'il établissait, le 7 octobre, vaudrait à son pays, président en exercice de l'Union européenne, un incident diplomatique ? Sans souci apparent des règles habituelles de la diplomatie, qui, il en convient parfois, l'ennuient, M. Michel avait, en tout cas, donné des notes convenables à Tony Blair et à George W. Bush. En revanche, il avait tancé le chef du gouvernement italien qui, dix jours plus tôt, avait parlé de « la supériorité de la civilisation occidentale sur l'islam », déclenchant polémiques et indignation en dépit de ses dénégations ultérieures. L'incroyable faux pas du *Cavaliere* lui avait valu une volée de critiques non seulement du monde musulman mais de la totalité de ses collègues européens qui avaient parlé d'une « gaffe » monumentale à un moment particulièrement mal choisi.

Louis Michel ne s'était déjà pas privé par le passé de critiquer vertement et violemment le

chef de l'exécutif italien avant et après son élection en mai dernier. Ce zéro de conduite n'est donc pas une surprise. Le gouvernement italien, s'estimant offensé, a donc lancé des consignes de « froideur » à l'égard des ministres belges. Quarante-huit heures avant le sommet européen de Gand, Guy Verhofstadt, le premier ministre du royaume, a reçu une lettre au ton courroucé de Renato Ruggiero, le chef de la diplomatie italienne. Selon des sources dignes de foi, Louis Michel a, en guise de réponse, accepté de se dire « désolé ». Et M. Verhofstadt a assuré Silvio Berlusconi que le ministre « regretait » des propos amplifiés, il est vrai, par un éditorial particulièrement vengeur du *Wall Street Journal*. Tout le monde feindra donc d'oublier que Laurette Onkelinx, autre figure de proue du gouvernement belge, avait, elle, délinqué un piètre... 1 sur 20 au premier ministre italien au cours d'une émission semblable.

Reste une question. M. Michel est-il le « néophyte », le « vaniteux » dépeint par des journaux transalpins favorables au *Cavaliere* ? Ou s'est-il plutôt livré à une opération bien calculée ? Ceux qui le connaissent penchent pour la seconde

hypothèse. Ils rappellent que les propos tenus par M. Berlusconi avaient singulièrement compliqué la mission de la tróika européenne que dirigeait le ministre belge au Pakistan et au Moyen-Orient dans l'espoir de rallier cinq pays à la coalition contre le terrorisme. La Ligue arabe avait exigé des excuses, et la diplomatie belge estime, aujourd'hui encore, que la sortie du premier ministre italien s'apparentait à un « coup de poignard ». Bouillant, volubile, omniprésent, M. Michel vient, en tout cas, de faire un peu plus parler de lui. C'est ce que déteste le moins au monde ce libéral atypique qui, de Durban à Jérusalem, s'active sur tous les fronts, mû par une double ambition : ne pas céder aux diktats de la Realpolitik et redorer l'image de la Belgique sur la scène internationale. « Pour cela, il est prêt à assumer des revirements et des erreurs », commente l'un de ses amis politiques. Son style inhabituel, qu'André Gilain, auteur d'une biographie à paraître, dépeint comme celui, cher aux Bruxellois, du « tout droit direct dehors », n'exclut, il est vrai, ni les risques ni les contradictions.

Jean-Pierre Stroobants

Le « FT » réduit la voilure



MARJORIE SCARDINO

LA PDG du groupe britannique Pearson, propriétaire notamment des quotidiens *Financial Times* et *Les Echos*, fait subir une cure d'amaigrissement à son pôle de presse. Ce dernier ne représente plus que 18 % du chiffre d'affaires du groupe.

Lire page 22

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 49 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 Dh ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal, 300 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 2,50 \$.

M 0147 - 1019 - 7,90 F - 1,20 €



JACQUES DUQUESNE
POUR COMPRENDRE LA GUERRE D'ALGERIE
Perrin

TOUT CE QUE VOUS VOULIEZ SAVOIR
TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR
Perrin

Le terrorisme et l'Europe

LES BUTS de guerre immédiats des Américains sont clairs. Il s'agit de démanteler les réseaux de Ben Laden et de faire tomber le régime des talibans qui les protège et refuse de les livrer. Ces opérations réussiront-elles, et en combien de temps ? Nous n'en savons rien. Pas plus que nous ne savons si les attaques terroristes reprendront sous des formes nouvelles et quels effets produiront les hostilités sur les autres pays musulmans. En politique, les grandes actions entraînent des conséquences incertaines. Or seule la connaissance des conséquences permet, le moment venu, de savoir si une politique a été efficace ou non. Comme les Européens ne siègent pas au tribunal de l'Histoire, c'est sur le certain qu'ils ont à se prononcer, en acceptant de partager les risques pris par leurs alliés.

Il est certain que l'Amérique devait réagir. L'ampleur et la cruauté des attentats, le nombre des victimes, la nécessité de dissuader le terrorisme international, l'influence exercée par les Etats-Unis au Moyen-Orient, leur prestige et leur rang dans le monde, la justice qu'ils doivent rendre eux-mêmes puisque aucune autorité n'est assez forte pour le faire à leur place : toutes ces raisons les obligeaient à répliquer. Les Européens ont reconnu, dans leur immense majorité, qu'elles étaient légitimes.

Pourquoi doivent-ils être solidaires ? L'événement du 11 septembre et l'émotion suscitée en Europe ont montré l'étroite parenté des peuples des deux côtés de l'Atlantique. En France et en Grande-Bretagne subsiste un sentiment de gratitude à l'égard des Etats-Unis qui, à trois reprises, en 1917, 1941 et 1947, ont contribué de façon décisive à préserver les libertés en Europe.

Admettons pourtant que la parenté et la morale ne suffisent pas. Deux arguments politiques justifient cette solidarité. L'Europe est aussi vulnérable que les Etats-Unis au terrorisme. Peut-être même plus. Elle est proche du Moyen-Orient. Elle importe davantage de pétrole. Sa société est complexe, donc fragile. Par son passé et sa richesse, elle attise autant les ressentiments. Elle abrite une importante minorité musulmane, sensible aux troubles du Moyen-Orient. Le déséquilibre démographique entre Nord et Sud ne cesse de croître, avivant, d'un côté, les craintes et, de l'autre, la misère. Cette vulnérabilité fait que l'Europe a un intérêt puissant à dissuader toutes les formes de terrorisme international et à s'allier à ceux qui affrontent les mêmes dangers.

Jean-Claude Casanova pour le Monde



SUCCESSION PICASSO 2001

EXPOSITION

La Catalogne renaît à Paris

La très belle exposition « Paris-Barcelone » - peinture, arts décoratifs, architecture -, qui se tient au Grand Palais, à Paris, jusqu'au 14 janvier 2002, propose une analyse des relations artistiques entre les deux villes à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, à l'époque du fauvisme, du dadaïsme, du cubisme, du surréalisme. p. 30



DESSIN ERIC GIRIAT

CONSUMMATION

Où faire garder votre bébé ?

Il est toujours difficile de trouver une crèche pour son bébé. Les établissements municipaux sont souvent complets pour plusieurs années, et les horaires fixes compliquent la vie des familles. D'autres solutions existent : assistantes maternelles, crèches associatives ou parentales. Tour d'horizon des formules alternatives. p. 28

International.....	8	Météorologie.....	29
France-Société.....	10	Jeux.....	29
Régions.....	14	Culture.....	30
Horizons.....	16	Guide culturel.....	32
Entreprises.....	20	Carnet.....	33
Communication.....	22	Kiosque.....	34
Tableau de bord.....	23	Abonnements.....	34
Aujourd'hui.....	26	Radio-Télévision.....	35

STRATÉGIE Alors que de nouveaux bombardements ont eu lieu, jeudi 18 octobre, sur Kaboul, l'opération militaire est entrée dans une nouvelle phase. « Nous préparons le

terrain pour que des troupes amies puissent, au sol », intervenir, a expliqué le président Bush, confirmant implicitement le lancement d'opérations ciblées. ● LE POUVOIR améri-

cain est touché au cœur par les attaques bioterroristes. Le bacille du charbon a contaminé trente et une personnes au Congrès et la Chambre des représentants a décidé d'interrom-

pre ses travaux. ● L'ENQUÊTE sur ces attaques à l'anthrax établit qu'une seule et même souche a été utilisée, parfois particulièrement concentrée. En France, aucun cas de conta-

mination n'a été relevé après des centaines de fausses alertes. ● L'UNION EUROPÉENNE, à la veille du sommet de Gand, souligne que l'ONU doit jouer un rôle essentiel dans la crise.

Une deuxième phase de la campagne militaire s'ouvre en Afghanistan

Selon la radio iranienne, des soldats américains auraient été héliportés aux environs de Kandahar, centre de pouvoir des talibans. Washington estime que le terrain est désormais libre pour engager des actions « au sol » visant à détruire les réseaux d'Oussama Ben Laden

ALORS QUE les frappes aériennes américaines contre l'Afghanistan se sont poursuivies avec une nouvelle intensité pour la douzième journée consécutive, le président George W. Bush a laissé entrevoir le commencement d'une nouvelle phase : celle d'une intervention terrestre. « L'aviation et la défense antiaérienne de l'ennemi sont en cours de destruction. Nous préparons le terrain pour que des troupes amies puissent, au sol, resserrer lentement mais sûrement l'étau », a-t-il déclaré avant son départ pour le sommet de l'APEC à Shanghai. Le porte-avions *Kitty Hawk* pourrait servir de base aux opérations des forces spéciales dont le but est la recherche et la capture des hommes de Ben Laden. Le système politique américain a été frappé au cœur, mercredi, par le terrorisme biologique après la découverte au Sénat de 31 cas de

contamination par la maladie du charbon. La Chambre des représentants a décidé de suspendre ses travaux jusqu'à mardi prochain.

● **L'imminence d'une intervention terrestre.** « Nous préparons le terrain pour que des troupes amies vainquent les talibans et éliminent les parasites d'Al-Qaïda », a déclaré le président Bush sans donner d'autres précisions sur la nature de l'appui que pourraient fournir les forces spéciales aux forces de l'Alliance du Nord désignées pour déloger le régime des talibans. Environ 200 soldats américains auraient été largués dans des régions désertiques du Baloutchistan. A Kandahar, selon certains témoignages, les talibans distribueraient des armes aux civils et des mesures de défense supplémentaires auraient été déployées autour du complexe qui abrite le mollah Omar, chef des talibans. Selon la radio iranienne, des

troupes américaines auraient été héliportées autour de Kandahar. La Maison blanche a débloqué une aide supplémentaire de 50 millions de dollars au Pakistan doublant ainsi le montant de son aide financière (lire pages 2 et 3).

● **Opérations militaires et calendrier politique.** Avant toutes opérations ciblées sur le terrain, les Américains tentent d'accumuler le maximum de renseignements afin d'opérer des coups de main rapides contre des cibles significatives. Pour ce faire, les Etats-Unis ont lancé, les 5 et 11 octobre deux nouveaux satellites espions dont la précision est de quelques dizaines de centimètres au sol. Pour le moment, la guerre reste largement secrète. Les informations distillées par le Pentagone sont rares et le bilan des bombardements n'a pu être établi de source indépendante. Les tractions continuent sur la

formation d'un gouvernement de l'après-talibans. L'Alliance du Nord serait hostile à la présence de « talibans modérés » comme le souhaite le Pakistan (lire page 4).

● **Le Congrès paralysé.** Les 31 personnes nouvellement contaminées par le bacille du charbon sont des membres du bureau du chef de la majorité démocrate au Sénat, Tom Daschle, auquel était adressée la lettre. Il s'agit de policiers chargés de la sécurité au Capitole et des personnes travaillant dans le bureau d'un autre sénateur, proche de celui de M. Daschle. Le président de la Chambre des représentants, Dennis Hastert, a indiqué que la suspension des travaux, à partir de mercredi soir jusqu'au mardi suivant, visait à permettre aux autorités sanitaires de procéder à des vérifications dans les bâtiments et à une éventuelle décontamination. Dans le même temps, le

gouverneur de l'Etat de New York, George Pataki, a annoncé la découverte dans ses locaux new-yorkais d'une trace de bactérie de charbon. Le ministre de la santé, Thomas Thompson a porté à 1,5 milliard de dollars les crédits affectés à la lutte contre le terrorisme biologique (lire page 5).

● **Une souche virulente.** On ne connaît toujours pas l'origine de la souche d'anthrax qui a contaminé 44 personnes aux Etats-Unis. Quatre seulement ont développé la maladie, qui a fait un mort. La seule certitude est que celle-ci est virulente. Pour le moment, aucun cas n'a été signalé en France. Les tests effectués se sont révélés négatifs. Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, envisage de porter plainte contre les mauvais plaisants qui sévissent un peu partout dans le monde y compris en Australie (lire page 6).

● **Les Quinze privilégient le rôle de l'ONU.** Réunis à Luxembourg, les ministres européens des affaires étrangères ont exprimé, mercredi 17 octobre, leur totale solidarité avec les Etats-Unis tout en jugeant essentiel le rôle qui doit être joué par les Nations unies. Un plan de paix a été mis au point qui sera soumis au sommet de Gand qui doit réunir, vendredi, les chefs d'Etat et de gouvernement. Lionel Jospin a demandé au ministre de la défense, Alain Richard, de renforcer la protection des sites d'intérêt national. Des batteries de missiles vont être déployées autour de sites jugés sensibles comme, par exemple, le centre de retraitement des déchets nucléaires de La Hague et le port militaire de Toulon. Dans le cadre du plan Vigimer, une série de mesures avaient déjà été prises pour préserver la base navale (lire page 7).

Le Pentagone prépare le terrain pour des opérations spéciales de « recherche et destruction »

Plus qu'un changement de régime à Kaboul, l'élimination d'Oussama Ben Laden et de son réseau reste l'objectif prioritaire de la campagne militaire

WASHINGTON
de notre correspondant

Les opérations militaires américaines en Afghanistan restent orientées vers la recherche d'Oussama Ben Laden et des autres dirigeants d'Al-Qaïda, et non vers la défaite des talibans et la mise en place d'un autre gouvernement à Kaboul. « Nous avons une stratégie de campagne », a expliqué, mercredi 17 octobre, le contre-amiral John Stufflebeam, directeur adjoint des opérations à l'état-major interarmes et chargé, ce jour-là, du point de presse du Pentagone.

Cette stratégie, telle qu'il l'a exposée, se ramène à ceci : éliminer les obstacles qui empêchent de localiser et de capturer ou détruire Ben Laden et son groupe. « Où et à quel moment on en viendra à soutenir l'Alliance du Nord, cela sera déterminé par les autorités nationales de commandement », autrement dit par le président George W. Bush.

UN SIGNE INTÉRESSANT

La différence semble assez formelle. Ainsi, alors que l'Alliance du Nord tente de reprendre la ville de Mazar-e-Charif, qu'elle avait perdue il y a trois ans, les Américains se défendent d'intervenir dans cette bataille, dont les protagonistes, selon le Pentagone, gagnent et cèdent alternativement du terrain. Ils ont pourtant montré, le 16 octobre, la vidéo d'une frappe effectuée, la veille, contre un tank taliban qui protégeait l'accès de l'aéro-

drome de cette ville. « Les talibans doivent savoir que, tant qu'ils soutiendront leur direction, qui soutient elle-même Al-Qaïda, nous ferons en sorte de briser les pieds du tabouret sur lequel ils sont assis », dit le contre-amiral Stufflebeam.

En fait, c'est une question de temps. La stratégie dirigée contre

Ben Laden passe par une pression exercée sur les talibans. Il s'agit de savoir à quel moment les composantes de la « base » jugeront que l'alliance de leurs chefs avec le milliardaire terroriste leur coûte trop cher.

Un signe intéressant est peut-être apparu, mercredi, selon les

informations diffusées à Washington, lorsque le ministre taliban des affaires étrangères s'est rendu discrètement à Islamabad. Le mollah Wakil Ahmad Mutawakil serait allé demander aux Pakistanais de proposer aux Américains une négociation sur l'extradition de Ben Laden et de ses principaux lieutenants.

Cette proposition n'a pas été confirmée officiellement du côté américain, où l'on s'en tient de toute façon à la position rappelée par M. Bush le 14 octobre : pas de négociations. Elle éclaire ce que le chef de l'Etat pakistanais, le général Pervez Moucharraf, déclarait notamment dans *USA Today* le 15 octobre, à savoir que la direction des talibans se désagrègera si les opérations militaires parviennent à isoler ou à abattre le chef de la milice, le mollah Omar.

LIBERTÉ D'ACTION

Les Américains disposent en tout cas, selon le Pentagone, d'une totale liberté d'action dans le ciel afghan. Ils n'ont plus à craindre ni avions d'interception, ni missiles sur rampes, ni même des missiles portés sur l'épaule ou des batteries de DCA. Une centaine d'appareils, dont trois ou quatre canonnières

AC-130, ont participé aux opérations de mardi, destinées toujours à faire sortir de leurs abris les soldats talibans et ceux de Al-Qaïda.

Mercredi, des bombardements plus intenses que ceux des jours précédents ont visé Kandahar, place forte des talibans, dans le sud du pays, et la capitale, Kaboul. Le contre-amiral Stufflebeam a reconnu que les frappes de mardi avaient touché un entrepôt de la Croix-Rouge, dont les programmeurs avaient cru qu'il était utilisé par les talibans.

Depuis, les pilotes américains appliquent de nouvelles règles, qui leur permettent de repérer eux-mêmes, dans une zone donnée, les cibles correspondant à des catégories d'objectifs prédéterminés. Ils doivent toutefois en référer à un contrôleur, qui vérifie si leur évaluation est exacte avant de leur donner la permission de tirer.

Des sources officielles ont indiqué que le porte-avions *Kitty Hawk*, venu du Japon en emportant moins d'avions qu'il ne peut en accueillir, sera bientôt rejoint par des hélicoptères (lire page 3). Ce bâtiment, qui croise dans l'océan Indien, pourrait donc servir de base aux opérations spéciales de « recherche et destruction »

qui devraient constituer l'étape militaire suivante en Afghanistan. Le moment où ces actions commenceront n'est pas connu et dépendra, au moins en partie, de la qualité des renseignements obtenus sur le terrain (lire page 4).

CONTRÔLE DES IMAGES

A la pression militaire, les Etats-Unis ajoutent, depuis quelques jours, celle de la propagande - tracts et émissions de radio - en direction de la population afghane. Ils ont augmenté, en outre, la quantité de rations alimentaires larguées chaque jour. Le ministère de la défense est particulièrement attentif, aussi, au contrôle des images diffusées aux Etats-Unis.

La société States Imaging Incorporated, qui gère un satellite permettant d'obtenir des images de très haute précision - 1 mètre au sol - a confirmé que le Pentagone lui avait acheté en exclusivité la totalité de sa capacité de production, pour un montant qui n'a pas été révélé. Ses moyens étant saturés, les médias ne pourront pas lui commander des images de ce qui se passe en Afghanistan.

Patrick Jarreau

George W. Bush : « Resserrer lentement mais sûrement l'étau »

LE PRÉSIDENT AMÉRICAIN a rencontré, mercredi 17 octobre, le personnel militaire de la base aérienne de Travis, en Californie, avant de s'envoler pour Shanghai où il doit

participer au sommet de l'APEC (Coopération économique Asie-Pacifique). A cette occasion, George Bush a déclaré :

« L'aviation et la défense antiaérienne de l'ennemi sont en cours de destruction. Nous préparons le terrain pour que des troupes amies puissent, au sol, resserrer lentement mais sûrement l'étau avant de les déferer à la justice. »

« Les terroristes veulent que nous arrêtons de vivre. Ils veulent que nous arrêtons de prendre l'avion, que nous arrêtons d'acheter.

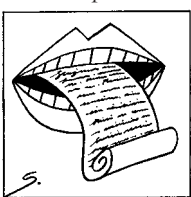
Mais cette grande nation ne sera pas intimidée par les scélérats. »

« Non seulement nous allons trouver les terroristes, mais nous allons renforcer la doctrine qui veut que, si vous donnez refuge à un terroriste, vous êtes un terroriste. Si vous nourrissez un terroriste, si vous financez un terroriste, vous êtes un terroriste. »

« Nous mettrons tous les moyens nécessaires pour vaincre la terreur. Nous sommes déterminés, nous sommes patients. Nous sommes résolus. Et nous n'échouons pas. »

Mercredi, le président américain a également rencontré plusieurs représentants de médias asiatiques, avec lesquels il a évoqué la durée de la campagne antiterroriste en cours :

« Vous dites un an ou deux (...) J'envisage que cela puisse prendre plus de temps (...) Qui sait ? Mais nous sommes patients. »



VERBATIM



IFG
INSTITUT FRANÇAIS DE GESTION



John Molson
School of Business
Concordia University

Executive MBA Concordia-IFG

Achieve your potential, create your future*

Investissez sur l'avenir et donnez une nouvelle dimension à votre carrière en environnement international

- Un diplôme reconnu au niveau international dont la qualité est garantie par l'accréditation américaine AACSB
- Un MBA "part-time" sur 14 mois, compatible avec votre activité professionnelle, complété d'une session d'été de 3 semaines intensives à l'Université Concordia de Montréal (Canada)
- Un programme dispensé en anglais, à Paris, par un corps professoral nord-américain et par les experts de l'IFG et de KPMG

Prochaine promotion en avril 2002

Contact : Françoise TCHANG IFG - EMBA - 37, quai de Grenelle
Tel. 01 40 59 30 48 75738 Paris Cedex 15
f.tchang@ifg-france.com http://www.ifg-mba.com

* Libérez votre potentiel, créez votre avenir

Dans Kandahar, « ville fantôme où des morts sont signalés »...

LA GUERRE continue en Afghanistan, mais Al-Jazira lui consacre de moins en moins de temps d'antenne. Le pire est ailleurs, selon la télévision qatarie : quelque part

entre l'Inde et le Pakistan, entre Israël et les territoires palestiniens. Quelque part entre le Sénat de Washington et un bureau de poste en Floride. Anthrax, Proche-Orient, Cachemire. A chaque édition, les mêmes craintes sont exprimées par les mêmes envoyés spéciaux, réduits le plus souvent à compter les victimes.

Le matin, Walid Al-Omri, correspondant d'Al-Jazira à Jérusalem et à Ramallah, annonçait l'assassinat de Rehavam Zeevi, le ministre démissionnaire israélien. Dans la dernière édition du soir, il signalait la mort de deux soldats israéliens.

Les consultants de la chaîne essaient de persuader le téléspectateur que ces informations seraient la suite de vieux conflits « qui n'ont rien à voir avec ce qui se passe depuis le 11 septembre », ou « qu'il n'y a toujours pas de preuves » pour faire le lien avec. Peine perdue. Comment, lorsque le journal de la soirée s'ouvre avec l'image du Capi-

tole évacué, ne pas faire le rapprochement avec le Pentagone touché et évacué en septembre ?

Pour Teyssir Allouni, correspondant d'Al-Jazira à Kaboul, les choses paraissent, paradoxalement, moins angoissantes. Il pleut des bombes dans la capitale afghane, « sans trêve ni répit », mais les habitants auraient « appris à dormir et à se réveiller avec ». Au centre de Kaboul, le vieux quartier Hadj Yaakoub a été bombardé. « Deux morts et une femme blessée », annonce un Kabouli.

ENTRETIEN IRRÉALISTE

A Kandahar, un nouveau correspondant d'Al-Jazira s'installe dans « une ville fantôme ». « Des morts me sont signalés, mais je n'ai aucun moyen pour le vérifier. Je suis passé par des bâtiments détruits, la direction des affaires sociales de la ville, un lycée, une maison, une administration »...

Au téléphone, la voix du journaliste semble fatiguée. La présentatrice du journal, à Doha, vole à sa rescousse : « Allah soit loué ! Tu es en vie, Youssef, mais tu dois être fatigué ; va te reposer cette nuit. Si tant est qu'on puisse trouver un endroit pour se reposer à Kandahar. »

A la fin des informations, les téléspectateurs méritants d'Al-Jazira vont pouvoir savourer le cadeau qu'ils attendent depuis trois jours,

l'intégralité de l'interview accordée à Al-Jazira par Condoleezza Rice, la conseillère du président Bush pour la sécurité nationale. Juste avant, un invité inattendu : « Jacques-Marie Bourget, le journaliste de Paris-Match ».

Epousant certaines thèses d'Al-Jazira, le journaliste dit que « la France ne s'alignera pas derrière les Etats-Unis et la Grande-Bretagne pour faire la guerre », qu'à la limite « être avec les Américains contre le terrorisme, c'est de la langue de bois, ça veut rien dire ». Et plus, si on lui laisse le temps.

Devant la journaliste de Doha, qui visiblement n'en attendait pas tant, le reporter de Paris-Match est même prêt à prendre ses distances avec le chef de la diplomatie française qui a serré la main du roi Zahir. « C'est charmant, mais comment peut-il, à quatre-vingt-sept ans, diriger le pays ? », dit-il.

A la fin de l'entretien, le reporter semble soulagé : « Je vous remercie parce que vous avez... » Et la phrase reste suspendue, coupée par Al-Jazira. A Paris, tout le monde peut deviner que la rédaction de Paris-Match compte sur la chaîne qatarie pour sauver son photoreporter Michel Peyrard, emprisonné par les talibans. Pour le reste du monde, cet entretien a dû sembler irréaliste...

Tewfik Hakem

Les opérations militaires en Afghanistan

✦ PRINCIPALES FRAPPES AÉRIENNES DEPUIS LE 7 OCTOBRE

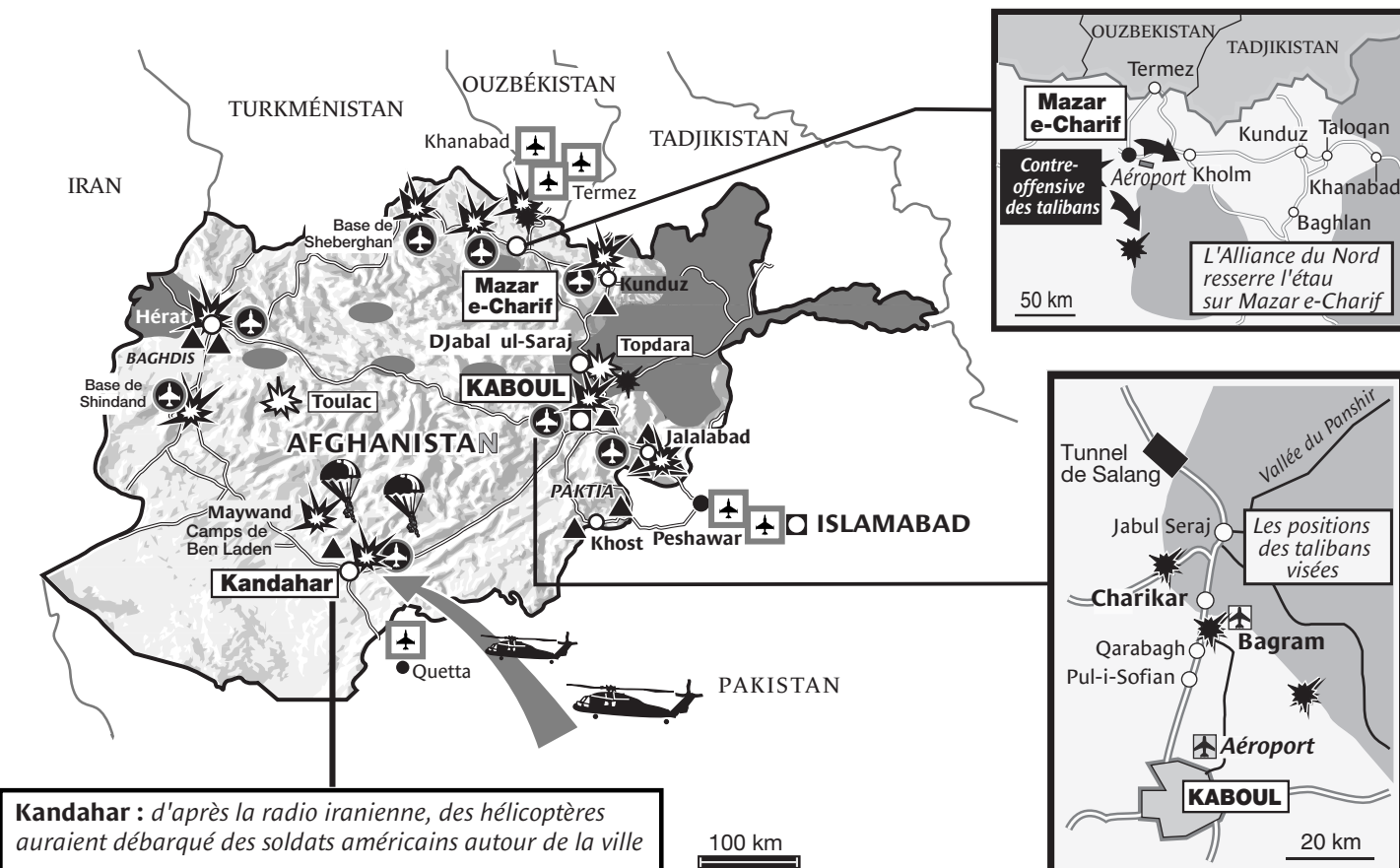
✦ AFFRONTEMENTS TALIBANS-ALLIANCE DU NORD

✦ BASES MILITAIRES UTILISABLES PAR LES AMÉRICAINS

■ ZONES CONTRÔLÉES PAR L'ALLIANCE DU NORD ET POCHES DE RÉSISTANCE

✦ INSTALLATIONS AÉRIENNES

▲ CAMPS D'ENTRAÎNEMENT DES TALIBANS



Kandahar : d'après la radio iranienne, des hélicoptères auraient débarqué des soldats américains autour de la ville

100 km

Source : Le Monde / AFP

Nouvelles « erreurs » de frappes, alors que les talibans recrutent...

ISLAMABAD

de notre envoyée spéciale

Des mouvements sur les bases aériennes pakistanaises de Jacobabad et de Pasni, au Baloutchistan, qui sont utilisées depuis plusieurs jours par l'armée américaine, ont alimenté toute la journée du mercredi 17 octobre les rumeurs du lancement de l'attaque terrestre sur l'Afghanistan. Selon certaines sources, environ 200 soldats américains auraient été largués dans des régions désertiques du Baloutchistan en fin de semaine dernière.

Le Pakistan, qui a toujours affirmé qu'aucune opération offensive ne serait lancée à partir de son territoire, a reconnu simplement, pour l'instant, accueillir des soldats appartenant à des unités de recherche et de récupération. Ce sont peut-être ces soldats-là qui s'entraînent dans des conditions géographiques et climatiques assez similaires à celles dominant dans la région de Kandahar.

Le Pakistan se veut particulièrement discret sur les opérations américaines sur son sol, alors que de plus en plus de volontaires traversent la frontière pour aller combattre aux côtés des talibans en Afghanistan. « Dans la région de Chaman [frontière pakistano-afghane au Baloutchistan], j'ai vu des dizaines de jeunes traverser chaque jour », raconte un témoin.

Selon lui, ces jeunes gens âgés de dix-sept ou dix-huit ans environ sont des élèves, afghans ou pakistanais, de madrassas (écoles coraniques) de la région du Baloutchistan, mais aussi de Karachi, qui abrite environ un million et demi de pachouanes, l'ethnie dominante chez les talibans. Le recrutement pour le djihad (guerre sainte) en Afghanistan semble particulièrement important dans les zones tribales de la Province du Nord-Ouest, à la frontière, où l'affinité ethnique joue à plein. Le Pakistan compte environ 21 millions de pachouanes.

En attendant, l'aviation américaine a poursuivi sans discontinuer ses bombardements, qui ont visé essentiellement Kaboul, la capitale, et Kandahar, siège du mouvement taliban et lieu de résidence habituel de son chef suprême, mollah Mohammed Omar. Jeudi 18 octobre, plusieurs explosions ont secoué le centre de Kaboul en début de matinée et des bureaux officiels des talibans auraient été atteints à Kandahar. Selon des habitants de Kandahar, les talibans distribueraient des armes aux civils. Toujours de même source, environ 150 talibans équipés de lance-roquettes et de kalachnikovs seraient déployés autour du complexe abritant les bureaux de mollah Omar, qui ont été attaqués à de multiples reprises. Selon une source officielle talibane, 47 civils

auraient été tués ces deux derniers jours à Kandahar et ses environs, dont sept victimes qui tentaient de fuir dans un camion atteint par une bombe américaine.

Si ces éléments sur le nombre quotidien de victimes sont impossibles à vérifier, un nouvel incident relatif aux bombardements a été révélé, mercredi, par le porte-parole de l'ONU, Hassan Firdous, à Islamabad. Ce dernier a affirmé qu'une bombe avait atteint de plein fouet une école de garçons à Kaboul, sans exploser. « Hello Trust [une agence de déminage] essaie de la désamorcer », a-t-il précisé. Ce nouveau dérapage intervient dans une série déjà terriblement longue : le bombardement à Kaboul d'un immeuble d'une agence de déminage affiliée à l'ONU, qui a fait quatre morts le 8 octobre, celui d'un village près de Kaboul (4 morts), celui du village de Karam, près de Jalalabad, et celui d'un entrepôt du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Kaboul. Selon des réfugiés, interrogés par le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), un

« Dans la région de Chaman, j'ai vu des dizaines de jeunes traverser la frontière chaque jour »

village situé à l'est de Kandahar aurait aussi été complètement détruit.

Ces incidents rendent plus difficile encore le travail des organisations humanitaires en Afghanistan, dont plusieurs ont demandé mercredi lors d'une conférence de presse une « pause » dans les hostilités afin de pouvoir assurer, avant l'hiver et la fermeture des routes, la distribution de nourriture en Afghanistan. « Il est évident maintenant que nous ne pouvons pas, dans une relative sécurité, distribuer de la nourriture aux Afghans affamés », a indiqué l'organisation britannique Oxfam.

Selon Oxfam, un missile américain a atterri lundi à quelques centaines de mètres d'un entrepôt du Programme alimentaire mondial (PAM) de l'ONU, alors que 250 tonnes de blé destinées à la région centrale du Hazarajat étaient en cours de chargement. Pour compliquer les choses, le PAM a annoncé, mercredi, que les talibans avaient saisi deux de ses entrepôts à Kaboul et Kandahar, qui contenaient 7 000 tonnes de blé, soit un peu plus de la moitié des stocks du PAM en Afghanistan.

Françoise Chipaux

Réservée aux grandes pointures.

Et pour poignets puissants : la GST Chrono-Automatic est un chronographe mécanique en titane résistant et hypoallergénique avec un bracelet IWC breveté, étanche à 120 mètres. Réf. 3707, FRF 26 238.- (prix conseillé). Existe aussi en acier surfin.

IWC

Depuis 1868.
Et tant qu'il y aura des hommes.



IWC International Watch Co. Ltd, Schaffhouse, Suisse. Notre catalogue général vous sera envoyé gratuitement sur simple demande à MSG/IWC, 90, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, 01 42 89 65 51, Suisse: +41 52 635 65 65, www.iwc.ch.

Avant des actions commandos, l'état-major américain accumule les renseignements

La CIA renforce ses liens avec d'autres services spéciaux

COMMENT débusquer un lièvre sur un terrain de chasse qui ferait une fois et quart la superficie de la France ? Voilà l'une des missions de l'opération lancée par les Etats-Unis en Afghanistan. Outre les bombardements, il est aussi question, au moyen d'actions secrètes, de capturer ou de tuer Oussama Ben Laden et de mettre hors d'état de nuire son réseau Al-Qaïda. Et cela, au départ, dans un environnement si hostile qu'il accentue les difficultés d'une intervention terrestre à venir. L'Afghanistan est un cas unique : nulle part ailleurs on observe à ce point une conjonction, de fait et en droit, entre un système terroriste, contrôlé par Oussama Ben Laden, qui exporte son idéologie et ses moyens, et un

Eviter une réédition d'échecs passés

Destinés à éviter l'échec d'actions commandos ponctuelles qui seraient mal engagées, comme ce fut le cas en Iran (1978) ou en Somalie (1993), les partenariats avec les Américains, en matière de renseignement, peuvent ne pas être aussi équitables qu'on le croit. Certains des alliés l'ont appris à leurs dépens. Il est arrivé que des pays associés à la manœuvre – les Britanniques en premier – se soient entendus reprocher d'être trop bavards sur les phases à venir ou qu'ils n'aient pas été consultés quand Washington a décidé d'utiliser certains moyens de guerre, tels que les avions canons AC-130 H ou U ou encore des bombes à fragmentation.

régime politique, à Kaboul, où les talibans partagent les mêmes infrastructures que lui.

Pour pénétrer ce réseau, c'est-à-dire trouver les cibles dissimulées et protégées, les Etats-Unis ont mis sur pied une gigantesque toile d'araignée qui collecte et interprète le renseignement. Des Russes, avec lesquels ils coopèrent et qui ont tiré les leçons de leur expédition des années 1980 en Afghanistan, les Américains disent avoir appris qu'il faut savoir se donner du temps et connaître la tactique de l'adversaire – qui est de monter des embuscades et lancer des attaques de diversion – avant de se risquer à jeter sur le terrain des commandos de chasse contre Oussama Ben Laden et ses partisans. Sinon, c'est l'échec, avec l'éventualité de pertes lourdes. Il semble que le général américain Tommy Franks, qui commande le volet militaire de la campagne en cours, a choisi de tester, au gré du renseignement obtenu, selon les opportunités, ses moyens aéro-terrestres en planifiant des coups de main rapides contre des cibles

significatives, sans lancer ses forces dans la bataille.

Et, de fait, le renseignement, qui est à la base, commence à donner des résultats, au sol et dans les airs, si l'on en croit des sources, aux Etats-Unis, qui constatent cette évolution depuis le début de la semaine. Il se serait ainsi amélioré en volume et en qualité.

A cette fin, les Etats-Unis ont lancé, le 5 et le 11 octobre, deux nouveaux satellites espions, dont l'un de la classe des Key Hole KH-13, gérés par le National Reconnaissance Office (NRO). Manœuvrables dans l'espace, ils pourraient atteindre des précisions au sol de quelques dizaines de centimètres lorsque la météorologie le permet. De même, les Etats-Unis ont ceinturé l'Afghanistan de stations dites d'écoute, fixes et mobiles, qu'elles soient à terre, sur des avions ou à bord de navires, dans l'espoir que les talibans et le réseau Al-Qaïda – dont les centres de transmissions ont été l'objet de frappes répétées et rendus partiellement inopérants – soient contraints de sortir de leurs caches pour communiquer et, de la sorte, commettre des indiscretions. Les quelques commandos déjà en observation au sol ont les moyens de dresser la carte de ces sites pour faciliter les interceptions techniques.

AVIONS-ESPIONS ET DRONES

Les états-majors américains, et notamment la Central Intelligence Agency (CIA), disposent d'avions espions stratégiques U2, RC-135 Rivet Joint ou E-8C Joint Stars et d'engins de reconnaissance tactique (drones) Predator et Gnat-750. Ils ont par ailleurs demandé à leurs alliés de déployer des appareils conçus pour évaluer et tenir à jour une situation militaire et les résultats des raids aériens. C'est le cas, déjà, de la Grande-Bretagne, qui a fourni des avions Canberra. La France a été sollicitée, comme pendant le Kosovo, pour mobiliser des avions-espions Mirage IV P et Mirage F1 CR. A ce jour, cette requête est à l'étude, comme le sont d'autres prestations qui viendraient compléter les premières contributions. Pour faire bonne mesure en matière de renseignement, les Etats-Unis ont décidé d'acheter les images recueillies par des satellites d'observation commerciaux, pour « couper le robinet » de l'information à certains utilisateurs dont ils ne contrôlèrent pas les activités.

On peut déceler, en Arabie saoudite, un autre indice de la volonté des Américains de se mettre en situation de lancer des actions « ciblées » sur le sol afghan. Des experts, dont beaucoup sont des réservistes qui parleraient les langues de la région, sont venus renforcer l'état-major américain qui s'est installé sur une base de commandement, non loin de Riyad, au plus près des interventions à venir.

Ces « cellules » de spécialistes sont censées imaginer les plans – de la lutte antiterroriste jusqu'au déploiement de forces de sécurité en passant par le soutien logistique – qui prépareraient la lutte antiterroriste sur le terrain.

La CIA, enfin, a renforcé ses liens opérationnels avec d'autres services spéciaux. Avec ses alliés habituels, comme le Royaume-Uni, l'Allemagne ou la France, dans le cadre des échanges permanents d'informations. Mais, tout récemment, après la nomination du général Ehsanul Haq à sa tête, le service pakistanais, l'Inter Services Intelligence (ISI), a renoué des contacts avec les Américains. Non sans mal. Etablissant de nouvelles règles du jeu de la coopération, la CIA sait qu'elle demande à l'ISI de démolir ce qu'il a mis tant de temps à édifier dans son œuvre de parrainage des talibans, et l'ISI, de son côté, reste méfiant à l'idée d'apparaître comme un service qui devra s'aligner sur les Etats-Unis.

Ultime indice : les services alliés rapportent que la CIA se mobiliserait actuellement en Asie centrale, pour « acheter » des informateurs, parmi des transfuges ou des réfugiés aptes à lui donner des précisions sur les gestes et habitudes – s'il en a – d'Oussama Ben Laden, avec l'espoir de parvenir à le pister, lui et ses partisans, jusque dans leurs repaires.

Jacques Isnard

La difficile gestation d'un « après-talibans » à Kaboul

Les Etats-Unis doivent faire coïncider opérations militaires et constitution d'une relève politique

ALORS QUE les opérations militaires en Afghanistan semblent être à un tournant, la question de la synchronisation entre la phase armée et la phase politique de la

ANALYSE

Former une grande coalition englobant les principales ethnies s'avère difficile

campagne reste posée. Toutes les instances internationales s'intéressent à « l'après-taliban », du Conseil de sécurité de l'ONU à l'Union européenne, considérant comme acquis que le régime du mollah Omar ne survivra pas à la guerre menée officiellement contre le terrorisme. Les Américains eux-mêmes, après avoir dans un premier temps affirmé le contraire, reconnaissent que le pouvoir des talibans est bel et bien visé. Ce n'est pas d'abord une affaire de droits de l'homme, de détestation d'un gouvernement particulier. C'est une affaire de logique : sans changement de régime à Kaboul, la

décident de fermer préventivement une de leur représentation par crainte d'une action terroriste. En août 1998, quelques jours après les attentats contre les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie, ils avaient évacué précipitamment leurs locaux à Tirana (Albanie). Ce départ faisait suite à l'arrestation en Albanie, par les services spéciaux américains, de plusieurs membres présumés du réseau d'Oussama Ben Laden, qui envisageait de prendre l'ambassade américaine pour cible.

Christophe Châtelot

Hilditch & Key

Shirtmakers

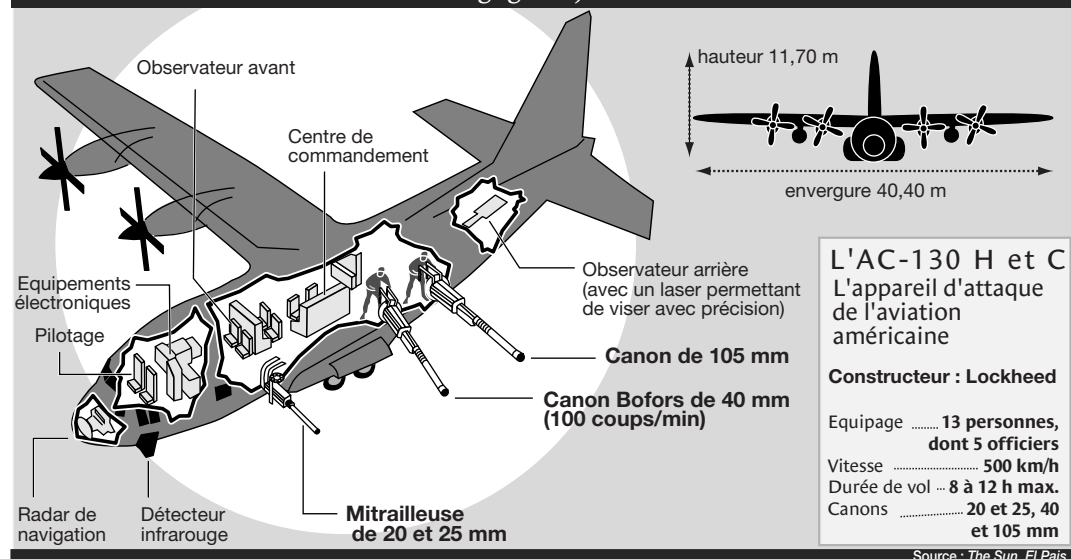
« Les plus belles chemises de Jermyn Street »

FIN DE SERIES

1 Chemise	895 £	450 F
3 Chemises (chaque)		425 F
6 Chemises (chaque)		400 F
Cravates soie		345 F

252, rue de Rivoli (Place de la Concorde) - Tél. 01.42.60.36.09

Un avion engagé déjà au Vietnam



Source : The Sun, El País

Des canonnières volantes pour semer la panique

UTILISÉES pour accompagner des troupes et des hélicoptères au sol ou pour préparer leur envoi sur des théâtres d'opérations difficiles, des canonnières volantes AC-130 U « Spectre » et AC-130 H « Spooky », deux fois plus puissantes que le premier appareil en capacités de tirs aériens, ont été engagées contre les talibans, en Afghanistan, dans la nuit du lundi 15 au mardi 16 octobre, au-dessus du secteur de Kandahar.

UNE VINGTAINE D'APPAREILS

Les Américains disposent, au total, d'une vingtaine de ces appareils dérivés de l'avion de transport Hercules, sur la base de Hurlburt Field (Floride). Mais l'état-major n'a pas précisé combien de ces AC-130 U ou de ces AC-130 H avaient été requis et, surtout, d'où ils étaient partis pour leur mission de bombardement.

Avec un équipage composé de moins de quinze hommes, l'AC-130 est doté de canons de 20, 25, 40 et 105 millimètres, qui lui permettent de tirer entre 10, 100, 1 800 et jusqu'à 6 600 coups à la minute selon le type d'arme, déversant une pluie d'obus depuis une altitude de 5 000 mètres et à la vitesse de 500 kilomètres à l'heure. Cette artillerie est disposée de part et d'autre du fuselage, l'avion étant aussi en mesure de larguer des leurreurs, rustiques ou très élaborés, pour détourner une défense antiaérienne adverse.

Entré en service il y a plus de trente-cinq ans, cet avion a commencé ses missions à la fin de la guerre du Vietnam (où il était utilisé contre les convois de ravitaillement en armement des troupes communistes). Il a ensuite été utilisé à Grenade (Petites Antilles) en 1983, au Panama en 1989 (où il a détruit le quartier général des for-

ces armées), en Somalie en 1993 et enfin dans les Balkans.

Durant la guerre du Golfe, en 1991, un AC-130H a été abattu – et les quatorze membres de l'équipage tués – alors qu'il venait dégager une position de marines assiégée par les troupes de Saddam Hussein.

EFFET PSYCHOLOGIQUE

En Afghanistan, ces canonnières volantes peuvent couvrir la progression de commandos hélicoptérés si la défense antiaérienne, notamment les missiles sol-air portables Stinger, est neutralisée. En réalité, leur effet est très psychologique. Elles crachent le feu, les tirs sont assourdissants, elles peuvent donc démoraliser l'adversaire, s'il s'agit de recrues peu aguerries, et l'obliger à s'enterrer, au risque de n'être pas efficient.

J. I.

Américains et Britanniques ferment leur ambassade à Sarajevo

LES ÉTATS-UNIS et la Grande-Bretagne ont décidé, mercredi 17 octobre, de fermer leurs représentations diplomatiques en Bosnie-Herzégovine à la suite de « menaces crédibles » contre leur sécurité. Les deux pays n'ont pas donné de précision sur la nature de ces menaces qui, selon les Britanniques, « semblent liées à l'opération militaire en cours en Afghanistan ».

L'ambassade des Grande-Bretagne à Sarajevo ainsi que celle des Etats-Unis dans la capitale bosniaque, les services détachés à Mostar (sud) et Banja Luka (nord), les bureaux de l'Usaid (l'organisme chargé de l'aide publique américaine) en Bosnie ont fermé leurs portes pour une durée indéterminée. « Nous sommes en train d'évaluer la situation, et nous n'allons pas spéculer sur une date de réouverture », a indiqué le service de presse de la représentation américaine.

Environ 3 300 soldats américains et 1 100 britanniques sont également déployés en Bosnie dans le cadre de la Force de stabilisation de l'OTAN (SFOR) dont le niveau de sécurité avait déjà été renforcé après les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis. La

Bosnie-Herzégovine figure sur une liste du congrès américain comportant une vingtaine de pays qui abriteraient des cellules terroristes liées au réseau d'Oussama Ben Laden. Plusieurs personnes, d'origine égyptienne et algérienne notamment, suspectées d'activités terroristes, ont été arrêtées ces dernières semaines en Bosnie. Certains travaillaient pour des ONG islamistes arabes, d'avantage versées dans le prosélytisme que l'action humanitaire. Leur présence remonte à la guerre de Bosnie (1992-1995) à laquelle avaient participé plusieurs milliers de volontaires musulmans originaires de pays arabes, du Pakistan, d'Iran ou d'Europe. Quelques centaines de ces moudjahidins sont restés en Bosnie après la guerre, certains ayant acquis la nationalité bosniaque par mariage ou au titre des « services rendus » pendant le conflit. Les services de sécurité de la SFOR et de la police soupçonnent certains de participer à des réseaux terroristes. « Nous connaissons l'existence d'une vingtaine d'éléments dangereux », nous ont indiqué des enquêteurs occidentaux en Bosnie.

Ce n'est pas la première fois, dans la région, que les Etats-Unis

victoire militaire ne serait pas complète et rien ne garantirait que les réseaux Ben Laden ou d'autres ne se reformeraient pas rapidement.

Le problème est double. Quel pouvoir installer en Afghanistan, sachant que toute équipe qui donnerait l'impression d'arriver dans les fourgons de l'étranger serait rejetée à plus ou moins court terme par la population ? Et quand l'installer ?

Onze jours de bombardements, rarement intensifs, auraient permis aux Etats-Unis d'atteindre à peu près tous les objectifs qu'ils s'étaient fixés pour la phase initiale de leur opération : aéroports, système de défense antiaérienne (artisanal), bases et camps utilisés par les talibans et par Al-Qaïda. « La puissance de combat des talibans a été largement entamée », disait cette semaine un porte-parole du Pentagone. La phase suivante serait de s'en prendre aux petites concentrations de troupes formant les lignes de défense des talibans – qu'elles soient composées de combattants afghans ou arabes – ou de bombarder tel ou tel objectif afin de les obliger à bouger, donc à se montrer. L'US Air Force a jugé ces derniers jours qu'elle pouvait sans risque faire sortir les lourds AC-130, massives canonnières volantes opérant à faible vitesse et à basse altitude (lire ci-dessus). Cité par Joseph Fitchett, dans l'*International Herald Tribune* (17 octobre), une source officielle américaine relevait : « Si la situation est assez sûre pour engager des AC-130, alors vous pouvez parier que des hélicoptères noirs sont déjà en opération la nuit ». L'allusion désigne les hélicoptères de combat Apache. Leur intervention précéderait ou accompagnerait celle de commandos au sol, aujourd'hui annoncée en filigrane par George W. Bush et par Tony Blair. De Téhéran, des informations assurées jeudi que des troupes d'élite américaines, hélicoptérées, étaient

entrées en action dans la région de Kandahar, dans le sud de l'Afghanistan, ville où est supposé séjourner le mollah Omar.

La guerre reste largement secrète. Les points de presse du Pentagone sont maigres en informations. Les estimations données au public sur les résultats obtenus par les bombardements aériens sont très générales. Des manipulations ne sont pas exclues, aux fins de tromper l'adversaire. Des opérations au sol ou des attaques contre des groupes armés talibans ou proches de Ben Laden ont pu avoir lieu sans que l'état-major en ait fait état : il ne faut pas mobiliser davantage le monde arabo-musulman contre les Etats-Unis. Les opérations pourraient être affectées par l'hiver et volontairement ralenties pendant le mois de ramadan qui commence le 16 novembre. Il est peu probable que la campagne soit achevée à cette date. Le chef d'état-major britannique, l'amiral Michael Boyce, prévenait la semaine dernière : « Nous ne sommes qu'au début » d'une opération qui a pour objet de détruire les talibans en tant que force militaire, de démanteler Al-Qaïda et, si possible, de neutraliser son chef Oussama Ben Laden – cela dans un pays dont le territoire est une fois et quart celui de la France... Les opérations militaires peuvent durer jusqu'à l'été « au moins », expliquait sir Michael.

VIDE POLITIQUE

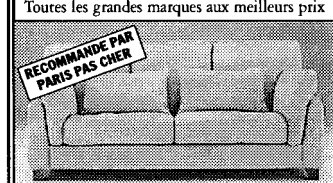
Quel est le lien temporel entre les opérations militaires et la solution politique ? Parfois, les premières donnent l'impression d'avancer plus vite que la seconde, à tel point qu'à Kaboul, au moins, pourrait s'installer un vide politique, porteur de tous les dangers. Pour d'autres observateurs, les Américains ne seraient pas pressés de mettre au point la coalition politique susceptible de remplacer les talibans. Selon cette hypothèse, ils attendraient d'avoir atteint leurs objectifs militaires immédiats avant d'installer à Kaboul un nouveau pouvoir, de crainte que celui-ci, disposant d'une légitimité internationale, ne veuille assumer lui-même la responsabilité de la lutte contre les terroristes.

Les deux éventualités ne s'excluent pas. La recherche d'une grande coalition, englobant les principales forces et les principales ethnies de l'Afghanistan, se révèle plus difficile que certains avaient pu le penser. Les partisans de l'Alliance du Nord, qui croyaient que les Américains aideraient les combattants de

feu le commandant Massoud à prendre une revanche sur 1996, ne peuvent être que déçus. C'était méconnaître les données du problème afghan, la nécessité de ménager le Pakistan, allié jusqu'alors des talibans, dont le soutien à l'opération militaire était indispensable. C'était ignorer aussi que l'engagement de la communauté internationale ne visait pas à solder les comptes de la guerre civile qui ravage le pays depuis plusieurs décennies mais à essayer de garantir une forme de stabilité, indispensable pour penser les plaies. La stabilité suppose que les Pachtones – qui composent le groupe ethnique le plus nombreux de l'Afghanistan (40 à 45 %) et dont sont issus les talibans – participent au gouvernement. C'est l'assurance donnée aux Pakistanais par Colin Powell, qui vient de nommer un « M. Afghanistan » en la personne de Richard Haass, numéro trois du département d'Etat. C'est ce que répètent les Européens et Lakhdar Brahimi, représentant spécial de l'ONU. C'est un peu la quadrature du cercle que l'appel à l'ex-roi Zahir Shah, dans le rôle de fédérateur, ne suffit pas à résoudre. Pendant ce temps, la course de vitesse engagée avec la logique des opérations militaires se poursuit.

Alain Frachon et Daniel Vernet

MÉDAILLE D'OR 2000
CONCOURS NF AMEUBLEMENT
DÉTAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix



MATELAS • SOMMIERS

Vente par téléphone possible
fixes ou retables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...

CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Stelner - Caillon - Divo - Burnas - Duvivier etc...
5500 m2 d'exposition

LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO

• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19ème - M° Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13ème - M° Place d'Italie

01.42.08.71.00 - 7/7

La confusion règne au Congrès américain après la découverte d'anthrax

Les analyses ont confirmé, mercredi, que trente et une personnes travaillant au Sénat avaient été contaminées par la bactérie du charbon. La Chambre des représentants a suspendu ses travaux, au contraire du Sénat, qui n'entend pas céder à la pression terroriste

WASHINGTON

de notre correspondant

Le chef de la majorité démocrate du Sénat, Tom Daschle, était content d'annoncer, mardi 16 octobre, que les premiers tests pratiqués sur ses collaborateurs, après l'ouverture d'une lettre contaminée par la bactérie du charbon, étaient négatifs. Il avait ajouté imprudemment : « Je suis bien convaincu que cela va rester vrai. » Mercredi, il est apparu que trente et une personnes se trouvant dans les bureaux de M. Daschle au moment de l'ouverture de la lettre présentaient, après biopsie nasale, des signes de contamination. Il s'agit de vingt-cinq collaborateurs du sénateur du Dakota du Sud et de six membres de la police du Capitole appelés sur les lieux. « La bonne nouvelle est que tous vont se porter très bien », a affirmé quand même M. Daschle, l'ensemble des personnes présentes dans ces bureaux ayant commencé, dès lundi, à recevoir un traitement antibiotique.

Mardi après-midi, le dirigeant démocrate avait indiqué que l'analyse du produit contenu dans l'enveloppe avait révélé « une forme très puissante de l'anthrax » (Le Monde du 18 octobre). Les résultats des tests le confirment puisque, en quelques dizaines de minutes, une trentaine de personnes, qui n'étaient pas toutes dans la même pièce, ont été contaminées. En outre, les tests

pratiqués sur trois collaborateurs du sénateur du Wisconsin Russel Feingold, dont les locaux sont voisins de ceux de M. Daschle, ont donné aussi des résultats positifs.

Des sources anonymes, citées mercredi par le *Washington Post*, parlaient d'un concentré d'un niveau tel qu'il pouvait être utilisé comme une arme. Cependant, mercredi, le major général Jon Parker, rendant compte des analyses pratiquées par le laboratoire militaire de Fort Detrick, dans le Maryland, a assuré qu'il s'agit d'une « variété commune » de l'anthrax ou maladie du charbon. Autrement dit, la bactérie employée n'a pas été génétiquement modifiée et les biologistes de Fort Detrick ont vérifié, selon le major général Parker, qu'elle est « sensible à tous les antibiotiques ».

ÉCRITURES RESSEMBLANTES

En dehors de cette indication, la question de l'origine et de la nature exacte des produits reçus en Floride, à New York et à Washington n'a pas beaucoup progressé. Le docteur David Fleming, du Centre de contrôle des maladies, a expliqué que les germes trouvés dans une lettre adressée au présentateur de télévision Tom Brokaw et responsables de l'anthrax cutané contracté par son assistante « semblent correspondre » à ceux qui, à Boca Raton, en Floride, ont provoqué deux cas d'anthrax pulmonaire, dont un mor-

tel. En revanche, selon le docteur Fleming, il n'est pas établi que la substance envoyée à M. Daschle soit de même origine. Pourtant, les enveloppes des courriers reçus à New York et à Washington portent des écritures qui se ressemblent et ont été toutes deux postées à Trenton dans le New Jersey, l'une le 18 septembre, l'autre le 8 octobre.

Le « Washington Post » fier des Américains

Dans un éditorial intitulé « La guerre des spores », le *Washington Post* estime, jeudi 18 octobre, que la réponse adéquate au terrorisme à l'anthrax est de « refuser de se laisser terroriser ». Après avoir mentionné d'une ligne qu'un employé du quotidien a été évacué la veille après avoir trouvé de la poudre suspecte dans une lettre, le quotidien se félicite de l'attitude des Américains. « Jusqu'à présent, [ceux-ci] ont admirablement réussi l'examen du terrorisme. Le débordement de générosité et de patriotisme de l'après 11 septembre a été suivi par une sobre détermination à relever le nouveau défi. » L'éditorial cite en exemple le soutien « sans précédent » recueilli par M. Bush et le niveau « flamboyant » de la Bourse.

Il résume le sentiment national par « la réaction magnifiquement laconique » du sénateur démocrate du Dakota du Nord, Kent Conrad, qui a rappelé que le monde agricole avait une « certaine habitude de l'anthrax » et qu'il fallait « se garder de sur-réagir ».

Le choix des cibles n'est pas plus éclairant. Le granulé contenu dans une enveloppe adressée à la société Microsoft Licensing, dans le Nevada, ayant été – cette fois définitivement, semble-t-il – déclaré inoffensif, restent des médias, visés en Floride et à New York, et

le pouvoir politique, à Washington. Cependant, les salariés et les responsables des journaux de caniveau de Boca Raton continuent à se demander ce qui leur vaut l'honneur de figurer sur la même liste que NBC News, ABC News et le principal dirigeant du Sénat.

Le fait que des personnes aient été contaminées, et leur nombre, a

annoncé très vite qu'il avait décidé de suspendre les travaux parlementaires à partir de mercredi soir et jusqu'au mardi suivant.

Un peu plus tard, M. Daschle, accompagné du chef de la minorité républicaine du Sénat, Trent Lott, a assuré qu'il n'était pas question de se mettre en congé et que les deux groupes étaient « absolument déterminés à ce que le Sénat continue à faire son travail ». « Nous siégeons cet après-midi, nous siégeons demain », a déclaré le chef de la majorité démocrate. « Ils seront peut-être en séance, mais leurs bureaux seront vides », a répliqué M. Hastert. De fait, les immeubles abritant les bureaux des sénateurs ont été évacués, mercredi, et ne seront visités, jeudi, comme ceux des représentants, que par les services de sécurité.

LABORATOIRES SUBMERGÉS

Le chef de la minorité démocrate de la Chambre, Richard Gephardt, a appuyé la décision d'ajournement annoncée par M. Hastert. « Nous faisons ce qu'on ferait n'importe où ailleurs, dans le pays, en pareille circonstance », a expliqué le représentant du Missouri. Dans les deux Assemblées, les avis étaient partagés, parfois vivement, sur la victoire que représentait, pour les auteurs des attentats, la suspension des travaux du Congrès.

Représentant du Rhode Island, le démocrate Patrick Kennedy estimait injustifié d'attendre même la fin de la journée et d'exposer ainsi les assistants parlementaires à un risque de contamination. « Il n'y a pas de raison de se précipiter au-dehors », répondait le chef de la majorité républicaine de la Chambre, Dick Armey. Au Sénat, la répugnance de M. Daschle à fermer les locaux et à suspendre les travaux était aussi critiquée, de façon plus discrète.

Alors que les laboratoires d'analyse sont submergés par les milliers de tests qui leur sont commandés à Washington, à New York et à Boca Raton, le ministre de la santé, Thomas Thompson, a porté à 1,5 milliard de dollars (1,7 milliard d'euros) les crédits affectés à la lutte contre le terrorisme biologique. Ces sommes vont être employées à l'achat d'antibiotiques efficaces contre l'anthrax – y compris des produits génériques, moins chers que le Cipro dont Bayer détient la licence – mais aussi à la production accélérée de vaccin antivariolique. La variole, considérée comme éradiquée et contre laquelle les enfants ne sont plus vaccinés, représente un danger supérieur à celui du charbon, a rappelé M. Thompson, car il s'agit d'une maladie extrêmement infectieuse et contagieuse.

Patrick Jarreau

Des traces retrouvées dans les bureaux du gouverneur de l'Etat de New York

NEW YORK

de notre correspondant

Des traces de maladie du charbon ou anthrax ont été découvertes, mercredi 17 octobre, dans les bureaux de George Pataki, le gouverneur de l'Etat de New York. Les 38^e et 39^e étages du bâtiment abritant, au centre de Manhattan sur la 3^e Avenue, les services de l'Etat ont été fermés. D'autres locaux se trouvant dans le même immeuble ont été évacués provisoirement, mercredi, y compris ceux d'un contrôleur d'Etat, de l'organisation des juifs libéraux américains et du consulat de Suisse. Ce dernier a reçu, mardi, une lettre suspecte en cours d'examen.

Environ quatre-vingts personnes ont été mises sous antibiotiques à titre préventif, y compris M. Pataki. « Un premier test s'est révélé positif à l'anthrax et les chances sont grandes pour que les études suivantes confirment la présence de la bactérie », a expliqué M. Pataki lors d'une conférence de presse.

La façon dont l'anthrax a été introduit dans les bureaux reste inexplicée. Les échantillons

positifs ont été notamment prélevés sur des claviers d'ordinateurs dans un endroit occupé par des membres de la police d'Etat. Ces derniers participent aux enquêtes en cours sur la présence d'anthrax dans les locaux des chaînes de télévision NBC et ABC.

PAR INADVERTANCE

La bactérie pourrait avoir été amenée par inadvertance, estime M. Pataki. Une secrétaire a également reçu une lettre suspecte le 25 septembre. Elle n'y avait pas prêté immédiatement attention avant d'avertir ensuite les services de police. Elle souffre ainsi que deux policiers de symptômes similaires à ceux de la grippe. Des tests sont en cours pour savoir s'ils sont contaminés. « Nous ne croyons pas que cette enveloppe soit la source des bactéries », a ajouté M. Pataki.

Les locaux de l'Etat de New York à Manhattan resteront fermés jusqu'à la semaine prochaine. Les principaux bureaux de cette administration se trouvent à Albany, dans la capitale de l'Etat.

Le maire de New York, Rudolph Giuliani, a pris la décision, mercredi, d'effectuer des tests dans tous les bâtiments « sensibles », notamment la mairie et son propre bureau, les directions de la police, des pompiers, des services sanitaires et des agences gouvernementales. Les locaux de NBC situés dans le Rockefeller Center ont été totalement vérifiés, nettoyés et déclarés sains. « Nous attendions depuis longtemps une bonne nouvelle », a déclaré Bob Wright, le président de NBC. Les tests effectués sur cinq cents employés de la chaîne se sont révélés négatifs.

En revanche, les enquêteurs n'ont toujours pas trouvé l'origine des bactéries ayant infecté le bébé de sept mois d'un réalisateur d'ABC. Le bâtiment de la chaîne « est au cœur de notre enquête, mais nous ne savons toujours pas où la contamination a pu se produire », explique Sandra Mullin, la porte-parole du service de santé de la ville.

Eric Leser

Des lettres postées après le 11 septembre

Le FBI ayant rendu publiques les enveloppes des lettres contenant de la poudre contaminée, il apparaît à voir le cachet de la poste qu'elles ont été postées après les attentats du 11 septembre, ce qui, s'il était prouvé qu'un lien peut être établi entre l'action des pirates de l'air et les attaques à l'anthrax subies par les Etats-Unis, renforce l'hypothèse, redoutée par le FBI, de la présence de complices toujours présents sur le territoire américain.

Alors que quelque 700 personnes sont toujours en détention à titre, en quelque sorte, préventif (Le Monde du 18 octobre), dont une dizaine auraient des liens avec Al-Qaida, selon des sources judiciaires citées par le *New York Times* du 14 octobre, une liste de 190 noms de personnes

recherchées a été distribuée aux forces de l'ordre sur tout le territoire. L'autre piste possible examinée par les enquêteurs est celle d'un terrorisme domestique, d'un « Unabomber de la biologique », selon l'expression du *New York Times*. Elle est alimentée par le fait que des lettres à la poudre blanche ont été reçues par des organismes qui sont les traditionnelles bêtes noires des militants d'extrême-droite, comme les cliniques qui pratiquent l'avortement – 110 d'entre elles ont reçu des enveloppes suspectes. Mais aucune de ces lettres n'a été testée positive à l'anthrax jusqu'à présent. Et comme l'a indiqué le FBI, quelque 80 alertes (fausses) à l'anthrax sont recensées chaque année.

Le fonctionnement des médias américains est perturbé par les alertes à l'anthrax et les mesures de sécurité

« Paniquer le messenger est une très vieille histoire », déclare la rédactrice en chef de « Time Magazine »

NEW YORK

de notre envoyée spéciale

A la fin du journal télévisé, le présentateur vedette de NBC, Tom Brokaw, un bel homme énergique à la

REPORTAGE « Une impression irréaliste que nous regardons un film, et nous sommes dedans »

voix grave et aux cheveux blancs, a saisi un facon de comprimés, et, avec un sourire rassurant pour temps d'adversité, a lancé avec foi : « Dans le Cipro, nous croyons ! », le Cipro étant cet antibiotique contre la maladie du charbon. Cette déclaration était d'autant plus crédible que les téléspectateurs savaient qu'il s'agissait de son propre facon, ayant appris un peu plus tôt, ce vendredi 12 octobre, que l'assistante personnelle du journaliste avait contracté la maladie et que tous les collaborateurs de l'émission avaient ou devaient être testés et mis préventivement sous traitement.

Lundi soir 15 octobre, c'est la chaîne rivale, ABC, qui faisait l'événement en annonçant que le bébé d'un collaborateur du journal du soir développait la maladie, vraisemblablement contaminé lors d'une visite dans les studios pour une fête d'anniversaire. Le lendemain, un reporter, planté devant l'immeuble, s'évertuait à donner au public, en interviewant ses collègues, les dernières nouvelles de sa chaîne.

Au *New York Times*, la journaliste Judith Miller était confrontée au même problème après avoir ouvert une lettre contenant des menaces et une poudre blanche – qui, une fois analysée, s'est révélée ne pas contenir le bacille du charbon. Testée, comme plusieurs de ses collègues, mise « sous » Cipro et interviewée par plusieurs télévisions, Judith Miller a raconté son expérience dans un article, concluant : « Désormais, je ne couvrais plus l'événement, j'étais l'événement. »

Et c'est bien cette sensation d'être au cœur de l'histoire qu'évoque encore son amie Maureen Dowd, à la plume caustique et drôle, qui racontait, mercredi, que l'alerte à l'anthrax était prise très au sérieux au *New York Times* – déclaré « en situation de risque » – et qu'elle tapait son article avec de long gants de cuir noir. « Avec ce qui apparaît être un type d'anthrax dangereusement sophistiqué envoyé à Tom Daschle ; avec les employés du Sénat subissant les prélèvements nasaux alors que le système de ventilation de leur immeuble est passé au crible à la recherche de spores ; avec les médias se dotant de Cipro et de gardiens ; avec le *New York Post* affichant en couverture Abraham Lincoln siégeant sur son Mémorial en portant un masque à gaz, j'ai ressenti le besoin d'un genre de stérilisation un peu plus stylé. »

Ces exemples montrent l'étrange situation dans laquelle se trouvent journaux et télévisions pour couvrir le sujet de l'anthrax : « En gros, dit un journaliste de NBC, raconter l'évé-

nement en le vivant. » « Je pense même, confiait Tom Brokaw dans son journal télévisé, que beaucoup de nous ont la même impression irréaliste que nous regardons un film, et que nous sommes dedans. »

Dedans en tant que cibles, pense-t-on largement. Des cibles idéales pour propager l'information, amplifier éventuellement l'anxiété. « Paniquer le messenger, nous dit Priscilla Painton, rédactrice en chef de *Time Magazine*, c'est une tactique classique et une très vieille histoire ! Quelle

Mise en garde aux auteurs de fausses alertes

A défaut d'arrêter des terroristes, les agents du FBI se sont emparés d'un homme qui avait trouvé de la poudre blanche sur une serviette en papier posée sur son bureau et, bien que sachant qu'il s'agissait d'une blague, n'avait rien dit aux enquêteurs lorsqu'ils l'avaient interrogé. Employé de l'agence pour l'environnement du Connecticut, Joseph Faryniarz a comparu, lundi, devant une cour fédérale pour faux témoignage. Il risque une peine jusqu'à cinq ans de prison. Le ministre de la justice, John Ashcroft, lui a reproché deux jours de perturbations et de décontamination dans les locaux de cette agence, pour « un coût de 1,5 million de dollars au contribuable ». Le FBI a indiqué avoir été saisi de quelque 2 300 alertes.

meilleure façon d'ébruiter un événement et de s'assurer du plus grand retentissement ? » Après avoir attaqué, le 11 septembre, les symboles financiers et militaires de l'Amérique, on s'en prendrait donc aux médias, symboles à la fois de la liberté et du spectacle ?

La thèse est loin d'être vérifiée, de même que les liens entre ces signes de bioterrorisme et les attentats de septembre, mais le nombre de médias perturbés par différentes alertes depuis deux semaines ne cesse de s'accroître, et le FBI a lui-même pris l'initiative de vérifier les locaux de plusieurs chaînes et journaux.

Mardi, trois grands médias de Washington déclenchaient encore des alarmes après avoir remarqué des courriers suspects : le *Washington Post*, *USA Today* et le bureau d'ABC News, auquel étaient arrivées des lettres inhabituelles, toutes adressées aux personnes les plus

importantes de la chaîne. Mais, dans tout le pays, des médias aussi divers que *The Petersburg Times* en Floride, *The Columbus Dispatch* dans l'Ohio, *The Dickson Herald* dans le Tennessee, CBS News à Washington ou le *New York Post* ont reçu des plis menaçants. C'est d'ailleurs dans un groupe de tabloïds, American Media Inc., situé en Floride, tout près de l'endroit où ont séjourné plusieurs des terroristes du 11 septembre, qu'a été révélé le premier cas d'anthrax.

TESTS ET QUESTIONNAIRES

Pourquoi donc viser des journaux de supermarchés, largement snobés par les grands médias nationaux ? n'a-t-on cessé de s'interroger. Se pourrait-il que le nom du groupe ait été perçu comme un étendard, ou encore qu'il ait pu apparaître comme la propriété du gouvernement américain ? A moins que les couvertures aient choqué les pirates de

LA MAISON DU LODEN

HOMME - FEMME




du lundi au samedi de 10h00 à 19h00

6, rue de Rome - 75008 PARIS
(angle Bd. Haussmann n° 57) - Tél. : 01.43.87.60.58

Annick Cojean

La population américaine serait menacée par une souche unique de la bactérie du charbon

D'après les autorités militaires, elle serait transmise grâce à une technique sophistiquée

OUTRE-ATLANTIQUE. *Bacillus anthracis* perd peu à peu de son mystère. Moins de deux semaines après l'émergence d'une épidémie toujours croissante de la maladie du charbon les différentes investigations bactériologiques et épidémiologiques conduites par les autorités américaines commencent à porter leurs premiers fruits. Les données actuelles permettent de cerner, certes de manière encore quelque peu grossière, les caractéristiques d'un germe naturellement pathogène produit de manière à le « militariser » pour l'utiliser à des fins criminelles, en exposant un nombre important de personnes à ce risque infectieux d'un nouveau genre.

● **Une souche bactérienne unique.** Au vu des recherches faites sur la structure de différentes régions bien connues du patrimoine héréditaire des différentes bactéries qui ont infectés les différentes victimes de Floride et de New York, il semble bien que la population américaine soit aujourd'hui menacée par une souche unique de bactérie. En d'autres termes, l'actuelle menace bioterroriste correspondrait à l'utilisation d'une source unique d'agent pathogène dont l'analyse des caractéristiques et de celles de son support devraient à court ou moyen termes donner de solides indications quant à son origine et sa fabrication.

● **Une virulence élevée.** Les différentes informations récemment données par les autorités militaires américaines concernant la « forte puissance » de la bactérie pourrait a priori laisser penser que la souche de *Bacillus anthracis* initialement utilisée pour produire des stocks de spores (forme hautement résistante du germe) est une souche dite « sauvage », naturellement virulente plutôt qu'une souche depuis longtemps cultivée en laboratoire. Ces dernières, cultivées dans des

conditions très différentes de l'environnement habituel de ces germes ont en effet tendance, au fil de saines, à perdre progressivement de leur pathogénicité.

Cette conclusion est soutenue par le fait qu'elle n'est pas, contrairement à ce que l'on avait pu initialement redouter, résistante à la large gamme des antibiotiques qui sont capables de la détruire. Rien n'est toutefois acquis sur ce point dans la mesure où certaines collections biologiques de bacilles de la maladie du charbon conservent des agents pathogènes ayant conservé leur génie infectieux originel.

L'analyse de ses caractéristiques devraient donner de solides indications quant à son origine et sa fabrication

● **La pureté du support.** Outre les caractéristiques structurelles et physiologiques de la bactérie la virulence de *Bacillus anthracis* utilisé à des fins criminelles tient aussi à la taille des spores que l'on fabrique et plus encore au support dans lesquelles ces spores sont introduites. Schématiquement plus ces spores sont de petites tailles et plus elles pourront s'introduire, après leur inhalation, au plus profond de l'appareil pulmonaire déclenchant en quelques jours la forme respiratoire - la plus fréquemment mortelle - de la maladie du charbon. Toutes les équipes qui, depuis le deuxième guerre mondiale, ont cherché à « militariser » cette bactérie ont ainsi cherché à obtenir les spores les

plus fines, à les conditionner à de très fortes concentrations mais aussi à fabriquer un support qui, par ses caractéristiques électro-statiques notamment, s'oppose à la tendance spontanée qu'elles ont à s'agréger.

C'est sur ce point que les experts américains ont la certitude d'être confrontés à un type de fabrication relativement sophistiqué, les caractéristiques des « poudres » auxquelles ont été exposées les victimes ne laissant aucun doute quant au savoir-faire des bioterroristes. Les chercheurs militaires américains spécialisés dans la lutte contre le bioterrorisme des laboratoires de Fort Detrick (Maryland) ne cachent d'ailleurs pas être en face d'une production de très haute qualité. Rien ne permet d'autre part d'exclure qu'un tel produit ne puisse être adressé que par voie postale.

On peut tout au contraire redouter que les caractéristiques d'un tel mélange destiné à tuer permette de l'introduire dans des systèmes de climatisation ce qui démultiplierait de manière considérable le nombre des personnes contaminées.

● **Une origine toujours mystérieuse.** Cet ensemble de nouvelles données permet-il de mieux saisir les origines géographiques précises de la bactérie et de son conditionnement ? Il semble qu'il soit encore trop tôt pour progresser. Riches de leur connaissance des travaux conduits en matière de bioterrorisme les responsables militaires américains disposent d'une liste relativement longue de suspects. Certains spécialistes commencent à évoquer le fait qu'une telle préparation ne peut provenir que d'une unité de production dotée de moyens technologiques du type de ceux que peut fournir un Etat. Ces dernières décennies plusieurs milliers de bactériologistes ont été amenés à travailler de manière plus ou moins

approfondie dans le champ du bioterrorisme. Le recours au germe de la maladie du charbon a mobilisé de nombreuses équipes en Union Soviétique, en Afrique du Sud, en Irak ainsi qu'en Grande-Bretagne et qu'aux Etats-Unis.

La comparaison des caractéristiques bactériologiques et physico-chimiques de l'agent actuellement utilisé sur le sol américain permettrait-elle de remonter la piste et de faire le lien avec telle ou telle procédure de fabrication connue pour, dans un passé plus ou moins récent, avoir été développée par telle ou telle équipe ? Sauf à imaginer que l'on découvre une origine américaine la quête bactériologique pourrait alors rapidement croiser l'évolution des opérations militaires, notamment s'il était prouvé que les spores de *Bacillus anthracis* répandues sur la sol américain avaient quelques similitudes avec celles que l'Irak avait, ces dernières années appris à cultiver et à produire.

Jean-Yves Nau



■ **CONGRÈS.** L'immeuble Hart sur Capitol Hill après que les bureaux des sénateurs furent évacués, mercredi 17 octobre. Seuls les membres des services de sécurité sont autorisés à y pénétrer pour enquêter sur la contamination au bacille de charbon. Vendredi, le sénateur démocrate Tom Daschle avait reçu un courrier contaminé.

En Australie, la chasse aux canulars de l'anthrax est ouverte

SYDNEY

de notre correspondant

Cameron Stewart préfère en sourire. Comme tous les autres journalistes du quotidien national, *The Australian*, ce grand gaillard de Melbourne est supposé garder sur un coin de son bureau une paire de gants en caoutchouc et un masque chirurgical pour ouvrir son courrier. « La directive interne envoyée, mardi 16 octobre, nous demande aussi de ne toucher à aucune enveloppe "suspecte". Mais personne ne nous précise ce qui est louche et ce qui ne l'est pas. Conséquence, tout le monde fait comme si de rien n'était », s'amuse ce rédacteur. Depuis près d'une semaine, les « Aussies » voient de la poudre blanche douteuse partout. « La nation est plongée dans la peur et le chaos », n'a pas hésité à écrire *The Australian* dans un article titré « Des canulars déclenchent une panique exceptionnelle ».

De l'est à l'ouest de ce pays grand comme un continent, de la capitale fédérale au plus petit village perdu au milieu de nulle part, les alertes à la maladie du charbon se multiplient à un rythme inquiétant. Tous les cas suspects - même les plus insolites - sont pris très au sérieux et provoquent un branle-bas de combat. Les pompiers n'en finissent plus d'enfiler leurs combinaisons de protection aux lignes futuristes. Un avion de ligne de la compagnie Qantas a été cloué au sol, mardi 16 octobre, à Mackay, une petite ville du Queensland de 45 000 habitants connue pour ses plantations de canne à sucre, après qu'un passager a trouvé une poudre blanche suspecte sur la pâtisserie de son plateau repas...

A Penola, un bourg de 1 200 âmes à l'est de l'Etat d'Australie méridionale, deux personnes ont été hospitalisées après avoir ouvert un colis envoyé de l'étranger. Les consuls des Etats-Unis et de Gran-

de-Bretagne, une université, les aéroports de Melbourne et de Sydney, le siège des journaux *Herald* et *Weekly Times* dans l'Etat de Victoria, ainsi que plusieurs centres de tri postaux ont dû être évacués après la découverte de substances douteuses.

Certains petits plaisantins ont de l'imagination en pagaille. Au siège des services fiscaux à Canberra, de la poudre blanche a été glissée entre les feuilles de rouleaux de papier toilette dans les lieux d'aisance réservés aux dames. Les fonctionnaires ayant respiré cette poussière doivent désormais porter pendant trois jours un bracelet indiquant le numéro des services d'urgence à contacter au cas où l'un d'eux viendrait à se trouver mal.

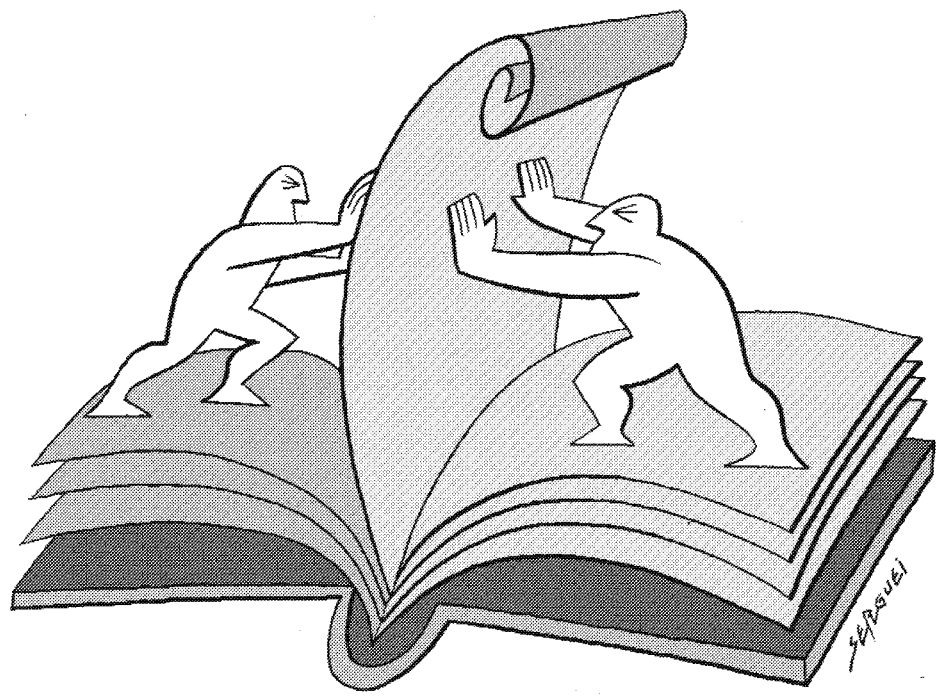
« **COPIEURS STUPIDES** »

Pour tenter d'enrayer cette vague d'alertes, qui se sont pour l'instant toutes révélées être de mauvais canulars, les politiciens locaux appellent la population au calme. Le premier ministre de l'Etat de Victoria, Steve Bracks, a estimé que les Australiens doivent rester vigilants, mais il a jugé que les incidents des derniers jours sont le fruit d'un « comportement de copieur stupide ». Le premier ministre australien, John Howard, a promis qu'il proposerait au Parlement, en cas de victoire aux élections fédérales du 10 novembre, une nouvelle loi garantissant une peine d'emprisonnement de dix ans ferme pour les « farceurs » pris la main dans le sac.

Le premier suspect - un quadragénaire qui aurait envoyé un colis rempli de poudre blanche au bureau de poste de Millicent, en Australie méridionale - a été arrêté par la police. La chasse aux pitres est lancée.

Frédéric Therin

13^e FORUM Le Monde LE MANS



DEVOIR DE MÉMOIRE, DROIT À L'OUBLI ?

VENDREDI 26, SAMEDI 27 et
DIMANCHE 28 OCTOBRE 2001

PALAIS DES CONGRÈS ET DE LA CULTURE DU MANS

Christian BOLTANSKI - Peter BROOKS - Jean-Louis BRUGUÉS - François FEJTÓ - Valérie HAAS - Alexandra LAIGNEL-LAVASTINE
Claude LANZMANN - Nicole LAPIERRE - Bernard-Henri LÉVY - Françoise LUCBERT - Isabelle NEUSCHWANDER - Claire PAULHAN
René RÉMOND - Paul RICOEUR - Régine ROBIN - Jean-Michel RODES - Henry ROUSSO - Benjamin STORA
Yves TERNON - Stéphane TISON - Claude TORRACINTA - Nathan WACHTEL - Nicolas WEILL - Annette WIEVIORKA.

Renseignements : DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE
Service CULTURE

Téléphone : 02 43 47 38 60 - Fax : 02 43 47 49 04 - Internet : m-tremblais.culture@ville-lemans.fr



LES LIBRAIRIES
DU MANS

Aucun cas de contamination en France, où les fausses alertes se multiplient

À CE JOUR, la France n'a pas été touchée par une attaque terroriste au bacille du charbon. C'est tout au moins le bilan que l'on faisait en tout début de matinée, jeudi 18 octobre, au ministère délégué à la santé. Toutes les analyses pratiquées sur les poudres présentes dans les enveloppes suspectes découvertes entre le 13 et le 15 octobre se sont révélées négatives, indique l'entourage de Bernard Kouchner.

Les 13 personnes qui avaient été placées en observation à l'hôpital de la Pitié Salpêtrière ont pu regagner leur domicile. Leur traitement préventif par antibiotique a pu être arrêté. Aucune ne présentait de signes cliniques d'une atteinte par la maladie du charbon, mais leur hospitalisation avait été décidée par précaution. Aux Etats-Unis, la décision de placer sous antibiothérapie une personne ayant eu une exposition avec le contenu d'un courrier suspect n'est prise qu'une fois que l'on s'est assuré « de la présence éventuelle dans cette poudre suspecte du bacille du charbon », a précisé M. Kouchner.

Selon les analyses pratiquées, ces poudres se sont révélées être le plus souvent de la farine, du plâtre, du riz ou des poussières. Annonçant, mercredi 17 octobre, qu'il entendait porter plainte contre X après cette série de fausses alertes, le ministre délégué à la Santé a expliqué : « Nous sommes là devant de tristes canulars et j'espère qu'un

jour pourront être repérés ceux qui envoient des enveloppes ou l'un d'entre eux et qu'il sera sévèrement puni. »

De son côté, Marylise Lebranchu, ministre de la justice, a demandé à la direction des affaires criminelles et des grâces d'adresser une dépêche à tous les procureurs généraux, afin de rappeler les qualifications pénales à prendre en compte pour ces fausses alertes. En cas de canular, il est possible d'engager des poursuites pour violences avec préméditation, menaces et fausse information faisant croire à un sinistre. Une enquête préliminaire a été ouverte, le 15 octobre, par le parquet de Paris. L'enquête a été confiée à la Brigade d'enquêtes sur les atteintes à la personne (BEAP), spécialisée dans ce genre d'affaires.

■ **RÉACTION DES POUVOIRS PUBLICS**

Cette réaction des pouvoirs publics français s'explique par l'inflation du nombre des alertes au courrier suspect. Les autorités en ont recensé près de deux cents pour la seule journée du 17 octobre. Au cours de cette journée, les sapeurs-pompiers de Paris étaient notamment intervenus, en fin d'après-midi, au terminal 2A de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, après que l'on avait découvert la présence d'une poudre blanche sur le tapis roulant d'un carrousel à bagages. Une enveloppe contenant une poudre, qui s'est finale-

ment révélée exempte de bacille du charbon, avait également été reçue au ministère de l'intérieur. La personne en contact avec cette poudre a été examinée à l'hôpital.

Enfin, deux gendarmes ont été consignés dans leur brigade de Milly-la-Forêt (Essonne), le 17 octobre, après qu'une directrice d'agence immobilière leur ait apporté une enveloppe contenant une très faible quantité de poudre blanche. Malgré cette augmentation des alertes, le Centre de recherches du service de santé des armées (CRSA) de la Tronche (Isère), qui analyse depuis plusieurs jours des lettres contenant des poudres suspectes, s'est employé à minimiser, mercredi 17 octobre, les risques de menaces d'attaque biologique de masse de la part de terroristes.

Paul Benkimoun



Technicien Supérieur
devenez **INGENIEUR**
Diplômé en
Organisation des Sites
Industriels

Cycle de Formation
Continue en Alternance
Accès : bac +2 avec 5 ans d'expérience
Démarrage en Janvier



Tél : 03 27 51 13 12
ISIV - Université - Le Mont Houy
59313 VALENCIENNES Cedex 9

Les Quinze jugent essentiel le rôle de l'ONU dans un plan de paix

A Luxembourg, les ministres européens des affaires étrangères ont confirmé leur « totale solidarité avec Washington ». Ils souhaitent l'instauration d'un gouvernement « stable » dans un Afghanistan débarrassé du réseau Al-Qaïda

LUXEMBOURG

de notre envoyé spécial

Réunis, mercredi 17 octobre, à Luxembourg, les ministres européens des affaires étrangères ont tenu à faire montre d'une parfaite cohésion et d'une solidarité sans faille à l'égard des Etats-Unis, et ce en dépit de la poursuite de la campagne militaire. L'Union est « totalement solidaire » avec Washington, dont elle « partage les objectifs de lutte contre le terrorisme », et elle confirme « son soutien sans réserve à l'action entreprise dans le cadre [d'une] légitime défense », souligne le communiqué final de ces entretiens.

Certes, lorsqu'on interroge les diplomates de différentes capitales, nombreux sont ceux à faire état de leur préoccupation devant la poursuite d'opérations militaires dont le but ultime n'est pas toujours clair et qui semblent entraîner de multiples « erreurs de tir » frappant la population civile. Officiellement cependant, le mot d'ordre est de ne pas ouvrir de brèche dans la coalition internationale contre le terrorisme. Tel est le message qui, à n'en pas douter, émanera des conclusions du Conseil européen de Gand, qui doit réunir, vendredi, les chefs d'Etat et de gouvernement.

Mais les Quinze sont également

soucieux de montrer que leur approche, en particulier s'agissant de l'avenir politique de l'Afghanistan, se situe dans un cadre « multilatéral et global » et surtout « sous l'égide des Nations unies ». Plusieurs ministres ont insisté sur cette référence, même si, à ce jour, les offres de service du secrétaire général de l'ONU restent prudentes. Les Européens veulent apparaître comme les promoteurs d'une stratégie cohérente pour le futur d'un Afghanistan « débarrassé du réseau Al-Qaïda et de ses terroristes ».

Leur plan repose sur les éléments suivants : « instauration en Afgha-

nistan d'un gouvernement stable, légitime et largement représentatif exprimant la volonté du peuple ; rôle essentiel de l'ONU dans la recherche d'un plan de paix pour l'Afghanistan ; maintien de la priorité absolue à l'aide humanitaire d'urgence ; plan de reconstruction du pays ; dimension régionale de la stabilisation de l'Afghanistan ».

« ALLER VITE »

Ces têtes de chapitre sont précisées par la mission confiée au haut-représentant de l'Union pour la politique extérieure et de sécurité commune, Javier Solana, lequel doit prendre contact avec le représentant de Kofi Annan, le secrétaire général de l'ONU, afin, apparemment, de le convaincre de prendre en charge le dossier afghan.

Parallèlement, les Quinze sont soucieux de montrer que leur action diplomatique et leurs propositions pour l'avenir de l'Afghanistan se situent dans un cadre qu'ils souhaitent consensuel avec les puissances de la région. L'Union réaffirme donc que la signature d'un accord de coopération avec le Pakistan est envisagée, que son intention est de renforcer le « dia-

logue politique et la coopération » avec l'Inde, et que la Commission disposera bientôt d'un mandat de négociation pour un accord de commerce et de coopération avec l'Iran.

Ce plan européen pour l'Afghanistan, largement inspiré par les propositions françaises, complétées par des contributions britannique, allemande, italienne, a été qualifié d'« ouvert et évolutif » par Hubert Védrine. Le ministre français a insisté sur la nécessité d'« aller vite » afin que ne se crée pas « un vide du pouvoir » à Kaboul, tout en soulignant que les pays limitrophes de l'Afghanistan (Pakistan, Iran notamment) restent « constructifs » dans l'expression de leurs préférences pour l'avenir politique de leur voisin.

Jack Straw, le ministre britannique, dont le pays est le seul de l'Union à être directement engagé dans les frappes militaires, a fait un exposé de la situation sur le terrain, lequel a apparemment convaincu ses collègues que les frappes restent « ciblées » et « proportionnées ».

Brigitte Breuillac

Laurent Zecchini

L'Afrique veut se faire entendre dans la lutte antiterroriste

DAKAR

de notre correspondante

La lutte contre le terrorisme est aussi l'affaire de l'Afrique. Le président sénégalais en a la conviction et, pour que le continent noir prenne position, Abdoulaye Wade a réuni, mercredi 17 octobre à Dakar, ses pairs africains. Après avoir réaffirmé, dans son discours d'ouverture, sa solidarité avec les Etats-Unis, le chef de l'Etat sénégalais a dit sa volonté de rejoindre la « coalition mondiale contre le terrorisme » en proposant un « pacte » africain contre le terrorisme.

Mais alors que l'initiative de ce pacte avait reçu un accueil favorable aux Etats-Unis, et avait, de même, été jugée « opportune » par la France – représentée à Dakar par Michel Dupuch, « M. Afrique » du président Chirac –, la concrétisation de cette idée, lancée il y a un mois, s'est révélée plus ardue.

« LA CONVENTION DE L'OUA »

Convoqué dans l'urgence, ce sommet a réuni les représentants de 27 Etats africains, mais peu de « poids lourds » du continent étaient présents. Le président Obasanjo du Nigeria avait certes fait le déplacement mais l'Afrique du Sud, tout comme le Kenya et la Tanzanie (deux pays qui ont pourtant payé leur tribut au terrorisme en 1998, avec les attentats contre les ambassades américaines) étaient absents de ce forum.

Quant au projet même de pacte que les autorités sénégalaises sou-

haitaient voir sceller à Dakar, il en a été seulement « pris note » dans la déclaration adoptée à l'issue du sommet. La nature juridique de ce pacte, qui prévoyait la création de diverses institutions jugées budgétaires, restait en effet ambiguë.

Le président nigérian a mené la fronde contre l'adoption du document. Plusieurs participants ont ainsi souligné que l'OUA avait déjà signé, en 1999 à Alger, une convention sur la prévention et la lutte contre le terrorisme. « Le continent n'est pas dépourvu d'instruments juridiques », a rappelé Amara Essy, le secrétaire général de l'OUA, mais il faut aujourd'hui une volonté politique. Ratifiée seulement par trois Etats, cette convention n'est toujours pas entrée en vigueur.

Pour concilier ces diverses positions, les participants ont invité tous les pays africains « à faire diligence pour ratifier la Convention de l'OUA et les instruments similaires de l'ONU ». Dans la « Déclaration de Dakar contre le terrorisme », ils appellent à la tenue prochaine d'un sommet extraordinaire de l'OUA auquel seront communiqués les propositions faites lors de la rencontre de Dakar, ainsi que le projet de pacte du président Wade.

Le chef de l'Etat sénégalais, qui avait auparavant stigmatisé « les lenteurs et les lourdeurs des procédures » de l'OUA pour justifier son initiative personnelle, a donc dû réviser à la baisse ses ambitions. Et s'il s'est félicité, à l'issue des tra-

vaux, que la réunion ait « réussi à sensibiliser les [dirigeants] africains sur la question du terrorisme », il reste encore du chemin pour faire que l'Afrique ne soit plus, selon les propres termes de M. Wade, « une passoire pour les malfaiteurs en tout genre ».

La France renforce la protection de sites d'intérêt national

LE PREMIER MINISTRE, Lionel Jospin, a demandé, mercredi 17 octobre, au ministre de la défense, Alain Richard, de mener des études « afin de renforcer la sécurité de certains sites d'intérêt national » sur le sol français, suite aux mesures de vigilance déjà prises après les attentats aux Etats-Unis. Cette initiative concerne des sites civils et militaires. « Ces mesures », a indiqué le ministre de la défense dans un communiqué qui n'apporte pas plus de précisions, relèvent du principe de précaution et ne traduisent en aucune façon l'existence d'une menace avérée. »

BATTERIES DE MISSILES

Selon les milieux militaires, il s'agit d'un dispositif, qui évoluera en fonction des circonstances, dans le cadre d'une protection générale de l'espace aérien au-dessus ou proche d'installations jugées « sensibles ». Il porte sur la défense aérienne de certains sites, c'est-à-dire que seront réglementés leur survol et l'altitude autorisée ; que des suivis par radar à très basse altitude seront instaurés pour mieux identifier la menace éventuelle, et que, si besoin était, des moyens de défense sol-air seront déployés grâce au déploiement aléatoire de certains équipements. En la circonstance, des batteries de missiles Crotale ou Roland, voire des lance-missiles portables Mistral (l'équivalent du Stinger américain) pourraient être installés autour des sites nécessitant une protection.

Dans le domaine civil, ce sont le centre de retraitement des déchets nucléaires de La Hague (Manche)

et un autre site, non révélé, qui feront l'objet de ces mesures défensives. Dans le domaine militaire, le port de guerre de Toulon pourrait bénéficier d'une protection du même genre.

Notre correspondant à Toulon, José Lenzini, nous indique que, dans le cadre du plan « Vigimer », le préfet maritime, le vice-amiral d'escadre Pierre-Xavier Collinet, a déjà pris une série de mesures préventives pour préserver la base, qui couvre 270 hectares et qui abrite notamment le PC de la force d'action navale (FAN), soit une quarantaine de bateaux et des établissements (pyrotechnie, stocks de combustibles et d'équipements nucléaires) sensibles. Ainsi, le porte-avions nucléaire Charles-de-Gaulle et les six sous-marins nucléaires d'attaque, basés à Toulon, sont l'objet de mesures spéciales de protection dans l'hypothèse où un bateau fou à destination du port de commerce (ferry, porte-conteneurs, pétrolier ou chimiquier bourrés d'explosifs), mais détourné, viendrait à se jeter contre la coque des navires de guerre. De même, les aéroports de Nice et de Toulon-Hyères, à quelques minutes de vol du port militaire, sont-ils surveillés dans la crainte d'un piratage d'avion par des terroristes.

Le préfet maritime a, d'autre part, décidé de réactiver quatorze, sur les dix-neuf sémaphores chargés de surveiller le littoral méditerranéen, de façon à être en situation de contrôler un éventuel afflux de réfugiés, comme l'échouage de l'East-Sea, en février, en démontrant la nécessité.



HOGAN - Tel. 01.42864693

HOGAN
MEN'S

Après l'assassinat d'un ministre, Ariel Sharon menace les Palestiniens

Le chef du gouvernement israélien a sommé Yasser Arafat de faire arrêter et de lui livrer immédiatement les auteurs de l'attentat qui a coûté la vie à Rehavam Zeevi. Si ces exigences ne sont pas remplies, Jérusalem envisage des représailles « massives »

La police israélienne connaît l'identité des Palestiniens qui ont assassiné, mercredi 17 octobre, le ministre israélien du tourisme, Rehavam Zeevi, a affirmé, jeudi, le ministre de la sécurité publique, Uzi Lan-

dau. « Yasser Arafat protège [les membres du FPLP], tout comme le régime des talibans protège en Afghanistan Oussama Ben Laden », a ajouté le ministre. Quelques heures plus tôt, après qu'Israël eut lancé un ultimatum au président palestinien le som-

mant de lui livrer « immédiatement » les meurtriers, l'armée israélienne avait effectué des incursions en zone sous contrôle total palestinien, dans deux villes de la Cis-

jordanie, Ramallah et Jénine. Elle s'y maintenait encore en milieu de matinée. Outre l'assassinat de M. Zeevi, le FPLP a revendiqué un attentat-suicide mené mercredi soir contre une patrouille de l'armée israélienne dans la bande de Gaza, qui a fait deux blessés israéliens. D'après des sources du FPLP, plusieurs responsables de cette formation ont été arrêtés par la police palestinienne à Gaza et en Cisjordanie.

ne dans la bande de Gaza, qui a fait deux blessés israéliens. D'après des sources du FPLP, plusieurs responsables de cette formation ont été arrêtés par la police palestinienne à Gaza et en Cisjordanie.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Le ministre israélien du tourisme, Rehavam Zeevi, décédé mercredi matin 17 octobre à la suite d'un attentat perpétré à Jérusalem et revendiqué par le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) devait être inhumé jeudi après-midi dans le carré militaire du Mont Herzl, à Jérusalem.

Cet attentat sans précédent a remis brutalement en cause les perspectives diplomatiques qui commençaient à se faire jour sous les pressions conjuguées des Etats-Unis et des principaux pays européens. Ces derniers avaient en effet rendu hommage aux efforts engagés au cours des derniers jours par le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, pour faire appliquer le cessez-le-feu fragile qu'il avait proclamé le 18 septembre. Dans le même temps, Israël avait été fermement invité par son allié historique américain à s'abstenir de mesures pouvant être considérées comme des « provocations », telles les incursions en zone autonome palestinienne et les exécutions extra-judiciaires de responsables palestiniens, et d'alléger le blocus qui pèse sur ces zones autonomes depuis de longs mois.

« VENDETTA » SANGLANTE

La réaction des autorités israéliennes, mercredi, a été immédiate. Devant la Knesset, quelques heures après l'attentat, le premier ministre, Ariel Sharon, a fait porter « l'entière responsabilité » de l'assassinat de Rehavam Zeevi sur Yasser Arafat, le chef de l'Autorité palestinienne, et annoncé la suspension de tous les contacts avec les Palestiniens. Une nouvelle fois,

M. Sharon a tenté d'établir un parallèle avec les attentats perpétrés aux Etats-Unis le 11 septembre. Du côté palestinien, la mesure a été rapidement prise de la situation. Les autorités ont vivement condamné l'attentat, le ministre de l'information, Yasser Abed Rabbo soulignant son opposition à tout assassinat politique, en référence évidente aux opérations menées par Israël depuis le début de l'Intifada et dont l'une, le 27 août, avait entraîné la mort du chef du FPLP, Abou Ali Moustapha, à l'origine de cette « vendetta » sanglante.

La revendication de l'attentat par le FPLP, et plus précisément sa confirmation par des responsables de Ramallah, a contraint M. Arafat

à annoncer, puis à procéder à plusieurs arrestations, à Gaza comme en Cisjordanie. Mais les Israéliens ne s'en sont pas contentés. Loin de là. Au terme d'une réunion du cabinet de sécurité de plus de trois heures, les autorités israéliennes ont exigé de M. Arafat qu'il leur livre « immédiatement » les auteurs et les organisateurs de l'attentat. « Si l'Autorité palestinienne ne répond pas à ces exigences, il n'y aura d'autre choix que de la considérer comme une entité soutenant le terrorisme et d'agir en conséquence », a précisé un porte-parole du gouvernement. « Cela veut dire qu'Israël agira contre l'Autorité, de la même façon que la communauté internationale agit contre les régimes soutenant le terrorisme », a ajouté ce res-

ponsable, dans une claire allusion aux bombardements américains sur l'Afghanistan. Aucune date butoir n'a été donnée officiellement, mais un délai d'une semaine semble avoir été retenu, selon certaines sources citées par l'agence France-press.

PLACÉ EN PORTE À FAUX

Aucune extradition n'a jamais été pratiquée du côté palestinien au profit d'Israël. L'ultimatum lancé mercredi place M. Arafat dans une situation périlleuse, sans doute la plus difficile depuis la création de l'Autorité palestinienne. Le chef de l'OLP est en effet coincé entre l'assurance de représailles massives en cas de refus de coopération et la suspension de tout processus politi-

que, et la crainte de se voir accusé par son opinion publique de jouer les suppléants d'Israël, en s'en prenant aux forces qui, sur le terrain, luttent contre l'occupation, alors que les engagements pris pour faire respecter le cessez-le-feu l'ont déjà placé en porte à faux vis-à-vis de cette opinion.

M. Arafat était pourtant parvenu au cours des dernières semaines à retourner une situation passablement compromise par l'impasse politique dans laquelle s'enfonçait la deuxième Intifada. Profitant des erreurs d'appréciation de M. Sharon, qui avait cru que les attentats du 11 septembre lui laisseraient les mains libres face aux Palestiniens, le chef de l'Autorité avait pu obtenir le soutien occidental en vue

d'une reprise des discussions politiques. M. Sharon avait d'ailleurs été contraint de le suivre.

La veille de l'attentat, devant son propre parti, le Likoud, il avait ainsi fait part de son intention de défendre, lors d'un prochain voyage aux Etats-Unis, son projet d'Etat palestinien. Alerté par les propos du président américain, George Bush, qui à deux reprises en moins de dix jours avait lui aussi évoqué cette perspective, M. Sharon s'était convaincu que les Etats-Unis, engagés en Afghanistan dans leur riposte aux attentats du 11 septembre, étaient désormais résolus à régler le contentieux israélo-palestinien pour se ménager le soutien des Etats arabes modérés et pour priver d'un argument de poids leurs adversaires.

Certes, l'Etat palestinien présenté par le premier ministre à ses militants tenait de l'Etat croupion, démilitarisé, encerclé et mité par les colonies israéliennes et il était donc inacceptable pour les Palestiniens, mais il s'agissait d'une évolution politique incontestable de la part de M. Sharon, qui s'était donc décidé à accepter la démission de deux membres de son gouvernement, situés à l'extrême droite, et dont il était sans doute instinctivement assez proche, Rehavam Zeevi et Avigdor Lieberman, au profit de la ligne conciliatrice défendue par le ministre des affaires étrangères, Shimon Pérès.

L'attentat de mercredi matin a renversé la pression sur les épaules de M. Arafat. « Nous voulons que les Israéliens et les Palestiniens continuent les mesures positives qu'ils ont adoptées récemment », a annoncé le département d'Etat, alors que la Maison Blanche indiquait très précisément que les premières mesures prises par M. Arafat étaient « insuffisantes ». L'ultimatum de mercredi a désormais toutes les caractéristiques de l'instant de vérité.

G. P.

Gilles Paris

Le service de sécurité intérieure, le Shin Beth, est sur la sellette

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Six ans après l'assassinat du premier ministre Itzhak Rabin par Igal Amir, un extrémiste juif, le service chargé de la sécurité intérieure d'Israël, le Shin Beth, se trouve à nouveau dans une posture délicate.

L'attentat mortel perpétré mercredi matin 17 octobre sur la personne de Rehavam Zeevi, ministre démissionnaire chargé du tourisme, est sans précédent en Israël et les premiers éléments de l'enquête laissent entrevoir des manques inquiétants de la part d'une institution pourtant réputée. La radicalisation de la situation après un an d'Intifada, la fonction actuelle et le parcours politique de la victime, qui campait sur une ligne extrêmement dure à l'égard des Palestiniens, les avertissements

lancés par le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), qui avait annoncé son intention de venir l'assassiner, le 27 août, de son chef, Abou Ali Moustapha, en s'attaquant à un responsable israélien de haut niveau, tout justifiait un dispositif de sécurité exigeant. Il n'en a rien été. Les circonstances du drame ne laissent pas de surprendre. Considéré comme un spécialiste de la lutte contre le terrorisme, Rehavam Zeevi fréquentait depuis longtemps l'hôtel dans lequel il a été assassiné. Selon les premiers témoignages recueillis mercredi, il y avait ses habitudes, descendait régulièrement dans la même chambre et prenait ses petits déjeuners à 6 h 30, avec une régularité de métronome.

La localisation du Hyatt Regency, situé dans la partie orientale de Jérusalem, ne pouvait que faciliter l'opération de mercredi. Un assaillant palestinien pouvait en effet se mêler au personnel arabe de l'hôtel et se fondre rapidement, une fois son acte commis, dans la partie arabe de la ville. C'est ce qui s'est passé.

Le raid audacieux du FDLP avait suscité de violentes critiques dans la presse israélienne, qui avait mis en cause la capacité revendiquée du premier ministre, Ariel Sharon, de mettre un terme à l'Intifada.

L'attaque meurtrière menée par deux miliciens du Mouvement de la résistance islamique (Hamas) contre une colonie située au nord de la bande de Gaza, un mois plus tard, avait également été rendue possible par d'autres erreurs mises en évidence par une enquête de Tsahal. Les deux miliciens avaient finalement été tués par l'armée, mais deux jeunes soldats israéliens, dont une jeune fille de dix-neuf ans, avaient déjà été tués par le commando.

Au cours des semaines précédentes, des lacunes avaient déjà été signalées dans d'autres secteurs. Le 24 août, au sud de la bande de Gaza, des miliciens du Front démo-

cratique de libération de la Palestine (FDLP) avaient ainsi réussi à pénétrer sans être remarqués à l'intérieur d'un camp militaire israélien, à Marganit, et à tuer trois soldats avant d'être tués à leur tour. Le raid audacieux du FDLP avait suscité de violentes critiques dans la presse israélienne, qui avait mis en cause la capacité revendiquée du premier ministre, Ariel Sharon, de mettre un terme à l'Intifada.

L'attaque meurtrière menée par deux miliciens du Mouvement de la résistance islamique (Hamas) contre une colonie située au nord de la bande de Gaza, un mois plus tard, avait également été rendue possible par d'autres erreurs mises en évidence par une enquête de Tsahal. Les deux miliciens avaient finalement été tués par l'armée, mais deux jeunes soldats israéliens, dont une jeune fille de dix-neuf ans, avaient déjà été tués par le commando.

G. P.

Gilles Paris

Avec Wanadoo, vous aurez toujours plus qu'un simple accès à Internet.



LA GARANTIE WANADOO

- Un réseau disponible et rapide
- Une assistance efficace
- Une information personnalisée
- Une offre souple et évolutive
- Une navigation en toute sérénité
- Ma fidélité récompensée

Autant de raisons de profiter des 20 heures d'Internet offertes*

Pour vous informer et vous abonner, appelez le :

N° Azur 0 810 04 9000

ou tapez : wanadoo.fr

Agences France Télécom.

Wanadoo

france telecom

*10 heures de forfait offertes en plus par mois pendant les 2 premiers mois pour toute souscription à un forfait Wanadoo Intégrale 10h, 20h ou 30h entre le 30 août et le 30 octobre 2001. Offre non cumulable avec d'autres offres promotionnelles en cours sur les forfaits Wanadoo Intégrales. **0,13 Euro/min (0,85 F TTC). WANADOO INTERACTIVE - RCS Nanterre 8493 081 867.

Spécialiste de la lutte antiterroriste, Rehavam Zeevi était un partisan de la « manière forte »

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Il était de la génération de ceux qui ont fait Israël, l'un de ses sabras en kaki, l'un de ses généraux passés

PORTRAIT

Convaincu que la paix était impossible, le général devenu politique se situait à la droite de la droite

en politique qui, lui, n'avait jamais transigé avec une vision d'Israël et des impératifs de sa sécurité, ce qui le classait à la droite extrême. Décédé mercredi 17 octobre des suites de ses blessures, Rehavam Zeevi naît à Jérusalem en 1926, dans le quartier Yémin Moshé, situé face aux remparts dressés par Saladin autour de la vieille ville.

Il grandit au sein d'une famille de religieux, marqué par les récits des émeutes antijuives de 1921 et de 1929, et s'engage très vite dans les forces armées juives, la Hagana puis le Palmach. Surnommé alors « Gandhi » du fait de sa maigreur, il se forge, au gré des accrochages avec ces Arabes que l'on ne nomme pas encore les Palestiniens, une solide réputation de baroudeur, confortée par un parcours sans faute pendant les guerres qui ponctuent les premières années d'Israël et qui lui vaudra le grade de général et le privilège d'exercer les plus hautes fonctions dans l'institution majeure de l'Etat juif.

Commandant de la région centre, qui englobe la Cisjordanie conquise en 1967, il montre sa capacité à répliquer aux tentatives d'infiltrations des miliciens de l'OLP à partir de la Jordanie. A l'aéroport de Lod, en 1972, lors de l'opération meurtrière perpétrée par l'Armée rouge japonaise pour le compte du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), et malgré son grade, il participe en première ligne à la neu-

tralisation du commando. Fort de cette compétence en matière de lutte contre les actes de terrorisme, il devient à son départ de l'armée, en 1974, le conseiller pour ces questions d'Itzhak Rabin, alors premier ministre, un compagnon d'arme au même titre qu'Ariel Sharon ou que Shimon Pérès, fréquenté au ministère de la défense. En protestation contre les accords de Camp David, il quitte ce poste de conseiller après le changement de premier ministre, qu'occupe à partir de 1977 Menahem Begin.

Libéré de toutes obligations, Rehavam Zeevi se tourne naturellement vers la politique, pour y défendre sa vision ultrasécuritaire d'Israël qui le pose, à ses yeux, comme un continuateur de l'œuvre de David Ben Gourion. En 1967, le général Zeevi avait défendu sans succès l'annexion de Ramallah et de Bethléem. Vingt ans plus tard, en 1987, convaincu de l'impossibilité d'une paix, il défend l'idée d'un transfert des Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza vers les pays arabes environnants, sur la base du « volontariat ». Il faut les convaincre, assure-t-il, sans en dire beaucoup plus, que leur avenir est ailleurs.

SÉRIEUX DÉRAPAGES

Rehavam Zeevi n'hésite d'ailleurs pas à appeler à la rescousse les mânes des responsables du Yichouv et les débats du XX^e congrès sioniste de 1937, pour établir une filiation qui le place au cœur même du projet sioniste, une thèse que défendent d'ailleurs au même moment, mais pour s'en distinguer, les « nouveaux historiens » israéliens.

Fondateur du parti Moledet (la Patrie), en 1988, il accède à la Knesset, puis au gouvernement de Itzhak Shamir, en 1991, comme ministre sans portefeuille. Il en démissionne un an plus tard, après la publication d'un document fai-

sant état d'un projet d'autonomie palestinienne, en marge de la conférence de Madrid, réunie pour trouver une issue au conflit israélo-arabe.

Vissé à ses idées comme à cette plaque d'identification qu'il porte en sautoir, et sur laquelle figurent les noms de soldats israéliens disparus au Liban, Rehavam Zeevi campe dans l'opposition pendant les années d'Oslo et multiplie les déclarations à l'emporte-pièce, non sans quelques sérieux dérapages et des accusations douteuses contre ceux qu'il tient pour ses ennemis. Il traite ainsi de « youpin » l'ambassadeur américain Martin Indyk, pourtant ancien responsable du groupe de pression pro-israélien Aipac, et évoque plus tard, redevenu ministre, le « cancer » palestinien qui menace, selon lui, Israël. Il parcourt la Cisjordanie et Gaza pour soutenir les colons, particulièrement ceux, radicaux, de Hébron, où il était entré le 8 juin 1967 aux côtés de Moshe Dayan.

La deuxième Intifada le conforte dans ses analyses et il réclame à nouveau les mesures les plus brutales pour casser la révolte palestinienne. Il accède à la demande d'Ariel Sharon, en février, d'entrer dans son gouvernement d'union nationale et doit se contenter du portefeuille du tourisme, alors qu'il guigne celui de la sécurité. Mais l'orientation prise par M. Sharon sous la pression des Etats-Unis, après les attentats du 11 septembre, le ramène insensiblement vers l'opposition.

Rehavam Zeevi avait pris rendez-vous avec la radio pirate des colons, Station 7, mercredi matin, peu après sept heures, pour commenter une démission qui devait prendre effet en début d'après-midi. Un nouvel épisode d'une lutte qu'il considérait comme inéluctable et sans merci l'en a empêché.

G. P.



Le FPLP avait fini par accepter le processus de paix

LE PEUPLE palestinien dans toutes ses composantes « n'a d'autre choix que la résistance ». « La guerre dans laquelle nous nous lançons sera longue, amère et cruelle. » Telle était la profession de foi du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) au lendemain de la défaite des armées arabes face à Israël, en juin 1967. Emanation du Mouvement nationaliste arabe (MNA), le FPLP venait de voir le jour sous la houlette du « père » du MNA, le Dr Georges Habache. Le FPLP a revendiqué le meurtre, mercredi 17 octobre, du ministre israélien du tourisme, Rehavam Zeevi, et un attentat-suicide à Jérusalem qui a blessé deux soldats.

Issu de la fusion de deux mouvements de commandos relevant du MNA, les Héros du retour et la Jeunesse de la vengeance, ainsi que d'un troisième – hors MNA –, le Front pour la libération de la Palestine, le mouvement du Dr Habache s'est fait d'emblée le héraut du « début d'une nouvelle ère d'action révolutionnaire au cours de laquelle le peuple (...) prendra la direction de la lutte contre les forces impérialistes et sionistes ». « Le seul langage que comprenne l'ennemi est celui de la violence révolutionnaire », estimait-il. La « résistance » devra être plurielle et pas seulement « armée ». La lutte du peuple palestinien est « organiquement liée au combat des forces révolutionnaires et progressistes dans le monde ». Le ton était ainsi donné, politiquement et idéologiquement.

De la parole à l'acte, le FPLP ne se fait pas attendre, lançant presque aussitôt des raids contre Israël et entraînant des fedayins par centaines. Sa première action spectaculaire a lieu en décembre 1968, lorsqu'un de ses commandos lance une

attaque contre un avion de la compagnie israélienne El Al à l'aéroport d'Athènes (deux tués). Cette attaque vaut au Liban, coupable aux yeux de l'Etat juif d'héberger les hommes du Dr Habache, la destruction par des commandos héloportés de la totalité de sa flotte aérienne civile, sur l'aéroport de Beyrouth.

Courant 1969, des conflits idéologiques et de personnes sont à l'origine de plusieurs scissions au sein du mouvement. Autour de Nayef Hawatmeh, se constitue notamment le Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP). Avec le Fatah, le « FP » et le « FD », comme on les appelait alors par commodité, vont devenir les formations les plus représentatives du peuple palestinien et les principaux piliers de l'Organisation de libération de la Palestine. Mais leur radicalisme ne leur permettra pas de ratisser aussi large que le mouvement de Yasser Arafat, dont ils étaient les opposants les plus crédibles. A partir du début des années 1990, leur « base » est allée s'étiolant, notamment dans les territoires occupés, où, dans l'opposition, montait l'étoile du Mouvement de la résistance islamique Hamas.

De toutes les actions de commando conduites par le FPLP contre des cibles en Israël et contre des intérêts israéliens – et « impérialistes » à l'occasion –, celles qui auront marqué les mémoires sont sans doute la prise en otage, en juin 1970, des clients américains, britanniques et allemands de deux grands hôtels d'Amman, et, surtout, les détournements, en septembre de la même année, sur le désert de Zarka, au nord de la capitale jordanienne, de quatre avions (trois israéliens et un américain) qui furent dynamités après la prise en otage de leurs pas-

Variations sur le thème de l'Etat palestinien

Le président américain, George Bush, le premier ministre britannique, Tony Blair, le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès, et le premier ministre, Ariel Sharon, se sont récemment prononcés pour un Etat palestinien. Seul M. Sharon en a approximativement dressé les contours.

● « L'idée d'un Etat palestinien a toujours fait partie » des projets américains, a déclaré le 11 octobre le président Bush. « Je crois qu'un Etat palestinien doit exister dès lors que cet Etat reconnaît le droit de l'Etat d'Israël à exister et le respecte. »

● « L'objectif, c'est un Etat palestinien viable dans le cadre d'un accord négocié et convenu qui garantisse la paix et la sécurité d'Israël », a déclaré M. Blair après avoir reçu le 15 octobre à Londres

le président palestinien, Yasser Arafat.

● « Nous voulons voir un Etat indépendant palestinien prospère qui réussisse », a déclaré le 17 octobre le chef de la diplomatie israélienne, qui a demandé néanmoins à M. Arafat de « contrôler son peuple »

● Devant les membres de son parti, le Likoud, Ariel Sharon a déclaré le même jour qu'un Etat palestinien était « acceptable », mais il a ajouté : « nous parlons d'un Etat démilitarisé, d'un Etat avec une force de police, d'un Etat aux frontières duquel nous déployerions » des forces.

M. Sharon n'en a pas indiqué la superficie. Cet Etat n'aura pas le droit de signer des accords avec des pays hostiles à Israël, qui gardera par ailleurs un droit de survol de son territoire.

sagers, puis leur libération. L'objectif, dans l'un et l'autre cas, était d'attirer l'attention du monde sur la tragédie du peuple palestinien, mais ils ont eu un impact très négatif dans l'opinion publique internationale.

Georges Habache, chrétien grec orthodoxe, assurément le plus charismatique des dirigeants historiques palestiniens, quels que soient les jugements portés sur son organisation, explique aux étrangers pris en otage dans l'un des deux hôtels d'Amman : « J'espère que vous (...)

A partir du début des années 1990, la « base » du parti est allée s'étiolant, tandis que montait, dans les territoires occupés, l'étoile du Hamas

essaiez au moins de comprendre ce que nous avons fait. (...) Après vingt-deux années d'injustice, vingt-deux années dans des camps sans que personne se soucie de nous, nous pensons que nous avons le droit de protéger notre révolution. (...) Nous ne nous levons pas le matin pour prendre notre café au lait, avant de passer une demi-heure devant le miroir tout en pensant au prochain voyage en Suisse ou au mois de vacances dans tel ou tel pays. (...) Nous vivons la vie quotidienne des camps. (...) Nous ne pouvons pas être aussi calmes que vous l'êtes, penser comme vous pensez. (...) Nous avons vécu

dans de telles conditions (...) pendant vingt-deux ans. (...) Nous nous défendons et défendrons notre révolution par tous les moyens. » Quelques années plus tard, le FPLP renonce aux détournements d'avion, mais n'en demeure pas moins sur une position politique radicale et prend pratiquement la tête de ce que l'on appelle alors le Front du refus palestinien. Et, lorsque, fin août 1982, les combattants de l'OLP doivent évacuer Beyrouth sous la pression de l'armée israélienne, qui a envahi le Liban, Georges Habache et les siens choisissent de se replier sur la Syrie, symbole à leurs yeux de la résistance à l'Etat juif. Enfin, lorsque, en septembre 1993, sont signés les accords israélo-palestiniens d'Oslo, le FPLP comme le FDLP y voient une capitulation.

Le temps fait ensuite son œuvre et le FPLP se résout, à contrecœur, à une certaine realpolitik que rend plus aisée le projet – annoncé au printemps 1999 – de Georges Habache de céder sa place à la tête de sa formation à son second et fidèle, Abou Ali Moustapha. Les accords d'Oslo, admet Abou Ali Moustapha, sont désormais plus utiles de contribuer au processus de paix en cours, fût-ce pour y mettre des garde-fous.

C'est sur cette base qu'Abou Ali Moustapha est autorisé par Israël, à l'automne de la même année, à revenir en Cisjordanie, dont il est originaire. Moins d'un an plus tard, il est assassiné au tir de missile par l'armée israélienne. Entre-temps, l'intifada Al-Aqsa a été déclenchée et le FPLP y prend une part très active.

Mouna Naïm

Moscou annonce le démantèlement d'une station d'écoutes à Cuba

La Havane proteste contre une décision lourde de conséquences économiques pour l'île

MOSCOU a annoncé, mercredi 17 octobre, le démantèlement de sa station d'écoutes à Cuba et confirmé l'abandon en janvier 2002 de sa base navale au Vietnam. Cette annonce a provoqué la consternation du gouvernement cubain qui, dans un communiqué rendu public

et numéro deux du régime, Raul Castro, avait indiqué que cette installation fournissait à Moscou 75 % de ses informations stratégiques militaires.

« La situation militaro-politique a changé et les possibilités techniques ont connu des améliorations » qui

d'écoutes, il relève que cela ne représente qu'« à peine 3 % du dommage causé à Cuba après la désintégration du camp socialiste et l'annulation de tous les accords bilatéraux signés ».

Le communiqué rappelle que lors de la visite de Vladimir Poutine à Cuba, en décembre 2000, les deux chefs d'Etat avaient visité la base et que « pas un seul mot n'avait été échangé sur cette fermeture » de la station et qu'au contraire il avait été question « de son développement et de son amélioration. » Le gouvernement cubain relève que « les négociations en cours sur l'avenir de la station d'écoutes n'ont pas été menées à leur terme et le moment de tension internationale est inopportun pour prendre une telle décision ». La Havane souligne « que la politique agressive et belléiste des Etats-Unis, depuis le discours du président américain du 20 septembre, est plus grande que jamais ».

Pour ces raisons, « retirer le centre d'écoutes [est] une concession au gouvernement américain et [constitue] un grave danger pour la sécurité de Cuba », indique le communiqué. En conséquence, Cuba considère que l'accord est toujours valable et qu'il sera « nécessaire que la Russie continue à négocier avec le gouvernement cubain, prenant en compte qu'il y a d'importantes questions à régler ». La Havane et Moscou négocient depuis dix ans pour régler l'importante dette (environ 20 milliards de dollars) que l'île caraïbe doit à son ancien protecteur. Ce nouvel épisode dans les relations entre les deux pays et les

déclarations des autorités cubaines laissent entendre que les négociations en cours sur le montant de la dette et les modalités de son remboursement en seront encore plus compliquées.

Alain Abellard

« La guerre froide est terminée »

« J'accueille avec satisfaction l'annonce du président Vladimir Poutine indiquant que la Russie allait fermer son installation de renseignement militaire à Lourdes, à Cuba », déclare un communiqué de George W. Bush diffusé mercredi 17 octobre. « Cette décision est une indication supplémentaire que la guerre froide est terminée. Le président Poutine comprend que la Russie et les Etats-Unis ne sont plus des adversaires », a-t-il noté. « J'ai hâte de rencontrer le président Poutine à Shanghai dimanche, où nous travaillerons à approfondir un partenariat russo-américain », a encore déclaré M. Bush avant de se rendre au sommet de l'APEC dans la ville chinoise.

le même jour, a fait savoir qu'il s'opposait à cette décision.

La station d'écoutes de Lourdes, au sud de la capitale cubaine La Havane, sera démantelée dès « cette année », a indiqué le chef de l'état-major russe, le général Anatoli Kvachnine. Installée en 1964 – soit deux ans après la crise des missiles – sur plus de 70 km², elle accueillait 1 500 ingénieurs, techniciens et personnels militaires. La station permettait notamment de surveiller les mouvements de sous-marins et est considérée comme une base d'espionnage orientée vers les Etats-Unis, qui n'ont jamais cessé de demander son démantèlement. En 1993, le ministre des forces armées

permettent de se passer de ces installations datant de la guerre froide, a déclaré le général Kvachnine. « Le loyer [de Cuba] était de 200 millions de dollars par an et pour cette somme, nous pouvons acheter et envoyer dans l'espace 20 satellites militaires », a-t-il ajouté.

Dans son communiqué, publié quelques heures après l'annonce de Moscou, le gouvernement cubain a remarqué que la base navale au Vietnam présente « peu d'importance stratégique pour la Russie et que le Vietnam, lui, ne court pas de risques d'une agression militaire » de la part des Etats-Unis. Si La Havane confirme avoir reçu un loyer de 200 millions de dollars pour la station

Important coup de filet contre l'ETA au Pays basque

MADRID. La police espagnole a porté un nouveau coup important contre l'organisation séparatiste basque armée, ETA, en saisissant tout un arsenal et 64 kilos de dynamite, lors de l'arrestation, mercredi 17 octobre, en Guipuzcoa et en Biscaye, de sept membres présumés de l'ETA. L'un d'entre eux est soupçonné d'avoir pris part à l'assassinat, au moyen d'une voiture piégée, du député socialiste Fernando Buesa et de son garde du corps, Jorge Diez, en février 2000 à Vitoria. Un autre serait mêlé aux explosions qui ont ravagé cet été les aéroports de Madrid et de Malaga.

Un troisième, Asier Altuna, n'est autre qu'un conseiller municipal de la ville de Aizkoitia, appartenant à la coalition indépendantiste radicale Batasuna, la « vitrine politique » de l'ETA. Dans son garage, se trouvait une voiture volée déjà équipée pour se transformer en voiture piégée. Ce qui a conduit le ministre de l'intérieur, Mariano Rajoy, à affirmer que « Batasuna est beaucoup plus qu'une vitrine politique et participe, en apportant son aide, aux assassinats ». Le gouvernement Aznar n'a pas caché qu'il tentera d'obtenir que Batasuna soit inscrite dans la liste des mouvements qui appuient le terrorisme et soit traitée comme tel. Ces déclarations ont suscité de nombreux remous dans les milieux nationalistes. – (Corresp.)

Le processus de paix avec la guérilla est gelé en Colombie

BOGOTA. Le processus de paix en Colombie a été à nouveau gelé par la guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), mercredi 17 octobre, après son refus des nouvelles conditions imposées par le gouvernement. Silencieuses depuis l'annonce par le président Andres Pastrana, le 7 octobre, de la prorogation jusqu'au 20 janvier 2002 de leur enclave démilitarisée, les FARC ont annoncé qu'elles ne poursuivront le dialogue de paix que si le pouvoir, opposé à une telle concession, ordonne l'arrêt des survols « jour et nuit » de cette zone par les forces aériennes colombiennes. Dans leur mémorandum, les rebelles dénoncent « une campagne menée contre le processus de paix par les secteurs les plus réactionnaires et militaristes, dans une tentative d'enterrer les négociations sous les décombres des tours jumelles ». La guérilla a aussi rendu publique une lettre adressée au président Pastrana par Manuel Marulanda, le dirigeant des FARC. « Les critiques des partis traditionnels et les trois pouvoirs de l'Etat ont fait entrer en crise le processus de paix », écrit le septuagénaire chef de la guérilla. – (AFP)

DÉPÊCHES

■ **FRANCE-ALGÉRIE :** François Gèze, l'éditeur français de *La Sale Guerre*, livre consacré aux événements en Algérie depuis 1992, qui poursuivait en diffamation le journaliste algérien coauteur de l'ouvrage, Mohammed Sifaoui, a été débouté, mercredi 17 octobre, par le tribunal correctionnel de Paris. M. Gèze reprochait à M. Sifaoui d'avoir déclaré à l'hebdomadaire *Marianne* que son éditeur avait remanié le contenu du livre afin de mettre à la charge de l'armée, plutôt que des islamistes, la responsabilité des violences. Le tribunal a jugé que M. Sifaoui avait diffamé M. Gèze, mais qu'il était de bonne foi. Mohammed Sifaoui a « pu légitimement croire au bien-fondé de sa position et il était fondé (...) à s'exprimer publiquement », estiment les juges. « Son expression n'a pas dépassé les limites admissibles en la circonstance », ont-ils ajouté. – (AFP)

■ **RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO :** les délégations du gouvernement de la République démocratique, de l'opposition, de la rébellion armée et de la société civile, réunis depuis lundi 15 octobre à Addis-Abeba, ont accepté, mercredi 17 octobre, de « transférer » le dialogue intercongolais en Afrique du Sud. Depuis la cérémonie d'ouverture, participants et observateurs internationaux s'attendaient au report du dialogue à plus tard et en d'autres lieux. Le pronostic donnait unanimement l'Afrique du Sud du président Thabo Mbeki, qui avait récemment offert de financer en partie ce forum de négociations politiques intercongolaises. – (AFP)

■ **NIGERIA :** le pape a lancé un appel à l'apaisement lors de l'audience générale au Vatican mercredi 17 octobre. Faisant allusion au massacre de plus de 200 personnes dans des affrontements entre chrétiens et musulmans, il a déclaré que les responsables de ces actes « en porteront la responsabilité devant Dieu ». Au moins 200 personnes auraient péri à Kano, dans le nord du Nigeria, lors d'affrontements provoqués par des musulmans hostiles aux frappes américaines contre l'Afghanistan. Des milliers de chrétiens paniqués se sont réfugiés à l'intérieur des camps militaires de la ville. – (AFP)

■ **GAMBIE :** les électeurs devaient se rendre aux urnes, jeudi 18 octobre, pour choisir leur président parmi cinq candidats, dont l'actuel chef de l'Etat Yahya Jammeh. Mardi 16, deux personnes ont été tuées par balles lors d'un rassemblement de l'opposition, faisant craindre des violences le jour de l'élection. Des communiqués de la police faisant état de la présence d'éléments « subversifs » ont ajouté à l'inquiétude des populations. – (AFP)

■ **UKRAINE :** un millier de victimes de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl ont manifesté, mercredi 17 octobre, devant le Parlement de Kiev, pour réclamer une hausse de l'aide gouvernementale. Les manifestants dénonçaient le projet du budget 2002, qui abolit certaines compensations financières offertes aux victimes. Plus de 2,5 millions d'Ukrainiens souffrent de problèmes de santé et près de 80 000 personnes sont devenues invalides à la suite de l'explosion, en 1986, d'un réacteur de la centrale de Tchernobyl. – (AFP)

Du 3 octobre au 20 novembre

ENTRAÎNEZ-VOUS À GAGNER AU GRAND JEU "QUI VEUT GAGNER DES MILLIONS ?" AVEC AUCHAN

EN RÉPONDANT À UNE QUESTION COMME CELLE-CI VOUS AURIEZ PU GAGNER JUSQU'À **1 000 F**

Rendez-vous chez Auchan pour gratter les vraies cartes-jeu. Il y a plus de 16 millions de francs et 48 millions de bons de réduction à vous partager.

Jeu sans obligation d'achat du 3/10 au 20/11 2001 organisé par Auchan France SA RCS Roubaix 419 400 460. Voir modalités et conditions complètes du jeu sur les cartes et sur le règlement complet disponibles à l'accueil aux magasins Auchan. Règlement disponible chez Maître Vercoq à Paris et Neuilly-sur-Seine (92). - Tirage au sort effectué à l'aveugle.

Quelle est la capitale du pays qui a le plus de déserts ?

A : Davos B : Paris

C : Quito D : Lima

Où a lieu le "Forum Economique Mondial" ?

LA VIE. LA VRAIE.

Auchan

ÉTUDE L'Insee a publié, jeudi 18 octobre, une série d'enquêtes qui dressent un *Portrait social* de la France ● LA BAISSÉ DE L'IR et le versement de la PPE auraient, selon les

chercheurs, « un impact positif mais assez faible sur l'inégalité des revenus et sur la pauvreté monétaire ». Ces mesures permettraient cependant de soutenir la consommation.

● LES TRAVAILLEURS PAUVRES sont surtout des hommes, le salaire des femmes étant souvent un appoint aux revenus des ménages. La baisse du chômage bénéficierait « davantage

aux non-pauvres qu'aux pauvres ». ● DANS L'ÉDUCATION, le nombre des élèves a cessé de s'accroître, les jeunes diplômés sont moins nombreux et les études

durent moins longtemps, les étudiants privilégiant les filières courtes. ● À LA RETRAITE, les femmes consacrent plus de temps que les hommes aux tâches ménagères.

La réforme fiscale dope le pouvoir d'achat mais réduit peu les inégalités

Selon le nouveau « Portrait social » de la France établi par l'Insee, la baisse de l'impôt sur le revenu et le versement de la prime pour l'emploi (PPE) ne suffiraient pas à réduire sensiblement les disparités de revenus entre 2001 et 2003. Ils serviraient essentiellement à soutenir la consommation

LAURENT FABIUS l'a encore répété, mardi 16 octobre, en ouvrant la discussion sur le projet de loi de finances pour 2002 à l'Assemblée nationale : le gouvernement a fait de la baisse de l'impôt sur le revenu (IR) et de la prime pour l'emploi (PPE) versée à 9 millions de salariés gagnant entre 1 et 1,4 smic l'un des principaux instruments de sa politique de soutien à la croissance. Ce cré-

Augmentation du travail temporaire, recul du temps partiel

La croissance et la baisse du chômage ont alimenté les emplois temporaires. Depuis quatre ans, entre mars 1997 et mars 2001, ceux-ci ont contribué pour près d'un quart à l'augmentation de l'emploi salarié dans les secteurs concurrentiels. A la fin du premier trimestre, ils représentaient ainsi 12 % de l'emploi salarié, soit 1,5 point de plus qu'en mars 1997. Ceci étant dit, entre mars 2000 et mars 2001 « la part de ces emplois temporaires a cependant reculé de 0,4 point, seul l'interim continuant de progresser », remarque l'Insee.

Par ailleurs, la part des emplois à temps partiel a reculé, pour atteindre 14,2 %. L'Insee invoque une « réglementation sur les exonérations de charges sociales moins favorable ». La part du sous-emploi, c'est-à-dire des salariés à temps partiel souhaitant travailler davantage, a également reculé, passant de 44 % en mars 1997 à 39 % en mars 2000 et à 36 % en mars 2001.

dit d'impôt est si efficace pour maintenir la consommation, selon le ministre de l'économie et des finances, que ceux qui en ont déjà bénéficié en septembre recevront un chèque d'un montant presque équivalent (hors majorations familiales) en janvier 2002, voire en décembre 2001 (*Le Monde* du 18 octobre). La PPE, nouveauté dans le système fiscal français, permet-elle pour autant de réduire les inégalités de revenus ?

Dans le nouveau *Portrait social* de la France (12,04 euros), publié jeudi par l'Institut national de la statistique et des études économiques, deux chercheurs (Insee et Drees-ministère de la solidarité) apportent un début de réponse, qui ne tient cependant pas compte du doublement de la prime 2001 confirmé mercredi par M. Fabius. Après avoir évalué les effets conjugués de la baisse de l'IR et du versement de la prime - conjugués à l'amélioration des allocations logement entrée en vigueur en 2001 - sur le revenu des ménages, ils en concluent que ces réformes, d'un coût global de 72 milliards de francs en 2003 (dont 46 milliards pour l'IR), « auraient un impact positif mais assez faible sur les inégalités de revenus et sur la pauvreté monétaire ».

Une autre étude, relative aux travailleurs pauvres (*lire ci-dessous*), confirme que la prime pour l'emploi « constitue plutôt un instrument de soutien aux bas salaires qu'un instrument ciblé de lutte contre la pauvreté », puisqu'elle défavorise notamment les travailleurs à temps partiel. Le gouvernement répliquera que ce n'était pas là son objectif, qui était au départ de rendre les emplois rémunérés autour du smic plus attractifs et

Impact des mesures fiscales et sociales sur le revenu

ÉVOLUTION DU REVENU DISPONIBLE PAR UC 2001/2000 ET 2003/2000

REVENU FISCAL (PAR UC) (en francs par an)	2001/2000	2003/2000
UC : unité de consommation	en %	en francs par an
1 Moins de 38 000 F	1,4	682
2 De 38 000 à 56 800 F	1,4	844
3 De 56 800 à 71 300 F	0,9	621
4 De 71 300 à 84 600 F	0,9	690
5 De 84 600 à 98 100 F	0,8	733
6 De 98 100 à 113 300 F	0,7	777
7 De 113 300 à 131 600 F	0,7	807
8 De 131 600 à 157 600 F	0,7	888
9 De 157 600 à 205 500 F	0,7	1 165
10 Plus de 205 500 F	0,9	1 906
Ensemble	0,8	891

Source : Insee-DGI, enquête Revenus fiscaux 1997, modèle INES, calculs Drees & Insee

En 2003, les 10 % des salariés les plus modestes verraient leur revenu progresser de 2,5 % (+ 1 176 francs) grâce aux réformes fiscales et sociales ; à l'autre extrémité de l'échelle des revenus, les plus aisés bénéficieraient de 3 786 francs de plus (+ 1,7 %) grâce à la seule baisse de l'impôt sur le revenu.

de ne pas alourdir les coûts salariaux des entreprises. La PPE rétablit aussi une certaine équité fiscale, puisqu'elle permet de ne pas concentrer tout l'effort d'allègement de l'impôt sur ceux qui le paient, y compris les plus hauts revenus, dont le taux marginal de l'IR sera ramené de 54 % en 2000 à 52,5 % en 2003. S'il réduit peu les inégalités et pratiquement pas la pauvreté, le plan triennal de baisse des impôts et de triplement de la PPE d'ici à 2003 permet de « redonner de l'argent aux Français », pour reprendre l'expression de Lionel Jospin. Et cette augmentation du revenu disponible, note l'Insee, « devrait, dès 2001, contribuer à soutenir la

consommation », qui reste aujourd'hui le seul véritable moteur de la croissance.

Mais qui sont les premiers bénéficiaires de ce dispositif fiscal-social ? L'étude, établie sur la « population 2000 », ne tient pas compte de possibles modifications de la loi, ni d'éventuelles évolutions dans la structure des familles ou les revenus des salariés au cours de la période 2000-2003. Elle indique que les prélèvements obligatoires, qui ont atteint un sommet en 1999 (45,6 %), devraient retomber à 44 % en 2003. Ces trois mesures, (mais essentiellement la baisse de l'IR) font diminuer ce taux moyen de 0,8 point cette année et de

1,6 point en 2003. Les effets des mesures Fabius sont cependant « différenciés » suivant le niveau de revenu. En valeur relative, ce sont les salariés les plus modestes qui en profitent le plus, leur revenu disponible s'accroissant de 1 176 francs (+ 2,5 %) à 1 599 francs (+ 2,7 %) en 2003 ; en valeur absolue, les personnes les plus aisées (plus de 205 500 francs par unité de consommation, à l'exclusion des 2,5 % de Français les plus riches) en profitent davantage avec un gain de revenu de 3 786 francs (voir tableau ci-contre).

La PPE et la modification du barème des aides au logement ont, logiquement, un impact important sur les foyers modestes. Ceux qui disposent de moins de 71 300 francs de revenu annuel (par unité de consommation) verraient le taux de leurs prélèvements reculer de 2,4 points cette année et de 4,3 points dans deux ans, la moitié de la baisse provenant de la PPE, l'autre des aides au logement. Seuls les ménages à revenus moyens bénéficieraient des trois réformes. Plus le revenu augmente et plus le rôle de la baisse de l'IR est important. Cette étude confirme ainsi les craintes d'une partie de la majorité plurielle et de l'économiste Thomas Piketty, qui pourfendait le plan triennal de baisse des impôts voulu par M. Fabius et accepté par M. Jospin.

« C'est la première fois dans l'histoire qu'un gouvernement de gauche baisse les taux les plus élevés de l'impôt sur le revenu », regrette l'auteur de l'ouvrage *Les Hauts Revenus en France au XX^e siècle*, publié début septembre aux éditions Grasset (*Le Monde* du 7 septembre). Il y voit, notamment, le

signe avant-coureur du retour à la société de rentiers d'avant la guerre de 1914-1918. Le doublement de la prime pour l'emploi de 2001 devrait en partie rétablir un équilibre entre hauts et bas revenus, et redonner quelques couleurs « de gauche » au dispositif du ministre de l'économie et des finances. La PPE et la réforme des aides au logement, qui a notamment pour but de ne pas

Le taux de pauvreté n'est modifié qu'aux marges par ces réformes, sauf pour les ménages dont un des parents a déjà un emploi

pénaliser les RMistes qui retrouvent un emploi, seront-elles des leviers assez puissants pour remettre certains exclus sur la voie de l'emploi et faire reculer l'exclusion ? Une chose est à peu près sûre, selon l'Insee : le taux de pauvreté, autrement dit le nombre de ménages vivant avec moins de 49 075 francs par an et par unité de consommation, n'est modifié qu'aux marges par ces trois réformes, sauf pour les ménages dont un des parents a déjà un emploi.

Jean-Michel Bezat

Le phénomène des « travailleurs pauvres » concerne surtout les hommes

À PARTIR de données sur l'emploi datant de mars 1998 et de l'enquête « Revenus fiscaux » menée en 1997, l'Insee rappelle que la pauvreté n'épargne pas les personnes qui exercent une activité professionnelle. Le phénomène, qui avait déjà été mis en évidence, notamment par une autre étude de l'Institut (*Le Monde* du 12 décembre 2000), concernait près de 1,2 million de personnes il y a quatre ans.

Ces travailleurs pauvres - ou *working poor*, pour reprendre un anglicisme forgé aux Etats-Unis dans les années 1970 - se distinguent en trois groupes. Il y a d'abord les non-salariés, au nombre de 315 000 : ce sont de petits agriculteurs, des artisans ou des commerçants qui disposent de faibles ressources. Viennent ensuite les salariés qui ont travaillé tout au long de l'année, soit 453 000 personnes, dont la moitié travaillent à plein temps : « Ces derniers, explique l'Insee, sont pauvres parce qu'ils ont des charges familiales (conjoint inactif et enfants) et parce qu'ils ont peu de prestations familiales. » Enfin, on dénombre 404 000 personnes qui ont alterné périodes de chômage et activités salariées.

En ajoutant les conjoints, leurs enfants et les autres personnes cohabitant avec les *working poor*, 2,7 millions de personnes sont « concernées par la pauvreté laborieuse (...), soit plus de six personnes pauvres sur dix », écrit l'Insee. Autrement dit, les Français en dessous du seuil de pauvreté (3 500 francs de ressources par mois pour un adulte seul) vivent en majorité « dans des ménages ayant perçu des revenus d'activité dans l'année ». Par ailleurs, et si l'on tient compte des personnes à la recherche d'une activité professionnelle mais qui n'ont pas travaillé, il y avait, en 1997, 1,7 million d'actifs pauvres.

« LA MONTÉE DU SOUS-EMPLOI »

Dans son étude, l'Insee souligne que « la pauvreté des salariés a augmenté de 1990 à 1997, avec (...) la montée du sous-emploi engendrant de bas salaires mensuels et (...) la progression du travail temporaire, provoquant des alternances entre [activité] et chômage ». Bien entendu, le risque d'être pauvre existe pour les personnes « à bas salaire » (environ l'équivalent de

1,1 smic selon une convention de l'Insee), mais il « est assez faible », pointe l'Institut. Contrairement à certaines idées reçues, cette « pauvreté salariée » est plutôt masculine : 12 % des hommes « à bas salaire » sont pauvres, alors que ce ratio est de 7 % pour les femmes ; ces dernières sont certes deux fois plus nombreuses que les hommes à être chichement payées, mais la modestie de leurs ressources est « souvent compensée par la présence d'un conjoint », explique l'Insee.

La diminution quasi continue du chômage jusqu'au printemps 2001 permettra-t-elle de résorber le nombre de *working poor* ? Ce n'est pas sûr, répond l'Institut. « Il n'est pas exclu que, parmi les chômeurs ou les salariés en sous-emploi, la reprise (...) bénéficie davantage aux non-pauvres qu'aux pauvres », analyse-t-il. De même, certains chômeurs pauvres peuvent très bien retrouver une activité professionnelle, « sans pour autant sortir de la pauvreté », poursuit l'Insee.

Bertrand Bissuel

Des études plus courtes et de moins en moins de diplômés

LES EFFORTS de massification du système éducatif, initiés il y a une quinzaine d'années, marquent un palier. Dans son « *Portrait social 2001-2002* », l'Insee confirme une tendance qui se dessine depuis le milieu des années 1990. L'intérêt du travail mené par les experts de la statistique réside davantage dans l'agrégation de données, parues au fil des mois dans les *Notes d'information* de la direction de la programmation et du développement au ministère de l'éducation, que dans leur nouveauté.

Premier indicateur d'un effet de seuil qui s'installe, la durée moyenne de la scolarité, stabilisée depuis 1995 à 19 années, a légèrement régressé à la rentrée 1999-2000, à 18,9 années. En 1985, l'espérance d'études d'un enfant entrant en maternelle était de 17,2 ans. L'Insee souligne toutefois que cette évolution est en grande partie liée à une nouvelle « stratégie des jeunes », qui choisissent davantage des « filières courtes à forte vocation professionnelle ». A titre d'exemple, le nombre d'étudiants en IUT a continué de progresser (+ 1,6 %). En outre, « l'amélioration de la conjoncture a pu rendre plus favorables les sorties du système éducatif ». C'est précisément parmi les 18-21 ans que le taux de scolarisation a enregistré le plus fort recul par rapport à 1995.

RECU DE FILLES EN « PRÉPA »

Enfin, divers indicateurs permettent de vérifier l'inégalité des sexes devant l'enseignement. L'espérance de durée d'études est plus grande pour les filles (19,1 ans) que pour les garçons (18,7 ans) et les premières ont plus de chances que les seconds de devenir bacheliers (93 %, contre 90 %), car elles obtiennent dans l'ensemble de meilleurs résultats et sont plus persévérantes en cas d'échec.

Mais, paradoxalement, elles sont sous-représentées dans « les filières les plus cotées » : on ne compte que 39 % de filles en classes préparatoires, 22 % dans les préparations intégrées et dans les écoles d'ingénieurs, 45 % dans les écoles de commerce. De même, si la population universitaire est en moyenne composée de 55 % de femmes, celles-ci se raréfient lorsqu'on atteint le troisième cycle (50 %).

Mais, paradoxalement, elles sont sous-représentées dans « les filières les plus cotées » : on ne compte que 39 % de filles en classes préparatoires, 22 % dans les préparations intégrées et dans les écoles d'ingénieurs, 45 % dans les écoles de commerce. De même, si la population universitaire est en moyenne composée de 55 % de femmes, celles-ci se raréfient lorsqu'on atteint le troisième cycle (50 %).

Mais, paradoxalement, elles sont sous-représentées dans « les filières les plus cotées » : on ne compte que 39 % de filles en classes préparatoires, 22 % dans les préparations intégrées et dans les écoles d'ingénieurs, 45 % dans les écoles de commerce. De même, si la population universitaire est en moyenne composée de 55 % de femmes, celles-ci se raréfient lorsqu'on atteint le troisième cycle (50 %).

PEU DE FILLES EN « PRÉPA »

Mais, paradoxalement, elles sont sous-représentées dans « les filières les plus cotées » : on ne compte que 39 % de filles en classes préparatoires, 22 % dans les préparations intégrées et dans les écoles d'ingénieurs, 45 % dans les écoles de commerce. De même, si la population universitaire est en moyenne composée de 55 % de femmes, celles-ci se raréfient lorsqu'on atteint le troisième cycle (50 %).

Mais, paradoxalement, elles sont sous-représentées dans « les filières les plus cotées » : on ne compte que 39 % de filles en classes préparatoires, 22 % dans les préparations intégrées et dans les écoles d'ingénieurs, 45 % dans les écoles de commerce. De même, si la population universitaire est en moyenne composée de 55 % de femmes, celles-ci se raréfient lorsqu'on atteint le troisième cycle (50 %).

Marie-Laure Phélippeau

La retraite ne corrige pas le partage des tâches entre époux

QUE TOUTES les femmes actives qui croulent sous les tâches ménagères se désespèrent : il n'y a point de salut à attendre de la retraite. Dans un article sur « *La retraite ou le temps des loisirs* », Hélène Michaudon, de la division Conditions de vie des ménages de l'Insee, a eu la bonne idée d'évaluer l'impact de la retraite sur le partage du travail domestique au sein du couple. Impact nul, conclut-elle, voire négatif.

Comment les plus de soixante ans, dont les enfants ont quitté le foyer, qui ont cessé toute activité professionnelle, gèrent-ils cette « déstructuration de leur temps quotidien » ? Au cours d'une journée type, enseigne l'étude de l'Insee, hommes et femmes retraités consacrent le même temps aux activités physiologiques (sommeil, soins, repas), soit treize heures environ. Mais l'écart, brutalement, se creuse lorsqu'est évalué le « temps domestique ». Il est de 1 h 54 pour

les hommes, de 4 h 09 pour les femmes - soit plus du double. Les femmes en retraite passent ainsi en moyenne 1 h 48 à préparer les repas, quand leur compagnon ne déclare que 35 minutes passées en cuisine. Elles consacrent 1 h 29 au ménage et à l'entretien du linge (contre 18 minutes pour les hommes), 11 minutes à s'occuper des personnes extérieures au ménage, enfants ou personnes âgées (5 minutes pour les hommes). Seules les courses semblent davantage incomber à la gent masculine (38 minutes) qu'à elles (33 minutes).

Une fois libérés de leurs responsabilités professionnelles, les hommes ne mettent donc pas davantage la main à la pâte. Au total, les retraités disposent en moyenne de 8 h 22 de temps libre dans la journée, soit exactement deux heures de plus que leurs compagnes. Une étonnante stabilité par rapport à

l'époque où les deux membres du couple travaillaient - à supposer que ces retraités aient eu, du temps où ils exerçaient une activité professionnelle, des comportements proches de ceux des actifs d'aujourd'hui. L'arrêt d'activité ne semble quasiment en rien modifier la division sexuelle des tâches ménagères.

BRICOLAGE ET JARDINAGE

Une fois en retraite, hommes et femmes augmentent à proportion presque égale (environ trois quarts d'heure) le temps consacré à ces tâches peu valorisantes. Les femmes, qui sacrifiaient 3 h 24 aux travaux domestiques, y consacrent 4 h 09 lorsqu'elles sont en retraite. Pour les hommes, on passe de 1 h 14 à 1 h 54. Le partage inégalitaire de départ n'évolue donc nullement avec la cessation d'activité. Entre hommes et femmes, l'écart se creuse même de 5 minutes, passant de 2 h 10 (lorsqu'ils étaient

actifs) à 2 h 15 (en retraite). La différence de temps libre selon le sexe s'accroît même encore plus nettement, passant d'une heure pour les actifs à deux heures pour les retraités.

Pour être tout à fait juste avec les hommes, l'auteur de l'étude note que cet écart de temps libre se réduit à une heure si l'on ne prend pas uniquement en compte le « noyau dur » des activités domestiques mais également les activités de « semi-loisirs » (bricolage, jardinage, entretien des véhicules, soins aux animaux, travaux d'aiguille, confection de conserves, confitures). Dans ce domaine d'« activités agréables et nécessaires à la fois, débouchant dans certains cas sur la réalisation d'objets durables », les retraités reprennent nettement l'avantage. Bricolage et jardinage atténuent de justesse l'inégalité au sein du couple.

Pascal Krémer

Les mesures du gouvernement sur la sécurité ont été adoptées au Sénat grâce au vote de la droite

Le texte prévoit le renforcement des pouvoirs de la police jusqu'au 31 décembre 2003

Le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, et la garde des sceaux, Marylise Lebranchu, ont obtenu, mercredi 17 octobre, l'adoption par le Sénat des

amendements voués à la lutte contre le terrorisme dans le cadre du projet de loi sur la sécurité quotidienne. La majorité sénatoriale de droite a voté ce

dispositif avec les socialistes, plus réticents. Le RPR a fait adopter des mesures réprimant la délinquance des jeunes. (Lire aussi notre éditorial page 17.)

SAVOUREUX paradoxe. Décrit comme « une anomalie » par Lionel Jospin après sa nomination à Matignon, en 1997, le Sénat a rendu, mercredi 17 octobre, un précieux service au gouvernement en adoptant le dispositif « destiné à renforcer la lutte contre le terrorisme » dans le cadre de l'examen, en deuxième lecture, du projet de loi sur la sécurité quotidienne. La majorité de droite a appuyé sans réserve les dispositions présentées par le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, et la ministre de la justice, Marylise Lebranchu. L'Assemblée nationale devra les approuver lors d'un vote définitif, le 31 octobre.

Dès lors, seront autorisés jusqu'au 31 décembre 2003 les fouilles de véhicules, les perquisitions durant les enquêtes préliminaires, le renforcement des contrôles dans des lieux sensibles (ports, aéroports, grands magasins, stades), la participation sous conditions d'agents privés aux contrôles des bagages et aux palpations des personnes, ainsi que la mise à disposition des juges de données techniques permettant le « déchiffrement » de communi-

cations cryptées via internet. « Le gouvernement a pris ses responsabilités en mettant en place, dès le 11 septembre, le plan Vigipirate renforcé, a déclaré M. Vaillant. Mais Vigipirate doit s'appuyer aussi sur des outils juridiques adaptés aux moyens qu'utilisent les terroristes. » Seul le groupe Communiste, républicain et citoyen (CRC) s'est démarqué en votant contre trois des amendements et en s'abstenant sur huit autres. Le sénateur communiste Robert Bret (Bouches-du-Rhône), a proposé, en vain, un sous-amendement visant à réduire d'un an la validité des dispositions et à soumettre à l'approbation du Parlement un rapport d'évaluation avant le 30 juin 2002.

VIEX ANTAGONISMES

Sur les bancs socialistes, Michel Dreyfus-Schmidt (Territoire de Belfort) s'est dit en accord avec le sous-amendement de M. Bret : « J'aurais pu le signer mais, à mon regret, je ne peux pas le voter. Il y a des mesures désagréables à prendre en urgence, mais j'espère que nous pourrions revenir à la légalité républicaine avant la fin 2003. » Au nom du groupe PS,

Jean-Claude Peyronnet (Haute-Vienne) a estimé : « Ce serait la pire des faiblesses de ne pas voter les modalités du gouvernement. »

L'étude des autres orientations du projet de loi a réveillé les antagonismes traditionnels entre la droite et les socialistes. Comme lors de la première lecture, le 30 mai, la majorité sénatoriale a réformé l'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante. Le rapporteur, Jean-Pierre Schosteck (RPR, Hauts-de-Seine), a fait adopter un amendement autorisant la condamnation pénale – mais pas l'emprisonnement – des mineurs de plus de dix ans. « C'est une régression prodigieuse de notre droit », a déploré Robert Badinter (PS, Hauts-de-Seine).

L'abstention des centristes n'a pas permis à M. Schosteck d'imposer la détention provisoire pour les mineurs âgés de treize à seize ans. En revanche, dans certains quartiers, les maires pourront interdire la circulation aux enfants isolés de moins de treize ans entre 23 heures et 6 heures. Par ailleurs, un volet a été consacré aux polices municipa-

les. « Vous voulez transformer les maires en shérifs », a déploré M. Peyronnet. Une protestation pour la forme, car l'Assemblée supprimera ces amendements le 31 octobre.

Comme prévu, M. Vaillant a soumis l'organisation des rave parties à une demande préalable (*Le Monde* du 18 octobre). Les contrevenants s'exposeront à une saisie du matériel sonore et à une amende de 3 750 euros. Seuls les communistes n'ont pas voté cet amendement. Enfin, en guise de concession à la majorité sénatoriale pour sa bienveillance sur le dispositif antiterroriste, le ministre et une partie du groupe PS ont approuvé une mesure autorisant l'intervention de la police pour rétablir la sûreté dans les parties communes des immeubles. Au total, la droite a adopté l'ensemble du projet ; les socialistes se sont abstenus en raison, notamment, des ajouts sur la délinquance des mineurs, alors que les communistes ont voté contre.

Elie Barth

► www.lemonde.fr/securite

Au congrès des départements les présidents de gauche boycottent Jacques Chirac

L'Elysée déplore une « entorse à l'esprit républicain »

RODEZ (Aveyron)

de notre correspondant

Le congrès de l'Assemblée des départements de France (ADF), qui se tenait les 17 et 18 octobre à Rodez, est au centre d'une nouvelle querelle de cohabitation. Après la défection de Lionel Jospin, attendu mercredi, l'Elysée a qualifié d'« entorse à l'esprit républicain » la décision des présidents des conseils généraux de gauche de boycotter la venue de Jacques Chirac, attendu jeudi, et exprimé son « vif étonnement ». Le président de l'ADF, Jean Puech, ancien ministre d'Alain Juppé et président (DL) du conseil général de l'Aveyron, avait invité MM. Chirac et Jospin.

Le premier ministre avait décidé d'honorer ce rendez-vous d'élus locaux. Mais, lundi, il renonçait à ce déplacement, invoquant une réunion imprévue sur la sécurité intérieure, convoquée à la même heure à Matignon. En réalité, M. Jospin a tenu compte des incidents successifs lors d'un Forum sur l'Europe, à Montpellier, le 4 octobre, où M. Chirac avait critiqué le gouvernement, puis le 11 octobre, lors du sommet

franco-espagnol de Perpignan. Des agriculteurs avaient en outre annoncé une manifestation devant le congrès de l'ADF. « C'était un piège », commente un proche de M. Jospin.

Mercredi, les 41 élus de gauche des 102 conseils généraux ont décidé à l'unanimité qu'ils n'assisteraient pas au discours du président de la République – qui devait s'exprimer devant 800 maires et élus de Midi-Pyrénées et des départements limitrophes de l'Aveyron, dont... la Corrèze. « A 190 jours de l'élection présidentielle, nous ne voulons pas servir de faire-valoir à un meeting électoral du candidat Chirac dans le Sud-Ouest », a expliqué Claudy Lebreton, président (PS) du conseil général des Côtes-d'Armor. Le matin, Jean Puech avait interpellé le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, en ces termes : « Les vieux démons du centralisme sont de retour. Nous ne supportons plus de n'avoir aucune lisibilité sur les comportements de l'Etat. »

Elían da Silva

► www.lemonde.fr/presidentielle

Budget : M. Fabius fait plusieurs concessions aux députés communistes

« BRAVO l'artiste » : Jean-Jacques Jégou (UDF, Val-de-Marne) a salué la performance de Laurent Fabius. Il faut dire que, pour clore la discussion générale sur le projet de loi de finances 2002 qui s'est déroulée à l'Assemblée nationale mercredi 17 octobre, le ministre de l'économie et des finances n'a ménagé ni son humour, ni sa causticité. « La droite est longue sur la critique, courte sur les propositions », a-t-il commencé. Quant à la capacité de l'opposition à gérer prudemment les deniers publics, M. Fabius l'a franchement tournée en dérision : « J'ai fait chiffrer les propositions du RPR en matière de politique familiale. Cela représente un coût annuel de 15,2 milliards d'euros (100 milliards de francs). Vous connaissez l'histoire du pompier pyromane ? », s'est-il amusé. « Vous, et vos amis, accusez le gouvernement d'avoir gâché la croissance. L'argument ne me semble pas pertinent. Souvenez-vous, en 1997, la situation financière de notre pays n'était pas

avant la séance, a-t-il dit, M. Mamère m'a assuré apporter au gouvernement un soutien irrévocable... »

Au tour des communistes. Flatteuses, caresses et carottes. Le PCF qui avait ces derniers jours menacé de s'abstenir, voire de voter contre le projet de budget 2002, a eu droit à toute la considération de M. Fabius, qui ne s'est pourtant jamais caché de ne pas vouloir « faire la politique que demande le PC alors qu'il baisse ». A Jean-Pierre Brard (apparenté PCF, Seine-Saint-Denis), qui s'est exprimé au nom du groupe PCF, il a adressé des mots doux : « J'ai apprécié le ton et le fonds de votre intervention. Plusieurs des propositions que vous avez formulées me paraissent très intéressantes et je suis prêt à y accéder ».

Le ministre s'est dit d'accord pour que la Caisse des dépôts et consignations accorde des prêts à taux privilégiés pour financer la construction et la rénovation d'écoles dans des quartiers sensibles. Il s'est également dit prêt, malgré les « sommes considérables » en jeu, à un abattement de la taxe foncière pour les retraités modestes. Surtout, il a officiellement confirmé que la prime pour l'emploi de 2001 serait bel et bien doublée fin décembre-début janvier. « Un couple de smicards avec deux enfants touchera 3 400 francs en plus de ce qui a déjà été versé [en septembre] », a-t-il développé.

Au total, le ministre a donc débloqué près de 5 milliards de francs supplémentaires pour s'assurer du soutien des communistes. Conformément à leur demande, la contribution exceptionnelle des compagnies pétrolières, mise en place en 2001, sera reconduite, apportant 1,2 milliard de francs à l'Etat. En revanche, M. Fabius n'a pas accédé à la demande du PCF de supprimer la taxe sur les salaires dans les hôpitaux – trop coûteuse (10 milliards de francs), a-t-il estimé. Et, surtout, le secteur financier, également soumis à cette taxe, risquerait de demander le même traitement.

Les communistes, qui avaient fait de cette demande une « condition sine qua non » de leur vote pour le budget, ne sont pas pour autant repartis les mains vides. Le gouvernement devrait, dans le cadre du projet de loi de finances de la Sécurité sociale, abonder le « Fonds de modernisation des établissements de santé ». Reste à se mettre d'accord sur le montant : le PCF réclame 3 milliards de francs, Elisabeth Guigou propose 1 milliard de francs. « Voter contre le projet de budget 2002 ne serait pas pensable, avec ce qu'on a obtenu », a déclaré, mercredi, le président du groupe communiste, Alain Bocquet.

Virginie Malingre

Le ministre a confirmé que la prime pour l'emploi de 2001 serait bel et bien doublée fin décembre-début janvier

si bonne. Si elle l'avait été, pensez-vous qu'un homme aussi avisé que le président de la République aurait choisi de dissoudre l'Assemblée nationale ? » Rires dans l'Hémicycle.

Le ministre s'est ensuite adressé à la majorité. A Augustin Bonrepaux (PS, Ariège) qui lui avait apporté son soutien tout en lui demandant, au nom du groupe socialiste, certaines demandes, M. Fabius a adressé des paroles reconfortantes : « Je ne veux pas déflorer la suspense difficilement soutenable, mais M. Bonrepaux peut aborder la discussion avec confiance ». Des amendements socialistes, comme la mise en place d'un régime micro-foncier plus favorable, l'exonération de la vignette pour les artisans ou encore l'exonération de la redevance télévision pour les plus de soixante-cinq ans non imposables, devraient donc recevoir le soutien du gouvernement. A Noël Mamère (RCV, Gironde), M. Fabius n'a pas pu se retenir de rappeler sa volte-face dans le choix de représenter les Verts pour la campagne présidentielle : « Juste

Quand l'électricité circule en toute indépendance et en toute transparence à travers l'Europe, c'est toute l'économie française qui en profite pleinement.

Transporter l'électricité en respectant l'environnement, c'est la raison d'être de RTE, le gestionnaire du Réseau public de Transport d'Électricité à haute et très haute tension. Permettre à tous les utilisateurs un accès équitable à ce réseau, veiller à la sûreté du système électrique et à la qualité du courant fourni, telles sont les missions de RTE. Son indépendance, consacrée par la loi du 10 février 2000, est une garantie pour la réalisation des missions de service public qui lui ont été confiées. Grâce au développement des interconnexions avec les principaux pays européens, la France s'impose au cœur de l'Europe de l'électricité. L'ambition de RTE est d'être un partenaire fiable au service de tous : industriels, producteurs d'électricité, collectivités locales... En Europe comme en France.

RTE
Gestionnaire du Réseau de Transport d'Électricité
www.rte-france.com

Le député Marc Dumoulin a été condamné à trois ans de prison ferme et à la privation de ses droits civiques

Reconnu coupable de viols sur sa nièce, l'élu du Haut-Rhin, qui demeure libre, a décidé de faire appel

Le député du Haut-Rhin Marc Dumoulin, cinquante et un ans, a été condamné à cinq ans de prison, dont deux avec sursis, et à cinq ans d'interdiction

des droits civiques, civils et de famille. Le parlementaire, élu en 1997, a été reconnu coupable de « viols sur mineure de [moins de] quinze ans par personne

ayant autorité » sur sa nièce. Demeuré libre en raison de son statut de parlementaire, M. Dumoulin a aussitôt fait part de son intention de faire appel.

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

A l'issue d'un court délibéré – une heure et demie –, le député (non inscrit) du Haut-Rhin Marc Dumoulin, cinquante et un ans, a été condamné à cinq ans de prison, dont deux avec sursis, et à cinq ans d'interdiction des droits

PROCÈS

civiques, civils et de famille. Le parlementaire, élu à l'Assemblée en 1997, a été reconnu coupable de « viols sur mineure de [moins de] quinze ans par personne ayant autorité » sur sa nièce et filleule, qui, outre plusieurs attachements incestueux, pour lesquels il y a prescription, avait dénoncé en 1998, juste après son élection, des actes de pénétration digitale lorsqu'elle avait douze ans.

Condamné demeurant libre en raison de son statut de parlementaire (lire ci-contre), Marc Dumoulin, qui reconnaissait deux gestes « déplacés » – une masturbation inopinément offerte à la vue de l'enfant et des caresses sur un sein – mais contestait les viols (*Le Monde* du 17 octobre), a aussitôt fait part, par la voix de ses avocats, de son intention de faire appel.

Dans l'après-midi, l'avocat général Edmond Stenger, procureur de la République de Strasbourg, avait demandé contre lui une peine bien plus sévère – huit années d'emprisonnement – que celle finalement prononcée au terme d'un réquisitoire particulièrement virulent. « Je n'ai aucun plaisir particulier à requérir contre un député », avait assuré le

représentant du ministère public. « Cette situation est assez exceptionnelle. C'est vous qui m'avez mis devant cette situation. »

L'avocat général affirmait qu'il lui était « insupportable » de savoir que l'élu alsacien ainsi mis en cause avait pu, en tant que législateur, voter tant la loi du 17 juin 1998 aggravant la répression des crimes sexuels à l'encontre des mineurs que celle du 15 juin 2000 renforçant la présomption d'innocence. « J'ai l'impression d'avoir été trompé. Que vous avez participé à renforcer votre propre présomption d'innocence. Que vous vous êtes abrité derrière votre mandat, dans quelques niches, pour échapper à la justice ». Et, rappelant que le député avait caché longtemps, y compris à ses proches, les attachements sexuels sur son fils – depuis reconnus, mais prescrits : « Quelque part, vous avez trompé la démocratie. »

Aussi, l'accusateur public rebondissait sur les plaidoiries de M^{me} Monique Sultan et Rodolphe Costantino, avocats de la nièce du député et de l'association Enfance et partage, qui considéraient cette affaire d'inceste, hormis la fonction de l'accusé, comme « un dossier classique dans ses ressorts et ses composantes ». M. Stenger donnait entièrement crédit au récit de la jeune femme. « Ce qu'elle dit, elle n'a pas pu l'inventer », assurait-il, en s'appuyant sur la série de faits prescrits et sur les gestes reconnus envers le fils de l'accusé.

Condamnant « l'acharnement expertal », selon lui, qui avait conduit la défense à multiplier les expertises psychologiques de la jeune femme, l'avocat général balayait d'un revers de main celle commandée

hors procédure par la défense à l'expert national, le docteur Roland Coutanceau, dont le témoignage, excluant toute « tonalité pédophile » chez M. Dumoulin, fut qualifié de « pitié indigne d'un médecin ». « [Marc Dumoulin] est un briseur d'enfants, un briseur de rêves », assurait M. Stenger.

En défense, M^{me} Jocelyne Klopffenstein n'imputait pas à la nièce de M. Dumoulin un récit « mensonger », mais suggérait que son « tra-

feeling. Avez-vous des certitudes ? Même si vous réprouvez les masturbations, les caresses, vous ne pouvez pas extrapoler. » Et d'asseoir certaines « incohérences » matérielles dans le récit de la nièce de l'accusé.

M^{me} Thierry Moser essayait – tâche difficile – de ramener la cour et les jurés au seul chef d'accusation ayant échappé à la prescription – des pénétrations digitales au printemps 1985 –, et pour lequel, juridiquement, M. Dumoulin devait être jugé.

Le bénéfice de l'immunité parlementaire

La loi du 15 juin 2000 a prévu que tout accusé comparaisant libre, comme ce fut le cas de Marc Dumoulin, est écroué à l'issue de l'audience pénale de première instance en cas de condamnation à une peine de prison ferme (art. 367 du code de procédure pénale). Cependant, en raison de son statut de parlementaire, le député du Haut-Rhin est demeuré libre. L'article 26 de la Constitution dispose en effet qu'« aucun membre du Parlement ne peut faire l'objet, en matière criminelle (...), de toute mesure privative de liberté qu'avec l'autorisation du bureau de l'Assemblée dont il fait partie », sauf en cas de condamnation définitive. Comme M. Dumoulin a fait appel, il revient concrètement au procureur général de la cour d'appel de Strasbourg de formuler, s'il le juge nécessaire, une telle demande d'autorisation de mise sous écrou. La procédure, qui transite par la chancellerie et la présidence de l'Assemblée, avait ainsi été respectée pour obtenir, en décembre 1998, le placement de M. Dumoulin sous contrôle judiciaire.

« Ce n'est pas une appréciation globale que l'on vous demande de porter. C'est une question précise qui vous est posée. » Reprenant la parole, M. Dumoulin avait assuré « regretter avoir pu blesser et choquer » sa nièce (par les deux gestes admis) et « regretter n'avoir pas pu parler avec elle, parce que, avait-il ajouté, il n'aurait jamais été question de viol ».

« Ce n'est pas une appréciation globale que l'on vous demande de porter. C'est une question précise qui vous est posée. » Reprenant la parole, M. Dumoulin avait assuré « regretter avoir pu blesser et choquer » sa nièce (par les deux gestes admis) et « regretter n'avoir pas pu parler avec elle, parce que, avait-il ajouté, il n'aurait jamais été question de viol ».

Jean-Michel Dumay

Vingt à trente ans de réclusion requis contre les membres du « gang de Roubaix »

DOUAI (Nord)

de notre envoyé spécial

L'avocat général Luc Frémot a requis, mercredi 17 octobre, des peines de vingt à trente ans de réclusion criminelle pour les trois membres rescapés du « gang de Roubaix », jugés devant la cour d'assises du Nord, à Douai, depuis le 2 octobre. Le représentant du ministère public a demandé trente ans d'emprisonnement, assortis d'une période de sûreté de vingt ans, à l'encontre de Mouloud Bouguelane et d'Omar Zemmiri, pour les braquages sanglants et la tentative d'attentat à la voiture piégée perpétrés dans la région de Lille, en 1996. M. Frémot a requis contre Hocine Bendaoui une peine de vingt ans de réclusion criminelle pour sa participation à deux des attaques à main armée, dont une suivie de tirs au fusil d'assaut contre des policiers lors d'une course-poursuite. Son implication dans l'attentat manqué n'a pas été prouvée.

Pour Lionel Dumont et Seddik Benbahlouli, jugés par contumace, l'avocat général a respectivement demandé la réclusion criminelle à perpétuité et vingt ans de réclusion criminelle.

Après presque trois semaines d'audience marquées par les déclarations contradictoires et les

dénégations des accusés, le représentant du ministère public s'est appliqué à déterminer leur rôle exact dans les exactions du « gang de Roubaix ».

« DÉCLARATION DE GUERRE À LA SOCIÉTÉ »

Face à un écheveau d'explications « filandreuses », l'avocat général a fustigé leur volonté de fuir ou de minimiser leurs responsabilités. « Avec vous, c'est une déclaration à l'endroit, deux déclarations à l'envers, pour mieux détricoter la maille judiciaire », a-t-il lancé en direction de Mouloud Bouguelane. Hocine Bendaoui, de son côté, s'est vu reprocher un « ton dégaqué » et une « froideur » bien éloignés de l'image qu'il s'est efforcé de donner, celle d'un jeune fasciné par la violence et dépassé par les événements. Quant à Omar Zemmiri, le plus farouche dans ses dénégations, « il ment de manière insolente », a estimé l'avocat général, en énumérant les éléments à charge.

Selon M. Frémot, le « gang de Roubaix » constituait une « entreprise criminelle avec la violence et la haine comme raison sociale ». Le représentant du parquet a longuement évoqué les armes de guerre employées par les braqueurs et leur violence gratuite, notamment

contre les forces de l'ordre. Il a décrit une « équipe de tueurs » dont les actes représentaient une « déclaration de guerre à la société ». Il a reconnu qu'il y avait encore « beaucoup d'éléments à explorer » sur « le soutien de réseaux extérieurs », ainsi que sur les mobiles de ce groupe à la frontière entre le banditisme et le terroriste islamique, caractérisé par un « recours à la violence aveugle sous l'alibi de l'islam ».

Avant lui, M^{me} Patrick Griffon, avocat des supermarchés Aldi, victimes de plusieurs braquages, avait rappelé l'ambiguïté de ce dossier. « Terroristes ou bandits ? », s'était-il interrogé, avant de s'adresser aux accusés : « Si vous êtes animés par une cause quelconque, la cause bosniaque ou algérienne, vous vous êtes trompés de cible. On n'attaque pas à la kalachnikov ou au lance-roquettes des caissières de supermarché ! » M^{me} Gilbert Collard, représentant deux des policiers pris pour cible par les braqueurs et la famille d'un automobiliste tué lors d'une course-poursuite, avait fustigé « une espèce de mafia terroriste », un groupe d'individus qui « se sont donné la main pour répandre la terreur et semer la mort ».

Frédéric Chambon

La défense de M^{me} Casetta fragilisée au procès en appel du financement du RPR

C'EST UN TÉMOIN comme la cour les aime – net, carré, direct : Pierre Ramuzat appelle un chat un chat, et un marché de la Ville de Paris un marché truqué. Le procureur de Nanterre, lors du procès en première instance il y a un an, était venu lui serrer la main en pleine audience et le tribunal avait souligné « le courage de cet homme » en le condamnant, le 28 novembre 2000, à quatre mois de prison avec sursis. Devant la cour d'appel de Versailles, mercredi 17 octobre, il a à nouveau retourné l'audience vaguement hésitante du procès en appel de Louise-Yvonne Casetta, qui a finalement passé une assez pénible journée.

« L'intendante » du RPR avait été relaxée il y a un an « au bénéfice du doute » (*Le Monde* du 30 novembre 2000) et en dépit d'une « forte suspicion », grâce à un coup d'audience de son avocat. M^{me} Jacques Vergès avait sorti de ses manches une pièce qui avait laissé coïte l'accusation (*Le Monde* du 25 septembre 2000) ; c'est aujourd'hui plus difficile. Jean-Claude Pittau, le patron de l'entreprise Mazzotti, a toujours reconnu qu'il avait émis 8,9 millions de francs de fausses factures pour récupérer 5,7 millions en espèces, et qu'il avait versé 340 000 francs au RPR,

via M^{me} Casetta. 340 000 francs seulement, soit 2 % de 17 millions, le montant du seul marché rentable que l'entreprise ait décroché à Paris. Jean-Claude Pittau a indiqué en passant qu'avant Mazzotti, il avait embauché dans l'entreprise SGPM « quelqu'un du RPR », et « pas par conviction politique », pour obtenir le marché du parking du Sénat. « Au bout de trois ans, je m'en suis séparé, parce que ça coûtait cher, a indiqué le chef d'entreprise. Et j'en ai été puni. »

Chez Mazzotti, il assure avoir déjeuné une fois avec Louise-Yvonne Casetta pour fixer le montant des commissions, puis son directeur commercial aurait remis une petite enveloppe à la dame en main propre. Malheureusement, il ne se souvient pas des dates. Son directeur commercial a bien appelé deux fois, le 20 juillet et le 3 novembre 1993, la ligne directe de l'ancienne directrice administrative du RPR, pour la remise supposée des fonds. Mais l'intendante assure qu'elle ne connaît pas Mazzotti, que « tout le monde peut avoir » son numéro de téléphone et que c'est d'ailleurs celui du secrétaire. Jean-Claude Pittau ne se souvient pas plus de la date du déjeuner conspiratif qui a fixé les commis-

sions occultes. Le tribunal de Nanterre, par tâtonnements, l'avait fixé le 23 février 1993. C'est là que M^{me} Vergès, dans les cinq dernières minutes du dernier jour du procès, avait brandi triomphalement une facture, qui prouvait que le déjeuner était un dîner, payé à 23 h 04.

« UNE VÉRITABLE MASCARADE »

La cour d'appel de Versailles, mercredi, a rappelé calmement que rien ne prouvait que ce déjeuner s'était tenu à cette date. Pire, une employée de Mazzotti est venue dire que M^{me} Casetta était venue en personne réclamer de l'argent, au siège de l'entreprise, pendant le second semestre 1992. « Elle voulait absolument voir M. Pittau, a assuré la secrétaire, elle était très agitée, elle disait qu'elle voulait être payée, je l'ai d'abord prise pour un fournisseur. » M^{me} Vergès lui a jeté un regard sombre, mais la dame a l'air sincère ; elle s'est rappelée M^{me} Casetta en la voyant à la télé mais n'avait pu témoigner à Nanterre pour des raisons procédurales.

L'autre front ne tient pas mieux. Le préfet Jean Godfroid, à l'époque directeur de l'architecture de la Ville de Paris, a, comme à Nanterre, longuement expliqué qu'il n'était

pour rien dans l'affaire. Le tribunal l'avait finalement condamné à dix-huit mois de prison avec sursis et avait estimé que la « passation de ces trois marchés » avait été « une véritable mascarade orchestrée par Jean Godfroid ». Pierre Ramuzat, le directeur général de Mazzotti, a d'ailleurs mis les pieds dans le plat, mercredi, avec un certain bonheur. Il a raconté tout bonnement que l'entreprise avait bien eu de précieuses informations avant la passation de marché, avec la bénédiction de la direction de l'architecture. « Si on n'avait pas eu ces informations, on n'aurait pas eu l'affaire, faut être clair », a expliqué le « numéro deux » de Mazzotti. « Mais quand l'appel d'offres arrive, s'inquiète Martine Ract-Madoux, la présidente, tout est déjà fait ? » – Ben oui, sans ça c'est pas la peine d'être prévenu en amont, répond avec bon sens le directeur général. – Et le reste, l'ouverture des plis, tout ça, c'est de l'habillage ? – Ah ! non, la rassure Pierre Ramuzat : c'est le code officiel des marchés. »

Franck Johannès

www.lemonde.fr/chirac-affaires

Le livre d'un ancien doyen de faculté de médecine créé des remous à l'AP-HP

Philippe Even éreinte notamment l'hôpital Pitié-Salpêtrière

L'ASSISTANCE publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), l'un des plus gros employeurs de France avec ses 80 000 salariés, est en émoi. Cette institution, dont les racines plongent jusqu'au VII^e siècle avec le premier Hôtel-Dieu se voit éreintée par un de ses plus célèbres mandarins, le professeur Philippe Even. Le livre en forme de réquisitoire qu'il publie, « Les scandales des hôpitaux de Paris et de l'hôpital Pitié-Salpêtrière » provoque des remous, tant parmi ses pairs médecins, notamment ceux de l'hôpital européen Georges-Pompidou (HEGP), que du côté du siège de l'AP-HP.

C'est rien de moins qu'une guerre contre l'administration centrale de l'AP-HP, responsable selon lui de la « décomposition » de cette institution devenue « impossible à réformer de l'intérieur » qu'a décidé d'entreprendre l'ancien doyen de la faculté de Necker. Dénonçant l'incompétence de certains de ses collègues, la lâcheté des autres, à ses yeux complices, il propose d'éclater l'AP-HP en plusieurs ensembles autonomes. De quoi provoquer quelques réactions...

Pour le professeur Alain Deloche, chef du service de chirurgie cardiovasculaire 1 à l'HEGP « c'est une belle plaidoirie qui demande la peine capitale pour l'AP-HP (...). On peut se demander qui sont les jurés dans un tel procès. Par ailleurs, les attaques contre l'HEGP datent un peu et le livre est déjà dépassé par rapport à des solutions qui sont intervenues depuis (...). Philippe Even a été un grand doyen de faculté de médecine, mais il lui manque des repères dans un nouveau mode de fonctionnement de l'hôpital. » Ce décalage de génération est également souligné par un ancien élève de Philippe Even, actuellement chef de service à l'HEGP qui entend dans son réquisitoire « la voix de la médecine du XIX^e siècle, celle des mandarins. Si le portrait de l'institution est assez exact, le livre de Philippe Even a des indulgences coupables pour les éminences qui étaient à la tête de la Commission médicale d'établissements (...). »

Le professeur Jean-Yves Fagon, chef de la réanimation médicale polyvalente à l'HEGP et représentant des praticiens de l'hôpital fait le même diagnostic : « Philippe Even règle ses comptes sur le dos des médecins qu'il prétend défendre, des infirmières et des malades, et cela n'est pas acceptable. Ce qu'il écrit sur l'HEGP est daté ou carrément faux : il pré-

tend que l'hôpital ne comportait pas de négoscopes pour lire les radios ; je peux vous dire que nous avons été le premier service à être transféré à l'HEGP (...) et que nous sommes arrivés avec nos négoscopes qui sont toujours aux murs. Plus généralement, Philippe Even décrit une situation à l'AP-HP où les médecins ont perdu la main face aux administratifs il y a une vingtaine d'années. Mais, qui étaient les représentants des médecins à cette époque sinon des Philippe Even ? »

Chef du service d'urologie de l'hôpital Cochin, le professeur Bernard Debré ne partage pas cet avis. L'ancien ministre défend « ce livre très courageux » et rappelle avoir « dénoncé en commun avec Philippe Even la folie administrative de l'AP-HP. Depuis un certain nombre d'années, des « mandarins » ont essayé de lutter contre cette administration avec laquelle il faut parfois composer. A Cochin, par exemple nous avons travaillé un an et demi durant sur un projet de rénovation de l'hôpital et avons même débattu de la couleur du carrelage du bloc opératoire. Le projet n'a jamais vu le jour. Face à la désorganisation faudra-t-il attendre des accidents dramatiques pour que les choses bougent ? ».

« DES PROPOS INSULTANTS »

Du côté de l'administration de l'AP-HP, le ton n'est pas à la polémique. Dans une note adressée le 17 octobre « aux équipes de l'AP-HP », son directeur général, Antoine Durrleman admet que tous savent « combien doit bouger notre maison pour répondre toujours mieux à l'attente des malades et aux besoins de santé publique. Ces changements sont souvent plus lents que nous le souhaiterions tous et difficiles, car ils supposent des ruptures des modes de faire, des modes d'organisation, des modes de pensée. » Il appelle pour cela à « se réunir, en travaillant autour d'objectifs communs » pour moderniser l'AP-HP et demande à tous de témoigner de la « solidarité à ceux que des propos faciles et insultants veulent blesser ou détruire. » Référence explicite est faite au directeur de l'HEGP, Louis Omnes, lequel fait savoir par voie de communiqué qu'il donnera « des suites judiciaires appropriées » aux « attaques personnelles, toutes infondées et gravement diffamatoires ».

Paul Benkimoun

L'impitoyable réquisitoire d'un mandarin nostalgique

LE LIVRE est à l'image du personnage : brillant, caustique, travaillé, chaleureux parfois, féroce souvent. Aujourd'hui retraité après une vie consacrée à l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (il a été vingt et un ans chef de service à l'hôpital Laennec et fut doyen de la Faculté de médecine

BIBLIOGRAPHIE

Necker-Enfants malades de 1988 à 2000), le professeur Philippe Even cloue au pilori la direction administrative d'une institution qu'il estime « impossible à réformer de l'intérieur » et qui « doit être éclatée en trois ou quatre ensembles autonomes, codirigés ou même dirigés par des médecins », sachant que « les énarques en seront exclus. »

Il dépeint avec la force d'un Delacroix et le dégoût d'un Céline la « décomposition » de l'AP-HP. Tout y passe. L'évocation des personnels administratifs du siège suscite un bestiaire baroque : « dinosaures empaillés » ; « une ménagerie de singes. La grâce en moins ». Ses directeurs généraux successifs ont droit chacun à leur paquet : à certains, Philippe Even reconnaît de l'intelligence ou des compétences pour mieux leur reprocher leur indigne silence devant la vénérable vieille dame, tour à tour comparée à l'URSS avec ses plans quinquennaux et à un « bateau ivre ».

Philippe Even égrène les décisions calamiteuses, à commencer par « les milliards engloutis dans l'informatic central de l'AP-HP ». Beaucoup des personnels de l'AP-HP apprécieront son inventaire du « délabrement, de l'insécurité, de la désorganisation ». Les flèches les plus acérées sont réservées à l'hôpital européen Georges-Pompidou et à son directeur, Louis Omnes, dont Philippe Even demande la tête : l'une des trois conditions, selon lui, pour le décollage de l'HEGP.

Hostile depuis toujours à ce projet, Philippe Even en fut un témoin, mais aussi un acteur privilégié. On ne manquera pas de reprocher à celui qui fut membre des comités de stratégie et de pilotage de l'hôpital Pompidou de 1984 à 2000 d'avoir « tant attendu pour agir et parler ». Sa défense a nettement moins de verve et de puissance que lorsqu'il s'agit de dénoncer le « très petit clan lénifiant de ceux qui (...) ont fait le choix d'aider l'administration à masquer ses erreurs » au prix d'un « silence complice ». Mandarin s'il en fut, Philippe Even prononce son réquisitoire, « comme un rapport d'autopsie » au-dessus de ce qu'il présente comme le cadavre fumant d'une institution qu'il ne reconnaît plus.

P. Be.

★ « Les scandales des hôpitaux de Paris et de l'hôpital Pitié-Salpêtrière », éditions le Cherche-Midi, 250 pages, 110 francs (16,50 €).

M. Chirac n'a rien dit à M. Jospin à propos du livre de M. Schrameck

JACQUES CHIRAC n'a finalement pas commenté devant Lionel Jospin, mercredi 17 octobre, le livre d'Olivier Schrameck, *Matignon vive gauche* (Seuil) ni les critiques qu'il contient sur la cohabitation, lors de leur tête-à-tête hebdomadaire précédant le conseil des ministres. Après que l'Élysée eut affirmé, mardi, sans nommer le directeur du cabinet de M. Jospin, qu'« un haut fonctionnaire qui participe au fonctionnement de l'exécutif ne saurait critiquer les hautes autorités de l'Etat » (*Le Monde* du 18 octobre), le président de la République n'est pas non plus abordé, lors du conseil des ministres, la polémique suscitée par la parution de cet ouvrage. Le premier ministre avait préparé, par écrit, une réponse à un éventuel rappel à l'ordre de M. Chirac. Dans un entretien accordé au *Parisien*, jeudi 18 octobre, Jean-Pierre Chevènement estime que « la publication de ce livre manifeste un certain abaissement du sens de l'Etat ». Pour l'ancien ministre de l'intérieur, mis en cause M. Schrameck, « il y a là un vrai problème de déontologie ».

L'élection de Patrick Balkany à la mairie de Levallois est invalidée

LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF de Paris a suivi l'avis rendu par le commissaire du gouvernement (*Le Monde* du 5 octobre) et décidé, mercredi 17 octobre, d'annuler l'ensemble des opérations électorales qui avaient porté, au mois de mars, Patrick Balkany (DVD) à la mairie de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine). Jugé comptable de fait des deniers communaux et de ce fait inéligible, M. Balkany risquait une invalidation réclamée par la préfecture et qui aurait conduit son équipe municipale à désigner un nouveau maire. Se rangeant aux arguments de la candidate socialiste, Elisabeth Gourevitch, qui avait déposé un recours, le tribunal est allé au-delà, en jugeant que la campagne, « essentiellement menée sur la personnalité de M. Balkany », alors qu'il était inéligible à la date du scrutin, constituait « une manœuvre qui a altéré la sincérité du scrutin ». Les juges ont opté pour une annulation pure et simple des élections. M. Balkany a l'intention de faire appel, estimant que « cet arrêt va à l'encontre de la jurisprudence électorale, qui tient toujours compte de l'écart des voix [1 700 voix avec le candidat du RPR Olivier de Chazeaux] ». « C'est une insulte contre le suffrage universel qui va choquer les Levalloisiens », a-t-il déclaré.

Une réforme symbolique de l'assiette des cotisations patronales envisagée

LA COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES de l'Assemblée nationale a adopté, mercredi 17 octobre, une disposition visant à réformer l'assiette des cotisations patronales, réclamée en vain depuis des années par le PCF, en créant une contribution symbolique assise sur la valeur ajoutée des entreprises : 1 franc (0,16 €) pour près de 10 000 francs (1 524 €) de valeur ajoutée. Son auteur, Alfred Recours, rapporteur du projet de loi de financement 2002 de la Sécurité sociale, a justifié cette proposition en prenant ironiquement exemple sur la réforme interne de financement du Medef. Par ailleurs, les députés souhaitent prolonger au-delà du 31 décembre 2001 l'allocation chômeurs âgés (ACA) supprimée par l'Unedic. Les élus communistes ont aussi fait adopter par la commission un amendement qui permettrait aux salariés de partir avant soixante ans en retraite dès lors qu'ils ont cotisé pendant quarante ans. Le projet de loi sera discuté en séance à partir du 23 octobre.

DÉPÊCHES

■ **PRÉSIDENTIELLE** : le président de Démocratie libérale, Alain Madelin, a donné, mercredi 17 octobre, « le coup d'envoi » de sa campagne présidentielle à Paris, en affirmant vouloir « réunifier la France ». M. Madelin avait réuni ses comités de soutien place de la Concorde, au pied de la grande roue.

■ **Le congrès de l'UDF, qui doit officialiser** la candidature de François Bayrou à l'élection présidentielle, aura lieu les 1^{er} et 2 décembre à Amiens.

■ **CULTURE** : la manifestation des agents du ministère de la culture, mercredi 17 octobre, partie de la place du Panthéon en direction de Matignon, a réuni quelque 2 000 personnes selon les organisateurs, 1 000 selon la police. Une délégation syndicale a été reçue par un conseiller du premier ministre. Les syndicats, qui souhaitaient obtenir une réouverture des négociations sur les 35 heures, estiment ne pas avoir été reçus, la rencontre ayant porté uniquement, selon eux, sur la configuration de la délégation.

■ **NOUVELLE-CALÉDONIE** : le Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS) a annoncé, mardi 16 octobre à Nouméa, qu'il ne siègerait plus au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, dont l'un de ses membres a été exclu par décision du Conseil d'Etat au bénéfice d'un membre de la coalition majoritaire RPCR-FCCI (*Le Monde* du 4 octobre). Un congrès du mouvement indépendantiste se tiendra le 17 novembre.

■ **POLICE** : un deuxième homme a été placé en garde à vue, mercredi 17 octobre, dans le cadre de l'enquête de la brigade de répression du banditisme (BRB) à la suite de la fusillade survenue mardi au Plessis-Trévis (Val-de-Marne) où deux policiers ont été tués lors d'un cambriolage provoquant une très vive émotion dans la police (*Le Monde* du 18 octobre). Les deux hommes sont issus du « milieu traditionnel des braqueurs chevronnés », selon des sources proches de l'enquête.

■ **ACCIDENT** : l'explosion de l'usine AZF, le 21 septembre à Toulouse, a fait une trentième victime, une femme dont l'identité n'a pas été révélée. Grièvement blessée, elle se trouvait depuis l'explosion en soins intensifs et a succombé mercredi 17 octobre. Vingt personnes sont toujours hospitalisées, dont une en soins intensifs.

Jean-Christophe Mitterrand de nouveau mis en examen

JEAN-CHRISTOPHE MITTERRAND a été une nouvelle fois mis en examen pour « recel d'abus de biens sociaux », mercredi 17 octobre, par le juge Philippe Courroye, dans l'enquête sur les ventes d'armes vers l'Angola. De nouveaux virements en provenance du marchand d'armes Pierre-Joseph Falcone, détectés sur les comptes de M. Mitterrand, sont à l'origine de ces poursuites (*Le Monde* du 30 août). « Ces virements correspondent à des prestations de conseil effectuées par M. Mitterrand au profit de M. Falcone », a indiqué M^{re} Rémy Wilner, l'un des avocats du fils aîné de l'ancien président de la République, mis en examen en décembre 2000 pour « trafic d'influence, recel d'abus de confiance, recel d'abus de biens sociaux et complicité de commerce d'armes illicite ». Mardi, ses avocats avaient déposé plainte pour « faux en écritures publiques » contre le juge Courroye, qu'ils accusent d'avoir établi une pièce antidatée. Les avocats de Charles Pasqua, également poursuivi dans cette affaire, avaient fait de même le 5 octobre (*Le Monde* du 8 octobre).

Les controverses politiques sur la guerre d'Algérie marquent la commémoration du 17 octobre 1961

Des incidents ont eu lieu devant la plaque du pont Saint-Michel et à l'Assemblée nationale

L'inauguration par Bertrand Delanoë, le maire de Paris, de la plaque commémorative du massacre du 17 octobre 1961, a été boycottée par les

élus de l'opposition municipale, alors que l'extrême droite provoquait des incidents. A l'Assemblée nationale, l'hommage rendu par le ministre

des anciens combattants, Jacques Floch, a provoqué le départ des députés de droite. Une manifestation à Paris a réuni plus de 5 000 personnes.

QUARANTE ANS après les faits, la reconnaissance, par la gauche parisienne, des morts algériens de la manifestation pro-FLN du 17 octobre 1961, continue de diviser le monde politique et l'opinion. C'est dans un climat de tension que le maire de Paris, Bertrand Delanoë, entouré d'élus de sa majorité et de représentants d'associations, a dévoilé, mercredi matin, une plaque de pierre « à la mémoire de nombreux Algériens tués lors de la sanglante répression de la manifestation pacifique du 17 octobre 1961 ». violemment opposée à l'initiative du maire de Paris (*Le Monde* du 17 octobre), la droite municipale, RPR, UDF, DL, n'était pas représentée. A l'issue de la cérémonie, le maire de Paris devait dédier son geste « aux victimes et à leurs descendants ». « Dans le devoir de mémoire de Paris, aucun Parisien n'est de trop », devait-il ajouter, précisant qu'il « n'oubliait personne : ni les appelés, ni les pieds-noirs, certainement pas les policiers ».

Un lieu symbolique avait été choisi, protégé par un impressionnant déploiement policier : le Pont Saint-Michel, où plusieurs manifestants

algériens avaient été précipités et noyés dans la Seine. Après une minute de silence, la cérémonie fut saluée par quelques « youyou » de femmes algériennes. Jean-Yves Le Gallou, président du groupe MNR au Conseil régional d'Ile de France, avait réussi à se glisser parmi les officiels. Il a été reconduit manu militari par Mehdi Lallaoui, président de l'association Au nom de la mémoire, l'un des principaux artisans du collectif qui appelait à la manifestation du soir. M. Le Gallou a rejoint Bruno Mégret, le président du MNR, en embuscade dans un café. Puis ils se sont repliés vers une poignée de partisans, certains portant bérets et insignes de la Légion, tassés, à l'autre extrémité du pont, sous une banderole proclamant « Honte aux collabos du FLN ».

Forcés à ce difficile voisinage, car bloqués eux aussi derrière les barrières, quatre retraités algériens avaient refait le voyage depuis Vitry-sur-Seine. En 1961, ils étaient venus à pied depuis la porte de Choisy jusqu'au Pont Saint-Michel. « Ce qu'on a vu ce jour-là, soupirait l'un d'eux, à voix basse, on ne veut pas

l'oublier. » L'Assemblée nationale, l'après midi de ce même mercredi, lors des questions d'actualité, s'est fait l'écho de ces tensions. Sur une question de Jean-Pierre Brard (apparenté PCF) sur les auteurs du « feu vert » donné au préfet de police de l'époque, Maurice Papon, le secrétaire d'Etat aux anciens combattants, Jacques Floch, a évoqué « un couvre-feu appliqué sur la base du faciès ». La plupart des députés RPR et DL ont alors quitté l'hémicycle. Dans les couloirs de l'Assemblée, le porte-parole de DL, Claude Goasguez, a dénoncé, une nouvelle fois, « une tentative de récupération » et « un acte de repentance unilatérale », tandis qu'à gauche, on ironisait sur « la droite solidaire de Maurice Papon ».

« DÉBUT DE RECONNAISSANCE »

C'est dans la sérénité, en revanche, qu'en fin d'après-midi, plus de 5 000 personnes ont défilé sur l'un des parcours emprunté par les manifestants de 1961, entre le métro Bonne-Nouvelle et le pont Saint-Michel. « C'est une manifestation de la dignité retrouvée, qui se termine dans la dignité », se réjouissait

Mehdi Lallaoui tandis que Mouloud Aounit, secrétaire général du MRAP rappelait : « Il y a dix ans, nous n'étions qu'une quinzaine ici même. La ténacité a eu raison de l'oubli, mais ce n'est que le début de la reconnaissance. »

Plusieurs orateurs ont regretté que le massacre du 17 octobre reste « un crime sans nom, sans coupable, sans adresse » et les associations, les organisations syndicales et les partis politiques ont redit leur souhait d'« une reconnaissance officielle de ce crime contre l'humanité » et d'une modification de la loi de 1979 sur la consultation des archives.

« 17 octobre, crime d'Etat » : derrière la banderole unitaire, marchaient, côte à côte, le Vert Noël Mamère, Arlette Laguiller (LO), Alain Krivine (LCR) et les responsables des associations. Une poignée d'Algériens témoins vivants de la nuit sanglante du 17 octobre 1961 ouvraient le cortège.

Jean-Jacques Bozonnet et Christine Garin

► www.lemonde.fr/algérie-torture



for life

IL VOUS FAUT À PEU PRÈS AUTANT DE TEMPS POUR LIRE CETTE PHRASE QUE POUR OBTENIR CETTE VOITURE



Equipements de série		Equipements Version TITANIUM en exclusivité	
ABS avec répartiteur de freinage EBD	Airbags conducteur et passager	Phares double optiques à fond noir	Jantes aluminium 16"
Système exclusif SIPS® de protection contre les chocs latéraux	Airbags latéraux SIPS-BAG®	Peinture métallisée Titanium	Régulateur de vitesse
IC® rideau gonflable de protection latérale	Vitres électriques avant	Spoilers avant et arrière	Sellerie tissu/cuir Visly
Système WHIPS® anti coup de lapin	Télécommande à distance	Phares antibrouillard avant	Volant sport gainé de cuir
			Pack audio HU 605 lecteur 1 CD

163 989 F 25 000 € Aujourd'hui, lorsque vous commandez une Volvo V40 Titanium 115 ch diesel Common Rail[®], vous pouvez repartir avec sans attendre. Outre son design séduisant, son confort incontestable et la sécurité légendaire Volvo, c'est l'un des nombreux avantages que vous offre cette voiture. Voilà qui est appréciable, dès lors que l'on sait que la plupart des diesel ne sont pas immédiatement disponibles à la commande !

Information et essais : www.volvocars.fr (prix d'appel local d'un téléphone fixe). Construisez votre Volvo sur www.volvocars.fr. 115 ch = 85 kW ECE, consommation en l/100 km (normes CEE 95/09), cycle routier : 4,3 ; cycle urbain : 7,4 ; barbotin : 5,4 ; CO² rejeté (g/km) : 142. Prix public TTC au 09/07/01. *Vices. [®]Range commune.

VOLVO V40 TITANIUM DIESEL COMMON RAIL

Le débat public sur le troisième aéroport s'achève sur une frustration

L'étude remise vendredi 19 octobre au premier ministre confirme la nécessité de construire une nouvelle infrastructure. Engagée sur une ambiguïté, la concertation n'a pas dissipé le malaise des riverains potentiels

LE DÉBAT public sur le troisième aéroport parisien se clôturera vendredi 19 octobre, avec la remise au premier ministre du rapport rédigé par le président de la Commission nationale du débat public (CNDP), Pierre Zémor. Sans choisir entre les huit sites candidats dans la région Centre, en Picardie ou en Champagne-Ardenne, M. Zémor confirme la nécessité d'un tel équipement, en dépit de la récente contre-expertise qui met en doute sa pertinence (*Le Monde* du 10 octobre).

Cette apparente contradiction illustre les limites de ce qui devait être un test grandeur nature de « l'approfondissement de la démocratie de proximité ». C'est ainsi que Lionel Jospin qualifiait la réforme qu'il entend engager pour « certaines politiques à fort impact social », dans sa lettre de mission à M. Zémor. L'objectif était d'organiser un débat public permettant « de porter à la connaissance du public et de soumettre progressivement à la discussion tant les objectifs et la nature que les fonctions et caractéristiques » de la plate-forme envisagée. Il s'agissait d'anticiper sur les nouvelles dispositions contenues dans le projet de loi adopté en première lecture par l'Assemblée nationale le 25 juin (*lire ci-contre*).

Mais le débat, d'entrée, s'est engagé sur une ambiguïté qui n'a fait que

s'amplifier. Il ne devait qu'« éclairer le choix du gouvernement » sur la « nature » et la « localisation » de la future plate-forme. La question de la nécessité d'un tel équipement était donc tranchée dès le départ. « La contestation du débat était inévitable, la décision étant déjà prise. Le public ne pouvait qu'orienter la discussion sur l'opportunité du projet », relève Bernard Poignant, député européen (PS), qui présidait la commission chargée de s'assurer de la « qualité » du débat. Or il était difficile pour son animateur, Pierre Zémor, de faire croire que la question de l'opportunité restait ouverte...

JETS D'ŒUFS À LAON

Le déroulement même des réunions n'a fait qu'accroître le scepticisme ambiant. Chacune s'ouvrait sur une longue introduction de Pierre Zémor, suivie de la projection successive de deux films de promotion du débat public. Alors que les riverains potentiels, eux, n'avaient qu'une hâte, s'exprimer. « Dans un débat public, il est important de rapidement donner la parole aux gens. Ceux-ci vivent mal le temps d'attente de leur prise de parole, ils craignent d'être embobinés », observe Bernard Poignant, ancien maire de Quimper et donc au fait de la pratique de la démocratie participative.

Dans les réunions, c'était à celui qui hurlerait le plus fort, chacun escomptant ainsi dissuader les pouvoirs publics de choisir son territoire. L'irritation du public a pris toute sa dimension le 27 septembre, à Laon (Aisne), où les jets d'œufs se sont mêlés aux vociférations. Mais les populations pouvaient-elles réagir autrement ? « Il n'est pas évident de débattre d'un projet d'envergure nationale sur les sites susceptibles de l'accueillir, car d'emblée les gens le rejettent, témoigne Bernard Poignant. L'héroïsme citoyen, l'héroïsme démocratique, cela n'existe pas. » En région parisienne, le débat s'est révélé naturellement plus aisé : les Franciliens ne contestent pas l'opportunité d'une nouvelle plate-forme aéroportuaire, puisqu'ils souhaitent éviter une augmentation des nuisances d'Orly et de Roissy.

Les élus eux-mêmes se retrouvaient dans une position ambiguë. Comment un maire peut-il débattre sereinement d'un projet d'équipement quand sa commune est susceptible d'être retenue pour l'accueillir et donc d'être détruite... La perspective des échéances électorales s'est fait d'autant plus sentir. Le conseil général de l'Aisne a pris la tête de l'opposition contre le troisième aéroport dans son département, après avoir milité pour,

sans que la majorité (socialiste) ait changé au terme des cantonales de mars. Son homologue de la Marne, appuyé par la région Champagne-Ardenne, a emmêlé un peu plus l'écheveau. Le département s'est porté candidat pour la plate-forme

internationale pour le trafic de passagers. « Le débat aurait été moins passionné s'il avait été organisé avec des expertises contradictoires, relève Serge Vallemont, président de l'association Services publics, lui-même membre de la commission

Une méthode de rencontres qui va se généraliser

La loi du 2 février 1995, dite loi Barnier, prévoit que, pour les grandes opérations publiques d'aménagement à fort enjeu socio-économique ou à impact significatif sur l'environnement, un débat public sur les objectifs et les caractéristiques principales des projets peut être organisé pendant leur phase d'élaboration. La Commission nationale du débat public (CNDP), créée par cette loi, est chargée d'organiser, de façon indépendante, le cadre dans lequel est ouvert un espace de débat public.

Le projet de loi « démocratie de proximité », en cours de discussion au Parlement, transforme la CNDP en une autorité administrative indépendante, tout en élargissant son rôle et ses moyens. Ce texte rend obligatoire un débat public en amont de la décision des très grands projets dont les enjeux dépassent l'échelle locale. Il donne à la CNDP la possibilité d'organiser des débats publics « sur un dossier présentant des questions générales ou les diverses options préalables à l'élaboration d'un ou plusieurs projets d'aménagement et d'équipement ».

de Vatry qui, conçue uniquement pour le transport des marchandises, souhaite récupérer une partie du fret de Roissy pour essayer d'atteindre l'équilibre financier... Alors même que cet aéroport ne correspond pas à l'objectif fixé par le gouvernement : une plate-forme à voca-

présidée par Bernard Poignant. Il aurait fallu un premier débat sur l'opportunité qui se serait appuyé sur des expertises et des contre-expertises. »

Dans les faits, une seule voix d'expert, celle de la direction générale de l'aviation civile (DGAC), s'est exprimée. Et son argumentaire, re-

pris tout au long du débat, n'a jamais varié, alors que, dès les premières réunions, on lui reprochait d'occulter certaines questions pourtant essentielles, comme les contraintes liées à l'encombrement du ciel ou les conséquences des nuisances sur la santé. La contre-expertise n'est arrivée que très tard. Si bien que l'étude complète ne sera achevée qu'en mars 2002, soit six mois après que Pierre Zémor aura remis son rapport à Matignon !

En introduction d'un ouvrage collectif *Le Débat public : une réforme dans l'Etat*, Serge Vallemont écrivait : « La France a sans doute un rapport particulier à l'intérêt général qui conduit son administration à adopter des méthodes de consultation et de concertation destinées, sur la base d'une expertise unique, à étayer la position de l'Etat. » La conclusion du débat sur le troisième aéroport est que l'Etat français a encore beaucoup à apprendre pour aller au-delà d'une simple information réciproque, dépasser une forme de participation plutôt symbolique, et permettre un accès réel du public aux processus d'élaboration des projets.

M. S. et L. V. E.

★ 198 pages, mars 2001, Editions LGDJ.

Le rapport au gouvernement ne choisit pas entre les huit sites

PIERRE ZÉMOR, chargé de la mission Démarche d'utilité concertée pour un site aéroportuaire international (Ducsay), doit remettre au gouvernement, vendredi 19 octobre, le rapport sur le débat public consacré à l'implantation d'une troisième plate-forme dans le Bassin parisien, entamé le 5 avril et achevé jeudi 18 octobre. Dans la synthèse d'une centaine de pages qu'il se propose de transmettre à Matignon, le président de la Commission nationale du débat public (CNDP) a le souci de refléter strictement le contenu de la trentaine de rencontres qui se sont tenues à Paris et en province.

Le responsable de la mission Ducsay ne choisira pas un site : il indiquera dans son rapport les huit candidatures (*Le Monde* du 7 septembre) sans indiquer sa préférence. A une exception près cepen-

dant : celle de Vatry (Marne) qu'il qualifie d'« ambiguë » dès l'instant où le projet du conseil général de ce département porte essentiellement sur la récupération d'une partie du fret traité par Roissy.

Pour les autres, il « éclaire » le choix du gouvernement en proposant différents critères. Par ordre d'importance, le premier est l'importance de la population touchée et sa protection par rapport aux nuisances. De ce point de vue, les plus mal placés sont les sites de Beauvilliers (Eure-et-Loir) et Hantzen-les-Bois (Somme) – ce dernier proposé par l'Etat et la Direction générale de l'aviation civile (DGAC).

Ensuite vient le paramètre de la distance avec Paris. De ce point de vue, les candidatures de Bertaucy et des Grandes-Loges (Marne) et celle de Juvincourt (Aisne) ont le

plus grand handicap. Pour l'encombrement du ciel, les sites de la Somme (Montdidier-Sud et Chaulnes) sont les plus mal lotis, alors que sur le plan économique ils répondent le mieux aux exigences d'Air France et à la nécessité d'une bonne liaison avec Roissy.

POUR UNE DÉCISION RAPIDE

« La décision du gouvernement dépendra de l'importance qu'il accorde à ces principaux critères », estime M. Zémor. Le président de la CNDP reste convaincu que le gouvernement a intérêt à se décider très vite : d'une part parce que le ministre des transports Jean-Claude Gayssot a annoncé la décision pour octobre, d'autre part parce que « le débat public a réveillé des espoirs, des angoisses et des craintes sur huit sites et un seul sera choisi ».

La question de l'« opportunité » même du troisième aéroport parisien devrait figurer en bonne place dans le document. Dès le début de la concertation, M. Zémor avait affirmé que « le débat se devait de vérifier les hypothèses », malgré la volonté déjà affichée des pouvoirs publics d'installer une nouvelle desserte, ce qui a conduit nombre de riverains potentiels à juger que les dés étaient pipés. Avant même la dernière réunion de concertation, pour M. Zémor, la question était tranchée. « Le débat public a vérifié la nécessité d'un nouvel aéroport dans le grand Bassin parisien », déclarait le responsable de la Ducsay le 12 octobre.

Certes, M. Zémor a l'intention de souligner qu'« il faut affirmer la priorité à la bonne utilisation de tous les aéroports existants pour essayer de contrarier la tendance à la concentration autour de Paris ». « Néanmoins, s'empresse-t-il d'ajouter, le débat public montre qu'on ne peut pas se dispenser » d'une nouvelle infrastructure d'une capacité d'au moins 35 millions de passagers. Une « décision de précaution » est demandée au gouvernement, en prévoyant de repérer un périmètre assez vaste (par exemple 70 kilomètres sur 10 kilomètres) afin de limiter le plus possible les populations soumises aux nuisances. Pour ce faire, le président de la CNDP va demander au gouvernement d'élaborer un projet de loi précisant les dispositions des plans d'exposition au bruit et les contraintes à imposer dans la définition des couloirs aériens.

Afin de renforcer la défense des intérêts des riverains potentiels, M. Zémor préconise la constitution d'un groupe de travail réunissant, notamment, les représentants des collectivités locales et des milieux professionnels du site choisi, pour « accompagner la mutation du bassin économique concerné » et « assurer ainsi la bonne gouvernance du territoire du projet ».

M. S.

Pierre Zémor, rapporteur de la CNDP « Une nouvelle culture à laquelle ne sont pas convertis les décideurs »

« Le débat sur le troisième aéroport n'a-t-il pas été entaché par une certaine ambiguïté sur son objet ?

– Il est très difficile de tracer des frontières à un débat public. Que la question de la nécessité d'un troisième aéroport ait été tranchée ou pas, l'ambiguïté se serait posée. Les gens remettent toujours en cause un projet. Lorsque l'on ouvre les vannes de la parole, il n'est pas possible de mettre des barrières.

– Il n'empêche que l'on vous a soupçonné de double jeu.

– Nous n'avons pas joué un double jeu. Le gouvernement avait décidé de la nécessité d'un troisième aéroport, j'offrais la possibilité de vérifier cette nécessité. Le débat portait, non sur un projet arrêté, mais sur une intention de projet. Le but était aussi de trouver une localisation à ce projet. Ce qui nous a conduits à susciter artificiellement la réaction des riverains potentiels. Là était la grande difficulté. Il fallait, pour éclairer pleinement la décision du gouvernement, recueillir à proximité des sites envisagés, en dépit de la violence exprimée, les arguments des participants. Si on s'était interdit cela, le débat aurait été moins riche.

– N'aurait-il pas fallu organiser un débat préalable, s'appuyant sur des contre-expertises, sur l'opportunité d'un troisième aéroport ?

– En théorie oui, mais du point de vue de la participation des citoyens, c'est intenable. Si nous avions lancé un débat sur l'opportunité, nous aurions peut-être limité nationalement les contestations. Mais sur les sites, les gens auraient de toute façon rejeté le projet. Et cela se serait fini par « nulle part et jamais ».

La décision de lancer un équipement de cette nature résulte d'un compromis, d'un arbitrage entre plusieurs intérêts généraux, écono-

mique, social, environnemental... Le débat n'aurait pas été plus crédible avec des contre-expertises. Aucun expert n'est indépendant, puisqu'il travaille toujours sur les hypothèses qu'on lui soumet. D'ailleurs, ces hypothèses étaient inscrites dans les schémas de services collectifs.

– Après les attentats du 11 septembre, le débat pouvait-il se poursuivre tel qu'il avait été engagé ?

– La réponse est clairement non : le débat porte certes sur une décision à prendre maintenant, mais ses effets sont à l'horizon de quinze à vingt ans. Continuer à réfléchir dans la sérénité était donc nécessaire. Cela étant, j'ai fait venir un expert pour évaluer la situation à long terme. Or on ne peut pas remettre en cause le long terme pour une question dont les conséquences portent sur une durée d'un à deux ans. L'histoire montre que les graves événements sont absorbés par les pulsions de la vie économique.

– Comment avez-vous apprécié l'intervention des différents protagonistes ?

– Ceux qui sont loin des processus de décision, qu'ils soient simples citoyens ou associations, s'approprient pleinement le débat, les décideurs, eux, restent davantage en retrait. Il a fallu que je pousse la direction générale de l'aviation civile (DGAC) à la transparence. Air France n'a, elle-même, pas été présente dans la seconde phase, pensant qu'il lui était difficile d'expliquer sa stratégie et sa préférence pour un site. Mais cela lui aurait été très bénéfique. Le débat public relève d'une nouvelle culture, à laquelle ne sont pas encore convertis les décideurs. »

Propos recueillis par Marcel Scotto et Laetitia Van Eckhout

CULTURE
Publicités
EN
RÉGIONS

2 au 28 octobre 2001
THEATRE LES ATELIERS
Kateb Yacine
Boucherie de l'espérance
Un chantier Chavassieux/Mangerot
04 78 37 46 30
5 rue Petit David 69002 Lyon
www.theatrelesateliers.com

Samedi 20 octobre 2001
au Palais de l'Europe
Les Colloques de Menton
Rencontres sur les Origines
Origines de l'Homme : des mythes au savoir scientifique
Sous la direction de Henry de Lumley
Renseignements Service des affaires culturelles
Tel. 04 92 10 50 49
www.villedementon.com

La 1^{ère} édition de la Foire de l'Art et de la Culture
YORGOS MANGAS (Grèce) / TONINO CAROTONE (Espagne/Italie)
"OCCITANIA... QU'ES AQUO ?" - PANICO (Chili) / TROUBLE MAKERS
L'ÉLECTRONIQUE DU SUD - LUCKY PETERSON - DI MAGGIO - CHEB HAMMI (Algérie)
CHEB HAMID (Maroc) / BURHAN OZAL & JAMAALADEEN TACQUINA (Maroc/Frère Dine)
MBS (Algérie) / AFRICANDO (Côte d'Ivoire) / ORQUESTA HUMBERTO PINHEIRO
Y ALBERTO VARGAS (Argentine) / LA BOMBA - SAVINNA YANNATOUI (Côte d'Ivoire)
FRANÇOISE ATLAN ET L'ORCHESTRE DE FEZ - SILEN - ISMAEL LO (Sénégal)
BONGA (Congo) / SAHARAQUI (Algérie) / YW'D - BLACK MUSICA - CHEBU (Congo)
TONY ALLEN - PROFESSEUR BARACAR - STÉPHANE PONPOUGNAC
STÉPHANE LEBORGNE - SKA-P (Espagne) / TOKO BLAZE - ZUCO 103 (Brésil)
GILBERTO GIL (Brésil) / IVO ILIHA AYE (Brésil)
Renseignements : 0825 833 833 Internet : www.dock-des-suds.org
DOCK DES SUDS
CENTRE CULTUREL DES MUSIQUES DU MONDE
12, RUE URBAIN V 13002 MARSEILLE

AFGHANISTAN :
Les livres pour comprendre...
Dossier spécial de 8 pages
samedi 20 octobre

Le Monde
daté 21-22

Quand vous avez quitté votre bureau hier soir,

vous travailliez pour le siège d'une entreprise qui possédait six bureaux régionaux. Tout allait pour le mieux.

Quand vous êtes arrivé ce matin, un mail vous annonçait que vous aviez gagné une nouvelle affaire vraisemblablement plus importante que toute votre base clients actuelle.

Votre première priorité du jour ? Trouver comment développer votre base fournisseurs et créer votre réseau de distribution, pour servir vos nouveaux clients partout dans le monde. Et tout ça pour demain, s'il vous plaît.

Avec un peu de chance, votre infrastructure bénéficie d'une technologie adaptée à vos besoins, et non l'inverse. Si votre infrastructure est ouverte, vous avez de la flexibilité. Si elle est évolutive, vous pouvez vous adapter rapidement au changement. Si elle est fiable, vous pouvez poursuivre vos activités sans aucun souci.

Chez HP, nous inventons des solutions d'infrastructure et notre point de départ, c'est vous.

Votre entreprise. Vos préoccupations. Vos opportunités. Vous pouvez ainsi facilement mettre en place des solutions, que votre activité se développe, ralentisse ou se diversifie.

Des serveurs conçus pour une infrastructure qui doit toujours rester opérationnelle. Des logiciels qui mettent l'ensemble de votre réseau à portée de main, simplement à partir de votre clavier. Des solutions de stockage qui permettent de déployer facilement vos ressources sans augmenter vos coûts. Des solutions pour vous aider à installer et intégrer une infrastructure souple. Ainsi que les services pour concevoir, implanter et faire fonctionner votre infrastructure 24 h/24, 7 jours/7.

Les solutions d'infrastructure HP sont conçues en tenant compte des réalités du monde de l'entreprise. Parce que, jusqu'à preuve du contraire, c'est là que nous travaillons tous.

Infrastructure : le point de départ c'est vous.

Venez nous rendre visite sur
www.hp.com/fr/infrastructure.



invent

« Qui essaie de me contacter ? »

LE vol American Airlines 11 s'était mystérieusement tu. Le contrôleur aérien l'appelait sans relâche pour obtenir une réponse. Sans succès. Puis il a entendu une voix non identifiée en provenance du cockpit : « *Nous détenons des avions. Restez calmes et tout ira bien. Nous retournons à l'aéroport.* »

Le contrôleur, troublé, a demandé : « *Qui essaie de me contacter ?* »

Pas de réponse. Puis il a entendu un nouveau la voix : « *Que personne ne bouge, s'il vous plaît ; nous retournons à l'aéroport. Ne tentez pas d'esquisser le moindre geste stupide.* »

L'homme transmettait sur la fréquence utilisée par les pilotes et les contrôleurs aériens, soit parce qu'il pensait être en train de parler aux passagers, soit parce qu'un membre d'équipage avait branché le micro de la radio : sa voix a été le premier signe de la tragédie du 11 septembre.

Les transcriptions des communications entre les pilotes et les contrôleurs, obtenues par le *New York Times*, révèlent le commencement de la terreur éprouvée dans les cockpits et les tours de contrôle. Ajoutées à des interviews et à d'autres documents, elles offrent une vision encore inédite jusqu'ici de la façon dont une belle et claire matinée de routine a peu à peu sombré dans l'horreur.

Dans le jargon froid et haché de l'aviation, des signaux d'un désastre sans précédent ont été échangés entre le sol et le ciel pendant que le personnel aérien et militaire tentait désespérément de comprendre puis de contrôler le chaos.

Le premier signe irréfutable de détournement a été détecté par le vol United Airlines 175, qui avait décollé de Boston à 8 h 14 à destination de Los Angeles. Juste après le décollage, le contrôleur aérien avait demandé de l'aide à d'autres pilotes pour retrouver le vol 11, qui manquait déjà à l'appel. « *Nous avons entendu une transmission suspecte au moment de notre départ de Boston* », a répondu le pilote à 8 h 41, juste après le décollage. « *Des bruits comme si quelqu'un s'était emparé du micro et disait à tout le monde de rester à sa place.* »

Quatre-vingt-dix secondes plus tard, son avion était devenu le lieu du deuxième acte d'un drame irréversible. Le vol 175 déviait de sa trajectoire prévue vers Los Angeles et cessait toute communication avec le sol. « *Il n'y a pas de transpondeur, il n'y a rien de rien, et personne ne lui parle !* », s'est exclamé le contrôleur aérien.

Et, à 8 h 50, un pilote non identifié a dit sur la fréquence habituelle : « *Quelqu'un sait-il ce qu'est cette fumée au bas de Manhattan ?* »

Le vol 11 s'était écrasé contre la tour nord du World Trade Center quelques minutes auparavant et seul un effroyable silence répondait à nouveau aux appels répétés du contrôleur aérien au vol 175.

A 8 h 53, après que le vol 175 eut survolé la vallée de l'Hudson à environ 800 km/heure – plus de deux fois la vitesse légale –, la réalité a commencé à apparaître au contrôleur au sol de Long Island. « *Il se pourrait qu'on ait un détournement*, dit-il, *nous avons quelques problèmes par ici en ce moment.* »

Il ne savait pas le pire. Quelques instants après que le premier avion eut percuté le World Trade Center, un contrôleur d'Indianapolis a essayé d'entrer en contact avec le vol American Airlines 77, qui était parti de l'aéroport international de Dulles, à Washington, en direc-



Parue le 17 octobre dans le « New York Times », cette enquête transcrit des dialogues entre les pilotes des avions détournés le 11 septembre et les contrôleurs aériens. Entre le sol et le ciel premiers signaux d'un désastre sans précédent

tion de Los Angeles. « *American 77, Indy* », répétait inlassablement le contrôleur. « *American 77, Indy, contrôle radio. Me recevez-vous ?* »

A 8 h 56, il était évident que le vol 77 était perdu. L'Administration fédérale de l'aviation (FAA), déjà en contact avec le Pentagone au sujet des détournements commis au départ de Boston, a informé le commandement de la défense aérospatiale américaine (Norad) au sujet du vol 77 à 9 h 24, vingt-huit minutes plus tard. Les chasseurs bombardiers ont immédiatement décollé. Le contrôleur de la FAA a appelé l'aiguilleur d'American Airlines à Dallas pour tenter de contacter le vol 77 sur une autre radio, mais en vain.

A 9 h 09, l'aiguilleur d'American Airlines a dit qu'il ne pouvait pas atteindre le vol 77, mais que la compagnie avait « *un rapport non confirmé selon lequel le deuxième avion avait percuté le World Trade Center et avait explosé* ». Il semblait suggérer que le vol 77 pouvait être cet avion, mais en fait le vol American Airlines 77 volait à pleine vitesse au-dessus de Pittsburgh, en direction de Washington.

A 9 h 33, le contrôleur aérien de Dulles, qui s'était occupé du départ parfaitement normal du vol 77 environ soixante-dix minutes plus tôt, a découvert un bip non identifié sur l'écran radar. Les contrôleurs de Dulles ont appelé leurs confrères à l'aéroport national Reagan pour signaler qu'« *une cible de première importance se déplaçait rapidement* », autrement dit un avion sans transpondeur, volait rapidement vers l'est, en direction de l'espace aérien interdit au-dessus de la Maison Blanche, du Capitole et du Monument de Washington.

Le message a été envoyé par un aiguilleur en poste au bureau transcontinental du centre des opérations d'United, près de l'aéroport international O'Hare, qui avait la responsabilité de suivre les vols 175 et 93, aussi bien que quatorze autres avions ce matin-là. Après que le détournement du vol 175 d'United eut été confirmé, il a envoyé le message d'alerte à tous les avions qu'il surveillait. Dans le cockpit du vol 93, le capitaine Jason Dahl et son copilote, Leroy Homer, poursuivaient leur route vers l'ouest. Ils n'avaient aucune raison de réagir de manière radicale, dans les ultimes instants de ce monde d'avant les attentats. « *Si j'avais reçu un message d'une telle nature au cours d'un jour normal aux Etats-Unis, j'aurais pensé "Pauvres types !", avant de me dire : "Cela s'est déjà produit, cela ne va probablement pas arriver encore une fois"* », a noté un responsable de l'aviation civile.

Depuis le 11 septembre, plusieurs informations ont fait état d'une bagarre entre les pirates de l'air et les passagers du vol 93. Des personnes en charge du contrôle du trafic aérien ont précisé que le FBI avait saisi les enregistrements des conversations dans cet avion. Mais selon un responsable qui a écouté ces enregistrements, « *le bruit très fort et embrouillé d'une confrontation a été entendu sur la fréquence, avec parfois des phrases compréhensibles, du type : "Hé ! Tirez-vous d'ici !"* ». Une langue étrangère a été entendue sur la fréquence ; les contrôleurs ont pensé qu'il s'agissait d'arabe.

Le vol 93 s'est écrasé dans un champ de l'ouest de la Pennsylvanie à 10 h 10. Mais, avant la dernière intrusion dans le cockpit, un des pilotes a apparemment actionné l'appareil qui avait reçu l'e-mail d'alerte de Chicago, il a pressé un bouton qui a fait apparaître un clavier à l'écran et il a tapé une réponse d'un mot : « *Confirmé* ». Le temps que les F-16 de la base de l'armée de l'air de Langley, à Hampton (Virginie), arrivent, le mal était fait.

A Langley et à la base Otis de la Garde aérienne nationale, à Falmouth (Massachusetts), au cap Cod, deux équipes de pilotes de chasse passaient la matinée comme ils en avaient l'habitude : assis en posture d'attente, se demandant s'ils finiraient la journée sans entendre le coup de klaxon qui les propulserait à toute vitesse vers les cockpits de leurs jets supersoniques.

« Nous détenons des avions. Restez calmes et tout ira bien. Nous retournons à l'aéroport »

Depuis des années, la menace d'une attaque aérienne sur le sol américain était considérée comme si ténue qu'en ce matin du 11 septembre l'ensemble du pays était défendu par quatorze avions de la Garde aérienne nationale, dispersés sur sept bases différentes.

Le premier appel sur le détournement du vol 11 est arrivé à Otis à 8 h 46, six minutes après que la FAA eut averti le secteur de la défense aérienne du Nord-Est, à Rome (New York), qui est une division du Norad. Six minutes plus tard, deux vieux F-15, construits en 1977 et équipés de missiles à guidage radar et infrarouge, avaient décollé en urgence. L'un des pilotes était un garde à mi-temps, habituellement pilote de

ligne dans l'aviation commerciale ; l'autre jet était piloté par un membre à temps plein de la Garde aérienne nationale. Les ordres sont arrivés trop tard. Le premier avion plongea dans le World Trade Center alors que les pilotes d'Otis couraient vers leurs jets. Le vol 175 d'United percutait la seconde tour à 9 h 02, dix minutes après que les chasseurs avaient décollé, alors que les F-15 étaient encore à une distance de 114 kilomètres, ou huit minutes de vol. Quand ils sont arrivés sur place, les pilotes désemparés ont eu les premières vues aériennes de la dévastation. Les trois F-16 de Langley, tous assignés à la Garde aérienne nationale du Dakota du Nord, et surnommés les « Happy Hooligans », ont aussi décollé trop tard pour intercepter le vol 77 d'American Airlines, qui s'est abîmé sur le Pentagone.

Sil le vol 93 d'United Airlines ne s'était pas écrasé en Pennsylvanie, les trois pilotes de Langley – deux d'entre eux sont pilotes dans l'aviation civile – auraient dû faire face à la décision cauchemardesque d'abattre l'avion de ligne, avec ses trente-huit passagers et sept membres d'équipage.

« *Cela nous a préservés d'avoir à accomplir l'impensable*, a noté Mike J. Haugen, adjudant général de la Garde nationale du Dakota du Nord. *Ce serait revenu à utiliser nos propres armes et notre propre formation contre nos propres citoyens.* » L'armée a refusé que ses pilotes soient interviewés, et le *New York Times* a accepté de ne pas publier leurs noms pour des raisons de sécurité. Mais des détails sur leurs activités du 11 septembre sont apparus par le biais d'interviews avec d'autres membres de la garde. A Langley, le pilote désigné comme chef d'escadrille, un pilote de trente-trois ans de Northwest Airlines, était en train de se faire un café lorsque quelqu'un a hurlé dans la salle de la télévision : « *Hé ! un avion vient de heurter le World Trade Center !* »

« *Tout à coup*, a relevé le colonel Lyle Andvik, un ancien commandant de l'unité, *il s'est passé quelque chose qu'aucun d'entre nous n'arrivait à croire. Nous avons eu un ordre du secteur de la défense aérienne du Nord-Est, les pilotes ont eu droit au coup de trompe d'alarme, puis ils se sont rués dans les escaliers, puis dehors, puis dans leur avion, et ils sont partis. A ce moment-là, ils ne réalisaient pas pourquoi ils décollaient en urgence. Ils ne réalisaient pas que d'autres avions avaient été détournés.* »

A 9 h 30, six minutes après avoir reçu leurs ordres du secteur de la défense, désigné sous le nom de code Huntress, trois F-16 décollaient en urgence. Selon le général Haugen, les avions ont d'abord été envoyés vers New York à vitesse maximale et ont probablement atteint les 960 km/h en deux minutes. Puis, volant en formation, ils ont été dirigés vers l'ouest et vers un nouvel objectif : l'aéroport national Reagan. Les avions, chargés de six missiles chacun, avaient ralenti à une vitesse légèrement inférieure à celle du son et volaient à environ 25 000 pieds lorsque les pilotes ont entendu dans leurs casques radio que la FAA avait donné l'ordre à tous les avions civils de se poser. Puis un nouvel indice de la gravité de la situation s'est matérialisé sous la forme d'un signal sur le transpondeur de leur avion, un code qui suggère presque une situation d'urgence en temps de guerre.

« *Ils ont reçu le signal et ils ont entendu que les avions étaient censés se poser, puis "Huntress" a dit : "Vol Hooligan, pouvez-vous confirmer que le Pentagone est en feu ?"* », raconte le général Haugen, ajoutant que le chef d'escadrille avait regardé en bas et confirmé que le Pentagone brûlait. Puis les pilotes ont reçu l'ordre le plus surréaliste de cette épouvantable matinée. « *Une personne est intervenue à la radio, raconte le général Haugen, et s'est identifiée comme faisant partie des services secrets, puis elle a dit : "Je veux que vous protégiez la Maison Blanche à tout prix."* »

Matthew L. Wald, avec Kevin Sack

© The New York Times. Traduction de l'anglais (Etats-Unis) par Luc Debraine et Pilar Salgado

Le vol 175 d'United entre en collision avec la seconde tour du World Trade Center à 9 h 02 ; le vol 11 avait percuté la tour nord quelques minutes auparavant (ci-dessus). Le vol American Airlines 77 s'abat sur l'aile ouest du Pentagone à Washington à 9 h 30 (ci-contre). 10 h 10 : le vol 93 d'United s'écrase dans un champ en Pennsylvanie (à droite).



La fiscalité, frein ou moteur pour le marché de l'art

LA FIN du monopole des commissaires-priseurs, décision votée par le Parlement mais dont l'application était retardée, va contribuer à dessiner un nouveau paysage pour le marché de l'art en France d'ici au début de 2002. Cette ouverture n'épuise pourtant pas le champ des particularismes réglementaires ou fiscaux dont il est d'usage de déplorer l'influence négative sur la vitalité des échanges.

Comment favoriser les ventes d'art, comment aider les artistes vivants, encourager les collectionneurs, retenir des œuvres négociées sur des places étrangères, Londres et New York au premier rang. Ces questions étaient au cœur du débat intitulé « Marché de l'art : fisc ou défis ? », organisé par *Le Monde* le 12 octobre dans le cadre de la Foire internationale d'art contemporain (FIAC), à la porte de Versailles.

En indiquant d'emblée que la maison de ventes aux enchères qu'elle préside et dirige, Sotheby's France, avait exporté en 1999 des œuvres d'art, toutes époques confondues, pour une valeur de 900 millions de francs, Laure de Beauvau-Craon, qui est aussi vice-présidente de Sotheby's Europe, n'avouait pas un forfait, elle établissait un constat. On estime à un montant équivalent les pièces vendues à l'étranger par le concurrent direct, Christie's, ce qui ne laisse pas beaucoup de marchandise, sur le volume total de 2,5 milliards de francs d'objets issus de collections françaises qui passent en vente publique chaque année.

Comment rendre le marché français plus attractif ? Telle est la question qui se profile derrière un débat assez technique qui examinait le rôle – frein ou moteur – que peut jouer la fiscalité dans ce dispositif.

Le régime fiscal, ont suggéré plusieurs intervenants, entretient un climat psychologique. Parfois, il ne fait que révéler « la suspicion générale qui entoure les collections privées », comme le souligne avec vivacité, et avec maints exemples, Jean-Michel Raingeard, président de la Fédération des sociétés d'amis des musées. On se souvient, notait la sociologue Raymonde Moulin, qui a étudié les milieux de l'art dans toutes leurs composantes, de « la valse-hésitation » autour de l'impôt sur la fortune.

Exclus du calcul de l'assiette de l'impôt, les œuvres d'art sont pourtant régulièrement la cible d'une menace d'intégration dans le calcul, qui, en changeant la donne,

trouble la quiétude des éventuels acheteurs et collectionneurs. Unanimement loué pour la disposition, déjà ancienne, qui permet de s'acquitter de droits de succession en offrant des œuvres d'art en « donation », le système français ne semble en revanche pas assez incitatif pour les donations, c'est-à-dire du vivant des propriétaires. Ainsi, ont noté plusieurs intervenants, la TVA à l'importation, au taux de 5,5 %, n'est récupérable que si l'œuvre est acquise à l'étranger pour être donnée immédiatement à un musée, mais pas si elle séjourne un moment dans la collection privée.

CHANGEMENT DE MENTALITÉ

« La France adore moraliser le monde, note Jean-Michel Raingeard. Collectionner est considéré comme un luxe, un signe extérieur de richesse, ou, pire, un moyen de dissimuler des revenus. L'Etat doit changer d'attitude. Cesser de considérer que la protection du patrimoine est l'exclusivité de l'Etat et que le collectionneur n'a aucun rôle social. » Un changement de mentalité qui devrait concerner la société tout entière. Car Raymonde Moulin le confirme, c'est « une tradition culturelle ». D'une part, « on dénie tout aspect économique au domaine de l'art » ; d'autre part, « l'Etat recher-

che la justice sociale et ne peut se résoudre à favoriser les collectionneurs, car ce n'est pas redistributif ».

Est-ce que l'Etat est prêt à reconsidérer sa position ? En citant les chiffres éloquentes d'une balance en fort déséquilibre – la France exporte 6 à 7 milliards de francs d'œuvres d'art et n'en importe que 1 à 2 milliards par an –, Guillaume Cerutti, inspecteur des finances et ancien administrateur du Centre Pompidou, qui participait au débat à titre personnel, a admis que « les strates de fiscalité qui se sont ajoutées expliquent que la France ne soit pas considérée aujourd'hui comme un pays attractif pour le marché de l'art ». Mais, à la question « Est-ce que l'Etat peut protéger tout seul son domaine ? », M. Cerutti répond clairement : « Non ! »

Tout en annonçant que le fonctionnement du mécénat pourrait être prochainement amélioré, il a laissé entendre que les incitations à collectionner que l'Etat pourrait accorder devraient trouver une compensation dans les budgets d'acquisition des musées... Si, en Allemagne, les achats faits par les entreprises représentent 40 % des ventes en galerie, au lieu de 5 % seulement en France, comme l'a précisé Mathias Rastorfer, galeriste à Cologne, il faut noter aussi la puissance commerciale des gale-

ries anglaises ou allemandes, et la comparer à la faiblesse de l'assise financière dont souffrent les galeries parisiennes, trop dispersées et qui manquent de moyens pour se développer.

Evoqué dès le début de la rencontre, le droit de suite, qui n'est pas une taxe, mais l'exercice d'un droit d'auteur, au bénéfice de l'artiste vivant ou de ses héritiers, a fait l'objet d'un long débat. Aujourd'hui plafonné à 12 500 euros et dégressif (seulement 0,25 % au lieu de 3 % quand la valeur d'une pièce dépasse 500 000 euros), ce prélèvement, a rappelé Christiane Ramonborde, directeur général adjoint de l'association (ADAGP) qui collecte ces fonds, est destiné à permettre à l'auteur de bénéficier des fruits de son travail, lors de chaque revente. Mais là encore, les professionnels considèrent cette disposition comme une charge.

Petites incitations ou puissantes entraves, le paysage réglementaire qui encadre le marché de l'art ne serait donc que l'un des signes du climat général qui ne reconnaît pas au collectionneur, dans la société française, un véritable rôle social et ne lui accorde pas ce qu'il espère : mieux qu'une ceinture dorée, une bonne réputation.

Michèle Champenois

Promenade par Nicolas Vial



Le terrorisme et l'Europe

Suite de la première page

Le second argument est que les Européens n'ont pas proposé de politique de substitution. Or rien ne sert de critiquer quand on n'offre pas de solution de rechange. Dans la lutte contre le terrorisme, les conseils avisés sur l'avenir du monde et sur le développement ne suffisent pas. Il existe des causes générales au ressentiment musulman à l'égard de l'Occident, et plus particulièrement à l'égard des Etats-Unis, dont on peut admettre qu'elles alimentent les passions des terroristes.

Mais l'inventaire des relations causales ne définit pas la réponse immédiate qu'il faut donner au défi du 11 septembre. Au mieux, il peut éclairer l'action à mener et orienter d'autres politiques aux effets plus lointains. Au pis, cet inventaire peut servir d'alibi à l'inaction et de masque à ceux qui veulent continuer à vivre comme si de rien n'était. En avril 1936, quand les troupes allemandes, au mépris des traités, entrèrent en Rhénanie, les Anglais – et les Français qui les suivirent – étaient obsédés par les injustices du traité de Versailles et lui imputaient toute la responsabilité de la politique hitlérienne. C'est ce qui leur a fait préférer l'apaisement à l'usage réfléchi de la force. On n'échappe pas, par l'explication historique ou sociologique, aux dilemmes de l'action.

Etre solidaires ne veut pas dire que les Européens doivent approuver les maladroites des Américains ni leur donner carte blanche pour tout ce qu'ils entreprendront. Les Etats-Unis n'ignorent ni la complexité de l'Orient ni que l'Afghanistan comprend des peuples différents. Il est donc vain, au nom

d'une expérience coloniale ancienne, d'abreuver Washington de leçons. En revanche, les Européens peuvent déplorer qu'on ait parlé de « croisade » et stigmatisé la « lâcheté » des kamikazes, quitte à regretter, eux-mêmes, leur propos irréfléchi sur les « cow-boys », alors que ce qui caractérise les Etats-Unis n'est pas la précipitation mais la lenteur des préparatifs.

AVOIR DU JEU

Pour ne pas donner carte blanche, encore faut-il avoir soi-même du jeu. C'est par leur présence active que les Britanniques se donnent le plus de chances d'infléchir l'Amérique. Mais admettons que nous puissions réellement influencer les Américains, sur quelles questions faut-il peser ? Deux points sont invoqués. Les Européens devraient, dit-on, inciter les Etats-Unis à faire pression sur Israël pour aboutir à un accord avec les Palestiniens afin de désamorcer ce qui serait la cause principale de l'insatisfaction dans la région et même du terrorisme. Sur ce problème, les Européens peuvent-ils se dissocier des Etats-Unis ? Du fait de la persécution et du génocide des juifs, l'Europe porte une part de responsabilité dans la création de l'Etat d'Israël, ce qui réduit sa liberté d'action. Elle doit donc éviter, en se présentant en tant que gêner les Américains, dont la capacité d'influence sur les protagonistes est sans commune mesure avec la sienne, mais, au contraire, les aider à agir en faveur d'une partition raisonnable du territoire entre Israéliens et Palestiniens.

Le second point concerne l'extension des frappes militaires à d'autres zones que l'Afghanistan. Américains et Anglais ont été ambigus sur ce point, peut-être de façon volontaire, pour parer à toute éventualité et pour exercer une menace dissuasive. L'administration américaine est divisée. Un manifeste inspiré par Richard Perle a dressé la liste des Etats ayant favorisé le terro-

risme et a suggéré de punir l'Irak, la Syrie et même l'Iran (à cause du Hezbollah). Si cette thèse était adoptée, elle risquerait de radicaliser et de généraliser le conflit dans le sens souhaité par Ben Laden. Aussi y a-t-il peu de chance que les gouvernements européens s'y rallient. Il reste que le problème général de la dissuasion du terrorisme ne peut être esquivé et qu'il doit être abordé sans a priori dans sa totalité.

Pour l'instant, les Etats-Unis souhaitent une coalition large autour d'eux et une liberté de manœuvre complète en son sein. Si les Européens veulent jouer un rôle à la mesure de leur rhétorique et de leurs intérêts, ils doivent : 1° admettre que quand on réduit ses dépenses militaires en pourcentage du produit national, comme l'ont fait la plupart des pays d'Europe, on réduit son influence ; 2° accepter que le soutien aux Etats-Unis ne soit pas figé dans des buts de guerre limitativement définis – ceux-ci peuvent être redéfinis en

fonction des circonstances et doivent s'insérer dans une politique plus vaste concernant l'ensemble du monde musulman, l'approvisionnement énergétique, la lutte contre le terrorisme et le développement de la région ; 3° reconnaître que, dans cette grande politique, aucun Etat national en Europe n'a la dimension et la puissance requises pour jouer un rôle utile et exercer une influence réelle, et donc que l'Union européenne doit devenir le seul partenaire des Etats-Unis.

On a dit que c'en était fini de la construction européenne puisque la menace soviétique avait disparu. Oussama Ben Laden ne jouera sans doute pas un rôle comparable à celui joué par Joseph Staline pour unir les Européens. Mais, en nous faisant redécouvrir la fragilité de nos sociétés et la nécessité de les défendre, il contribuera peut-être à les persuader de reprendre cette tâche et de la mener à son terme.

Jean-Claude Casanova pour *Le Monde*

PRÉCISION

JERSEY

Robert Christensen, directeur général de Volav Trust & Corporate Services Limited, société financière basée à Jersey (îles anglo-normandes), cité dans l'article « La chasse à l'argent des terroristes embarrasse la place off shore de Jersey » (*Le Monde* daté 7-8 octobre), tient à apporter la précision suivante : « Un criminel serait mal avisé d'essayer de blanchir des fonds par le truchement d'un organisme financier basé à Jersey parce que les procédures anti-blanchiment y sont appliquées de manière bien plus rigoureuse que dans d'autres centres comme Londres, New York ou Paris. Je n'ai jamais dit que je conseillerais à un criminel ou à tout personne louche d'essayer de blanchir des fonds dans un lieu particulier. »

RECTIFICATIFS

AFGHANISTAN

Dans l'article consacré à Abdullah Sultan, un commandant des talibans interrogé à Peshawar (*Le Monde* du 26 septembre), il fallait lire que cet homme dirige ses troupes dans la région afghane du Paktikah, et non du « Pachtoun » qui n'existe pas. Le nom du parti auquel il appartenait est le Harekat-e-inkilab-islami, rallié aux talibans.

HÔPITAUX

Le secrétaire général adjoint du syndicat national des praticiens hospitaliers anesthésistes-réanimateurs (SNPHAR) s'appelle Max Doppia, et non Max Dorria, comme nous l'avons indiqué par erreur dans l'article consacré aux 35 heures chez les médecins hospitaliers, dans *Le Monde* daté 14-15 octobre.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Terrorisme et démocratie

LE MONDE de choc du 11 septembre touche toutes les démocraties. Elles musclent leur arsenal sécuritaire. L'attaque au bacille du charbon aux Etats-Unis les justifie, largement, dans cette attitude : après tout, on est en présence d'un adversaire qui n'hésite pas à recourir à une forme d'arme de destruction massive. Face à un agresseur – groupe terroriste isolé ou appuyé par un Etat – difficilement identifiable, un sentiment accru, et fondé, de vulnérabilité s'impose. A 80 %, selon tous les sondages, les opinions publiques approuvent les mesures, envisagées ou déjà votées, de renforcement des pouvoirs de la police et de la justice pour lutter contre le terrorisme. C'est vrai de Washington à Paris, en passant par Londres, Berlin et Rome, notamment.

Ici et là, on autorise des gardes à vue allongées, des contrôles accrus du courrier électronique, des moyens d'enquête supplémentaires sur les transactions financières, des filtrages plus serrés de l'immigration, une systématisation des droits de fouilles accordés à la police, etc. Sur fond de ruines encore fumantes à Manhattan et de panique à l'antrax à Washington, les ministres de l'intérieur n'ont guère de mal à convaincre les élus.

Leurs arguments sonnent juste. Il leur suffit d'évoquer la nature de l'ennemi. Il leur suffit de souligner la réalité d'un danger que personne ne saurait contester, sauf à tomber dans une criminelle irresponsabilité. Et, pourtant, c'est dans ces moments-là, quand le droit peut

être victime des circonstances, qu'il faut mettre en garde contre tous les dérapages possibles. Déjà, certains signaux inquiètent. Aux Etats-Unis, on ne sait toujours pas combien de personnes ont été appréhendées au lendemain du 11 septembre (400, 600, 700 ?), ni où elles sont détenues, ni les charges pesant contre elles. Le très conservateur ministre de la justice, John Ashcroft, voudrait pouvoir garder indéfiniment en prison et sans procès tout ressortissant étranger soupçonné de terrorisme. En France, où le Sénat a voté mercredi un nouveau dispositif sécuritaire, on paraît disposé à étendre à la lutte contre la drogue les mesures décidées dans le cadre de la lutte contre le terrorisme – c'est-à-dire à permettre des perquisitions en pleine nuit sans information judiciaire... A Londres, on parle de la possibilité d'imposer le port d'une carte d'identité aux sujets de Sa Gracieuse Majesté – et c'est une partie de l'âme de la Grande-Bretagne qui s'en irait ainsi. A Rome, Silvio Berlusconi est prêt à entamer les libertés publiques au nom d'une défense fort mal comprise des valeurs de la chrétienté !

Les démocraties doivent se défendre, sans angélisme. Mais elles ne doivent pas se renier. Elles doivent doser soigneusement la riposte sécuritaire, de façon à rester des démocraties. Car, dans la vision totalitaire qui les anime, ce que haïssent les terroristes, ce sont nos libertés, justement. Et pour défaire le terrorisme, il faut savoir les préserver, scrupuleusement.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani

Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel

Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Directeur artistique : Dominique Roynette ; adjoint : François Lollchon

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin

Chef d'édition : Christian Massot ; chef de production : Jean-Marc Houssard

Rédacteur en chef technique : Eric Azam ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer,

Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

Alain Debove (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economique)

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg

Directeur des relations internationales : Daniel Vermet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurent (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,

Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

L'or en flèche sur le marché parisien

LE MARCHÉ de l'or, qui avait été calme pendant plusieurs mois, s'est brusquement animé fin août. Depuis cette époque, il est demeuré un centre d'attraction avec un volume quotidien d'échanges dépassant souvent le milliard de francs, pour atteindre parfois un milliard et demi de francs.

Les fluctuations des cours ont été très vives durant cette période, mais finalement c'est une hausse sensible qui l'emporte. En septembre, le lingot d'un kilo a évolué entre 524 000 et 573 000 francs et le napoléon entre 4 230 et 4 510 francs. En octobre, le lingot a varié de 544 000 à 596 000 francs et le napoléon de 4 340 à 4 490 francs. La comparaison de ces chiffres montre notamment que la prime du napoléon sur le lingot s'est détendue en septembre, le lingot ayant été particulièrement recherché et certains arbitra-

ges s'étant produits. Quoi qu'il en soit, les prix pratiqués à Paris sur le lingot et a fortiori sur le napoléon sont fortement exagérés par rapport au niveau des parités mondiales.

Qu'on en juge : sur la base du napoléon à 4 450 francs et du dollar à 437 francs, le prix de l'once d'or ressort à 54,40 dollars et, pour le lingot au prix de 596 000 francs et du dollar à 437 francs, il s'établit à 42 dollars, alors qu'à Tanger, l'une des principales places internationales, l'once se négociait en dernier lieu à 39,12 dollars. Les parités internationales finissant toujours par influencer la tendance, il est bien évident que de telles différences méritent attention et sont de nature à justifier une sérieuse réserve au sujet des perspectives du marché parisien du métal précieux.

(19 octobre 1951.)

Le Monde SUR TOUTES LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Le Pakistan est-il contrôlable ?

par Christophe Jaffrelot

LA visite du secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, à Islamabad, le 15 octobre, a confirmé que les Etats-Unis considéraient le Pakistan comme une pièce maîtresse de leur lutte contre les « réseaux Ben Laden » ainsi que leurs protecteurs afghans, et qu'ils s'efforceraient donc de ménager le général Moucharraf en échange de sa collaboration, en termes de renseignement, mais aussi de soutien logistique, puisque le Pakistan a accepté d'ouvrir son espace aérien à la coalition antiterroriste.

Il s'agit pour Washington de donner à Moucharraf des arguments lui permettant de répondre aux islamistes, et surtout aux officiers de son armée, qui s'émeuvent de la tournure prise par la lutte anti-talibans et de la perte probable de la « profondeur stratégique » acquise par le Pakistan en Afghanistan. L'administration Bush avait déjà procédé à la levée partielle des sanctions consécutives aux essais nucléaires de 1998 et au coup d'Etat de 1999 (décision qui devra être ratifiée par le Congrès). Elle a aussi offert une aide financière considérable et œuvré en faveur du rééchelonnement de la dette pakistanaise (environ 40 milliards de dollars).

Colin Powell est allé plus loin puisqu'il a présenté la question du Cachemire comme un aspect « central » des relations indo-pakistanaïses (un premier pas vers l'interna-

tionalisation de cette question que le Pakistan appelle de ses vœux) et qu'il s'est dit ouvert à une reprise de la collaboration militaire entre les deux pays, ce qui pourrait impliquer des formations d'officiers mais aussi des ventes d'armes nouvelles.

On peut y voir une stratégie d'engagement visant à rétablir le contact avec un ancien allié que les Etats-Unis trouvent trop risqué de s'aliéner – notamment parce que c'est une puissance nucléaire –, et espèrent contrôler à distance.

Mais le Pakistan est-il contrôlable ? Le général Moucharraf, qui s'est d'emblée engagé aux côtés des Etats-Unis dans leur lutte contre le terrorisme, a poursuivi dans le passé le plus récent une politique à l'ambiguïté typiquement pakistanaise. C'est lui qui, en tant que chef des armées, a orchestré en 1999 l'infiltration de militants islamistes au Cachemire sous administration indienne dans le secteur de Kargil, provoquant ainsi une guerre avec l'Inde qui portait le coup de grâce au rapprochement diplomatique amorcé par Nawaz Sharif et Atal Bihari Vajpayee.

Un des buts de cette manœuvre était d'ailleurs de torpiller un dialogue dans lequel l'armée pakistanaise avait tout à perdre. En s'associant ainsi à la guérilla du Cachemire, Moucharraf ne faisait que suivre la pente naturelle des militaires pakistanaïses qui, depuis l'ère du général Zia, mêlent volontiers isla-

misme et action extérieure. En Afghanistan, où les Pakistanais ont « exporté » les talibans comme au Cachemire, l'armée soutien des réseaux islamistes au service de ses intérêts régionaux.

Moucharraf a-t-il changé au point de renoncer à cette stratégie ? Il y a chez lui un fond kémaliste qui pourrait l'amener à saisir l'occasion de la crise afghane pour réorienter ses batteries, admettre que les réseaux islamistes entretenus par le pouvoir menacent l'Etat et donc l'armée, en tout cas sa propre

autorité – voire sa survie politique. S'il est sur la voie d'un tel raisonnement, il faudrait que les Etats-Unis accompagnent le mouvement et assortissent leurs « cadeaux » aux militaires pakistanaïses de conditions précises en termes de retour à la démocratie.

Le souci des Etats-Unis de ménager Moucharraf va singulièrement compliquer la formation du gouvernement post-talibans en Afghanistan

se refermer et la politique à courte vue des Etats-Unis n'y sera pas pour rien.

L'impact régional de la politique américaine est plus lourd de conséquences encore dans le court terme. Le souci des Etats-Unis de ménager Moucharraf va singulièrement compliquer la formation du gouvernement post-talibans en Afghanistan car il exigera une représentation pachtoune la plus proche possible de la mouvance

talibane. De façon plus immédiate encore, l'attitude américaine a provoqué un raidissement indien qui n'en est peut-être qu'à ses débuts.

New Delhi a vécu le 11 septembre comme une aubaine : la preuve était faite, enfin, que les réseaux terroristes contre lesquels l'armée indienne luttait au Cachemire avaient leur base au Pakistan et chez son allié afghan. Les responsables indiens, non sans obséquiosité, ont fourni aux Américains tous les renseignements dont ils disposaient sur les camps d'entraînement islamistes et les réseaux qu'ils connaissaient ou dont ils soupçonnaient l'existence. Mais il leur a fallu vite déchanter. Les Etats-Unis avaient misé sur le Pakistan et ils déclinaient même en partie l'offre indienne d'un soutien logistique.

Washington a pris soin de lever les sanctions liées aux essais nucléaires indiens mais cela n'a pas dissipé l'amertume de New Delhi – ni surtout son inquiétude : les Indiens s'attendent à ce que le Cachemire devienne le point de mire du djihad après la guerre d'Afghanistan, lorsque bien des talibans se seront repliés sur le Pakistan – d'où ils n'auront pas nécessairement d'autres cibles, en tout cas aucune qui soit aussi accessible. Ils ont récemment reçu un signal dans ce sens – du moins est-ce ainsi qu'ils ont interprété l'attentat de Srinagar, le 1^{er} octobre, qui a fait 38 morts. Cet acte a été revendiqué par un mouvement basé au Pakis-

tan, Jaish-e-Mohammed, dont les Etats-Unis ont d'ailleurs accepté de geler les avoirs.

La crispation de l'Inde pourrait bien l'amener à penser que la meilleure défense c'est l'attaque et qu'il lui faut profiter de la focalisation de toutes les attentions – y compris celle du Pakistan – sur l'Afghanistan, pour frapper les camps islamistes situés de l'autre côté de la ligne de contrôle. Les tirs d'artillerie du 15 octobre qui ont atteint le Cachemire sous contrôle pakistanais en sont peut-être un signe avant-coureur.

Que de tels débordements débouchent sur une véritable escalade, ou non, les Etats-Unis, en refusant de mener une autre politique vis-à-vis du Pakistan, risquent de simplement déplacer le problème afghan au Cachemire et de laisser prospérer, à l'abri de l'Etat pakistanaïse, des réseaux qui, comme celui de Ben Laden, viendront leur rappeler combien les politiques de court terme peuvent coûter cher. Dans les années 1980, ils avaient fermé les yeux sur le programme nucléaire pakistanaïse de Zia parce qu'ils y voyaient un allié incontournable dans le « containment » des soviétiques en Afghanistan. Ils le regrettent aujourd'hui, mais l'histoire est sur le point de se répéter.

Christophe Jaffrelot est directeur du CERI et rédacteur en chef de « Critique internationale ».

Haro sur les orientalistes ?

par Bruno Etienne

ALORS que les médias français donnent l'exemple réconfortant de débats contradictoires sur les événements actuels qu'il est politiquement correct de qualifier par un adjectif « fort » (dramatique, inadmissible, etc.), une partie de la presse s'en prend aux orientalistes, et plus particulièrement aux politologues qui travaillent sur le monde arabe depuis plusieurs décennies. Certes, il est normal que la société qui les paie demande des comptes à ses chercheurs. Il est logique que les journalistes qui travaillent sur l'événementiel demandent à ceux qui réfléchissent sur le long terme de les éclairer. Mais ironiser est plus aisé en mobilisant l'affect : « Ils se sont plantés en annonçant la fin de l'islamisme ! » Encore faut-il savoir lire et argumenter.

Mais là où je suis tenu de réagir, c'est quand l'insulte s'ajoute à l'ignorance : ainsi Gilles Kepel siège sur un minaret (*Le Figaro* et *Le Point*), tandis que je fais mes cours « *la front ceint d'un bandeau*

par les journalistes et les hommes politiques. Qu'avons-nous dit réellement : que l'islamisme radical et politique avait pour projet de créer un Etat musulman conforme à la tradition et appliquant la charia soit dans un pays, soit en recollant l'ensemble du monde arabe.

Que disons-nous aujourd'hui : que ce projet est un échec total partout ! Sous réserve de comprendre la véritable nature de l'Arabie saoudite, grand allié de l'Occident et pourvoyeur de tous les mouvements islamistes ! Mais qui voudra rompre avec ce pays ? Pourtant, en ce moment les odeurs de pétrole surpassent nettement les parfums d'encens !

C'est bien pour ces raisons qu'aujourd'hui nous sommes devant une problématique fort délicate : après la guerre juste contre le tyran ou l'occupant, il s'agit maintenant d'une thanatocratie et d'une théoparanoïa produisant une pulsion de mort à l'échelle mondiale. Les mouvements locaux ont été en quelque sorte « nationalisés » : le GIA lutte contre le pouvoir algérien corrompu, le Hamas lutte pour la terre palestinienne contre l'ennemi israélien. Analyse ne vaut pas adhésion, surtout sur les méthodes utilisées ; le fait d'expliquer et comprendre ne signifie pas amnistier.

Alors que la mouvance et nébuleuse Ben Laden veut détruire le monde pervers, car plus proche est l'Apocalypse, plus proche est le Royaume. C'est une perversion de l'eschatologie propre au monothéisme que de nombreux historiens des religions ont décrite dans l'histoire de notre culture et civilisation.

Cette analyse peut choquer certains mais elle est clinique : chacun a le droit de penser que le médecin qui pose un diagnostic est un imbécile. Mais, aujourd'hui comme lors de la guerre du Golfe, il semblerait que la société considère ses chercheurs orientalistes comme des traîtres. Alors, chers compatriotes, soyez cohérents : fermez l'université et le CNRS ! CNN est là pour vous informer, puisqu'un sénateur américain a demandé aux USA de prendre des sanctions contre Al-Jazira !

Aix-en-Provence s'enorgueillit d'être un centre mondialement reconnu des recherches sur le monde arabe et musulman. Ma grand-mère m'avait averti : nul n'est prophète en son pays.

Bruno Etienne est professeur de science politique à l'Institut universitaire de France et à l'Institut d'étude politique (IEP) d'Aix-en-Provence (Observatoire du religieux).

Analyse ne vaut pas adhésion, surtout sur les méthodes utilisées

du Hezbollah » (*Le Figaro* du 3 octobre). Quant à Olivier Roy, « *chanteur du post-islamisme* », il se livre à une « *acrobatie conceptuelle* ». Jocelyne Césari et François Burgat sont traités d'antisémites, et nous sommes bien évidemment tous des « *munichois* » qui transpirons la haine de l'Occident et qui préférons les islamistes « *égorgeurs de femmes et d'enfants* » aux gentils militaires laïcs d'Algérie, de Turquie et du Pakistan...

On nous reproche aussi – et c'est assez gratiné ! – d'avoir utilisé des concepts européocentristes pour définir l'islam : oui et non. D'abord parce que les notions sociologiques sont universelles, ensuite parce que nous avons lu Ibn Khaldoun !

Effectivement, nous avions tous insisté sur la dérive possible de l'utilisation de mots comme musulman, islamique, intégriste, fondamentaliste, fanatique, terroriste, islamiste, djihad, fatwa, tchador et voiles multiples... Et nous avons, chacun à notre manière, pratiqué la pédagogie de base, sans succès apparemment si j'en juge par la confusion qui règne dans le nomadisme de ces concepts utilisés à tort et à travers



UBS
Private Banking

UBS Warburg

UBS
Asset Management

Un appel à tous les croyants *par le Groupe Paroles*

FACE au crime terrible du 11 septembre, face aux bombardements actuels, faut-il se contenter de choisir son camp ? Certainement pas. C'est justement dans ce genre de situations extrêmes qu'il nous faut manifester le pouvoir du cœur et de l'intelligence.

Nous étions en train de nous habituer à passer par pertes et profits du « système », les dizaines de millions de morts des guerres ethniques, de la faim et de la maladie, de l'oppression et de l'injustice. Pourquoi faut-il une telle tragédie pour nous sortir de la torpeur ?

Qu'il soit clair que, pour nous, les auteurs de cette folie meurtrière ne peuvent être crédités d'aucune bonne intention. Aucun de ceux qui ont prêté main-forte aux attentats ne peut prétendre vouloir le bien de l'humanité, ni même d'une partie de l'humanité.

Dans l'immédiat deux questions nous semblent mériter attention : la nature de la riposte et les interpellations lancées aux communautés religieuses.

Faut-il se situer immédiatement dans une logique de guerre ? Nous réfutons la thèse du « choc des civilisations » qui conduit à justifier une guerre mondiale fondée sur des clivages culturels et religieux. La réaction devrait mettre en œuvre toutes les exigences de la justice.

La justice exige tout d'abord le refus de l'impunité, donc la recherche et la punition des coupables et de leurs complices. Au nom du

devoir de justice, nous avons aussi à ouvrir les yeux sur des réalités souvent dénoncées, mais rarement prises au sérieux. Notre monde est malade. Malade d'une mondialisation meurtrière reposant sur un ordre mondial ultra-libéral où domine la loi de l'argent, de la spéculation, et de l'exploitation des richesses de la planète au profit de quelques-uns. Malade aussi des humiliations massivement infligées à des peuples entiers qui deviennent alors un vivier où se recrutent facilement les fanatismes de tous bords. Malade de politiques injustes menées au mépris des décisions de l'ONU ou sans tenir le moindre compte de la voix de certains continents oubliés. Malade en un mot de l'arrogance et de l'égoïsme, qu'ils soient le fait de l'Etat le plus puissant du monde, de nous-mêmes, habitants des pays riches, ou de ceux qui, dans les pays pauvres, profitent largement d'un système économique-financier qu'ils dénoncent par ailleurs publiquement.

Européens, nous avons créé au lendemain de la dernière guerre un processus de paix irréversible en liant nos destins. Nous sommes tout près, avec le passage à l'euro, de passer un cap symbolique en ce sens. Au service de quelles causes mettrons-nous cette réconciliation européenne lentement scellée ? Serons-nous capables de susciter des institutions non plus régionales mais internationales pour servir la paix ? Saurons-nous ne pas exclure

du projet européen des continents et des cultures dérangeantes parce que profondément différentes ?

Vers quel monde voulons-nous aller ? Quelle cité humaine voulons-nous édifier ? Il nous faut contribuer à reconstruire, à frais nouveaux, ces zones de la planète où germent les haines, les intégrismes et les fanatismes de toutes sortes. La meilleure défense contre le terrorisme n'est ni la guerre, ni la diabolisation de l'autre mais la justice et le respect des diversités. L'avenir de l'humanité ne dépend pas de notre sécurité et de notre bien-être, elle dépend des valeurs que nous sommes prêts à défendre et à partager.

Mais ce drame nous touche aussi en tant que croyants. Quelle insupportable image de Dieu est donnée lorsque Ben Laden déclare tuer au nom de Dieu ! De quoi nourrir les arguments de ceux qui pensent que toute religion est source de violence et que Dieu est soit pervers, soit inexistant. Nous voulons dire à nos frères musulmans que nous savons que l'islam et le Coran, pas plus que le christianisme et la Bible, ne commandent la violence, même si nous constatons qu'à la base trop peu de musulmans aujourd'hui font une priorité de la formation aux droits de l'homme, à la démocratie et à l'autonomie du politique.

Nous avons, plus que jamais, à nous interroger sur le problème de la responsabilité politique de toutes les religions par rapport au déclenchement de la violence.

Nous ne tenons pas à nous faire les porte-parole d'une quelconque « internationale des religions », mais à dire qu'à travers ce qui se passe c'est Dieu lui-même qui est mis en accusation.

Le Dieu de l'Ancien Testament appelle et construit la justice. Sa force est « tendresse et pitié ». Le Dieu du Coran est nommé « miséricordieux ». Dieu est défiguré lorsqu'il est utilisé pour justifier la mort du « différent » ou le soulèvement d'une partie de l'humanité contre l'autre. Loin d'être l'auteur, le complice ou le moteur de notre violence, Dieu en est la victime innocente et impuissante. Pour nous, Dieu a créé l'homme libre et le laisse libre jusque dans les visages qu'il veut Lui donner. Le Christ s'est rendu vulnérable jusqu'à la mort sur la croix.

Nous lançons un appel à tous les croyants et à tous les hommes de bonne volonté pour qu'ils s'unissent afin d'œuvrer contre tous les fanatismes et les obscurantismes et pour que nous construisions ensemble un nouvel ordre international fondé sur l'équité et le respect. Nous sommes encore dans une culture de la domination, ensemble nous pouvons entrer dans une culture de la rencontre et de la coopération.

Le Groupe Paroles est constitué de seize personnalités catholiques de générations, de sensibilités et d'expériences différentes.

Un seul Dieu pour tant de haines

par Odon Vallet

IL n'est pas possible d'analyser les actuelles violences commises au nom de l'islam ou pour contrer l'islamisme à partir d'une seule religion ni même de les comprendre à partir du seul fait religieux. Le terrorisme fut trop longtemps associé aux doctrines athées (comme l'anarchisme du début du XX^e siècle) et le fanatisme au « parti des sans dieu » (comme la rage doctrinaire des procès staliniens) pour que la frénésie criminelle soit une exclusivité des croyants. Dans sa célèbre lettre à Einstein *Pourquoi la guerre ?* écrite en 1932 à la demande de la Société des nations, Freud considère l'agressivité destructrice comme une pulsion universelle malgré les proclamations pacifistes des athées (« les bolcheviks ») et des chrétiens coupables des « cruautés de la Sainte Inquisition ».

Même en ne considérant que les principales religions, aucune n'a le monopole de la violence ni le secret de la paix. L'hindouisme a pu engendrer le non-violent Gandhi et le fanatique brahmane qui l'assassina. Le bouddhisme eut ses moines-guerriers zen au service de l'impérialisme nippon et ses moines-terroristes sri-lankais au service de l'intransigeance nationaliste cinghalaise : l'un de ceux-ci assassina, en 1959, le premier ministre Salomon Bandaranaike, jugé trop favorable aux Tamouls hindouistes. Quant au shintoïsme d'Etat japonais, il a fourni les kamikazes (« vent divin ») qui lançaient des avions contre les navires américains comme les islamistes le firent contre les tours new-yorkaises.

Ces religions sont polythéistes : l'hindouisme (même s'il inclut tous les dieux dans une même essence divine) a 33 000 dieux, le shintoïsme 800 millions de divinités, et le bouddhisme, du moins dans les écoles du Grand Véhicule (Mahayana), possède un nombre infini d'êtres divins. Il serait donc excessif d'accuser les monothéismes d'être les seuls responsables de la guerre sainte. D'ailleurs, le plus ancien d'entre eux, le culte égyptien d'Aton, était plutôt « pacifiste », le pharaon Akhéna-ton, absorbé par ses rêves religieux, ayant négligé la défense des frontières.

Mais il est vrai que la genèse de deux religions monothéistes, le judaïsme et l'islam, est inséparable d'événements militaires. Le culte des Hébreux puis des juifs a été élaboré au cours de guerres défensives menées contre les Egyptiens, les Philistins, les Babyloniens, les Grecs et les Romains : l'Arche d'alliance était, à l'origine, un sanctuaire portatif dont la vue ranimait le courage des soldats d'Israël et dont la perte causait leur défaite. Et, dans l'histoire religieuse mondiale, les premiers martyrs promis au paradis datent de 164 avant Jésus Christ et sont mentionnés dans le 2^e livre des Maccabées. Au bourreau grec, ces résistants juifs répondent : « Scélérat, tu nous exclus de la vie présente mais le roi du monde (Dieu), parce que nous serons morts pour ses lois, nous ressuscitera pour la vie éternelle. » Il s'agit même de la première mention explicite d'une croyance populaire des juifs en une vie après la mort.

La naissance de l'islam est également indissociable d'événements militaires incluant les batailles de Badr (624 après J-C) contre les polythéistes de La Mecque, du Fossé (627) contre les Mecquois alliés à des juifs, et du Chameau (656) entre partisans et adversaires d'Ali, fils adoptif et gendre de Mahomet. Dès lors, si les plus anciennes couches rédactionnelles du Coran (dites mecquoises) contiennent de nombreux versets pacifiques exprimant la clémence et la miséricorde d'Allah, des strates plus récentes (dites médinoises) promettent le jardin d'Allah aux combattants de la foi : « Ne crois pas que, tués sur le sentier d'Allah, ils sont morts. Non, ils sont vivants et bien traités chez leur seigneur » (sourate 3 verset 169).

En transformant la razzia en guerre sainte, les partisans du Prophète ont aussi converti l'effort ascétique en djihad islamique. Et l'histoire moderne a voulu que les descendants des Maccabées et ceux des guerriers arabes se retrou-

vent face à face dans le conflit israélo-palestinien. Seule une résolution pacifique de celui-ci peut tarir les vocations des martyrs de la foi. Par ailleurs, le mot « islam » retrouvera son sens premier de paix dans le bien-être (et non de soumission) à la triple condition d'améliorer le sort des femmes musulmanes (elles sont victimes et non acteurs de la guerre), d'élever le niveau de vie des musulmans (les islamistes exploitent la pauvreté des peuples) et de renouveler l'exégèse coranique (si l'ascension de Mahomet à la mosquée Al-Aqsa est symbolique et non historique, un compromis sur le statut de Jérusalem devient plus facile).

Cependant, les accents martiaux de la Bible et du Coran ne donnent pas aux seuls juifs et musulmans la force surnaturelle de la fureur sacrée. L'exemple du christianisme montre que rien n'est jamais définitif dans les rapports entre une religion et la guerre. Jésus était pacifique, voir pacifiste : « Si quelqu'un te gifle sur la joue droite, tends-lui l'autre » (Matthieu 5, 39). Mais Pierre trancha l'oreille droite du serviteur du grand prêtre venu arrêter Jésus (Jean 18, 10). Les papes déclenchèrent les croisades contre les musulmans et l'Inquisition contre les « hérétiques ». Les nations chrétiennes persécutèrent le « peuple déicide » (les juifs) et convertirent les peuples animistes par la politique des missionnaires et des canonnières, mélange de force armée et d'Esprit saint.

Même en ne considérant que les principales religions, aucune n'a le monopole de la violence ni le secret de la paix

Il serait donc tentant de considérer toutes les religions comme infidèles à leurs promesses de paix. Même la religion de la non-violence ou non-nuisance (ahimsa), le jainisme, dont certains adeptes portent un masque devant la bouche pour ne pas avaler de mouche, a des fidèles dans l'armée indienne. Quant au polythéisme gréco-romain, souvent cité pour sa tolérance et sa faculté à assimiler les dieux étrangers, il a condamné à mort Socrate pour impiété. Et en adoptant le culte d'Auguste, le divin empereur, il a persécuté les disciples du divin enfant, les chrétiens. La règle d'or des religions (« Fais à autrui ce que tu voudrais qu'il te fasse »), énoncée dans tous les textes fondateurs, est violée par leurs fidèles de toutes cultures.

La figure du moine-soldat est interreligieuse. Des chevaliers teutoniques guerroyant contre les Slaves aux bop-bop tibétains faisant la police entre Bonnets rouges et Bonnets jaunes, des prêtres guérilleros d'Amérique latine aux moines-combattants de Shaolin (inventeurs du kung-fu), nombreux sont ceux qui prirent la robe et tinrent l'épée. Certains étaient des colonisés, tels les Pères Hidalgo et Morenos dont les armées libérèrent le Mexique de la tutelle espagnole. D'autres étaient des colonisateurs, tel l'amiral Thierry d'Argenlieu, carme déchaussé qui, en novembre 1946, fit bombarder la ville d'Haiphong, premier épisode des trente ans de guerre du Vietnam.

La fureur sanguinaire dépasse certes les limites des doctrines religieuses. Le culte nazi du surhomme provoqua la Shoah, et la dictature du prolétariat le génocide des Cambodgiens. Mais dans l'actualité internationale, le Proche-Orient, berceau du monothéisme, illustre tristement la querelle fratricide des fils d'Abraham. Puisse-t-ils oublier le prophète Joël (« De vos charrires forgez des épées ») et relire Isaïe ou Michée : « Martelant leurs épées, ils en feront des charrires ». Forgerons, à vos armes !

Odon Vallet enseigne aux universités Paris-I et Paris-VII.

Des solutions financières intégrées. Grâce à son savoir-faire en matière de services financiers internationaux, UBS conçoit pour vous des solutions sur mesure adaptées à vos besoins. Que vous ayez choisi de confier vos actifs à UBS Private Banking, le numéro un mondial de la gestion de patrimoine, à UBS Warburg, l'une des plus importantes banques d'investissements et de gestion de titres renforcée par UBS PaineWebber, ou à UBS Asset Management, spécialiste incontesté de la gestion de fonds, vous bénéficiez d'un conseil personnalisé fondé sur les produits financiers les plus innovants. Une combinaison indispensable pour faire face à vos défis tant personnels que professionnels.

Venez nous rendre visite sur www.ubs.com

L'union fait la force.



UBS

Financial Services Group

EMPLOI Le gouvernement est constamment interpellé pour gérer les conséquences sociales des restructurations. Ces dernières semaines, il est intervenu dans trois dos-

siers majeurs : AOM-Air Liberté, les télécommunications et Moulinex. ● LE TRIBUNAL DE COMMERCE de Nanterre devait révéler, jeudi 18 octobre, l'avenir de cette entrepri-

se d'électroménager en dépôt de bilan. Le gouvernement ferait pression en faveur de l'offre de SEB. ● EN BRETAGNE, terre d'élection des industries des télécommunica-

tions, la population et les élus se mobilisent pour la sauvegarde de l'emploi. ● DANS LES NOUVELLES TECHNOLOGIES, les retournements de conjoncture particulièrement rapi-

des déstabilisent les salariés, comme l'illustre la récente histoire de Highwave. ● LES FRANÇAIS, préoccupés, réclament plus de règles protectrices dans l'économie.

L'Etat est contraint de jouer au « pompier social »

Moulinex, les télécommunications, AOM-Air Liberté : le gouvernement, confronté à une nouvelle hausse du chômage, intervient directement pour limiter l'impact social des restructurations économiques. Si les entreprises déplorent cet activisme, l'opinion publique semble l'approuver

À QUELQUES MOIS des échéances électorales, le gouvernement doit à nouveau affronter une série de restructurations et de dépôts de bilan aux conséquences sociales lourdes. Non seulement les préfets sont mobilisés, mais le gouvernement est souvent contraint de monter en première ligne.

C'est sur le dossier AOM-Air Liberté que son interventionnisme a été le plus manifeste. Jean-Claude Gaysot, ministre des transports, et son directeur de cabinet, Gilles Ricono, ont joué un rôle essentiel dans le choix du reprenneur par le tribunal de commerce de Créteil. Alors que la compagnie, en dépôt de bilan, a été confiée à d'anciens cadres d'Air France, un responsable de Fidei, une société qui avait un projet concurrent a estimé que « la solution retenue est une solution politique et non pas économique ». Quelques semaines plus tard, le ministre s'est engagé à ce que les services concernés de l'Etat se mobilisent pour qu'aucun salarié d'AOM, Air Liberté et d'Air littoral ne soit laissé de côté. Mi-septembre, après les attentats, le ministre précisait, au grand dam des dirigeants d'Air France, que le gel des embauches annoncé par la compagnie ne concernait pas AOM-Air Liberté...

Ces derniers jours, le gouvernement devait gérer deux dossiers sensibles : les télécommunications et



PANCHO

Moulinex. Ce dernier n'est pas sans rappeler le transport aérien. Le tribunal de commerce de Nanterre devait rendre sa décision sur Moulinex, jeudi 18 octobre, à 15 heures, prononçant soit une reprise, soit une liquidation. Mais l'enjeu est tel qu'il n'était pas exclu, jeudi matin, qu'il reporte sa décision. En coulisse, le gouvernement est actif. « Il fait pression sur le tribunal pour qu'il ne prononce pas la liquidation. Théoriquement, celui-ci est indépendant

mais un président de tribunal de commerce peut difficilement se permettre de ne pas écouter un ministre », assure un observateur.

Sur ce dossier, l'intervention de l'Etat ne date pas d'hier. Gérard Longuet, ministre de l'industrie d'Edouard Balladur, avait déjà déclaré en 1994 à l'Assemblée nationale qu'il n'y aurait « pas de licenciements secs » chez Moulinex. En juin 1996, son successeur, sous le gouvernement Juppé, Franck Boro-

tra, déclare devant l'Assemblée nationale que le plan de restructuration qui vise alors à supprimer 2 600 emplois sur 11 300, n'est « pas acceptable ».

Alors que le secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret a annoncé, dans *Le Monde* (du 4 septembre) qu'il allait demander à des entreprises privées de participer au reclassement des salariés de Moulinex, le dossier est désormais directement suivi par Matignon. Le 7 septembre, le premier ministre Lionel Jospin a déclaré « qu'il faut absolument aider les employés de Moulinex (...). J'ai toujours pensé, ajoutait-il, que, même dans une économie de marché, le gouvernement gardait un rôle économique et surtout social. Il faut donc, et nous allons le faire, trouver des solutions pour aider les salariés de cette entreprise. » Que de chemin parcouru depuis le fameux « il ne faut pas tout attendre de l'Etat » prononcé en septembre 1999 à propos des suppressions d'emplois chez Michelin.

MESURE SPECTACULAIRE

Echaudé par les déclarations péremptoires et les échecs de ses prédécesseurs, M. Pierret semble décidé de jouer cette fois la carte du reprenneur industriel, en l'occurrence SEB. Son projet n'est peut-être pas le mieux-disant social - la société financière Fidei se propose

de reprendre davantage de salariés que SEB mais c'est celui qui offre le plus de garanties de viabilité des usines reprises.

Autre secteur sensible : les télécommunications. Interpellé à l'Assemblée nationale, par le député (PS) de Lannion, Alain Gouriou, en particulier dans sa région du Tré-

gastel, 4,95 milliards d'euros, à un simple ticket d'entrée de 619 millions d'euros accompagné d'une redevance proportionnelle aux revenus dégagés, est une véritable bouffée d'oxygène pour les opérateurs. Le gouvernement espère que cette mesure desserrera quelque peu l'état financier qui pèse sur eux, et

La loi de modernisation sociale toujours en discussion

Dans une version renforcée sur les plans sociaux à la suite des conflits LU-Danone et Marks & Spencer, la loi de modernisation sociale a été examinée au Sénat, en seconde lecture, le 9 octobre, et devrait être soumise à l'examen de la commission mixte paritaire avec l'Assemblée nationale le 30 octobre. A cette occasion, le gouvernement a introduit de nouvelles dispositions visant à faire bénéficier du plan d'aide de retour à l'emploi (PARE), les salariés des entreprises de moins de 1 000 personnes victimes d'un licenciement économique (*Le Monde* du 9 octobre). Elizabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité, a, par ailleurs, proposé des sanctions à l'égard des entreprises de plus de 1 000 salariés qui ne respecteraient pas leurs obligations en matière de réindustrialisation, en cas de fermeture d'usines notamment. Enfin, le rôle de l'Etat devrait être renforcé pour faire reconnaître « la responsabilité sociale » de l'entreprise par le biais de conventions avec les élus locaux, les organisations professionnelles et consulaires.

gor, M. Pierret s'est engagé le 9 septembre à tenir une table ronde début novembre. Mais la mesure la plus spectaculaire est à mettre à l'actif de Laurent Fabius qui a décidé, mardi 16 octobre, une baisse drastique du prix des licences de téléphonie mobile UMTS. La réduction de la facture, qui est passée de

aura un effet d'entraînement sur les commandes et bénéficiera ainsi aux équipementiers. Les opérateurs mobiles pourraient, par exemple, accélérer leurs investissements pour améliorer la couverture du réseau de téléphonie mobile GSM sur le territoire.

Si les directions d'entreprises se plaignent souvent de l'interventionnisme de l'Etat, les Français le réclament. Trois sur quatre estiment qu'il n'y a pas suffisamment de règles protectrices dans l'économie d'aujourd'hui, révélait cet été un sondage de la Sofres réalisé pour *Le Monde* (19 juillet). « Les salariés ont pris conscience que l'entreprise faisait partie d'un ensemble plus vaste et que ses décisions lui étaient en bonne partie dictées par la logique du système économique qui l'englobe. Il est dès lors inévitable qu'ils élargissent leur contestation pour s'en prendre à la façon même dont fonctionne cette société », note l'institut Entreprise & Personnel dans sa note de conjoncture de rentrée.

Cet activisme ne fait pas toujours l'unanimité des syndicats. « L'Etat ne doit pas se contenter de jouer les pompiers. Il a aussi un rôle préventif », assure Annie Thomas, secrétaire nationale de la CFDT qui réunit, vendredi 19 octobre, ses délégués d'entreprises en cours de restructuration. Afin de parvenir à l'objectif de « zéro chômeur » avancé par la confédération, elle estime que l'Etat doit assurer l'égalité de traitement entre tous les salariés, notamment dans les petites entreprises.

Michel Delberghe

► www.lemonde.fr/restructurations

Service Entreprises

La « Trégor Valley » dans l'attente d'une reprise venue d'ailleurs

LANNION (Côtes-d'Armor)

de notre envoyé spécial

« C'est un site où il y a de plus en plus de blouses blanches (dans les laboratoires) et de moins en moins de blouses bleues. En dehors de

REPORTAGE

Les plus anciens se souviennent des crises de 1984 et de 1996. Aujourd'hui, 1 000 emplois sont menacés

Highwave, la plupart des unités de production ont disparu. » Alain Gouriou, député (PS) et maire de Lannion, tente de relativiser la crise qui frappe la « Trégor Valley », cette région des Côtes-d'Armor habituée à vivre au rythme des crises « cycliques » de l'industrie des télécommunications. « Mais la difficulté, c'est que ces phénomènes sont de plus en plus courts », déplore-t-il.

Les plus anciens se souviennent encore de 1984, quand 1 500 emplois avaient été supprimés en six mois. En 1996, 20 000 personnes défilaient dans les rues de Lannion pour défendre 500 emplois disparus dans les ateliers d'Alcatel, la plus importante des entreprises locales. Cinq ans plus tard, l'inquiétude a ressurgi

à propos des 1 000 postes menacés chez Highwave Optical (*lire ci-dessous*), Lucent et dans des PME innovantes... Sur un effectif global de 8 000 emplois industriels, dont 80 % dans les télécoms, dans cette ville de 20 000 habitants, le bilan est lourd.

Elus locaux et responsables syndicaux se gardent de sombrer dans le « catastrophisme », même si, comme à chaque période de crise, ils n'ont pas hésité à ressusciter l'association Trégor Debout, qui a rassemblé plus de 5 000 personnes, samedi 13 octobre. Selon eux, il s'agit plutôt d'un « accident de parcours », dont les causes ne proviennent pas d'une nouvelle mutation technologique mais des conséquences de la « folie boursière et spéculative » de la nouvelle économie. C'est elle qui, selon Françoise Le Douarier, secrétaire de l'union locale CGT, et Christian Le Bouhard, porte-parole de la CFDT, pénalise les investissements dans les nouvelles technologies. Avec des effets immédiats sur les sous-traitants et les centres de recherche stoppés net dans leur ascension.

« La Trégor Valley explose », titrait en mars le numéro spécial de l'hebdomadaire local, *Le Trégor*. Six mois plus tard, son rédacteur en chef, Bernard Rubin, remarque seulement que « le modèle de développement, lié à la nouvelle économie, n'est pas menacé. Mais il est devenu plus instable et plus flexible ». Y com-

pris socialement, avec l'arrivée de jeunes attirés par cet eldorado où le nombre de demandeurs d'emploi a été ramené de 4 200 en juin 1999 à 2 800 en avril 2001.

« GARDER LES INGÉNIEURS DE LUCENT »

Depuis l'installation, en 1962, d'une antenne du Centre national des télécommunications (CNET) à Pleumeur-Bodou, qui dresse ses immenses antennes paraboliques dans la lande toute proche, le Trégor vit en liaison constante avec le monde entier et en subit de plus en plus les soubresauts. Le pays a construit sa richesse sur une mono-industrie, appuyée sur la puissance publique du CNET, devenu France Télécom Recherche et Développement, avec ses 1 300 salariés dont un millier d'ingénieurs et techniciens. Il s'est aussi développé autour du pôle Alcatel, qui a transféré ses unités de production en centres de recherche avec CIT (1 500 salariés, essentiellement des ingénieurs) et de formation, auxquels ont été adjoindus les unités Converters et Optronics (près de 2 400 emplois).

En surplomb de la ville, sur la zone industrielle Pegase, autour d'un aéroport d'un autre âge, les bâtiments ont surgi comme des champignons, financés par les collectivités locales et les fonds européens. Laboratoires, salles blanches, hôtels d'entreprises : plusieurs

grands groupes (Siemens, Lucent, Sagem...) profitent de l'environnement de jeunes équipes et de PME spécialisées dans la transmission de la voix et des images via les fibres optiques. En moins de deux ans, un millier de salariés en « blouse blanche » ont été recrutés dans ce secteur.

Pour le maire, « l'essentiel reste de garder sur place les ingénieurs de Lucent », après la vague d'une centaine de licenciements consécutive à la restructuration du groupe. Convaincu que la technologie ne « reviendra pas en arrière », il a alerté le gouvernement pour demander une accélération de la couverture du territoire en téléphonie mobile et une baisse de prix d'abonnement à l'Internet à haut débit pour les particuliers. Ces mesures seront-elles suffisantes pour assurer le redémarrage de la « Trégor Valley » ? Comme la plupart des dirigeants du secteur, Thierry Troesch, directeur du site CIT Alcatel, avouait dans *Ouest-France* « une visibilité incertaine ». L'entreprise n'envisage pas de plan social, mais encourage les « départs anticipés à partir de cinquante-quatre ans ». Après les « blouses bleues », déjà les « blouses blanches » ? Un signe.

Le destin contrarié de la prometteuse start-up Highwave Optical

LANNION (Côtes-d'Armor)

de notre envoyé spécial

« Il suffisait de dire qu'on était de Highwave et les banquiers vous accueilleraient à bras ouverts », se sou-

RÉCIT

Après l'arrêt brutal des commandes de Marconi, d'autres annulations ont suivi

vient Nathalie Simeray, une opératrice embauchée en novembre 2000, actuellement au chômage partiel. « Certains se sont même lourdement endettés pour acheter des actions de l'entreprise », ajoute-t-elle. En ce temps-là, la start-up Highwave Optical Technologies, créée en mars 1998 par les deux anciens chercheurs de France Télécom Recherche et Développement de Lannion, était à son apogée. Encouragés à sortir du groupe pour lancer leur entreprise, ils se sont lancés avec un brevet inexploité en poche.

Très vite, la société spécialisée dans la conception et la réalisation

de composants pour des systèmes de transmission intervenant sur les liaisons optiques à haut débit s'est retrouvée sur le marché mondial avec de gros clients : les équipementiers et les opérateurs de télécommunications, tels que Marconi et Alcatel. D'un montant de 1,5 million d'euros en 1998, le chiffre d'affaires est passé l'année suivante à 4,8 millions puis, en 2000, à 72 millions. « Nous embauchions au rythme de 25 personnes par semaine », précise Eric Delevaque, PDG et cofondateur d'Highwave avec Sylvain Boj, en évoquant les conditions de travail précaires dans des préfabriqués surchargés avant la construction d'une nouvelle usine de 6 000 mètres carrés, financée par les collectivités locales et les fonds européens. Jour et nuit, week-end compris, les salariés se relayaient, tantôt à la production, tantôt en formation. « En décembre 2000, l'un de nos principaux clients nous avait même demandé de multiplier par trois notre production », évoque le PDG qui, pour faire face à cette pression, a racheté, en mars, une usine Cisco à Trégastel avec 140 salariés.

Dans la frénésie boursière du

moment, Highwave, dont le capital était détenu par les créateurs et des sociétés de capital-risque, a fait appel aux marchés financiers. Introduite à 30 euros, l'action a atteint 200 euros, portant la valorisation de la société à 4 milliards d'euros ! La réussite de cette introduction fut même récompensée par l'hebdomadaire *La Vie française* et la Bourse de Paris. Alors que l'action vaut désormais moins de 4 euros, les deux trophées trônent toujours sur le guichet d'accueil du bâtiment de la zone industrielle Pegase.

PRÉVISIONS CATASTROPHIQUES

Les premiers signes du ralentissement sont apparus au printemps, confirmés par un arrêt brutal des commandes, notamment du groupe Marconi - principal client avec plus de 75 % du chiffre d'affaires -, lui-même dépendant de British Telecom. D'autres annulations ont suivi, parfois par un simple fax. « Nous pensions que c'était une mauvaise passe de six mois », souligne le PDG. Annoncées lundi 15 octobre, les nouvelles prévisions pour l'exercice avril 2001-mars 2002 sont plus catastrophiques. Elles font état

d'un chiffre d'affaires de 31,3 millions d'euros - au lieu de 68 millions espérés - et surtout d'une perte de 43,8 millions d'euros.

Les dirigeants de Highwave Optical invoquent l'effondrement des marchés boursiers et la faillite des opérateurs alternatifs. Mais ils ont aussi été les victimes de l'arrêt brutal des investissements des équipementiers et des opérateurs endettés par l'achat des licences UMTS de téléphonie mobile. Pour passer le cap, un plan social « de redimensionnement » aux alentours de 450 salariés a été engagé durant l'été. Mais la situation de la société est telle que ces dispositions correspondent au strict minimum, au point que l'Etat pourrait prendre à sa charge la totalité du coût des congés de conversion, « avec une suspension du contrat de travail », négocie la CFDT.

« Quitte à être licenciés, nous aurions préféré l'être par Cisco », affirme Frédéric Le Coz, délégué (CGT) de Trégastel où les salariés, au chômage partiel, demandaient une prime de départ de 100 000 francs au lieu des 7 700 francs proposés. Au début du

mois d'octobre, ils ont occupé l'usine avant d'en être chassés par une décision du tribunal de grande instance. Depuis, ils multiplient les manifestations intempestives. Parmi les anciens de Cisco, Yvon, cinquante-deux ans, reconverti après une vague massive de licenciements chez Alcatel, ne se fait guère d'illusions : « Face aux jeunes titulaires de BTS, je n'ai aucune chance. »

IMMENSE GÂCHIS

Certains salariés se sont résignés. D'autres non. Entre tristesse et amertume, ils partagent le même sentiment d'un immense gâchis. Dans l'unité de Lannion, où les salariés, pour la plupart des jeunes, ont à peine eu le temps de se côtoyer, l'ambiance est fataliste. D'ailleurs, une centaine d'entre eux sont déjà partis. « Les gens s'observent et se tirent dans les pattes », indique Laure, vingt-sept ans. « Je n'en veux pas aux patrons, ils sont plus dans la m... que moi qui vais en profiter pour élever mon enfant », confie-t-elle. D'autres, comme elle, avaient abandonné leur emploi précédent, ou ont accouru d'autres régions. Originaires du Nord, Pascal, trente-

huit ans, a pris les devants. Il a démissionné en juillet pour aller dans l'Yonne, avant de revenir. « Je vais là où il y a du travail, si ça m'intéresse », explique-t-il, en espérant retourner chez Highwave « si ça redémarre ». « Leur seule erreur, c'est sûrement d'avoir embauché trop de monde en CDI », remarque-t-il. Personne n'ose imaginer la fin de cette « belle aventure » dans l'indifférence. Certains craignent pourtant que les investisseurs américains attendus n'interviennent que « pour rafler la mise, une fois le ménage fait ».

Lundi 22 octobre, au cours d'un comité central d'entreprise, les salariés devraient être fixés sur leur sort. Ils savent déjà que, à l'issue de l'examen final du plan social, ils ne seront plus au maximum que 450 sur les trois sites principaux de Lannion, Trégastel et Rennes, sur un effectif de 980 emplois au printemps. Et encore, ce chiffre dépend d'une levée de fonds auprès de nouveaux investisseurs. Sinon ? « Ce sera le dépôt de bilan assuré », prévoit M. Delevaque.

M. De

Elf est poursuivie pour son soutien au président congolais Sassou Nguesso

Une plainte a été déposée à Bruxelles pour complicité de crimes

La société TotalFinaElf est citée au côté de l'ancien président du Congo-Brazzaville Denis Sassou Nguesso dans une plainte pour « crimes contre l'humanité »

commis pendant la guerre civile de 1997. Les trois plaignants s'appuient sur une loi belge dite « de compétence universelle ».

BRUXELLES

de notre correspondant

Pour la première fois, la loi belge dite « de compétence universelle », sur laquelle se sont déjà appuyées plusieurs plaintes contre des chefs d'Etat, tels les présidents ivoirien Laurent Gbagbo et rwandais Paul Kagamé, sert à incriminer une entreprise. Dans la plainte qu'il a déposée, le 11 octobre, contre Denis Sassou Nguesso, le président du Congo Brazzaville, l'avocat Georges-Henri Beauthier cite en effet TotalFinaElf. Agissant au nom de trois personnes, qui devraient être rejointes par des dizaines d'autres, M^e Beauthier formule à l'encontre de M. Sassou Nguesso des accusations de crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Et il estime que la législation belge sur la responsabilité pénale des personnes morales l'autorise à citer l'ancienne Elf Aquitaine pour participation aux actions visées.

Le Congo a vécu, au cours de la décennie écoulée, trois guerres civiles, marquées par des massacres ethniques et l'intervention de troupes venues des pays voisins à l'appel de M. Sassou Nguesso. Ce dernier, qui avait déjà accédé à la présidence en 1979, avait déclenché, en 1997, une insurrection militaire contre son adversaire, Pascal Lissouba. L'année suivant sa victoire, M. Sassou Nguesso lançait ses milices en direction des régions du Sud, où elles se livraient à des exécutions sommaires, à des pillages et à des viols. Un demi-million de personnes allaient être contraintes de fuir.

Les trois plaignants visent donc directement l'actuel président du Congo-Brazzaville. Ils soutiennent

cependant que les souffrances encourues par les populations civiles du Congo « ont connu cette ampleur en raison de l'appui logistique apporté par Elf ». Un soutien « incontestable et déterminant », confirmé, relèvent-ils, dans le livre d'entretiens publié récemment par Loïk Le Floch-Prigent, l'ancien PDG d'Elf. La plainte cite d'autres

Depuis sa privatisation, en 1994, Elf, accusée de faire et défaire les régimes, avait affirmé ne plus vouloir se mêler de la politique des Etats africains. Fausse promesse ?

rapports et témoignages. Dont celui de Noël Mamère, qui affirmait, en février, que des massacres avaient parfois été commis à partir d'hélicoptères frappés du sigle Elf.

Premier investisseur au Congo, le groupe est présent dans ce pays depuis 1949. Il a longtemps exploité 75 % de sa production pétrolière.

Depuis sa privatisation, en 1994, Elf, accusé de faire et défaire les régimes, avait affirmé ne plus vouloir se mêler de la politique des Etats africains. Fausse promesse ? Au Congo, en tout cas, la compagnie a toujours entretenu les meilleurs rapports avec M. Sassou

Nguesso, même si celui-ci soutenait une ligne marxiste-léniniste. Lors de son accession à la présidence, en 1993, M. Lissouba eut, en revanche, des relations tendues avec la compagnie pétrolière française. Jusqu'en 1996, il favorisa l'arrivée dans le pays de nouveaux prospecteurs, comme Occidental Petroleum, Shell ou Exxon.

Lorsqu'il fut évincé du pouvoir, M. Lissouba s'était réconcilié avec Elf. Quelques mois plus tard, il déposait pourtant, à Paris, une plainte contre la compagnie, l'accusant de complicité dans la mort de plusieurs milliers de personnes lors du coup d'Etat fomenté par son rival. Le ministère public estima ne pas pouvoir ouvrir d'enquête, faute de compétence territoriale. Cela n'empêcha pas la juge Eva Joly, chargée du dossier Elf, d'entendre à titre officieux une personne à propos des circuits financiers du groupe. A Bruxelles, M^e Beauthier entend également citer des témoins importants qui devraient détailler la stratégie du groupe pétrolier en Afrique.

Au siège parisien de la société, on refuse, au stade actuel, tout commentaire. « Nous n'avons reçu aucune communication officielle de la plainte », indique un porte-parole. Il faut donc, provisoirement, se contenter de ce que déclarait Elf face aux accusations de Pascal Lissouba, en 1997. Le groupe affirmait s'en être tenu, au Congo, « au respect du principe de neutralité » durant la guerre civile, l'important n'étant d'ailleurs pas, selon la société, un changement d'homme à la tête du pays mais « la continuité de l'Etat ».

Jean-Pierre Stroobants

Alan Greenspan juge intacte la capacité de rebond de l'économie américaine

Le discours prononcé par le président de la Réserve fédérale mercredi n'a pas profité à la Bourse, sous le choc de l'anthrax.

La Maison Blanche reconnaît que les Etats-Unis sont en récession

NEW YORK

de notre correspondant

Le président de la Réserve fédérale américaine (Fed), Alan Greenspan, a dressé un tableau plutôt encourageant de l'économie américaine, mercredi 17 octobre, devant la commission économique commune du Congrès. Tout en restant prudent sur la conjoncture, il a affirmé le caractère passager du trou d'air après les attentats du 11 septembre et les capacités intactes du pays à connaître à nouveau une croissance soutenue et durable. Un changement fondamental s'est produit selon lui dans l'appréciation du risque par les investisseurs. « Le choc de la tragédie du World Trade Center et du Pentagone a changé l'évaluation du risque. Cela a entraîné une modification brutale des prix sur les marchés afin de prendre en compte le coût plus élevé de l'activité économique dans un monde jugé maintenant plus dangereux », a-t-il poursuivi. « Ces ajustements de prix et d'allocation des ressources seront ponctuels. Ils ne pèseront pas nécessairement sur nos perspectives de croissance à long terme. »

Ce discours assez optimiste a profité au dollar, mais Wall Street n'en a pas vraiment tiré parti. Après avoir commencé la séance en hausse, la Bourse américaine s'est retournée, affectée par les derniers épisodes des attaques à l'anthrax. L'indice Dow Jones a perdu 1,6 % en fin de journée et le Nasdaq 4,4 %. Pour M. Greenspan, les Bourses prennent déjà en compte l'éventualité d'autres attentats. « Il y a une anticipation d'autres événements à venir... », mais « nous ne savons pas jusqu'à quel point ». Le président de la Fed a aussi souligné la capacité accrue des places finan-

cières à encaisser les chocs. « Cette souplesse nous a permis d'absorber des secousses bien plus facilement auparavant. »

Il estime toutefois qu'il reste impossible de mesurer en totalité l'impact des attentats du 11 septembre, même s'ils « n'ont pas eu les effets aussi terribles sur l'activité que ce qu'on craignait initialement ». Dans les jours suivant les attaques, « l'activité économique a fortement diminué. Les ménages et entreprises se sont retirés du marché. Les Américains sont restés rivés à leur téléviseur ». Depuis, l'économie a redémarré, mais « cette reprise reste irrégulière », précise-t-il, notant la bonne tenue des ventes d'automobiles grâce à des crédits bon marché mais les difficultés des transports et du tourisme. La Maison Blanche, elle, a reconnu mercredi pour la première fois, que les Etats-Unis sont entrés en récession. « Je pense que nous allons avoir deux trimestres de croissance négative », les troisième et quatrième de 2001, a déclaré Lawrence Lindsey, le chef des conseillers économiques.

LES LIMITES DES POLITIQUES

Tout dépendra ensuite de la capacité « des consommateurs et des investisseurs » à retrouver la confiance, a estimé M. Greenspan. « Les comportements humains dans les circonstances vécues ces cinq dernières semaines sont difficiles à prédire mais à en juger par l'histoire, nous avons montré une capacité remarquable à nous adapter à des circonstances extraordinairement difficiles », a-t-il ajouté. Sur le long terme, les événements du 11 septembre « ont à peine affecté les perspectives de poursuite des rapides progrès dans la technologie, qui ont per-

mis la forte accélération des gains de productivité. La croissance de la productivité devrait baisser à court terme, parce que la perception du risque s'est accrue. Mais une fois l'ajustement réalisé, la productivité devrait retrouver un rythme de croissance supérieur à ce qu'il était entre 1970 et 1995 ».

Le patron de la Réserve fédérale a souligné les limites des politiques de relance. « Je soutiendrai toujours que la politique monétaire est efficace, que la politique budgétaire, dans certaines conditions, est efficace, mais je n'affirmerai jamais qu'elles feront disparaître les cycles économiques. » La Fed a abaissé à neuf reprises ses taux d'intérêt depuis le début de l'année et deux fois depuis le 11 septembre. Le loyer de l'argent au jour le jour est à 2,5 %, son plus bas niveau depuis quarante ans. Les économistes anticipent une nouvelle réduction des taux le 6 novembre, lors de la réunion du comité de politique monétaire de la Réserve fédérale.

M. Greenspan se montre assez sceptique sur l'efficacité des mesures de relance bientôt annoncées par le gouvernement. Il a souligné que les ménages n'ont utilisé à des fins de consommation qu'une petite partie des 40 milliards de dollars (43,9 milliards d'euros) de remboursements d'impôts perçus cet été. Une façon indirecte de prendre position dans le débat qui oppose l'administration Bush, partisane de 75 milliards de dollars de dépenses budgétaires supplémentaires, et le Congrès, qui réclame 100 milliards de dollars.

Eric Leser

► www.lemonde.fr/econo-america

LA PEUGEOT 607 EST ÉQUIPÉE D'UN SYSTÈME AUDIO JBL. IL ÉTAIT TEMPS QUE VOUS CHANGIEZ DE CHAÎNE HI-FI.

www.607.peugeot.fr

POUR GARDER LE SOURIRE À TOUTS MOMENTS, LA PEUGEOT 607 EST ÉQUIPÉE DU SYSTÈME AUDIO JBL, UN SYSTÈME CONÇU SUR MESURE POUR L'INTÉRIEUR DU VÉHICULE. SES 12 HAUT-PARLEURS VOUS OFFRENT UNE RÉPARTITION SONORE REPRENANT LE PRINCIPE ACOUSTIQUE D'UNE SALLE DE CONCERT ET SES 240 WATTS VOUS ASSURENT MÊME AU PLUS FAIBLE VOLUME, UN RESPECT INTÉGRAL DE VOS MUSIQUES PRÉFÉRÉES. LA PEUGEOT 607 NE POUVANT SE CONTENTER QUE DE LA PERFECTION, LE SYSTÈME JBL ADAPTE AUSSI LE VOLUME SELON VOTRE VITESSE, POUR UNE ÉCOUTE OPTIMALE À TOUT INSTANT. POUR QUE L'AUTOMOBILE SOIT TOUJOURS UN PLAISIR.

*En option ou sur version Pass.

607 PEUGEOT

Le « Financial Times », perdant lecteurs et publicité, se restructure

Les effectifs du quotidien britannique d'information financière vont être réduits de 150 personnes, sur un effectif total de 900 salariés. Le « FT » pâtit de la baisse des recettes publicitaires et d'un positionnement éditorial centré sur la finance

TRADITIONNELLEMENT considérés comme des îles profitables préservées de toutes les tempêtes conjoncturelles, les journaux financiers adoptent désormais des mesures strictes d'économies pour maintenir les niveaux de bénéfices antérieurs. Mercredi 17 octobre, Marjorie Scardino, la PDG du groupe Britannique Pearson – qui possède notamment les quotidiens *Financial Times* (Londres) et *Les Echos* (Paris) –, a annoncé qu'elle prévoyait des bénéfices en réduction de 40 % en 2001 par rapport à l'année précédente. En 2000, le groupe avait dégagé un bénéfice avant impôts et après investissements dans l'Internet de 333 millions de livres.

Les critères de gestion des marchés financiers imposent l'annonce de nouveaux plans d'économie. Pearson qui réalise la très large majorité de son activité dans l'édition pédagogique et scolaire aux

Etats-Unis, a annoncé de nouvelles mesures d'économies dans sa filiale presse, FT Group. Le premier volet concerne des réductions de personnels. Les effectifs au sein du *Financial Times* seront réduits de 150 personnes d'ici à la fin de l'année sur un effectif total dans le monde de 900 personnes (dont 500 journalistes). Une soixantaine de départs seront prochainement discutés avec les représentants syndicaux. Il devrait s'agir de « départs volontaires en préretraite », selon un journaliste. La rédaction londonienne ne semble pas, pour l'instant, perturbée par ces annonces : « Nous estimons que les décisions de gestion de Marjorie sont plutôt saines et prudentes », confie un journaliste. Même si « aucun journal n'embauche en ce moment », fait-il remarquer.

Le second volet d'économies sera réalisé dans les services d'informa-

tion sur Internet. La direction de Pearson a annoncé qu'elle allait acheter « la part du capital qu'elle ne détient pas encore dans la filiale FT marketwatch.com » qu'elle avait constitué en juin 2000 en partenariat à 50/50 avec le groupe américain CBS (Viacom). Le montant de la transaction n'a pas été révélé. Plus qu'un projet de développement, il s'agirait, selon des sources internes, de regrouper les deux services d'informations en ligne destinés aux particuliers, FT.com et Marketwatch.com, afin de supprimer les « doublons » et de trouver de nouvelles économies.

RÉDUIRE LES INVESTISSEMENTS

Cette acquisition devrait, aussi, permettre de réduire le programme d'investissements dans les développements sur Internet pour lesquels un budget initial de 150 millions de livres avait été prévu. Des réductions d'effectifs auront, donc, lieu

dans les activités en ligne du *Financial Times*. Selon Merrill Lynch, la structure financière actuelle du groupe devrait lui permettre de mieux résister que lors de la précédente crise économique liée à la guerre du Golfe en 1991.

Les raisons de ce repli financier tiendraient en un mot : publicité. « Depuis le 11 septembre, tous nos journaux économiques subissent une importante baisse de revenus publicitaires », a expliqué aux analystes financiers, lors d'une conférence téléphonique organisée mercredi depuis Londres, M^{me} Scardino. En septembre, les recettes publicitaires du *Financial Times* sont en baisse de 40 % par rapport à septembre 2000 avec des coûts en hausse en raison de la couverture du conflit. Les autres titres, comme *Les Echos*, le *FT Deutschland* et le magazine hebdomadaire *The Economist*, « ont vu leurs recettes baisser significativement ». Pearson qui détient

également 22 % du capital du groupe de télévisions RTL – depuis la fusion de ses activités Pearson TV avec celles de l'allemand Bertelsmann (*Le Monde* du 8 avril 2000) –, anticipe également des mauvais résultats financiers imputables à l'atrophie du marché publicitaire audiovisuel.

Mais à Londres, certains observateurs estiment que le repli stratégique ne saurait s'expliquer par les seules réductions de recettes publicitaires. Le *Financial Times*, dont la notoriété internationale et la réputation de sérieux ont permis le démarrage en 1997 des éditions américaines FT America et FT Deutschland, peine à sortir de son positionnement exclusivement financier. En raison de la suppression, ces dix-huit derniers mois, de plusieurs dizaines de milliers de postes dans les banques de la City, les lecteurs traditionnels viennent à manquer. Selon l'institut ABC qui

mesure les audiences des médias britanniques, la diffusion du FT serait en légère régression sur l'année, à 454 591 exemplaires quotidiens (septembre 2001), alors que la concurrence progresse. Face au prince de la City, des journaux généralistes tels que le *Guardian* ou le *Daily Telegraph*, qui se sont récemment dotés de suppléments économiques et financiers, voient leur diffusion augmenter (respectivement 8 % et 1,55 % sur la même période).

Enfin, le positionnement travailliste « pro-Blair » du quotidien londonien, en général peu critique en matière de politique intérieure, et le manque en journalisme d'investigation, d'autant plus ressenti par les lecteurs que les « scandales » se multipliaient au Royaume-Uni, l'auraient desservi.

Florence Amalou
(avec Marc Roche,
à Londres)

La presse en recul dans le groupe Pearson

● **Le FT Group**, éditeur notamment du *Financial Times*, du quotidien économique *Les Echos* et de l'hebdomadaire *The Economist*, représente 18 % du chiffre d'affaires de Pearson sur les neuf premiers mois de l'année. La filiale presse voit son chiffre d'affaires baisser de 2 % à 567 millions de livres.

● **The Penguin Group**, la filiale d'édition, deuxième plus gros éditeur généraliste aux Etats-Unis, annonce une augmentation de chiffre d'affaires de 11 %, à 624 millions de livres sterling. La branche pèse 20 % de l'activité totale du groupe.

● **Pearson Education**, 60 % du chiffre d'affaires réalisé par le groupe, est en croissance de 36 % à 1 993 millions de livres sterling.

L'agence de presse et d'information Reuters supprime 500 nouveaux emplois

TROIS MOIS après avoir supprimé 1 100 emplois, l'agence mondiale de presse et d'information Reuters Group Plc a annoncé la suppression de 500 nouveaux postes, mardi 16 octobre, malgré la hausse de 4 % du chiffre d'affaires au troisième trimestre 2001. Selon une note interne diffusée, mardi, au sein du groupe dans le monde entier, « la rédaction, comme le reste de l'entreprise, sera sujette à un exercice de réduction des coûts (...) Même si un nombre d'options seront envisagées afin d'atteindre cet objectif, il est clair que nous devons envisager que des pertes d'emplois fassent partie du processus engagé ».

Tom Glocer, le PDG du groupe, souhaite encore réaliser des économies et réduire les coûts pour assurer une croissance qui risque d'être malmenée dans les prochaines années. Ces nouvelles coupes claires dans un groupe qui emploie environ 15 000 personnes devraient permettre, selon Reuters, de réaliser des économies de 170 millions de livres en 2002 (272,54 millions d'euros) et 220 millions

de livres en 2003. Une somme de 40 millions de livres a été réservée pour les indemnités de licenciement, en plus d'une provision de 25 millions de livres annoncée lors des précédentes compressions d'effectifs. Le reste du plan d'économie n'a pas été révélé. Il y a un an, Tom Glocer expliquait au *Monde* : « Grâce à l'emploi des nouvelles technologies, les équipes techniques et administratives seront forcément réduites. Nous ne voulons pas mettre à la porte des milliers d'employés. Il y aura des réaffectations, des redéploiements, mais, comme dans tout groupe, certains n'auront pas forcément envie de nous suivre » (*Le Monde* du 13 octobre 2000).

Lié à la conjoncture actuelle, « ce nouveau plan n'a rien à voir avec les événements du 11 septembre », a déclaré un porte-parole du groupe. Premier fournisseur mondial d'informations et de données financières, Reuters réalise aujourd'hui la grande majorité de son chiffre d'affaires grâce aux banques, aux grandes entreprises, aux ministères ou aux sites Internet qui louent

du matériel et s'abonnent à des fils de données financières (Bourses, matières premières, marchés obligataires) ou des fils d'informations économiques. Dans cet océan, les médias qui utilisent Reuters comme une source d'information ne représentent que 5 % du chiffre d'affaires.

LA RÉDACTION FRANÇAISE S'INQUIÈTE

Le groupe pâtit aujourd'hui de la baisse des marchés financiers : les plus gros clients, eux-mêmes engagés dans une stratégie de réduction de coûts, auraient résilié certains abonnements. Les mauvaises nouvelles viennent aussi de sa filiale Instinet Group Inc., société de courtage électronique, petite Bourse dans la Bourse, liée au Nasdaq. Instinet, qui avait contribué à la croissance du groupe, a vu son chiffre d'affaires baisser, et son bénéfice trimestriel n'est plus que de 21 millions de dollars (23,28 millions d'euros), contre 32,7 millions d'euros un an plus tôt. Si le chiffre d'affaires du groupe reste à la hausse, c'est en raison de la bonne tenue de Reuters

Financial dont les ventes ont augmenté de 6 %. Cette division, qui fournit des informations et de la technologie aux marchés financiers, réalise les deux tiers environ du chiffre d'affaires du groupe.

Chez Reuters France, ce plan de restructuration pourrait remettre en question la réunification de Reuters France prévue boulevard Haussmann en 2002. La société est disséminée entre la rue du Sentier et la rue Réaumur, à Paris, avec des loyers avoisinant 17 millions de francs (2,59 millions d'euros) pour un loyer prévu de 45 millions annuel à Haussmann.

La rédaction française s'inquiète d'une possible suppression d'emplois d'autant que la solution des départs volontaires a déjà été largement utilisée et que les embauches pour pallier les 35 heures ont été gelées. A terme, elle craint la suppression pure et simple du fil français qui avait déjà été rogné ces dernières années.

Bénédicte Mathieu

Depuis le 11 septembre, l'économie vacille. Et les prix de l'immobilier n'auraient pas bougé ?

15 F

Challenges. Le news de l'économie.

Un jeudi sur deux.

Challenges

15 F

Immobilier Les nouveaux prix

L'opium des taliban

Les placements qui échappent au fisc

Bruxelles surveille les aides d'Etat aux chaînes publiques

LA COMMISSION européenne a adopté, mercredi 17 octobre, une communication qui constitue un pas important en direction de la réglementation du financement des chaînes et radios publiques. Le texte établit que « le financement public devra être limité à ce qui est nécessaire à l'exercice de la mission de service public ». Les chaînes publiques seront tenues de présenter une comptabilité séparée entre les sommes reçues au nom de la redevance audiovisuelle et celles perçues par les recettes publicitaires, afin de déterminer dans quels programmes elles sont ensuite investies.

Toutefois, Bruxelles laisse aux Etats membres la liberté de « déterminer l'étendue du service public et la façon dont il est financé et organisé, en fonction de leurs préférences, de leur histoire et de leurs besoins », du moment qu'ils répondent aux « besoins démocratiques, sociaux et culturels de chaque société » tels que définis dans le protocole d'Amsterdam. La Commission ajoute qu'il serait « souhaitable » qu'un organisme indépendant contrôle l'application de la mission de service public, comme le fait déjà en France le Conseil supérieur de l'audiovisuel. Bruxelles se décharge ainsi de la délicate tâche de juger si certains programmes relèvent ou non de la « mission de service public ».

Ces mesures de transparence devraient permettre aux institutions communautaires de se prononcer bientôt sur les plaintes déposées par des chaînes de télévision privées contre des opérateurs publics. A l'image de TF1 dans une procédure engagée contre France Télévision, celles-ci reprochent à leurs collègues du public d'utiliser la redevance audiovisuelle pour réaliser des programmes jugés commerciaux (divertissements, sports), faussant ainsi la concurrence.

José Barroso

Libération coûtera 7,90 francs en janvier 2002

APRÈS AVOIR été augmenté au début du mois de septembre, le prix du quotidien *Libération* passera à 7,90 francs (1,20 euro) le 1^{er} janvier 2002, selon *La Tribune* du 18 octobre. Par ailleurs, Serge July, directeur du quotidien, a confirmé aux salariés, mercredi 17 octobre, qu'il envisageait de réorganiser le site Web qui a « perdu l'essentiel de ses recettes », a-t-il expliqué. A partir du 1^{er} janvier, le site proposera une partie gratuite « centrée sur l'info et sur l'interactivité » et une partie payante permettra d'accéder « à la majorité du contenu du journal papier et les archives ». Ces annonces font suite au plan d'économie dévoilé lundi 15 octobre qui prévoit la suppression de dix-huit emplois et un refinancement de 50 millions de francs (*Le Monde* du 17 octobre).

« Popstars » peut-il bénéficier de financement public ?

LES ÉTATS GÉNÉRAUX de la création audiovisuelle, qui regroupent des sociétés d'auteurs, de réalisateurs et de producteurs, ont décidé d'engager un recours contentieux devant le Conseil d'Etat. Ils contestent la décision du Centre national de la cinématographie (CNC) de qualifier de « série documentaire » l'émission de télé-réalité « Popstars », diffusée par M6 depuis le 20 septembre afin que celle-ci bénéficie des subventions allouées aux œuvres audiovisuelles. Les Etats généraux veulent former « un front commun » pour qu'« auteurs, artistes, producteurs et techniciens puissent continuer à faire une télévision dont les Français soient fiers ». Selon, le CNC la décision concernant « Popstars » est provisoire, « le dossier est toujours en instruction ».

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION** : le lancement de la chaîne de télévision maghrébine *Beur TV* est différé d'un an en raison de « la sensible diminution des recettes publicitaires, et les récents événements internationaux », a annoncé, mercredi, le président de Beur FM, Nacer Kettane.

■ **Canal Horizons, filiale africaine de Canal+**, a arrêté définitivement ses émissions sur la Tunisie, mercredi, pour des « raisons économiques ». Après neuf années de commercialisation, Canal Horizons n'y rassemblait que 35 000 abonnés sur un total de 152 000 en Afrique.

■ **TF1 publicité, régie publicitaire de la chaîne privée**, a annoncé une baisse de 3,3 % de ses tarifs pour le premier trimestre 2002, signalée par « une prise en compte du contexte économique actuel » mais aussi pour aider les entreprises à communiquer sur le passage à l'euro.

■ **La chaîne privée de télévision allemande RTL veut diffuser moins de films « catastrophe »**, en raison des attentats survenus à New York, a indiqué son directeur Gerhard Zeiler dans un entretien au magazine *Bunte* : « Il va y avoir un retour aux séries et aux films chaleureux, positifs. »

■ **INTERNET** : le nombre d'abonnés au fournisseur d'accès Internet *Wanadoo* (France Telecom) a atteint 5,352 millions en Europe fin septembre 2001. Son concurrent en France, *Infonie* (250 000 abonnés), filiale de l'opérateur belge Belgacom passe sous le contrôle de l'italien Tiscali pour un montant de 5 millions d'euros.

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **ALCAN : le groupe canadien d'aluminium** a annoncé, mercredi 17 octobre, un vaste programme de restructuration aboutissant à la suppression de 2 600 à 3 600 emplois, soit 5 % à 7 % de ses effectifs. Le groupe qui a fusionné en 2000 avec Alusuisse souffre des bas prix de l'aluminium.

● **IRISBUS : Iveco (groupe Fiat) a signé, mercredi, un accord pour acquérir les 50 % de Renault** dans Irisbus, société spécialisée dans les bus et les autocars, que les deux constructeurs automobiles détenaient à parité. Iveco reprendra une première tranche de 15 % d'ici à la fin de 2001, puis les 35 % restants fin 2002, pour un montant de 175 millions d'euros.

● **ALCATEL : l'équipementier de télécommunication français a annoncé mercredi la suppression de 800 emplois et l'externalisation de 500 autres** par sa filiale Alcatel Espana, qui compte 4 600 salariés. Les usines de Villaverde (Madrid) et de Tolède seront regroupées à Tolède, qui sera mis en vente.

SERVICES

● **DALKIA : le groupe français, filiale de services énergétiques de Vivendi Environnement et d'EDF**, a annoncé, jeudi 18 octobre, l'acquisition auprès de Finaster de la société Siram, numéro deux italien de la gestion de chauffage pour 180 millions d'euros. Siram emploie 1 450 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 200 millions d'euros.

● **SPRINT : le groupe de télécommunications américain** a annoncé, mercredi, qu'il allait supprimer 6 000 postes, soit environ 7 % de ses effectifs, et mettre fin à 1 500 emplois à durée déterminée. Sprint a arrêté un programme qui visait à offrir aux abonnés des services de téléphonie, de connexion à large bande et de fax sur une même ligne, avec une seule facturation.

● **FUJITSU : le premier fabricant japonais d'ordinateurs** est en négociation avec son rival américain IBM pour nouer des partenariats et créer des sociétés communes, a-t-il annoncé jeudi.

● **AGENCES DE VOYAGES : le premier ministre, Lionel Jospin,**

a assuré mercredi, lors de la clôture des assises du Conseil national du tourisme, que les agences de voyages les plus touchées par les événements pourront obtenir le report de certaines échéances fiscales et sociales afin de résoudre leurs problèmes de trésorerie.

FINANCES

● **CRÉDIT FONCIER : la Caisse nationale des caisses d'épargne et de prévoyance (Cencep) lance une offre publique** d'achat simplifiée sur le Crédit Foncier de France dont elle détient déjà 91,01 % du capital, au prix de 15 euros par action, a annoncé jeudi le Conseil des marchés financiers. Cette OPA valorise le Crédit foncier à 5,8 milliards de francs (0,9 milliard d'euros).

● **HYPOVEREINSBANK : la deuxième banque privée allemande** prévoit de supprimer 3 000 emplois supplémentaires pour faire face à la conjoncture morose, affirme le quotidien britannique *Financial Times* de jeudi. Cette nouvelle mesure porterait à 10 000 (près de 14 % des effectifs) le nombre total des suppressions d'emplois.

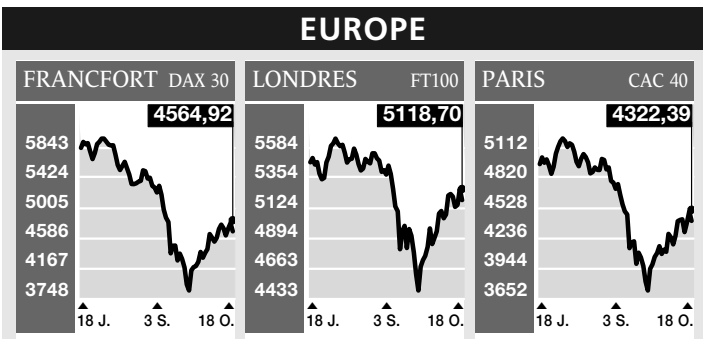
● **CONSORS : le courtier en ligne allemand** va supprimer 125 emplois supplémentaires cette année, a-t-il annoncé jeudi. Consors avait annoncé en août qu'il allait supprimer 175 emplois en Allemagne d'ici la fin 2001.

● **DEUTSCHE BOERSE : l'opérateur de la Bourse de Francfort** est en train de préparer une offre pour l'achat du Liffe, le marché à terme et de produits dérivés de Londres, a indiqué jeudi une source proche du dossier à l'AFP.

RÉSULTATS

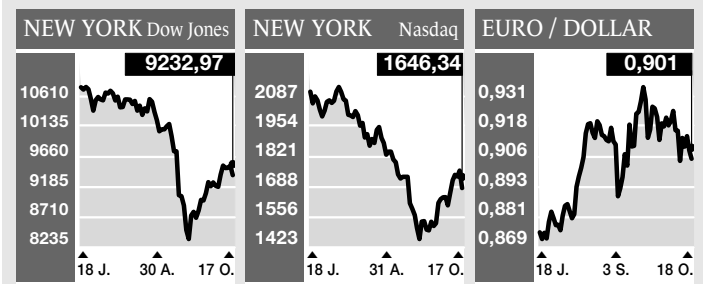
● **PFIZER : le premier producteur mondial de produits pharmaceutiques** a enregistré une hausse de 52 % de son bénéfice net au troisième trimestre 2001, à 2,072 milliards de dollars (2,28 milliards d'euros).

● **CITIGROUP : le premier groupe financier américain** a limité la baisse de son bénéfice net au troisième trimestre 2001 à 9 % par rapport au troisième trimestre 2000, à 3,177 milliards de dollars, malgré 502 millions de dollars de pertes d'assurance et 200 millions de dollars de pertes d'activité liées aux attentats.



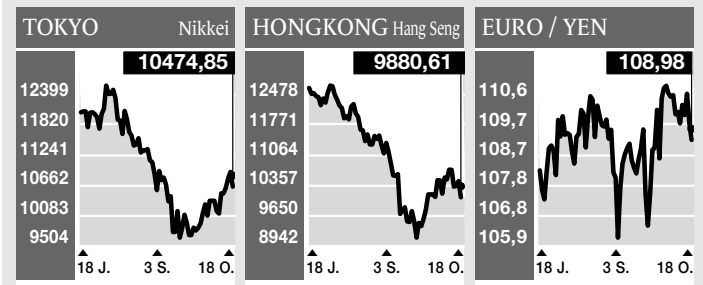
Europe 9h57	Indices sélection	cours 17/10	Var. % 17/10	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3462,97	- 1,95	- 27,44
EUROPE	STOXX 50	3470,54	- 1,68	- 23,84
EUROPE	EURO STOXX 324	286,19	- 1,87	- 26,96
EUROPE	STOXX 653	277,21	- 1,66	- 22,95
PARIS	CAC 40	4322,39	- 2,02	- 27,07
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	2941,41	- 2,06	- 26,88
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	455,29	- 1,84	- 28,59
BRUXELLES	BEL 20	2596,57	- 0,36
FRANCFORT	DAX 30	4564,92	- 1,72
LONDRES	FTSE 100	5118,70	- 1,63	- 17,74
MADRID	STOCK EXCHANGE	7773,30	- 1,83	- 14,67
MILAN	MIBTEL 30	30724	- 1,24	- 29,72
ZURICH	SPI	5988,40	- 0,62

AMÉRIQUES



Amérique 9h57	Indices sélection	cours 17/10	Var. % 16/10	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9232,97	- 1,61
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1077,09	- 1,94	- 18,42
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	1646,34	- 4,40	- 33,36
TORONTO	TSE INDEX	6956,78	- 1	- 22,13
SAO PAULO	BOVESPA	11271,49	- 26,13
MEXICO	BOLSA	310,30	0,16	- 1,80
BUENOS AIRES	MERVAL	251,61	3,47	- 39,63
SANTIAGO	IPSA GENERAL	101,68	1,42	5,92
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6749,05	- 0,43	- 1,12

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 17/10	Var. % 17/10	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	10474,85	- 2,61	- 24,02
HONGKONG	HANG SENG	9880,61	- 3,71	- 34,55
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1413,07	- 2,01	- 26,66
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	64,54	- 0,69	1,88
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3134,10	- 1,13	- 0,65
BANGKOK	SET	18,71	- 0,48	0,43
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3016,34	- 0,90	- 24,06
WELLINGTON	NZSE-40	1901,67	- 1,05

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LE CAC 40 s'est inscrit à la baisse dès les premiers échanges, jeudi 18 octobre. Il était en fort recul, de 2,34 %, à 4 308,24 points. A l'inverse des jours précédents, les valeurs technologiques et de télécommunications, qui avaient soutenu la cote, se repliaient nettement et figuraient parmi les plus fortes baisses. Thomson Multimedia, France Télécom, ST Microelectronics ou encore Vivendi Universal tiraient le marché vers le bas. L'indice des valeurs vedettes de la place parisienne avait affiché, quant à lui, une hausse notable de 2,39 %, mercredi à la clôture.

FRANCFORT

L'INDICE DAX perdait 2,18 % jeudi en début de séance, s'inscrivant à 4 543,60 points. Le Nemax, l'indice du nouveau marché allemand, retombait à moins de 1 000 points, affichant 963,08 points, en recul de 2,37 %.

LONDRES

LE FOOTsie, indice des cent premières valeurs de la place londonienne, s'est inscrit à la baisse à l'ouverture du marché. Dès les premiers échanges, jeudi, il perdait 1,27 % soit un repli de 66 points, à 5 137,4 points.

TOKYO

LE NIKKEI, indice de référence de la Bourse japonaise, a affiché un recul de 2,6 %, à 10 474,85 points. Une baisse liée, en partie, au repli de Wall Street.

NEW YORK

LES CONTAMINATIONS par la maladie du charbon, l'avalanche de résultats de sociétés et les commentaires d'Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale américaine, ont maintenu la pression sur la Bourse, mercredi 17 octobre : l'indice de la Bourse électronique Nasdaq a perdu 4,40 % et Wall Street 1,61 %. L'indice composite du Nasdaq a clôturé à 1 646,34 points et le Dow Jones à 9 232,97 points. L'indice Standard and Poor's 500, plus représentatif de la tendance générale, a fini en baisse de 1,86 %, à 1 077,09 points.

TAUX

JEUDI 18 octobre, le marché obligataire européen était en hausse, dans les premiers échanges. Evoluant à l'inverse du prix, le taux de l'obligation d'Etat à dix ans en France se repliait à 4,72 %. Aux Etats-Unis, la veille, le taux de rendement sur l'emprunt du Trésor à dix ans avait reculé à 4,55 % contre 4,56 % mardi, et celui à trente ans était passé à 5,31 %, contre 5,34 %.

MONNAIES

L'EURO évoluait dans des marges étroites tandis que le dollar se repliait face au yen, jeudi matin, dans un marché nerveux, les opérateurs étant inquiets de la multiplication des cas de maladie du charbon aux Etats-Unis. L'euro s'échangeait à 0,9031 dollar et le billet vert se négociait à 120,89 yens. Face à la devise japonaise, l'euro se situait à 109,17 yens.

ÉCONOMIE

La BCE estime que l'inflation va continuer à reculer

DANS son bulletin mensuel publié jeudi 18 octobre, la Banque centrale européenne met en avant « les grandes incertitudes » occasionnées par les attaques terroristes. Ces dernières « influencent pour l'instant négativement l'activité économique et la confiance, ce qui peut retarder le retour d'une croissance forte ». Les gardiens monétaires estiment que le niveau de l'inflation va continuer à reculer pour revenir en dessous du seuil de référence de 2 % « l'année prochaine ». L'indice des prix à la consommation a progressé en septembre de 2,5 %, contre 3,4 % en mai, et cette tendance va se prolonger. La baisse du prix des produits pétroliers « contribue à détendre les pressions inflationnistes », tout comme la modération salariale observée actuellement. Néanmoins, la BCE estime qu'il est « encore trop tôt pour tirer des conclusions sur les conséquences macro-économiques des événements tragiques aux Etats-Unis et des activités actuelles pour lutter contre le terrorisme ».

● **La Banque centrale européenne s'attend à une croissance « très faible » dans la zone euro** aux 3^e et 4^e trimestres de cette année, mais espère une reprise en 2002, a déclaré mercredi à Londres le chef économiste de la BCE Otmar Issing, interrogé en marge d'un forum économique germano-britannique.

● **ALLEMAGNE : le ministre allemand des finances, Hans Eichel, a déclaré, jeudi à la télévision ZDF, que l'économie allemande enregistrerait vraisemblablement une croissance de seulement 0,75 % environ cette année** puis une expansion comprise entre 1 % et 1,5 % en 2002. La prévision officielle de croissance est toujours de 2 % pour 2001 mais, depuis déjà plusieurs mois, plusieurs responsables du gouvernement ont affirmé que ce niveau ne serait pas atteint. La plupart des grands instituts de conjoncture ont déjà revu à la baisse leurs prévisions de croissance pour la première économie de la zone euro, les plus pessimistes ne tablent plus que sur environ 1 % en 2001. Les six principaux instituts du pays, dont l'avis est très écouté en Allemagne, doivent d'ailleurs fournir une nouvelle estimation mardi 23 octobre, lors de la présentation de leur rapport d'automne.

● **ÉTATS-UNIS : le président du conseil économique de la Maison Blanche, Lawrence Lindsey,**

a reconnu mercredi que les Etats-Unis étaient sur le point d'entrer en récession. Il a annoncé que le produit intérieur brut s'était légèrement contracté au troisième trimestre et qu'il ferait probablement de même durant le quatrième, ce qui, techniquement, correspondrait à une récession.

● **Le président américain, George W. Bush, a demandé, mercredi, de débloquer une aide supplémentaire** de 50 millions de dollars (55,5 millions d'euros) pour le Pakistan, allié stratégique des Etats-Unis dans leur campagne militaire en Afghanistan. Avec cette nouvelle aide, le « soutien budgétaire » alloué à Islamabad ces dernières semaines par Washington atteint en tout 100 millions de dollars.

● **Le département américain du Trésor a annoncé, mercredi, qu'il rachètera 1,5 milliard de dollars (1,66 milliard d'euros) de fonds d'Etat** cette semaine, reprenant ainsi son programme de réduction de la dette par utilisation de l'excédent budgétaire. Le Trésor avait suspendu ce type d'opérations à la suite des attentats du 11 septembre, estimant qu'il était nécessaire de maintenir une « souplesse budgétaire maximum ».

● **Le nombre des mises en chantier de logements** aux Etats-Unis s'est repris de 1,7 % en septembre, après une forte baisse révisée de 6,9 à 6,7 % en août, a annoncé mercredi le département du commerce.

● **JAPON : la chambre basse du Parlement japonais a approuvé, jeudi 18 octobre, un projet de loi autorisant le Japon à apporter un soutien à l'opération militaire** lancée par les Etats-Unis en riposte aux attentats du 11 septembre. Le texte, qui clarifie le rôle que l'armée japonaise pourrait jouer dans les opérations sans violer la constitution pacifiste du pays, a été adopté en dépit des objections soulevées par l'opposition.

● **Le gouvernement japonais a annoncé, jeudi, que l'indice précurseur de la conjoncture économique** devrait s'élever à 55,6 pour le mois d'août. C'est le deuxième mois consécutif que cet indicateur, calculé sur une échelle de 0 à 100, s'établit au-dessus du niveau d'équilibre de 50, ce qui laisse présager une croissance de l'économie pour les mois à venir.

● **OPEP : le ministre iranien du pétrole, Bijan Zanganeh, a déclaré, mercredi, que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole pourrait décider une réduction de production** avant sa réunion du 14 novembre si la conjoncture l'impose. « Cela dépend de la situation du marché et des consultations au sein de l'Opep », a-t-il déclaré.

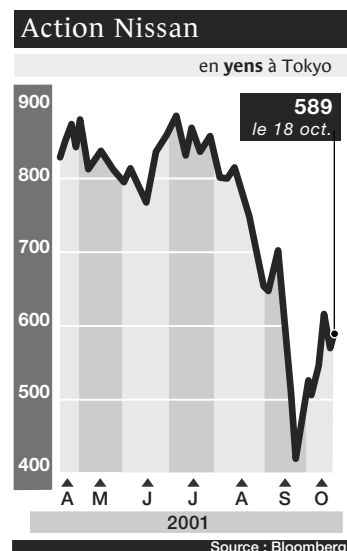
VALEUR DU JOUR

Nissan est en avance sur son redressement

DEUX ANS après le lancement de son plan de redressement et l'entrée du français Renault dans son capital, Nissan a annoncé, jeudi 18 octobre, un bénéfice net d'exploitation en forte hausse à 187 milliard de yens (1,73 milliard d'euros) au premier semestre et a maintenu sa prévision annuelle de 3 milliards d'euros de bénéfice net. « Si les conditions de marchés avaient été plus prévisibles et moins volatiles comme elles l'étaient avant septembre, nous aurions revu nos résultats à la hausse », a même affirmé le PDG du constructeur japonais, Carlos Ghosn.

« Deux ans seulement après être passé au bord du gouffre, Nissan se trouve à mi-chemin de son plan de renaissance, non loin des plus hauts niveaux de rentabilité parmi les principaux groupes du secteur », fait valoir le groupe dans un communiqué. Nissan a annoncé également être très en avance dans son plan de réduction de sa dette. Celle-ci devrait passer en dessous des 750 milliards de yens (6,8 milliards d'euros) d'ici fin mars 2002, avec près d'un an d'avance sur ce qui était prévu.

Sur le plan opérationnel, le redressement est également en marche. Les quatre usines japonaises tournent désormais à 76 % de leur capacité (contre 50 % il y a deux ans) et Nissan a vu ses ventes repartir à la hausse au Japon. Seul point noir, les Etats-Unis, où les bénéfices ont chuté de 42 % au premier semestre. Le rythme soutenu du redresse-



ment de Nissan devrait en principe accélérer les projets d'intégration avec Renault. La presse japonaise annonçait en début de semaine que Nissan pourrait acquérir 15 % de Renault dès 2002, tandis que le constructeur français ferait passer sa participation de 36,8 % à 44,4 % dans le capital de Nissan. « Tant qu'il n'y a pas de participations croisées entre les deux entreprises, il y a chez Nissan le sentiment que l'alliance n'est pas équilibrée », a souligné M. Ghosn, ajoutant : « Tout ce que je peux dire, c'est que les conditions de cette prise de participation se réalisent beaucoup plus rapidement que ce que nous avions pensé ». L'action Nissan a clôturé en hausse de 2,79 % à 589 yens à Tokyo juste avant la publication de l'estimation des résultats.

Brice Pedroletti

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37693	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703
PUNT IRLANDAISE (10).....	0,78756	PUNT IRLANDAISE (10).....	3,32894
FLORIN NÉERLANDAIS (2,20371).....	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS (2,20371).....	2,97660
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62607
MARKKA FINLAND. (100).....	5,94573	MARKKA FINLAND. (100).....	1,10324
DRACHME GREC. (100).....	3,40750	DRACHME GREC. (100).....	1,92503
		ZLOTY POLONAIS.....	3,6980

Cours de change croisés						
18/10 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR.....	0,82757	0,90185	0,13749	1,44800	0,61065
YEN.....	120,83500	108,98000	16,61500	174,98000	73,80500
EURO.....	1,10883	0,91760	0,15245	1,60540	0,67720
FRANC.....	7,27350	6,01815	6,55957	10,53040	4,44210
LIVRE.....	0,69061	0,57150	0,62290	0,09495	0,42185
FRANC SUISSE.....	1,63760	1,35475	1,47650	0,22515	2,37060

Taux d'intérêt (%)

Taux 17/10	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	3,91	3,50	4,78	5,42
ALLEMAGNE.....	4,25	3,63	4,64	5,35
GDE-BRETAG.....	3,75	4,31	4,81	6,61
ITALIE.....	4,25	3,57	4,99	5,68
JAPON.....	0,04	0,01	1,38	2,54
ÉTATS-UNIS.....	2,50	2,23	4,57
SUISSE.....	2	2,15	3,02	3,65
PAYS-BAS.....	4,15	3,57	4,79	5,40

Matif

Cours 9h57	Volume 18/10	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	21	90,44	90,40
Euribor 3 mois			
JANVIER 2001	NC	NC	NC

Matières premières

En dollars	Cours 17/10	Var. % 16/10
MÉTALUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS.....	1405,50	- 0,32
ALUMINIUM 3 MOIS.....	1317	- 0,30
PLOMB 3 MOIS.....	489	- 0,20
ETAIN 3 MOIS.....	3840	- 0,78
ZINC 3 MOIS.....	774	- 0,64
NICKEL 3 MOIS.....	5065	- 0,30
MÉTALUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME.....	4,40	+ 0,57
PLATINE A TERME.....	113729,50
GRAINES DÉNÉRÉES		
BLÉ (CHICAGO).....	285,50	+ 0,26
MAIS (CHICAGO).....	202,75
SOJA TOURTEAU (CHG.)	158,40
SOFTS		
CACAO (NEW YORK).....	1066	+ 2,60
CAFÉ (LONDRES).....
SUCRE BL. (LONDRES).....

Pétrole

En dollars	Cours 17/10	Var. % 16/10
BRENT (LONDRES).....	21,70	+ 0,09
WTI (NEW YORK).....	22,05	- 0,23
LIGHT SWEET CRUDE.....	21,89	- 0,55

Or

En euros	Cours 17/10	Var. % 16/10
OR FIN KILO BARRE.....	9950	+ 0,51
OR FIN LINGOT.....	10130	+ 1,30
ONCE D'OR (LO).....	266,40
PIÈCE FRANCE 20 F.....	57,40	- 1,20
PIÈCE SUISSE 20 F.....	57,50
PIÈCE UNION LAT. 20.....	57,50
PIÈCE 10 DOLLARS US.....	220	+ 4,35
PIÈCE 20 DOLLARS US.....	373,75	- 0,07
PIÈCE		

VALEURS EUROPÉENNES

● A Francfort, l'action SAP reculait de 18,9 %, à 108 euros, lors des premiers échanges, jeudi 18 octobre. L'éditeur allemand de logiciels avait annoncé avant l'ouverture un recul de 11,4 % de son bénéfice net au troisième trimestre et une révision en baisse de ses prévisions de croissance pour 2001. ● Le titre Vodafone, à 162,25 pence, baissait de 2,84 % jeudi à Londres. Un des ses actionnaires principaux, le groupe de Hongkong Hutchison Whampoa, a ramené sa participation de 3,1 à 2,9 %. ● Le groupe franco-italien STMicroelectronics, qui devait annoncer jeudi ses résultats trimestriels et ses prévisions sectorielles, accu-

isait une baisse de 6,53 %, à 30,05 euros, à l'ouverture à Paris. ● L'équipementier suédois Ericsson, qui, à 46,80 couronnes, avait gagné 10 % mercredi, reperdait 4,3 %, à 42,50 couronnes, jeudi dans les premiers échanges. ● Après avoir gagné 5,70 % mercredi, le titre du groupe de médias britannique Pearson (lire page 22) s'inscrivait en baisse de 3,62 %, à 742 pences, lors des premiers échanges à Londres. Le groupe a publié, mercredi, un avertissement sur ses bénéfices. ● Le titre Bayer, très recherché ces derniers jours en raison de son médicament contre l'Anthrax, perdait, jeudi, 2 %, à 34,25 euros.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 17/10, and 18/10 10h08. Section: AUTOMOBILE. Includes entries for AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 17/10, and 18/10 10h08. Section: BANQUES. Includes entries for BANK OF IRELAND, ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 17/10, and 18/10 10h08. Section: TÉLÉCOMMUNICATIONS. Includes entries for KON. VOPAK NV, LONZA GRP N, NORSK HYDRO, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 17/10, and 18/10 10h08. Section: CONSTRUCTION. Includes entries for ACCIONA, ACESA R, ACS, AGGREGATE IND, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 17/10, and 18/10 10h08. Section: PROJETS DE BASE. Includes entries for ACERIALIA, ACERINOX R, ALUMINIUM GREEK, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 17/10, and 18/10 10h08. Section: CONSOMMATION CYCLIQUE. Includes entries for ACCOR, ADIDAS-SALOMON, AGFA-GEVAERT, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 17/10, and 18/10 10h08. Section: CHIMIE. Includes entries for AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

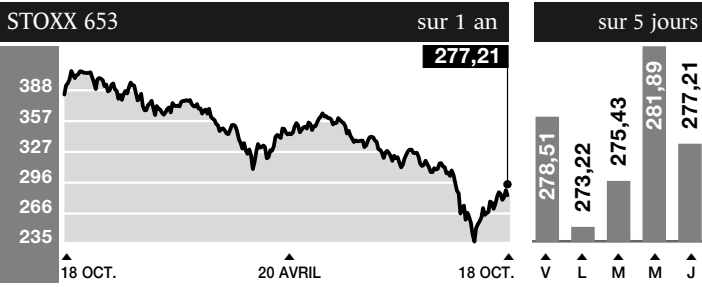


Table of stock prices for various companies including P & O PRINCESS, PERSIMMON PLC, PREUSSAG AG, etc.

Table of stock prices for various companies including ACTELION N, ALTANA AG, AMERSHAM, etc.

Table of stock prices for various companies including EQUANT NV, ATLANTIC TELECO, BRITISH TELECOM, etc.

Advertisement for Volkswagen Charter. Text: 'Sous le label Charterte, le Groupe VOLKSWAGEN France se mobilise en faveur du recyclage et de la valorisation des déchets, pour que le respect de l'environnement fasse désormais partie du code de la route.' Includes VW logo.

Table of stock prices for various companies including WILLIAM DEMANT, WLS ATKINS, ZELTIA, etc.

Table of stock prices for various companies including BG GROUP, BP, CEPISA, COFLFIX, etc.

Table of stock prices for various companies including 3I GROUP, ALPHA FINANCE, AMVESCAP, etc.

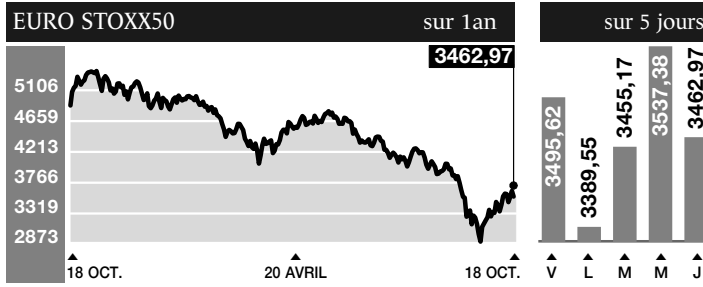


Table of stock prices for various companies including SEAT PAGINE GIA, SECURITAS, SERCO GROUP, etc.

Table of stock prices for various companies including AEGIS GROUP, AEGION NV, AGF, etc.

Table of stock prices for various companies including ABB N, ADECCO NV, AGGREGO, etc.

Table of stock prices for various companies including B SKY B GROUP, CANAL PLUS, CAPITAL RADIO, etc.

Table of stock prices for various companies including B SKY B GROUP, CANAL PLUS, CAPITAL RADIO, etc.

Table of stock prices for various companies including AHOLD, ALMADIS, ALTADEUS, etc.

Table of stock prices for various companies including AIRSPRAY NV, ANTONOV, CTAC, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of stock prices for various companies including ALLIANCE UNICHE, AVA ALLG HAND.G, BOOTS CO PLC, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of stock prices for various companies including AIXTRON, ALCATEL-A, ALTEC, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Table of stock prices for various companies including ACEA, AEA, IT, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of stock prices for various companies including AIRSPRAY NV, ANTONOV, CTAC, etc.

BRUXELLES

Table of stock prices for various companies including ARTHUR, ENVIPCO HLD CT, etc.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique - GR : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - SE : Suède GB : Grande-Bretagne - DK : Danemark

SCIENCES Grâce à l'étude d'une famille atteinte d'un grave trouble du langage, l'équipe anglaise du généticien Anthony Monaco a mis au jour un gène qui semble jouer

un rôle majeur dans la capacité de parler. ● CE GÈNE POURRAIT permettre l'établissement, au cours du développement embryonnaire, des structures cérébrales qui sous-

tendent les divers éléments du langage, de l'articulation à la grammaire. ● L'AVOIR QUALIFIÉ de « gène du langage » est abusif, car les sujets atteints peuvent être ré-

éduqués et acquérir le langage. ● CETTE DÉCOUVERTE apporte cependant déjà un appui aux théories génétiques des racines du langage, formulées en 1959 par le

linguiste américain Noam Chomsky, et développées depuis par de nombreux autres chercheurs, dont Derek Bickerton, le spécialiste de l'émergence des créoles.

Les origines du langage entre génétique et relations sociales

La découverte récente d'un lien entre un gène et le langage pourrait faire rapidement progresser nos connaissances sur cette capacité qui nous distingue de l'animal. Mais, pour certains, cette « grammaire universelle » de l'homme ne devrait rien aux gènes

LES TROUBLES du langage sont héréditaires chez les KE. Sur plusieurs générations, les membres de cette famille parlent « comme si chaque son qui leur sort de la bouche leur faisait rendre l'âme », raconte un chercheur. Ils luttent désespérément pour maîtriser les mouvements de leurs lèvres et de leur langue, pour former les mots, se servir de la grammaire et la comprendre. « Pour l'interlocuteur non averti qui les écoute, leur discours est quasi inintelligible », observe Anthony Monaco, généticien à l'université d'Oxford, en Angleterre. Or on a aujourd'hui découvert un gène qui, lorsqu'il se détériore, produit ce déficit de la parole. Ce gène – le premier à être identifié comme étant, sans le moindre doute, lié au langage –

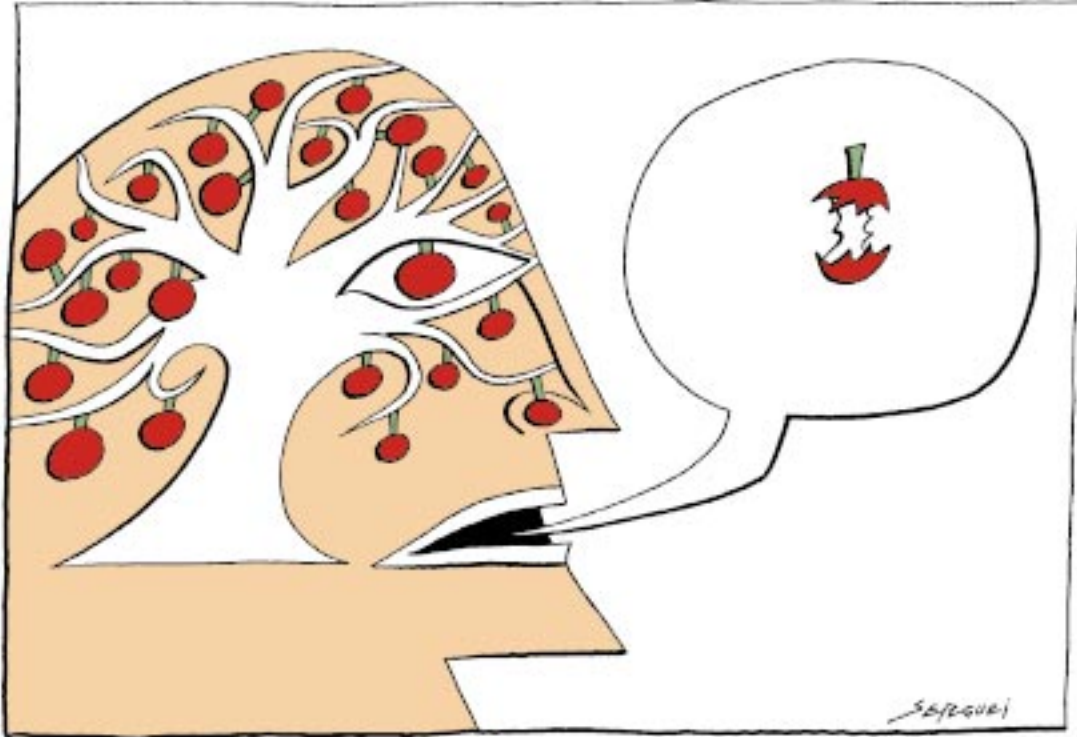
devraient compléter le puzzle. Les généticiens sont en effet sur la piste des gènes qui contrôlent le développement du cerveau et sont responsables d'un certain nombre de troubles mentaux.

Les immenses travaux menés sur le séquençage du génome humain ont débroussaillé le terrain et « épargné des mois de travail », commente Robert Plomin, généticien du comportement à l'Institut de psychiatrie de Londres. Mais, malgré cela, le débat entre les chercheurs est toujours aussi vif, et l'étude du langage les divise presque aussi radicalement que les langues nous divisent. Les scientifiques divergent ainsi sur la question de savoir si l'aptitude au langage est un caractère biologique inné ou un produit de nos interactions sociales.

CONTROVERSE

Mais une autre question, tout aussi importante, s'ajoute à cette réflexion : les centres du langage se limitent-ils à cette seule fonction dans le cerveau, ou prennent-ils part à l'ensemble des mécanismes mentaux ? La controverse sur ce point remonte aux théories émises par Noam Chomsky en 1959. Le fait que l'enfant acquière le langage sans qu'on le lui enseigne et que l'adulte construise un nombre infini de phrases à partir d'un nombre fini de mots a convaincu Chomsky que l'homme possède en lui une « grammaire universelle », un ensemble de règles relatives à la structure du langage.

Quarante ans plus tard, ces idées continuent d'alimenter le débat. « Mais il faut choisir son camp. Il n'y a guère de position intermédiaire », insiste Bruce Tomblin, qui étudie la génétique des troubles du langage à l'université de l'Iowa. Pour Michael Tomasello, c'est l'aptitude à utiliser les symboles abstraits qui distingue l'homme de l'animal. Aptitude qui, d'une certaine manière, est la plus à même d'être génétiquement codée. La grammaire, avance-t-il, « est une manifestation de l'histoire. C'est un



produit sociologique, et non pas génétique ».

Il n'est pas nécessaire de croire qu'il existe des gènes spécifiques du langage pour penser, comme Chomsky, que le cerveau possède des structures spécialisées, propre au langage humain. « Je ne crois pas qu'il y ait des gènes uniquement liés au langage, déclare Martin Nowak, qui étudie l'évolution du langage à l'Institut for Advanced Study de Princeton. Je pense que certains gènes élaborent dans le cerveau des structures qui informent l'enfant de ce sur quoi compter. Il n'est pas possible d'acquérir le langage s'il n'y a pas dans le cerveau une structure qui le permet. »

Le réseau des gènes du langage peut se comparer à un arbre. Des gènes comme le gène FOXP2, impliqué, semble-t-il, dans le langage, en formeraient le tronc. Dans ces conditions, scier ce tronc détruirait de multiples éléments du langage. D'autres gènes pourraient en ré-

gler avec précision certaines composantes situées, comme la grammaire, plus haut dans l'arbre ; les éliminer équivaldrait à couper une branche.

La psychologue Heather Van der Lely, de l'University College de Londres, souscrit à cette école de pensée. Elle travaille sur des enfants qui ont une bonne élocution et une bonne compréhension des mots pris individuellement, mais qui, comme l'adulte normal dans l'apprentissage d'une langue étrangère, ne maîtrisent pas la grammaire. Ces enfants mélangent les temps. Ils diront, par exemple, « hier, je saute l'obstacle », et ils ont du mal à formuler des questions. « Il faut tout leur apprendre de l'usage de la langue », indique Van der Lely. Ils n'en ont pas la connaissance intuitive et doivent à tout moment s'arrêter pour réfléchir.

C'est ce type de « pur » déficit du langage que Karin Stromswold, de l'université Rutgers, dans le

New Jersey, recherche dans les gènes, et qui l'a amenée à penser qu'il existe dans le cerveau des circuits spécifiques de la grammaire et des gènes qui contrôlent leur développement. On ne s'étonnera pas que des désaccords apparaissent sur ce point. « Il m'est difficile de croire que nous avons des gènes qui ont pour rôle d'influencer le cerveau de façon très spécifique à propos du langage et de lui seul », déclare Bruce Tomblin.

INTERACTION COMPLEXE

La parole, poursuit le chercheur, est le produit de « mécanismes cognitifs à visée générale, dont certains sont peut-être plus importants que d'autres pour le langage. C'est une interprétation qui est certainement moins méthodique, mais qui, lorsque j'observe les données, me paraît plus défendable ». Même les troubles qui semblent ne relever que du langage peuvent, selon Robert Plomin, être le fait d'une

interaction complexe de plusieurs facteurs. Et d'avancer alors qu'il peut y avoir bien des causes – aberrations génétiques, lésions dues à l'environnement – à un même déficit final du langage.

Les différences de capacité et de comportement linguistiques sont considérables d'une personne à l'autre – ainsi de l'âge auquel on commence à parler, ou de la rapidité avec laquelle s'acquiert le langage. Le développement du langage est sans doute contrôlé par « un très grand nombre de gènes, qui jouent chacun un petit rôle en travaillant en des points multiples du cerveau », estime Robert Plomin.

Pour lui, le langage n'est pas une chose qu'on possède ou pas : l'ensemble de ces gènes situe simplement chacun d'entre nous le long d'une échelle de l'aptitude verbale. Sur les 16 000 couples de jumeaux britanniques qu'il étudie, il a découvert une forte composante héréditaire dans les troubles du langage, mais les gènes individuels sont cependant difficiles à identifier. « Je reste optimiste, dit-il, mais les progrès ont été beaucoup plus lents que prévu. »

Pour faire avancer les recherches, l'étude des gènes et du cerveau de linguistes particulièrement doués ou de personnes parlant parfaitement plusieurs langues pourraient, par exemple, fournir des indications sur la part génétique dans l'acquisition du langage. Cette approche a été négligée, estime Karin Stromswold, mais un « nombre surprenant » de linguistes professionnels sont issus de familles de linguistes.

Et d'ajouter : « Les linguistes qui épousent des linguistes devraient se précipiter vers le centre génétique de leur localité. » Il serait particulièrement intéressant que leur cerveau ne fonctionne pas aussi bien dans d'autres domaines. D'ailleurs, précise Karin Stromswold, « je cherche des linguistes qui ne savent pas tenir à jour un chéquier ».

John Whitfield



active ou désactive d'autres gènes, et pourrait ainsi nous orienter vers un circuit génétique de l'acquisition et de l'utilisation du langage (Le Monde du 6 octobre).

Découvrir un gène, c'est un peu comme trouver une pièce d'automobile. On se doute bien qu'elle est utile, qu'elle fait partie d'un ensemble plus important, mais on ignore à quoi elle sert, avec quels autres éléments elle fonctionne, et quel aspect a le véhicule lorsqu'il est complet. « C'est un système incroyablement complexe, dont nous n'avons qu'une idée extrêmement partielle », reconnaît Michael Tomasello, psychologue à l'Institut Max-Planck d'anthropologie de l'évolution (Leipzig, Allemagne). Mais bientôt d'autres pièces

La grammaire est-elle une capacité innée ?

LA DÉCOUVERTE d'un gène très impliqué dans la capacité d'avoir un langage heurte aujourd'hui de nombreuses personnes car, selon une opinion répandue, les enfants apprennent leur langue maternelle essentiellement par imitation. La possibilité que le langage ait des racines génétiques a cependant été formulée en particulier par le linguiste américain Noam Chomsky, il y a près de cinquante ans. Il était frappé par le fait que le langage est universel, complexe et cependant acquis rapidement par les enfants sans apprentissage explicite. En outre, très peu d'enfants ont de vraies difficultés à parler et ils appartiennent le plus souvent à des familles dans lesquelles ces troubles sont sporadiques. Ces difficultés sont aussi plus fréquentes chez le jumeau vrai d'un enfant atteint que parmi ses autres frères et sœurs, ce qui a suggéré qu'une composante génétique puisse être à l'origine de ces désordres.

L'acquisition d'une langue ne peut se limiter à l'imitation : les enfants prononcent souvent des mots ou des phrases qu'ils n'ont jamais entendus. Par exemple, un enfant français pourra produire le mot « humider » (pour « rendre humide », ou la phrase « je m'ai fait mal », bien qu'il ne les ait jamais entendus). « Ces exemples suggèrent que l'enfant qui apprend une langue fait des hypothèses sur sa grammaire, quitte à les corriger si elles se révèlent fausses », explique Christophe Pallier, chercheur au Laboratoire de sciences cognitives et psycholinguistiques de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS).

Mais, ajoute-t-il, « n'importe quel type d'hypothèse ne peut être envisagé. Des études formelles sur l'ap-

prentissage montrent qu'en l'absence de contraintes fortes sur les hypothèses potentielles, les algorithmes d'apprentissage ne pourraient converger vers une langue stable ». Certains linguistes et psychologues estiment que les hypothèses faites par l'enfant sur les règles possibles d'une langue humaine sont contraintes de façon innée. Les structures cérébrales qui sous-tendent le langage délimiteraient l'espace des langues possibles.

L'étude de l'origine des pidgins et des créoles par Derek Bickerton a été un apport considérable à la théorie de l'existence de structures cérébrales préexistantes à l'acquisition du langage. Les créoles sont nés entre 1500 et 1900 dans les îles tropicales ou des lieux isolés habités par une minorité de dirigeants issus d'Europe et une large masse de travailleurs agricoles, typiquement des esclaves, provenant dans la plupart des cas de nombreux groupes linguistiques.

DES LANGUES SIMPLIFIÉES

Ces adultes ont initialement créé des langues simplifiées et au pouvoir d'expression limité, les pidgins. Puis leurs enfants ont inventé les créoles, langues homogènes dans lesquelles on retrouve des phénomènes syntaxiques semblables à ceux d'autres langues naturelles. Bickerton, dans son livre *Roots of Language* paru en 1981, soutient que tous les créoles du monde, d'origines historiques variées, présentent des caractéristiques communes, telle l'existence de trois particules invariables jouant le rôle d'auxiliaire ou la distinction entre fait accompli et fait inaccompli. « Puisque ces créoles ont évolué indépendamment, il est raisonnable de penser que ces

similitudes proviennent de biais innés de la part des enfants pour certaines hypothèses grammaticales lors du processus d'apprentissage », ajoute Christophe Pallier.

Une autre indication du caractère inné des structures syntaxiques a été apportée en 1998 par Susan Goldin-Meadow et Carolyn Mylander, qui ont décrit la création d'un système de communication par signes entre des enfants de trois à cinq ans profondément sourds et leurs parents entendants, appartenant à des familles américaines et des familles taiwanaises n'ayant pas encore été exposées aux langues des signes officielles. La comparaison des productions gestuelles des mères et des enfants a montré que les enfants introduisaient dans leur gestuelle une structure apparentée à un langage, avec une proportion de phrases complexes (comportant plusieurs propositions) plus importante que leurs mères.

Autre fait remarquable, les productions des enfants américains et chinois présentaient une caractéristique grammaticale commune, absente des langues parlées par leurs parents : les sujets de verbes intransitifs se comportaient comme les compléments d'objet de verbes transitifs, ce qui est une caractéristique des langues dites « ergatives » (basque, eskimo). « Comme dans le cas des créoles, les productions des enfants sont plus systématiques et plus complexes que celles des parents. » Ces éléments, conclut Christophe Pallier, sont de « forts arguments en faveur de la théorie que les enfants naissent avec une disposition naturelle à inventer des langues en suivant des contraintes innées ».

Elisabeth Bursaux

Une longue recherche semée d'embûches

LA FAMILLE KE a été décrite pour la première fois en 1990. La répartition entre les générations du trouble du langage dont elle est atteinte a montré, à l'évidence, qu'un seul et même gène était impliqué dans cette affection. Dans un premier temps, cette découverte fut annoncée avec force publicité comme étant celle d'un « gène de la grammaire ». Quand l'étendue des déficits fut clairement connue, il fallut déchanter et revenir sur ces déclarations. « L'événement a été qualifié de « fusion à froid » de notre discipline », assure un psychologue se référant à cette annonce de deux électrochimistes trop enthousiastes qui pensaient avoir réussi à faire fusionner les atomes – comme dans les bombes H – sans pratiquement d'apport d'énergie. L'affaire fit long feu et finit, malgré les sursauts de ses auteurs, par retomber comme un soufflé.

Pour le langage, les choses ne sont pas tout à fait aussi claires. La controverse demeure sur la question de savoir si les symptômes qui se manifestent dans la famille KE sont le fait d'une inaptitude à maîtriser les mouvements de la bouche ou d'un problème cérébral d'ordre général plutôt que celui d'une altération des centres du langage. Les défenseurs d'une explication plus purement linguistique mettent en avant le fait que le QI de la famille, bien qu'en dessous de la moyenne, se situe dans la normale.

L'équipe d'Anthony Monaco traque le gène des KE depuis plusieurs années. Dès 1998, il a été localisé dans la région du chromosome 7. Les informations fournies par le Projet du génome humain

laissent penser qu'il existe environ soixante-dix gènes dans cette région. « Nous nous sommes attaqués au chromosome », indique Anthony Monaco, qui utilise les marqueurs génétiques pour se rapprocher progressivement de la région qui abriterait le gène en question.

Tout s'est précipité, il y a deux ans, avec l'apparition du « patient CS », un jeune garçon qui, bien que non apparenté à la famille KE, présentait des déficits très semblables. Les comparaisons établies ont permis aux chercheurs de cesser leur laborieuse quête du chromosome 7 et de s'orienter vers le gène responsable. « Cela

« L'événement a été qualifié de "fusion à froid" de notre discipline »

nous a sans doute permis de gagner un an ou deux », indique Simon Fisher, autre membre de l'équipe d'Oxford. Car un même gène, nommé FOXP2, présente une anomalie chez le nouveau patient et dans la famille KE.

Il appartient à un ensemble qui contrôle l'activité d'autres gènes en fabriquant une protéine qui entre en contact avec l'ADN. Les mutations relevées dans la famille KE comme chez le patient CS désorganisent cette région où s'établit le lien entre l'ADN et la protéine. FOXP2 constitue donc « une pièce importante du puzzle génétique du langage », explique la

psychologue Karin Stromswold, de l'université Rutgers, dans le New Jersey.

Mais les déficits du langage sont, dans leur ensemble, loin d'être aussi sévères que ceux qui touchent les KE, et, dans la plupart des familles concernées, les schémas d'hérédité sont aussi plus complexes. Les manifestations « très désordonnées » de ce gène rendent nécessaire l'élargissement des recherches à des familles qui présentent des handicaps plus limités, met en garde Karin Stromswold. « Je serais extrêmement surpris, insiste Anthony Monaco, qui étudie le génome de ces familles avec son équipe, si le gène FOXP2 était un déterminant majeur de déficits plus spécifiques du langage ».

Ce gène FOXP2 n'est pas propre à l'homme. Il est aussi activé dans les poumons et le cerveau de la souris. Mais de subtiles différences dans sa séquence et ses mécanismes pourraient expliquer pourquoi les hommes parlent et les animaux pas ; elles pourraient également nous en dire plus sur la façon dont le langage a évolué. Enfin, explique Nowak, « il nous faut comprendre comment les gènes donnent naissance à la structure du cerveau, et comment la structure de notre cerveau donne naissance au langage ». Mais, avertit-il, ce travail n'en est qu'à ses débuts, et, convient-il, « nous ne maîtriserons pas ces processus avant cinquante à cent ans ».

J. W.
Traduction de l'anglais par
Sylvette Gléize.

★ Page réalisée par les rédactions du Monde, d'El Pais et de la revue scientifique Nature.

La peur de l'attentat perturbe les Coupes d'Europe de football

Cinq joueurs du club anglais de Chelsea, parmi lesquels l'international français Emmanuel Petit, ont décidé de ne pas se rendre en Israël, où leur équipe devait rencontrer l'Hapoël Tel-Aviv en Coupe de l'UEFA

Après les joueurs de l'équipe nationale autrichienne, qui ont refusé de se rendre en Israël pour un match qualificatif à la Coupe du monde 2002, pour raison de sécurité, c'est au tour de cinq footballeurs du club anglais de

Chelsea de renoncer à un déplacement à Tel-Aviv (Israël), où ils devaient rencontrer l'Hapoël en Coupe de l'UEFA. Les joueurs, parmi lesquels les Français Emmanuel Petit et Williams Gallas, ont invoqué le contexte inter-

national trouble et les risques d'attentats. « Nous avons laissé la liberté aux joueurs de ne pas venir. Nous respectons leur décision, a expliqué le manager général du club, Colin Hutchinson. La plupart d'entre eux ont des

enfants en bas âge, des femmes enceintes ou des petits bobos qui demandent du repos. Aucune sanction ne sera prise. » « C'est l'affaire du club et des joueurs », a simplement commenté l'UEFA, après ces défections.

CE POURRAIT être quelque chose comme « l'angoisse du footballeur au moment de prendre l'avion ». Depuis le 11 septembre, le sport et les sportifs n'échappent pas à la psychose de l'attentat lié au contexte international. Mercredi 17 octobre, après l'annulation d'un certain nombre d'épreuves et des mesures de sécurité renforcées autour des événements à venir (*Le Monde* du 17 octobre), cinq joueurs de football du club anglais de Chelsea ont décidé de boycotter la rencontre qui, à l'occasion du deuxième tour de la Coupe UEFA, devait opposer leur équipe aux Israéliens de l'Hapoël Tel Aviv.

Les Français Emmanuel Petit et William Gallas, l'islandais Eidur Gudjohnsen, l'international anglais Graeme Le Saux et le défenseur espagnol Albert Ferrer ont ain-

RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

LIGUE DES CHAMPIONS

1^{re} phase, 4^e journée

● **Groupe E**
Juventus (Ita)-Rosenborg (Nor) 1-0
FC Porto (Por)-Celtic Glasgow (Eco) 3-0
Classement : 1. Juventus, 8 pts ; 2. FC Porto, 7 pts ; 3. Celtic Glasgow, 6 pts ; 4. Rosenborg, 1 pt.

● **Groupe F**
Lyon (Fra)-Fenerbahçe (Tur) 3-1
Barcelone (Esp)-Bayer Leverkusen (All) 2-1
Classement : 1. Barcelone, 9 pts ; 2. Bayer Leverkusen, 9 pts ; 3. Lyon, 6 pts ; 4. Fenerbahçe, 0 pt.

● **Groupe G**
Manchester United (Angl)-Deportivo La Corogne (Esp) 2-3
Olympiakos (Grè)-Lille (Fra) 2-1
Classement : 1. Deportivo La Corogne, 8 pts ; 2. Manchester United, 6 pts ; 3. Lille, 4 pts ; 4. Olympiakos, 4 pts.

● **Groupe H**
Bayern Munich (All)-Spartak Moscou (Rus) 5-1
Feyenoord Rotterdam (Pb)-Sparta Prague (Tch) 0-2
Classement : 1. Sparta Prague, 10 pts ; 2. Bayern Munich, 8 pts ; 3. Feyenoord Rotterdam, 2 pts ; 4. Spartak Moscou, 1 pt.

Prochaine journée mardi 23 octobre.

si refusé d'embarquer, mercredi, à destination de Tel Aviv. Il y a deux semaines, neuf joueurs autrichiens avaient déjà préféré décliner leur sélection plutôt que d'aller disputer leur dernier match comptant pour les éliminatoires de la Coupe du monde en Israël. Les Autrichiens estimaient que, dans le contexte actuel, leur sécurité n'était pas vraiment assurée.

« NE PAS CRÉER UN PRÉCÉDENT »

La Fédération internationale de football (FIFA) avait dû annuler le match la veille de la rencontre. Il devrait finalement se jouer le 27 octobre. Les motivations des cinq joueurs de Chelsea sont du même ordre. Ils ont fait part de leurs inquiétudes quant aux risques qu'il pouvait y avoir à jouer ce match. « Nous avons laissé la liberté aux joueurs de ne pas venir. Nous respectons leur décision, a expliqué le manager général de Chelsea, Colin Hutchinson. La plupart d'entre eux ont des enfants en bas âge, des femmes enceintes ou des petits bobos qui demandent du repos. Aucune sanction ne sera prise. »

Les dirigeants du club londonien avaient décidé de laisser le choix à leurs joueurs de prendre ou non l'avion pour Israël au terme d'un long débat interne. L'accident d'un avion de ligne entre Tel Aviv et la Russie, le 4 octobre dernier (l'armée ukrainienne a depuis reconnu sa responsabilité dans cette catastrophe, due à un tir accidentel de missile) avait avivé le débat, tout comme l'assassinat du ministre israélien du tourisme, Rehavam Zeevi, revendiqué par le Front

populaire de libération de la Palestine (FPLP). « La décision a été prise de faire le voyage et d'aller en Israël », a raconté Emmanuel Petit sur son site Internet (www.emmanuelpetit.com), mardi 16 octobre. Mais le milieu de terrain tricolore a décidé de ne pas participer à cette équipée. « J'assume ma décision, je n'ai pas à me justifier », déclarait-il,

le lendemain. « Je reconnais que j'étais un peu inquiet, a expliqué le capitaine de Chelsea et de l'équipe de France Marcel Desailly, qui a également renoncé au déplacement, étant par ailleurs victime d'ennuis de santé. Beaucoup d'entre nous sont pères de famille, nous sommes humains et on a le droit d'être inquiet, non ? »

Lyon réagit, Lille cède

L'Olympique lyonnais s'est relancé en dominant Fenerbahçe (3-1), mercredi 17 octobre, à domicile, lors de la quatrième journée (groupe F) de la première phase de la Ligue des champions. Menés après un but d'Otkay (35'), Lyon a égalisé grâce à Sydney Govou (45'), avant de prendre l'avantage par Eric Carrière (53'), Christophe Delmotte creusant définitivement l'écart (68'). Barcelone occupe la tête du groupe après sa victoire devant le Bayer Leverkusen (2-1), à égalité de points avec le club allemand. Ces deux équipes précèdent Lyon, assuré, au pire, de jouer la Coupe de l'UEFA.

Lille (groupe G), qui s'est incliné (2-1) au Pirée (Grèce), est en mauvaise posture. Les Nordistes ont ouvert le score sur un exploit individuel de Salaheddine Bassir (38'), mais une erreur de Pascal Cygan a permis à Nikolaos Alexandris d'égaliser (53'), les Grecs reprenant définitivement l'avantage grâce à Mikkis Niniadis (64'). Lille occupe la troisième place du classement, à quatre points de La Corogne, vainqueur à Manchester (3-2) et nouveau leader, et à deux longueurs du club anglais, mais voit Olympiakos revenir à sa hauteur.

Etienne Labrunie

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL** : l'entraîneur français de Liverpool, Gérard Houllier pourrait être de retour à la tête de son équipe dans trois mois. Gérard Houllier, 54 ans, est dans un état stable après avoir subi, le 13 octobre, une opération à cœur ouvert, onze heures durant, après un malaise cardiaque à la mi-temps du match Liverpool-Leeds.

■ **OLYMPISME** : le président de la Fédération internationale de ski (FIS), Gian Franco Kasper, s'est prononcé, mercredi 17 octobre, pour le maintien des Jeux olympiques d'hiver à Salt Lake City (Etats-Unis) aux dates prévues (du 8 au 24 février 2002). « Une annulation signifierait une victoire du terrorisme », a déclaré le président, qui a affirmé que les mesures de sécurité pour les athlètes auront la priorité maximale.

■ **RUGBY** : les mesures de sécurité qui entoureront les tournées en France des sélections d'Afrique du Sud, d'Australie et des Iles Fidji ont été évoquées, mercredi 17 octobre. « La Fédération française de rugby a pris en compte les demandes des pays visiteurs et fourni des éléments susceptibles d'évaluer en fonction de la situation internationale », a-t-on indiqué de source fédérale. Des mesures, dont la nature n'a pas été précisée, devraient être déployées lors des matches mais aussi pour l'accompagnement des équipes dans les jours précédents. Le XV de France affrontera l'Afrique du Sud, le 10 novembre, au Stade de France, à Saint-Denis, l'Australie, le 17 novembre, à Marseille, et les Iles Fidji le 24 novembre, à Saint-Etienne.

Le Stade toulousain a gagné son pari de la jeunesse

LA PORTE des vestiaires du Stade français a claqué en même temps que les premiers mots du président : « C'est une catastrophe. » La suite est restée confinée entre Max Guazzini, les joueurs parisiens et leur entraîneur, l'Australien John Connolly, mais on imagine sans peine les raisons de la colère de Max Guazzini, furieux après la troisième défaite du Stade français en quatre matchs de championnat de France de rugby. Après Biarritz et Montauban, le Stade toulousain a imposé sa loi (18-20) à une équipe parisienne sans ressort et sans idées, mercredi 17 octobre, à Paris. Et plus qu'une opportunité de se racheter d'un début de saison décevant, les joueurs parisiens ont laissé filer une belle occasion de célébrer hardiment ce qui avait été hardiment qualifié de « fête du rugby français ».

Depuis quelques années, l'affiche Stade français-Stade toulousain représente ce que le rugby français a de plus alléchant en magasin. Elle avait été programmée, fait sans précédent, en prime time télévisuel, samedi 22 septembre, avant d'être reportée en extrême à la suite de l'explosion catastrophique de l'usine AZF de Toulouse, puis reprogrammée un mercredi. Jusqu'à 20 h 30, l'heure du coup d'envoi, la fête semblait tout à fait réussie. Les tribunes du stade Jean-Bouin étaient copieusement garnies, jusque dans les rangs des officiels, où se pressaient la sélectionneur du XV de France, Bernard Laporte, ses prédécesseurs, Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux, ainsi que le président de la Ligue nationale de rugby, Serge Blanco, et quelques amis comme Jean-Pierre Rives. Les caméras de Canal+, elles, tournaient à vide, ou presque. Elles n'étaient là que pour saisir les meilleurs moments de la partie. Ils furent très rares.

« Ils ont été mauvais et nous, on a été pires que ça », résume Pieter De Villiers, le pilier droit du Stade français. « D'un côté comme de l'autre, nous n'avons pas été performants », ajoute Fabien Pelous. Le deuxième-ligne remplaçant de Toulouse évoque là le secteur de la

touche, plus que défectueux de part et d'autre. Mais il aurait pu s'étendre à tous les domaines, catastrophiques, de ces mêlées mal embouties, de ce concours de passes « dans les chaussettes », de ces ballons rarement envoyés dans le bon tempo, encore moins saisis à la bonne hauteur : de timides messages de jeu restés sans réponse.

UN COCKTAIL INÉDIT

Une seule chose a fonctionné, d'un côté comme de l'autre, le jeu au pied. Diego Dominguez a passé six pénalités pour le Stade français. Ses coéquipiers ont horreur de lire ou d'entendre dire que l'ouvreur parisien gagne les matchs pour eux, grâce à sa botte. Ils ont raison. Dans les dernières minutes, l'Italo-Argentin a manqué le coup de pied qui pouvait offrir la victoire à son équipe.

Côté toulousain, Michel Marfaing a lui aussi réussi son concours de tirs à trois points (cinq sur six). Sa précision a permis aux Toulousains de se maintenir à distance raisonnable de leurs hôtes, avant d'accélérer le rythme du jeu en début de deuxième mi-temps et de prendre l'avantage grâce à un essai en coin de Xavier Garbajosa (62'). « On était venus pour faire un coup, on a réussi », indique Fabien Pelous. Le plan du manager toulousain, Guy Novès, a marché au-delà de ses espérances. Son cocktail inédit de jeunes inconnus et de vieux briscards revanchards, venus à Paris « sur la pointe des pieds », a su « prendre sa chance » et, surtout, appliquer les consignes : défense performante et jeu au pied. « Des ingrédients simples, malheureusement, mais nous n'avions pas le choix », regrette Guy Novès, dans une allusion aux nombreux blessés du club et à la nécessité de laisser certains joueurs au repos – pour que leurs organismes se régénèrent et pour qu'ils se souviennent qu'ils ne sont pas irremplaçables. Son pari a payé, à en faire enrager Max Guazzini, grand amateur de prise de risques, mais nanti d'une équipe de moins en moins inventive.

Eric Collier

VICHY
LABORATOIRES
HOMME

Chaque jour, défendez un organe vital: votre peau.

MAG-C
Magnésium + Vitamine C pure

1^{er} hydratant-fortifiant au magnésium et à la vitamine C pure qui renforce la résistance de la peau.

NOUVEAU

VICHY
LABORATOIRES
HOMME
MAG-C
CRÈME HYDRATANT-FORTIFIANT

L'innovation soin à appliquer après le rasage. Résultats: une peau hydratée pendant 24 h. Et une tonicité stimulée. Texture non grasse. Hypoallergénique.

VICHY. LA SANTÉ PASSE AUSSI PAR LA PEAU
Le diagnostic personnalisé de votre peau sur www.vichyhomme.com

Comment faire garder au mieux votre bébé

Les crèches municipales étant souvent inaccessibles, les parents cherchent d'autres solutions d'accueil. Un tour d'horizon des formules alternatives

PLUS DE LA MOITIÉ des 2,2 millions d'enfants de moins de trois ans sont gardés au domicile de leurs parents faute de structures pour les accueillir. Et parmi ceux-ci, 530 000 bambins sont confiés soit à un membre de la famille, soit à une nourrice non déclarée. Pourtant, 57 % des familles auraient souhaité mettre leur enfant à la crèche collective municipale, même si celle-ci présente des inconvénients : l'enfant n'y est pas accepté lorsqu'il est malade, et il faut se conformer à des horaires stricts. De plus, il faut s'inscrire longtemps à l'avance (dès la grossesse). Faut de place, les parents doivent se résoudre parfois à recourir à d'autres modes de garde. Quels sont-ils ?

Pour les parents aux horaires atypiques, il existe dans les grandes villes des crèches, municipales ou privées, « à horaires décalés » ouvertes de 5 h 30 à 22 heures en semaine et de 7 heures à 18 h 30 le samedi. Mais elles sont rares et donc pratiquement inaccessibles. « Nous ne tenons pas à faire de publicité », explique-t-on à La Maison enchan-tée, à Paris (14^e), qui reçoit 300 demandes pour 50 places.

Autre solution, la crèche familiale, une structure – généralement municipale – qui recrute et encadre des assistantes maternelles, gérant notamment les aspects administratifs. Les assistantes maternelles gardent les enfants à leur domicile, mais participent à des regroupements pour des activités d'éveil sous la direction d'une éducatrice de jeunes enfants. Elles suivent également des séances de formation pendant lesquelles les enfants sont pris en charge à la crèche ou à la halte-garderie. Pour les familles, l'avantage est d'avoir affaire à une assistante maternelle fiable, en rai-

son d'un recrutement sélectif et de contrôles réguliers. Pour l'assistante maternelle, c'est l'assurance d'un contrat de travail, avec des congés payés et des horaires réguliers, sans risque de dérives. La crèche familiale fixe les tarifs, ce qui évite des négociations financières parfois déplorables ; le dialogue est centré exclusivement sur l'enfant.

« Si nous avons choisi Béziers-Enfance, ce n'est pas pour le salaire, car, avec deux heures et demie de SMIC par jour et par enfant, nous sommes parmi les plus mal loties de la région », révèlent Lydia Anoto et Hélène Planes, deux des cinquante assistantes maternelles de la crèche familiale de Béziers (Hérault). « Les parents sont exigeants et veulent de plus en plus d'activités. De notre côté, nous estimons que notre rôle ne se borne pas à garder l'enfant, mais consiste aussi à l'aider à acquérir son autonomie et à préparer son entrée à l'école », poursuivent-elles. Toutes deux participent aux sorties hebdomadaires proposées par la crèche familiale à la ludothèque, à la bibliothèque et



DESSIN ÉRIC GIRIAT

dans un gymnase pour les activités motrices.

Elles font partie d'un groupe de réflexion qui rédige le journal de la crèche et suivent trois demi-journées de formation par an sur des thèmes définis avec la psychologue et la puéricultrice : les gestes d'urgence, apprendre à raconter une histoire, le sommeil, la diététique, les activités manuelles avec les tout-petits. Elles ont créé un théâtre de marionnettes qui s'est produit dans les crèches de la ville, dans une maison de retraite, un centre pour enfants handicapés et une école maternelle. Le spectacle repose sur des comptines apprises pendant l'année.

Le coût des différents modes de garde

Selon une étude de la Fédération nationale des particuliers employeurs (Fepem), la crèche est le moins onéreux pour les parents et le plus coûteux pour le contribuable. Le plus avantageux est l'assistante maternelle. Pour une famille ayant un enfant de moins de trois ans et disposant d'un revenu imposable de 307 000 F, l'assistante maternelle agréée revient à 15 569 F par an, contre 26 950 F pour la crèche familiale, 33 090 F pour la crèche collective, et 77 629 F pour l'emploi d'une auxiliaire parentale au domicile des parents. Pour l'Etat et les collectivités locales, ces coûts seront respectivement de 28 555 F pour l'assistante maternelle agréée, 46 028 F pour la crèche familiale, 48 770 F pour l'auxiliaire parentale et... 55 563 F pour la crèche collective.

★ « La garde d'enfants au domicile, est-ce une solution ? » Colloque à Paris, le 30 mai 2001. Fepem, 123, rue La Fayette, 75010 Paris ; tél : 01-42-81-38-75.

Lydia et Hélène apprécient le dynamisme de la crèche familiale, et la liberté d'organisation : « Il est possible d'aller pique-niquer dans la pinède ou de se regrouper pour fêter les anniversaires dans une cafétéria qui dispose de chaises hautes pour les plus petits. » Des albums de photos témoignent de ces bons moments. Elles tiennent pour chaque enfant un cahier où sont consignés les souvenirs de son passage chez la « nounou », et qu'il emportera le jour de son départ : « Cela aide à accepter la séparation, un moment difficile à vivre. »

UN TRAVAIL ENVAHISSANT

Malheureusement, la moyenne d'âge des assistantes maternelles augmente, et la relève n'est pas assurée. « La profession ne correspond plus à la psychologie des jeunes mères qui refusent de travailler à la maison », explique Bernard Escloupié, directeur de Béziers-Enfance. En effet, ce travail est parfois envahissant : « Il est arrivé que mes enfants me reprochent de passer après les petits, se souvient Lydia. On pense que ce métier laisse du temps libre ; il n'en est rien, car il faut une surveillance constante. » Un fossé sépare parfois les mères qui privilégient leur carrière, des assistantes maternelles qui exercent une profession mal rémunérée. « Pour percevoir une petite retraite, il me faudra travailler jusqu'à 65 ans », déplore Lydia.

Seulement 320 000 enfants, soit 15 % des moins de trois ans, sont accueillis en crèche familiale. En l'absence de toute structure, il

arrive que des parents prennent l'initiative de créer une crèche parentale. Ce mode de garde ne concerne que 1,8 % des enfants. Les parents élaborent le projet pédagogique, recrutent du personnel, assurent des permanences et la gestion. « Nous sommes déficitaires, explique Laurent Oudot, trésorier de la crèche parentale La Porte entr'ouverte, à Paris. Les trois quarts de notre budget sont absorbés par les salaires et les charges sociales. » Les parents paient de 630 à 1 800 F par mois, selon leurs revenus. « La proportion des familles qui versent 1 000 F est plus importante que celles qui paient 1 800 F. Mais nous nous refusons à sélectionner par l'argent. »

La solution résiderait dans la complémentarité des modes de garde : crèche, halte-garderie, accueil chez une assistante maternelle après l'école. Cette souplesse, réclamée par les parents, se heurte à deux obstacles. La création de structures d'accueil pèse sur le budget des communes, et la réglementation destinée à assurer une qualité et une sécurité minimales est contraignante. Par exemple, une assistante maternelle ne peut être agréée que pour trois enfants ; l'accueil à temps partiel est admis, sous réserve qu'il n'y ait pas plus de trois enfants simultanément présents. Ainsi, pour des raisons financières et de simplicité de gestion, l'assistante préférera trois enfants à temps complet.

Michaëla Bobasch

Une année à la crèche parentale

LORSQU'IL a franchi le seuil de « La Porte entr'ouverte », une crèche parentale du XIV^e arrondissement à Paris, Bertrand a éprouvé un grand soulagement. « Faut de places dans les crèches municipales de notre quartier, nous avions dû employer une auxiliaire à domicile, formule coûteuse », explique-t-il. Malgré la demi-heure de trajet biquotidien, il ne regrette pas son choix : « Notre auxiliaire n'était pas formée à l'éveil ; la crèche apporte davantage. » Hélène, mère de Louis, insiste sur le confort d'une crèche où les parents sont employeurs : « On se sent chez soi. »

Chaque famille assure une demi-journée de garde par semaine ainsi que la préparation du repas et du goûter pour seize enfants et quatre adultes, toutes les trois semaines. Les parents effectuent des tâches ménagères (sortir les poussettes, aider les enfants à s'habiller et à se laver les mains, mettre la table, servir et desservir, plier le linge) et participent aux activités. « On profite de leurs compétences », explique Nadine Baillet, l'éducatrice responsable technique de la crèche. Ainsi, une mère a constitué une chorale, et une autre, styliste, a dirigé la réalisation de déguisements.

Bertrand, trente-deux ans, fonctionnaire au ministère de la culture, assure sa garde le mercredi après-midi, mais avoue préférer la matinée, car il y a davantage d'activités : sorties, peinture, musique. « L'après-midi, après la sieste et le goûter, on occupe les enfants avec des puzzles, des empilages ou des tours de tricycle dans la cour. Une activité plus importante serait interrompue par les départs échelonnés. » Quant au repas, c'est sa grande affaire. Le plus dur, c'est de composer le menu, librement improvisé à l'intérieur d'un cadre préalable qui comporte en alternance poisson, viande blanche, céréales. « Il faut être prêt à temps : pour servir seize moufflets affamés, on n'est jamais assez rapide. » Il y a parfois des déconvenues : « J'ai tenté un gratin

de bouillabaisse aux champignons, un bide ! » « Les enfants n'aiment pas les mélanges », explique Nadine. « En revanche, lorsqu'ils engouffraient tout, on est content de soi ! », conclut Bertrand.

« ÉCHANGER NOS EXPÉRIENCES »

« Au début, l'enfant ne comprend pas toujours que son père ou sa mère s'occupe des autres ; il a alors tendance à accaparer son parent et à se montrer désagréable », indique Nadine. « Victor voit davantage d'adultes, avec lesquels il noue des relations de confiance », estime Bertrand. Quant aux parents, ils échangent leurs expériences. « Nous nous inquiétons parce que Victor ne dormait pas depuis deux semaines. Je me suis rendu compte qu'il n'était pas le seul. » La réunion mensuelle a donc été consacrée aux troubles du sommeil ; une autre a abordé le thème des limites à fixer à l'enfant. « J'ai lutté pour qu'il y ait des limites, car le slogan de mai 1968 : "Il est interdit d'interdire" avait fait des ravages », souligne Nadine. Les principes éducatifs du projet pédagogique peuvent être rediscutés lors des réunions. L'idée du menu à base de céréales vient d'une mère adepte de la nourriture bio.

Tous s'accordent à reconnaître que ce sont les parents qui font l'ambiance. Or les militants du début ont fait place à des consommateurs, et des conflits peuvent surgir. La personnalité du président est déterminante pour régler les différends. Mais la position de l'éducatrice n'est pas dépourvue d'ambiguïté : elle joue un rôle de médiateur, mais, lorsqu'elle parle de son enfant au président, elle s'adresse aussi à son employeur. Ce contexte est rendu plus délicat encore car la crèche parentale est en perpétuel renouvellement (50 % tous les deux ans). « C'est pourquoi, conclut Nadine, j'aimerais qu'il y ait partage de la responsabilité entre le professionnel permanent et le président. »

M. B.

A savoir

● **Comment créer une crèche parentale.** Les crèches parentales sont gérées par des associations « loi de 1901 ». Il faut retirer le formulaire à la préfecture du département. L'autorisation d'ouverture est dispensée par le président du conseil général, sur avis du service de la protection maternelle et infantile (PMI). Le dossier doit comporter une étude des besoins, les statuts de l'établissement, le nombre de places destinées à l'accueil régulier ou occasionnel des enfants, le projet pédagogique, le plan des locaux avec la superficie et la destination des pièces, le nom et les qualifications du responsable technique. La PMI délivre dans les trois mois suivant la réception du dossier complet, un agrément pour l'accueil de 20 enfants au maximum (25 à titre dérogatoire). La caisse d'allocations familiales (CAF) verse une prestation de fonctionnement selon un barème proportionnel au revenu des parents (184,60 F, 28,14 €, au maximum par jour et par enfant). On peut obtenir des subventions de la commune et du conseil général.

● **Adresses.** L'Association des collectifs enfants, parents, professionnels, offre un soutien logistique aux familles qui souhaitent créer des crèches parentales, mini-crèches, jardins d'enfants, haltes-garderies, centres de loisirs. ACEPP, 15, rue du Charolais, 75012 Paris ; tél. : 01-44-73-85-20 ; www.acepp.asso.fr, ACEP Ile-de-France : Acepif, 120, rue des Grands-Champs, 75020 Paris ; tél. : 01-40-09-60-60.

● **Textes.** Un décret (n° 2000-762 du 1^{er} août 2000, publié au JO du 6-8-2000), et un arrêté du 26 décembre 2000 (JO du 30-12-2000) définissent les normes d'encadrement et les qualifications requises pour les personnels des lieux d'accueil pour les enfants de moins de trois ans, et de trois à six ans. La responsabilité technique d'une crèche parentale peut être confiée à un titulaire du diplôme d'Etat de puériculture ou d'éducateur de jeunes enfants ayant trois ans d'expérience professionnelle auprès d'enfants de moins de trois ans.

● **Encadrement.** Dans les crèches collectives, il doit y avoir un professionnel pour cinq enfants qui ne marchent pas ou pour huit enfants qui marchent. Dans les crèches parentales, il doit y avoir au minimum et en permanence un professionnel qualifié assisté d'un parent ou d'une deuxième personne. Exceptionnellement, aux heures d'ouverture et de fermeture de l'établissement, ce professionnel peut être remplacé par un parent participant régulièrement à l'accueil des enfants, sous réserve que la responsabilité de celui-ci soit précisée dans le règlement intérieur.

● **Règlement.** A la crèche parentale, le règlement intérieur doit définir les modalités de collaboration des parents et des professionnels, ainsi que les responsabilités respectives et les fonctions déléguées au responsable technique.

● **Barème.** Quel que soit le statut de la crèche (collective, familiale ou parentale), la participation des parents est fixée par la CNAF. En crèche collective, elle sera de 12 % des revenus mensuels pour les familles ayant un enfant, de 10 % pour les familles de deux enfants et de 7,5 % pour celles qui en ont trois. En crèche familiale et parentale, cette participation sera de 10 % des revenus mensuels pour les familles d'un enfant, de 8,33 % pour celles qui en ont deux et de 6,25 % pour celles qui en ont trois.

● **Aides financières.** L'Aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée (Afeama) est une prestation correspondant aux charges sociales patronales et salariales, dans la limite de cinq fois le smic par jour et par enfant. Elle est versée directement par la Caisse d'allocations familiales à l'Urssaf. Un complément à l'afeama est modulé en fonction du nombre et de l'âge des enfants ainsi que des ressources des parents. Pour un enfant de moins de trois ans, il pourra aller de 845 F à 1 290 F, de 128 € à 196 € ; pour la garde d'un enfant de trois à six ans : de 423 F à 645 F, de 64 € à 98 €.

● **Réduction d'impôts.** Quel que soit le mode de garde choisi, la famille peut déduire de ses impôts, au titre des frais de garde d'enfant de moins de sept ans, une somme égale à 25 % des montants versés, limitée à 15 000 F, 2 286,58 €, par an.

S T Y L E S

Le Monde

la mode

zap SUR LA COOL GENERATION

Supplément gratuit

Avec Le Monde

vendredi 19 daté samedi 20 octobre

Pluies à l'ouest et au sud-est

VENDREDI : Une dépression assez creuse est située sur l'Atlantique. Elle dirige sur le pays un flux de sud dans lequel circule des perturbations pluvieuses. Les pluies concernent les régions de l'ouest et du sud-est. Elles seront parfois assez soutenues. Sur les autres régions, les passages nuageux seront nombreux et quelques averses ne sont pas à exclure.

Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie. Le ciel se couvrira et il pleuvra sur l'ensemble des régions. Les pluies seront parfois orageuses. Le vent de sud-est soufflera jusqu'à 70 km/h. Des températures entre 17 et 19 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Malgré quelques rayons de soleil, les passages nuageux seront fréquents accompagnés d'ondées. Les températures de l'après-midi atteindront 18 à 20 degrés.

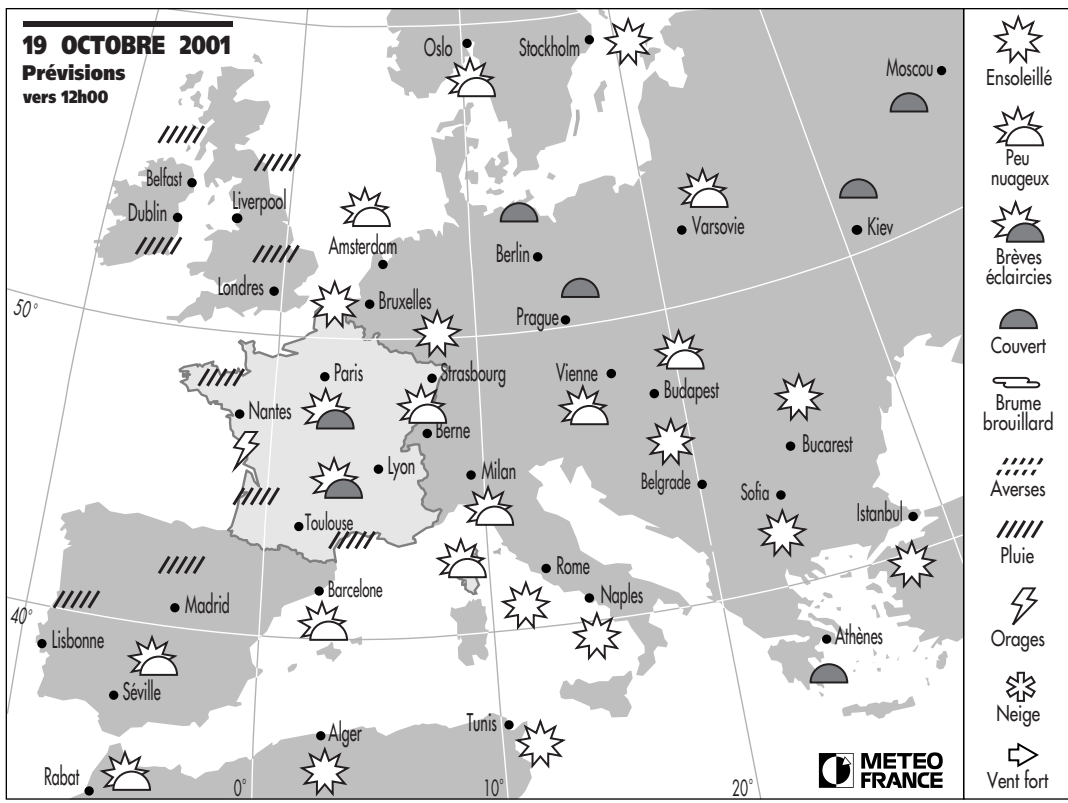
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le matin, les nuages seront très nombreux. L'après-midi, quelques éclair-

cies se développeront, en particulier sur l'Alsace et la Franche-Comté. Les températures atteindront de 20 à 22 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Sur Poitou-Charentes et Aquitaine, la journée sera maussade avec un ciel très nuageux accompagné de pluies parfois orageuses. Sur Midi-Pyrénées, le ciel sera voilé. Le vent soufflera jusqu'à 70 km/h. Des températures entre 20 et 26 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Sur le sud de l'Auvergne, le temps sera pluvieux. Sur les autres régions, les passages nuageux alterneront avec quelques éclaircies. Quelques ondées se produiront. Les températures seront comprises entre 19 et 23 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Sur le Roussillon, le ciel sera voilé. Sur les autres régions, le ciel sera très nuageux à couvert avec des pluies. Celles-ci s'intensifieront en cours d'après-midi. Les températures atteindront entre 20 et 24 degrés.

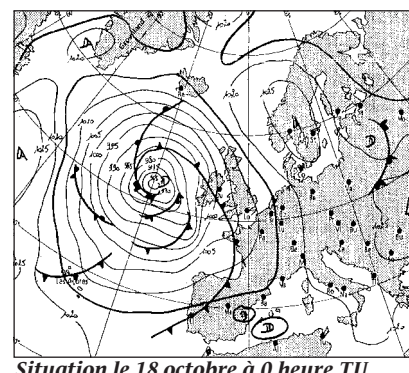


PRÉVISIONS POUR LE 19 OCTOBRE 2001

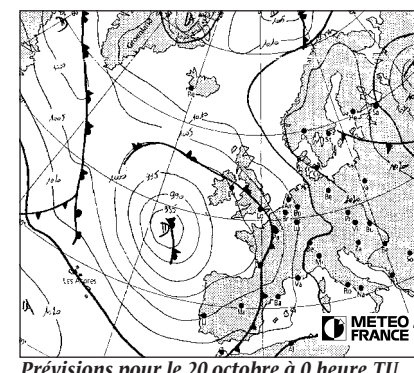
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	14/25 S	NANCY	13/21 N
BIARRITZ	17/23 P	NANTES	12/19 P
BORDEAUX	14/22 P	NICE	17/23 S
BOURGES	12/22 N	PARIS	14/20 N
BREST	12/18 P	PAU	13/24 P
CAEN	13/19 P	PERPIGNAN	20/23 S
CHERBOURG	10/18 P	RENNES	12/17 P
CLERMONT-F.	16/23 N	ST-ETIENNE	16/21 N
DIJON	12/22 N	STRASBOURG	11/21 N
GRENOBLE	11/23 N	TOULOUSE	15/25 N
LILLE	12/19 N	TOURS	13/21 N
LIMOGES	15/21 N	YENNE	23/30 S
LYON	16/22 N	FORT-DE-FR.	24/29 P
MARSEILLE	19/23 C	NOUMEA	22/28 S

PAPEETE	24/28 C	KIEV	7/12 C	VENISE	15/20 S	LE CAIRE	20/28 S
POINTE-A-PIT.	25/31 S	LISBONNE	14/16 P	VIENNE	9/15 S	NAIROBI	16/28 S
ST-DENIS-RE.	21/25 S	LIVERPOOL	12/16 P	AMÉRIQUES		PRETORIA	17/21 P
EUROPE		LONDRES	13/17 P	BRASILIA	18/20 P	RABAT	17/24 S
AMSTERDAM	12/20 S	LUXEMBOURG	12/18 S	BUENOS AIR.	16/25 C	TUNIS	20/30 S
ATHENES	16/24 C	MADRID	11/17 P	CARACAS	26/31 P	ASIE-Océanie	
BARCELONE	18/24 S	MILAN	14/20 S	CHICAGO	7/12 S	BANGKOK	24/34 S
BELFAST	12/15 P	MOSCOW	3/6 C	LIMA	14/18 C	BEYROUTH	22/26 S
BELGRADE	7/22 S	MUNICH	6/17 S	LOS ANGELES	16/21 C	BOMBAY	26/34 S
BERLIN	10/15 C	NAPLES	15/25 S	MEXICO	8/22 S	DJAKARTA	27/30 P
BERNE	9/18 S	OSLO	3/10 S	MONTREAL	4/15 S	DUBAI	25/36 S
BRUXELLES	13/21 S	PALMA DE M.	17/27 S	NEW YORK	9/17 S	HANOI	24/30 S
BUCAREST	5/21 S	PRAGUE	5/14 C	SAN FRANCIS.	12/19 N	HONGKONG	23/28 S
BUDAPEST	10/19 S	ROME	15/24 S	SANTIAGO/CHI	11/20 C	JERUSALEM	19/27 S
COPENHAGUE	9/13 S	SEVILLE	17/21 S	TORONTO	8/11 C	NEW DEHLI	19/34 S
DUBLIN	10/15 P	SOFIA	3/21 S	WASHINGTON	6/19 S	PEKIN	10/23 S
FRANCFORT	10/19 S	ST-PETERSB.	1/9 S	AFRIQUE		SEOUL	12/19 S
GENEVE	12/20 S	STOCKHOLM	4/10 S	ALGER	18/30 S	SINGAPOUR	25/30 P
HELSINKI	10/10 S	TENERIFE	22/26 S	DAKAR	27/32 S	SYDNEY	12/18 S
ISTANBUL	14/19 S	VARSOVIE	6/14 S	KINSHASA	22/30 P	TOKYO	13/19 S



Situation le 18 octobre à 0 heure TU



Prévisions pour le 20 octobre à 0 heure TU

VENTES

Trésors de l'archéologie à la troisième Foire de Bâle

AU BORD du Rhin et à deux pas de Mulhouse, la ville de Bâle (Suisse) est maintenant inscrite sur les tablettes des amateurs d'antiquités. Le salon Cultura, dont c'est la troisième édition, offre jusqu'au 21 octobre un ensemble d'une remarquable qualité. De nombreux spécialistes y sont présents, et l'archéologie classique et précolombienne, qui occupe la moitié de l'espace, réunit les meilleures galeries mondiales. Sacrifiant à la coutume suisse, la plupart des 85 exposants venus de toute l'Europe et d'Amérique ont fait l'effort d'afficher presque tous leurs prix :

un exercice unique dans une foire de ce niveau. La visite des galeries d'archéologie révèle des œuvres époustouflantes. Un jeune marchand bâlois, Jean-David Cahn, en expose plusieurs : un bassin grec en bronze posé sur trois pieds sculptés remonte à 750 avant J.-C., l'époque d'Homère (ces bassins étaient des offrandes de prestige utilisées lors de banquets sacrés) (1 850 000 F, 282 442 €); daté vers 1700-1500 avant J.-C., un petit vase crétois en serpentine orné de côtes toutes simples sculptées avec un tel art qu'elles signalent sans doute un objet de provenance

royale (317 000 F, 48 393 €); impressionnant aussi, un taureau minoen date de la même époque (300 000 F, 45 800 €). Venue d'Amsterdam, la galerie Archea Ancient Art propose deux serpents dressés, en bronze, utilisés vers 1800-1700 avant J.-C. par un magicien égyptien qui les brandissait en récitant des formules magiques (132 000 F, 20 152 €). Un antiquaire israélien de la galerie Biblical Antiquities a fait le voyage depuis Jérusalem pour exposer des pièces de fouilles de son pays, du néolithique à l'époque romaine. Une jarre à huile en terre cuite datée vers 850 avant J.-C. a traversé les

âges avec son accessoire, un petit cruchon avec lequel on puisait l'huile puis que l'on reposait sur son support incliné pour que toutes les gouttes retombent dans la jarre (30 000 F 4 580 €). L'époque romaine est à l'honneur dans une galerie américaine, Art of the Ancient World, avec un lynx en marbre clair magnifiquement sculpté, dont le pelage est imité par des pois en marbre noir incrustés dans la pierre (3 415 000 F, 521 282 €).

A côté des arts décoratifs classiques prennent place quelques spécialités originales : des stands consacrés aux vitraux, aux costumes

anciens et aux automobiles de collection, quelques-unes exposées sur place. Le spécialiste Lukas Uni, de Zurich, les considère comme de véritables sculptures. La Bugatti 35A de 1926 coté 3 MF (459 541 €); une Bentley Mark VI, au design unique, réalisée sur commande en 1951 par la firme Facel-Métallon, 4 840 000 F (738 931 €).

Les visiteurs sont également invités à trois expositions thématiques. « Œuvres majeures de l'Art déco » est une sélection d'une vingtaine de meubles de Pierre Chareau et Rob Mallet-Stevens qui proviennent des collections du château de Gourdon, un musée privé des Alpes-Maritimes. « La verrerie d'art au XX^e siècle » illustre l'évolution du décor d'Art nouveau à aujourd'hui. « La nouvelle barbe de l'empereur », dont le titre se réfère à un portrait où la barbe a été ajoutée postérieurement, accueille une vingtaine de portraits d'empereurs romains.

Catherine Bedel

★ **Cultura 2001, Parc des expositions de Bâle. Jusqu'au 21 octobre, de 11 heures à 19 heures; dimanche 21 jusqu'à 18 heures. Entrée : 25 FS (110 FF, 16,7 €).**

DÉPÊCHES

■ **ART CONTEMPORAIN.** Le « Grand Marché de l'art contemporain », où des artistes présentent eux-mêmes leurs créations, ouvrira ses portes à Chatou, dans les Yvelines, du 18 au 21 octobre. Cette manifestation, qui réunit toutes les tendances de l'art actuel, expose cette année une cinquantaine de sculptures monumentales. Il y a des impressionnistes. De 11 heures à 20 heures. Entrée : 30 F (4,57 €).

■ **UN PEINTRE OUBLIÉ.** La galerie Coatalem, qui est spécialisée dans les tableaux anciens, consacre une exposition à un maître oublié du XVII^e siècle, François Perrier. Six de ses tableaux ainsi qu'une centaine de ses gravures, réalisés entre 1630 et 1640, sont présentés jusqu'au 27 octobre. 93, rue du Faubourg-Saint-Honoré 75008 Paris. Tél. : 01-42-66-17-17. Du lundi au vendredi de 14 heures à 19 heures; le samedi de 14 heures à 17 heures.

■ **ESTAMPES JAPONAISES.** La galerie Tanakaya expose jusqu'au 27 octobre un ensemble d'estampes japonaises représentatives de leur évolution du XVII^e au XX^e siècle. Ces œuvres sont vendues à partir de 3 000 F (458 €). 4, rue Saint-Sulpice 75006 Paris. Tél. : 01-43-25-72-91. Du mardi au vendredi de 13 heures à 19 heures; le samedi de 11 heures à 19 heures.

Calendrier

ANTIQUITÉS-BROCANTES

- **Evreux** (Eure), du vendredi 19 au dimanche 21 octobre, tél. : 02-31-23-86-69.
- **Chartres** (Eure-et-Loir), du samedi 19 au lundi 22 octobre, tél. : 02-37-30-20-21.
- **Chalon-sur-Saône** (Saône), du samedi 19 au dimanche 21 octobre, tél. : 03-85-46-65-89.
- **Paris, quai Branly** (16^e), du samedi 19 au dimanche 28 octobre, tél. : 01-40-71-90-22.

- **Montluçon** (Allier), samedi 20 et dimanche 21 octobre, tél. : 05-57-43-97-93.
- **Onet-le-Château** (Aveyron), du samedi 20 au dimanche 22 octobre, tél. : 05-65-67-15-00.
- **Nantes** (Loire-Atlantique), samedi 20 et dimanche 21 octobre, tél. : 02-40-35-72-32.
- **Orléans** (Loiret), samedi 20 et dimanche 21 octobre, tél. : 02-47-67-25-51.
- **Paris, boulevard Murat** (16^e), samedi 20 et dimanche 21 octobre, tél. : 01-45-89-32-07.

- **Lançon-de-Provence** (Bouches-du-Rhône), samedi 20 et dimanche 21 octobre, tél. : 04-90-42-82-65.
- COLLECTIONS**
- **Chatou** (Yvelines), art contemporain, du jeudi 18 au dimanche 21 octobre, tél. : 01-56-53-93-93.
 - **Creil** (Oise), Salon de la faïence ancienne, du vendredi 19 au dimanche 21 octobre, tél. : 03-44-55-16-07.
 - **Paris**, passage du Grand-Cerf

- (2^e), puces du design, du vendredi 19 au dimanche 21 octobre, tél. : 01-53-40-78-77.
- **Tours** (Indre-et-Loire), minéraux et fossiles, samedi 20 et dimanche 21 octobre, tél. : 02-47-53-84-89.
- **Paris**, place de la Bourse (2^e), Salon numismatique, samedi 20 octobre, tél. : 03-23-59-73-29.
- **Paris**, Espace Champperret, disques de collection, samedi 20 et dimanche 21 octobre, tél. : 01-43-35-52-52.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 246

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTELEMENT

I. Pareil. Pareille. - II. Un gouffre en région. Chercher le juste prix. - III. Remue-ménages tout intérieur. Quart de tour ensoleillé. - IV. Sans oublier personne. Point touristique en mer Egée. - V. Bonnes ou mauvaises, elles attendent une réponse. En rouge sur les cartes. - VI. Abraham y serait né. Attaqué le chef. - VII. En liasse. Ail ou lavande. Taquina Calliope et Erato. - VIII. Préparez la récolte. En récréation. Gris sur la toile, bleu dans

les champs. - IX. L'aventure est au bout. Dure au centre. Accessoire pour l'artiste. - X. Permet aux petits-gris de passer à table.

VERTICALEMENT

1. Elle appréciera votre fidélité au Monde et à ses confrères. - 2. Met la France à l'échelle. Plus éloignée que Saturne dans le système. - 3. Fait circuler l'information en toute discrétion. Pour comparer les énergies. - 4. Energie liquide. - 5. Sigle scolaire. Le ciel des poètes. - 6. Rebondisse-

ment. Surveille le territoire. - 7. Lettres d'estime. L'eau des poètes. - 8. Sans aucun éclat. Centrale, mais plutôt à gauche. - 9. Militaire américain. Se lancer. Voyelles. - 10. Rendues à la fin. Un petit signe chez nos voisins espagnols. - 11. Dans le filet. Pollueur en ville. - 12. Qui devrait vous briser.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 245

Horizontalement

I. Humour. Amour. - II. Alignes. Ollé. - III. Ut. Minijupes. - IV. Tri. Ondée. Me. - V. Ramonée. Tsar. - VI. Ais. Rate. - VII. Loge. Déméanti. - VIII. Ici. Posa. Tas. - IX. Nous. Nient. - X. Fleuretiste.

Verticalement

1. Haut-relief. - 2. Ultra. Oc. - 3. Mi. Imaginé. - 4. OGM. Oie. Ou. - 5. Unions. Pur. - 6. Renne. Dose. - 7. Sidérés. - 8. Je. Amant. - 9. Mouette. II. - 10. Olp. Sentes. - 11. Uléma. Tant. - 12. Réserviste.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

L'ART EN QUESTION

N° 244 En collaboration avec la

Réunion des Musées Nationaux

L'or des rois scythes

AU VII^e SIÈCLE avant J.-C., les Scythes, venus d'Orient, s'installent sur les rives de la mer Noire et au nord du Caucase (l'actuelle Ukraine). Cavaliers nomades, puissants et invisibles, soldats redoutés, les Scythes royaux ont dominé les nomades et les cultivateurs, et ont joué, dès le V^e siècle, un rôle économique prépondérant. Ils ont mis en place un commerce florissant avec les cités grecques. La vente du blé, de fourrures et d'esclaves leur assure une fortune considérable. En signe de richesse et de pouvoir, ils se parent de bijoux somptueux et s'entourent de pièces d'orfèvrerie que l'on a retrouvées dans leurs tombes, les kourganes, immenses tumulus de terre qui les protégeaient. Dans leurs œuvres s'exprime la grande tradition de l'art des steppes inspiré par les images des animaux qui peuplent les montagnes de la Sibérie (cerfs, léopards, aigles). Mais l'assimilation des thé-



Ornement couronnant une tête de cheval et représentant une chasse au cerf, IV^e siècle av. J.-C. Or, feuilles de 1976. H. : 20,5 cm ; l. : 30 cm. Musée des Trésors Historiques d'Ukraine. Actuellement présentée à l'exposition « L'or des rois scythes » aux Galeries nationales du Grand Palais, à Paris, jusqu'au 31 décembre.

mes grecs donne naissance à un art raffiné et original, comme en témoigne cette scène de chasse retrouvée dans la tombe d'un noble guerrier enseveli avec son palefrenier et ses deux chevaux. Une première exposition aux Galeries nationales du Grand Palais révélait au grand

public l'univers inconnu de ces peuples de l'Europe centrale. En quelle année eut-elle lieu :

- 1968 ?
- 1970 ?
- 1975 ?

Réponse dans *Le Monde* du 26 octobre.

Réponse du jeu n°243 paru dans *Le Monde* du 12 octobre.

Albert Gleizes resta lié toute sa vie avec le peintre Robert Delaunay (1885-1941).

ARTS Le Grand Palais à Paris ouvre ses portes, jusqu'au 14 janvier 2002, à une exposition « Paris-Barcelone », retraçant les relations artistiques qui ont existé entre ces deux villes de

1888 à 1937. ● **POUR S'OPPOSER** au centralisme castillan, la ville de Catalogne va chercher son inspiration dans la capitale française. Architectes, peintres, décorateurs ou sculp-

teurs vont ainsi participer à la renaissance d'une province en effervescence. ● **GAUDI, PICASSO, Miro, Dali** et d'autres grands noms sont au cœur de cette histoire intense et compli-

quée, dont cette manifestation, malgré quelques imprécisions, a su rendre compte en illustrant magnifiquement son propos. ● **CES ŒUVRES** de qualité témoignent, quatre-

vingts ans plus tard, d'une extrême modernité et d'un pouvoir de surprendre quelque peu évaporé aujourd'hui. C'était l'époque du risque, de l'imprudence et de l'extravagance.

« Paris-Barcelone », jumelage de la renaissance catalane

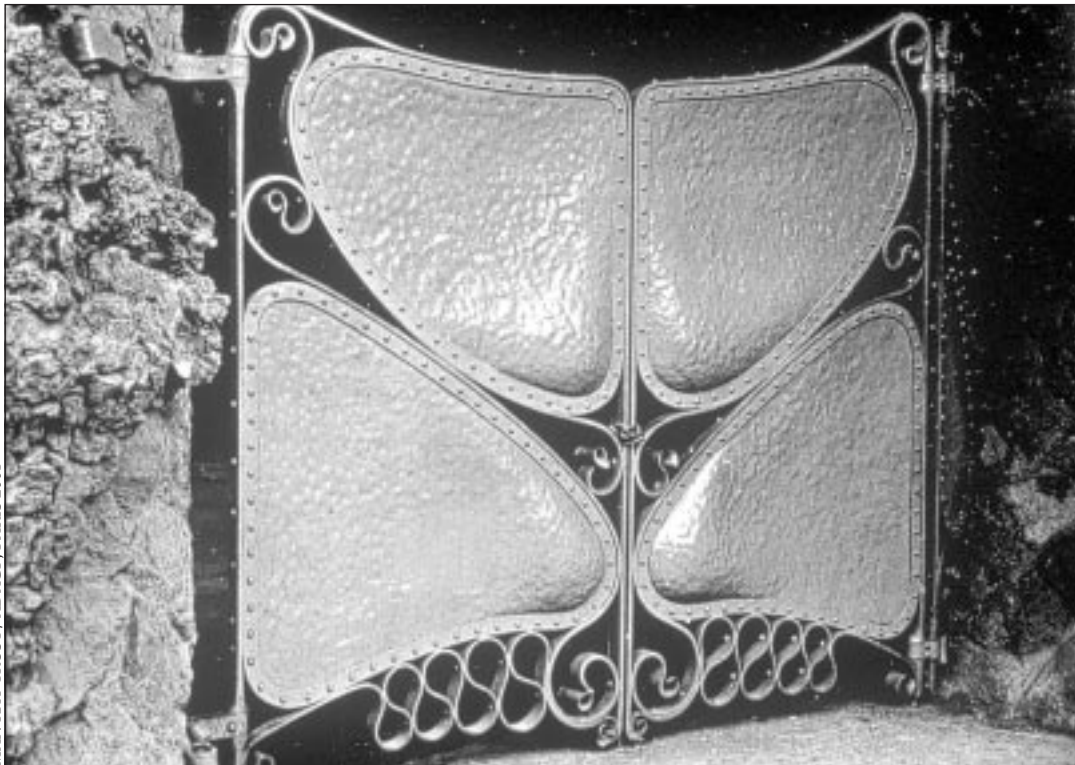
Au Grand Palais, à Paris, cette exposition propose, jusqu'au 14 janvier, une analyse des relations artistiques intenses (architecture, peinture, arts décoratifs) entre les deux grandes villes, à l'époque du fauvisme, du cubisme, du dadaïsme et du surréalisme. Une argumentation éloquentement illustrée

PARIS-BARCELONE, Galeries nationales du Grand Palais, entrée Champs-Élysées, avenue du Général-Eisenhower, 75008 Paris. Tél. : 01-44-13-17-17. Du mercredi au lundi, de 10 heures à 20 heures, le mercredi de 10 heures à 22 heures, jusqu'au 14 janvier 2002. De 5,34 € à 8,69 € (de 35 F à 57 F). Catalogue sous la direction de Brigitte Léal et Maria Teresa Ocana, éd. RMN, 680 pages, 59,46 € (390 F). Barcelone des avant-gardes, par Brigitte Léal et Elisée Trenc, éd. RMN/Hazan, collection « L'atelier du monde », 96 pages, 12 € (78,70 F).

Il faut se méfier des titres. « Paris-Barcelone » fait immédiatement penser aux expositions bicéphales qui ont marqué la naissance du Centre Pompidou : « Paris - New York », « Paris - Moscou », « Paris - Berlin ». Elles racontaient des chassés-croisés entre capitales, des enrichissements mutuels, des échanges entre avant-gardes. Ici, bien qu'il soit question d'échanges et d'avant-gardes, la situation est autre. Il s'agit, pour paraphraser le film de Griffith *Naissance d'une nation*, de la naissance ou de la renaissance de la Catalogne.

Quand commence l'exposition – à la fin du XIX^e siècle –, Barcelone est encore une grande ville de province, et la Catalogne à peine plus qu'un souvenir historique en dépit de la prospérité commerciale de la cité et de ses émigrés revenus fortune faite des dernières colonies espagnoles. Quand elle s'achève, avec la guerre civile, le grand port méditerranéen est le rival de Madrid et, de loin, le principal centre culturel de la péninsule. Entre-temps, les liens avec Paris n'ont cessé de se resserrer. Pour s'opposer au centralisme castillan, les Catalans ont pris l'habitude de regarder par-delà les frontières, donc au nord.

Or du nord souffle la révolution de l'art nouveau, mouvement qui se développe à Vienne, à Prague, à Bruxelles, à Glasgow, à Nancy et, naturellement, à Paris. Déjà, la révolution haussmannienne a transformé Barcelone, quand Ildefonso Cerda dessine son urbanisme orthogonal, ses carrefours en losange et ses avenues droites qui



MAN RAY TRUST / ADAGP, PARIS 2001

viennent buter contre le désordre de la vieille ville médiévale et celui du Barrio Chino. A l'intérieur de cette grille, les jeunes architectes catalans de la fin du siècle introduisent les monuments de l'art nouveau. Ils en adoptent le vocabulaire formel et son programme d'un art total, auquel architecture, peinture, arts décoratifs ou sculpture se doivent de collaborer. Puig i Cadafalch, Domènech i Montaner et Gaudi le mettent en œuvre, marqués par l'enseignement de Viollet-le-Duc : pas par le réinventeur de cathédrales, mais par le théoricien de la voûte et de l'architecture métallique.

CONTRE L'ÉCLECTISME

Ils trouvent, dans ce langage international de lignes végétales et de formes organiques, le moyen de marquer très fortement la singularité de la ville, par exemple contre l'éclectisme qui domine encore à Madrid. Ils y réussissent si bien qu'ils font de ce style celui de la renaissance catalane. Le principal artisan de cette reconquête se nomme Eugenio d'Ors. Il se rend en France, où il est fortement impressionné par le félibrige, mou-

vement de résurrection occitane conduit par Mistral, Roumanille et quelques poètes provençaux à partir du Second Empire. Ces derniers prônent le retour de la langue d'oc comme langue littéraire. Ils sont fédéralistes, écrivent des poèmes, publient des manifestes. Ils sont écoutés et lus. Leur public, c'est la bourgeoisie moyenne d'Arles et d'Avignon. Mais les classes populaires les ignorent, et les grands industriels ont les yeux tournés vers Paris, où les classes dirigeantes sont d'un jacobinisme sans faille, théoricien de cathédrales, mais par le théoricien de la voûte et de l'architecture métallique.

Rien de tel à Barcelone. Eugenio d'Ors réussit à élever le catalan au rang de langue nationale, parlée, écrite, unifiée par ses grammairiens et par ses auteurs. Son mouvement rencontre l'adhésion de toutes les classes sociales, y compris celle de la grande bourgeoisie industrielle et commerçante, qui finance les monuments, les journaux, les éditions et se fait la commanditaire des artistes. Le plus illustre de ces mécènes est Güell. Il commande à Gaudi le palais et le parc qui porteront son nom. Or Gaudi est à l'évidence la Catalogne faite architecture. Il n'a que rarement quitté sa province natale. Pour quelques promoteurs locaux, il élève des bâtiments devenus emblématiques : la casa Bat-

llo, la casa Calvet, la casa Mila, dite « la Pedrera », la Sagrada Família – son œuvre ultime demeurée inachevée à sa mort, quoiqu'il y ait travaillé quarante ans. On peut n'y voir qu'une profusion de courbes et de volutes décoratives, en oubliant que Gaudi réfléchit autant aux structures qu'aux décors. Il expérimente des piliers inclinés, des arcs paraboliques, des colonnes hélicoïdales qui donnent à ses édifices autant de stabilité que d'étrangeté.

Autre paradoxe : ce révolutionnaire des formes est, en politique, un conservateur profondément catholique. Il s'appuie sur les métiers traditionnels – ébénistes,



ADAGP, PARIS 2001

A gauche, portail du parc Güell, de Gaudi, photographié par Man Ray à la demande de Dali. Ci-dessus, « Aviat l'Instant », de Joan Miro, 1919, huile sur carton, un projet probable de couverture pour la revue d'art et de littérature franco-catalane « L'Instant ».

ferronniers, céramistes, verriers, ornementistes –, qu'il fait travailler tel un maître d'œuvre de cathédrale au Moyen Âge. Ce qui le rapproche des artistes français de l'école de Nancy et de l'architecte parisien Hector Guimard. C'est à juste titre que, au Grand Palais, Gaudi et Guimard sont présentés face à face à travers plans, dessins et meubles.

Les tenants du purisme et du mouvement moderne en architecture – Ozenfant, Le Corbusier – n'ont eu que mépris pour cet art de l'abondance décorative souvent imprégné de mysticisme. A l'inverse, les surréalistes ont admiré ces sinuosités, ces extrava-

Le pavillon espagnol de Paris

L'exposition du Grand Palais s'ouvre et s'achève par une double évocation architecturale : d'un côté, les travaux de Gaudi et de ses proches ; de l'autre, une œuvre emblématique signée par Luis Lacasa et José Luis Sert : le pavillon de la République espagnole construit à Paris pour l'Exposition universelle de 1937. Sert, affilié aux CIAM (Conférences internationales d'architecture moderne), est un émule de Le Corbusier. Le plan du pavillon, dont on peut voir une grande maquette prêtée par le Centre Reine Sofia de Madrid, est une structure légère, géométrique, qui s'organise selon le programme d'une visite menée alternativement à l'intérieur et à l'extérieur. Ses murs étaient recouverts d'affiches, de photomontages et de slogans. Il contenait au moins trois chefs-d'œuvre nés des circonstances : deux toiles, *Guernica*, de Picasso, et *Le Fauveur*, de Miro (disparu pendant la guerre), et une grande sculpture en fer, *Montserrat*, de Gonzalez.

La peinture en majesté

SI C'ÉTAIT UN FILM, on dirait que la distribution est prodigieuse : Picasso, Braque, Derain, Picabia, Miro, Dali, Masson pour la peinture. Mais, si c'était un film, il serait difficile à construire : comment raconter les relations artistiques entre Barcelone et Paris pendant le quart de siècle du fauvisme, du cubisme, du dadaïsme et du surréalisme ? L'histoire est aussi compliquée qu'intense. Il est facile de se perdre dans la chronologie des voyages et l'entrecroisement des rencontres.

Les commissaires de l'exposition, Maria Teresa Ocana et Brigitte Léal, ont pris le parti de découper le récit en épisodes. Ce procédé a les mérites de la clarté et son défaut : un peu trop de séparations, pas assez de continuité. Dans le trop gros catalogue, cela se traduit par la prolifération d'études juxtaposées, signées d'auteurs catalans et français alternativement. De longueur et d'intérêt inégaux, elles oscillent entre la synthèse réussie – celles de Maria Teresa Ocana, Francesc Fontbona, Felix Fanes, Paul Aubert, Pascal Rousseau ou François Fontaine – et des contributions peu nécessaires – dont une traite Bataille et Masson avec une désinvolture consternante.

Dans l'exposition, ce principe produit une enfilade de salles de tonali-

tés très différentes et des promiscuités picturales étranges. Mais les œuvres sont d'une qualité si haute que le parcours reste un plaisir. Il commence pourtant mollement, dans le réalisme teinté de misérabilisme ou de symbolisme de Casas, Nonell et Rusinol, qui mixent Manet avec Lautrec et Gauguin. Puis, d'un coup, accélération terrible : les premiers Picasso, *Le Moulin de la Galette*, l'*Autoportrait* de 1901, et quelques dessins contemporains. Il demeure étonnant de voir comment Picasso se dégage d'un style : en le portant à son paroxysme jusqu'à l'épuiser. Ainsi du néo-impressionnisme à la Signac : il s'en saisit, il le secoue, l'espagnolise le temps de peindre *La Danseuse naine* ; puis l'abandonne comme une guenille trop usée.

A partir de cette salle, il n'en est pas une qui ne vaille une longue station. A cause de Picasso d'abord : en 1906 il est à Gosol, dans les Pyrénées, côté espagnol. De 1911 à 1913, il passe l'été à Céret, côté français, avec Braque, avant que n'y arrivent à leur tour Gris et Herbin. L'ensemble céretan est d'une telle richesse – peintures et papiers collés prodigieusement inventifs – qu'il ferait presque oublier de se poser deux questions en forme d'objections. Pourquoi, si le sujet s'élargit à la

Catalogne entière, le séjour de Matisse et Derain à Collioure en 1905 n'est-il pas mentionné, alors que Collioure n'est pas moins catalane que Céret ? Et pourquoi, toujours dans ce cas, les années céretanes de Soutine sont-elles passées sous silence ? Il aurait été de plus stricte méthode de s'en tenir à Barcelone et ses environs.

L'époque est à l'imprudence, au risque, à l'extravagance

D'autant que la matière ne manque pas. Le noucentisme est peu connu en France, où il passe pour une version locale du « retour à l'ordre » qui intervient à Paris après 1918. Faux : la *Pastorale* de Sunyer, tableau-clé du noucentisme, date de 1911, tout comme *Les Villageoises* de Torres-Garcia, tableau qui ne laisse rien soupçonner de l'abstraction géométrisée que Torres-Garcia a cultivée plus tard. Pas plus que les portraits monumentaux, d'un ingrisme picassés, du Dali de 1925 n'annoncent les Dali surréalistes de 1927.

gances. Elles ont effaré jusqu'à André Breton lui-même, qui regrettait seulement que la Sagrada Família soit une église. Man Ray l'a photographiée, de même que Dora Maar. Quant à Dali, ses œuvres et ses écrits font l'apologie de cette plasticité molle qui déteste les angles.

CYCLE DES ALLERS ET RETOURS

Le foisonnement polymorphe qui métamorphose Barcelone autour de 1900 propulse la ville au rang de capitale artistique européenne. Elle peut accueillir dès lors aussi aisément les partisans du noucentisme – rêve de classicisme né sous l'influence combinée d'Eugenio d'Ors, de Puvig de Chavannes et de Maillol – que ceux du postimpressionnisme à la française. Marqués par Degas, Lautrec, Seurat, ces derniers se nomment Rusinol, Nonell, Picasso. Ils se réunissent au cabaret El Quatre Gats, ainsi appelé en hommage au Chat noir montmartrois – et c'est naturellement à Montmartre que ces peintres aspirent à se rendre. Avec eux partent des sculpteurs : Manolo, Gargallo, plus tard Gonzalez. Commence alors le cycle des allers et retours d'une ville à l'autre.

Durant la Grande Guerre, la neutralité espagnole renforce le rôle de Barcelone, lieu d'exils, de refuges, de rencontres en tout genre, le tout sur fond d'anarchisme – Victor Serge sortant de sa prison française s'y installe un moment avant d'être aspiré par la révolution russe. On y voit aussi Picabia et Cravan, en correspondance avec les dadaïstes établis dans une autre ville « libre », Zurich. Après l'armistice, le pli est pris : Miro vient à Paris en 1919. Dali fait de même en 1929. En sens inverse, Picabia et Breton font le voyage de Barcelone en 1922. En 1930, Gala, Eluard et Ernst séjournent à Cadaqués, où Gala reste, dans les bras de Dali. Masson séjourné à Montserrat en 1934. Et c'est un Catalan, le corbuséen José Luis Sert, qui conçoit le pavillon de la République espagnole pour l'Exposition universelle de 1937 – le pavillon de *Guernica*.

En dépit de raccourcis et de déséquilibres sans doute inévitables, « Paris-Barcelone » rend à cette histoire toute son intensité et sa diversité. Il n'est pas si fréquent que le Grand Palais serve de théâtre à une analyse de cette qualité.

Philippe Dagen
et Emmanuel de Roux

naïve présente

juditha triumphans

vivaldi

nouveauté CD Magdalena Kožena
Academia Montis Regalis
Alessandro de Marchi

OPUS 111 naïve

web coup de cœur fnac.com : extraits en écoute sur www.fnac.com

Luc Besson vend ses films à Vivendi, qui lui paie un studio

LE RÉALISATEUR et producteur Luc Besson et Jean-Marie Messier, président de Vivendi Universal, ont annoncé, mercredi 17 octobre, la conclusion de deux accords.

Le premier concerne l'achat par Canal+ des dix films à venir d'Europa Corp., la société de production et de distribution de Luc Besson. Le montant de la transaction n'a pas été révélé. Pas plus que le montant des sommes qu'aux termes du second accord Vivendi s'approprie à investir dans la construction de Digital Factory, le studio de post-production que Luc Besson va construire dans un château en Normandie.

Après cette transaction, que Jean-Marie Messier a qualifiée de « commerciale et non capitaliste », Luc Besson possèdera, avec Digital Factory, grâce à l'apport de Vivendi Universal, un studio d'envergure internationale. Selon M. Messier, il sera même « mieux que le Skywalker Ranch de George Lucas ».

Les deux parties se sont défendues d'avoir conclu un échange de marchandises qui permettrait à Luc Besson, propriétaire de la Digital Factory, de mener à bien un projet qui lui est cher grâce à la cession des droits de diffusion sur une chaîne payante à Canal+. « Nous avons d'abord conclu l'accord sur la vente des films, et ensuite, j'ai demandé à Nathalie Bloch-Lainé (responsable du cinéma sur la chaîne cryptée) de faire passer le message selon lequel j'étais à la recherche d'un sponsor pour Digital Factory », a expliqué Luc Besson.

DANS LES TROIS ANS À VENIR

Parmi les dix films achetés par Canal+, on trouve la prochaine réalisation de Luc Besson, dont l'auteur s'est refusé à souffler mot (*Taxi 3*), Michel Vaillant et un remake de *Fanfan la Tulipe* ainsi que deux dessins animés. Ces dix films doivent être produits dans les trois ans à venir. Au-delà de ce délai, Canal+ aura un « droit de premier regard » sur les autres productions d'Europa Corp.

Pour Vivendi Universal, l'investissement dans Digital Factory permettra un accès privilégié « mais pas exclusif » (des termes voisins de ceux employés lors du rachat de l'Olympia) à un équipement de pointe, utilisable aussi bien par les équipes de cinéma que par les musiciens.

Jean-Marie Messier a souligné les nombreuses possibilités de synergie entre les activités de Luc Besson et celles de son groupe. C'est ainsi qu'au Japon, la sortie de *Wasabi* (une production Europa Corp., réalisée par Gérard Krawczyk, qui sort en France le 31 octobre) sera l'occasion de lancer la chanteuse Alizée, une artiste Universal dont la chanson *Lolita, c'est moi* figure sur la bande-son du film.

Thomas Sotinel

► www.lemonde.fr/vivendi-universal

La Sacem demande l'ajournement de la licence d'entrepreneur de spectacle des Vieilles Charrues

La Société des auteurs et compositeurs de musique estime que le festival breton ne respecte pas les règles

La Sacem se dit en droit d'exiger des Vieilles Charrues une taxe parafiscale de 3,5 % des recettes d'entrées hors TVA ainsi que 8,80 % du mon-

tant de la billetterie et 4,40 % des autres rentrées (buvettes, etc.). L'organisme de défense des musiciens dénonce le refus des dirigeants du

festival au succès populaire exceptionnel de se plier à la règle commune ainsi que leur fâcheuse discrétion au sujet de leurs gains.

CARHAIX

de notre correspondante régionale

Le festival des Vieilles Charrues, qui se tient chaque été à Carhaix-Plouguer, aux confins du Finistère et des Côtes-d'Armor, est dans le collimateur de la Société des auteurs et compositeurs de musique (Sacem). Fin septembre, lors d'une commission régionale qui s'est tenue à la direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, cette dernière a demandé que la licence d'entrepreneur de spectacle des Carhaisiens – soupçonnés de ne pas verser tout leur dû – soit « ajournée ».

Théoriquement, l'association des Vieilles Charrues a jusqu'au 13 décembre, date de la prochaine commission, pour se mettre en conformité avec les dispositions légales. En fait, les négociations qui s'engagent entre la Sacem et une manifestation qui est devenue en dix ans l'une des plus importantes d'Europe pourraient vite tourner au bras de fer politico-culturel et atteindre par ricochet d'autres associations organisatrices de spectacles. Les deux parties doivent se rencontrer lundi 22 octobre.

Au titre du fonds de soutien du rock et des variétés et en son propre nom, la Sacem serait en droit d'exiger des Vieilles Charrues, d'une part, une taxe parafiscale de 3,5 % des recettes d'entrées hors TVA, de l'autre, 8,80 % du montant de la billetterie plus 4,40 % des autres rentrées (buvettes, etc.). Or l'organisme de défense des musiciens dénonce non seulement le refus des dirigeants du festival de se plier à la règle commune, mais en outre leur fâcheuse discrétion au sujet de leurs gains. Ces derniers se retranchent, eux, derrière un « accord tacite » passé avec la Sacem du Finistère au démarrage des Vieilles Charrues, qui se contentait alors d'un versement de 11 % du plateau artistique (c'est-à-dire pour l'essentiel des cachets versés aux artistes).

Or la manifestation a beaucoup grossi : en 1997, par exemple, ses responsables déclaraient un plateau artistique s'élevant à 1,5 million de francs, contre environ 6 millions de francs cette année.

La Sacem conteste les montants acquittés en 2000 et 2001. En retour,

Paul Hély, le nouveau président des Vieilles Charrues, met en cause le principe qui voudrait s'appliquer de la même façon à des festivals très largement subventionnés comme à celui de Carhaix, alors que ce dernier a reçu cette année 730 000 francs des collectivités locales sur un budget de fonctionnement total de 26 millions.

Au demeurant, cette règle est-elle réellement la même pour tous ? M. Hély met aussi en avant sa politique des petits prix, qui permet d'attirer pendant trois jours de fête 200 000 personnes dans une zone rurale reculée (*Le Monde* des 19 et 24 juillet). Et puis il vante un mode de fonctionnement qui repose sur la bonne volonté de plus de 5 000 bénévoles. Comme le veut la tradition, l'organisation doit d'ailleurs les inviter à un repas le 10 novembre et remettre à cette occasion 450 000 francs à leurs 90 associations d'origine.

Cette année encore, une bonne part des bénéfices ira aux branches déficitaires des Vieilles Charrues, en particulier aux cinq historiens recrutés en emplois-jeunes pour mener

des recherches sur le Centre-Bretagne.

Les déboires des Vieilles Charrues tiennent d'ailleurs peut-être aussi à ce mélange des genres dont leur fondateur, Christian Troadec, ne fait pas mystère. « C'est un festival associatif qui réinvestit pour le développement économique et culturel du pays de Carhaix », insiste celui qui est devenu maire divers gauche de la ville (12 000 habitants) au printemps, tout en fustigeant « les jacobins et la show-biz parisien » jaloux de sa réussite. A la DRAC, on reproche précisément à ce « poids lourd de vouloir faire de l'argent pour le réinjecter dans le désenclavement » au détriment des professionnels du spectacle. Quant à Paul Hély, il se demande si le statut des Vieilles Charrues ne le dispense pas de l'obligation d'obtenir la fameuse licence, puisque l'organisation de spectacles n'est pas la seule vocation de l'association. Voilà qui mériterait d'être vérifié... si un terrain d'entente ne se dessine pas avec la Sacem.

Martine Valo

Les « azmaris », amuseurs publics des cabarets populaires d'Addis-Abeba

La MC 93 de Bobigny accueille un programme consacré à ces chansonniers accompagnés de danseurs

CHÂTEAUVALLON

de notre envoyé spécial

Dans le clair-obscur, on s'installe, un peu hésitant. Faut-il se placer là, juste à gauche en entrant, dans cette gargote au plafond couvert de canisses, ou bien aller directement sur la mezzanine, où coussins et tapis invitent à s'allonger sur le sol ? Par terre, il y a du sable, dans l'air, une brume de fumée. Pour le public habitué à fréquenter le théâtre couvert de Châteauvallon, ce 10 octobre l'endroit est méconnaissable.

Vêtu de blanc, enlacé à son accordéon, Taddessé Andargue entre en scène. Il lance les arabesques de sa voix. En haut, Betsat Seyoum et Abbébé Feqadé entament leur conversation chantée. Les phrases fusent, se chevauchent, se répondent. Une fille à la beauté saisissante approche. Commence alors l'*esksta*, d'une singulière sensualité. Pareille aux danses d'oiseaux pendant la période des amours, elle s'exprime dans un infernal tressautement des épaules, de la poitrine, d'affolantes désarticulations du cou. Bienvenue à Addis-Abeba, dans les *azmaribets*, ces cabarets populaires qui prolifèrent dans les quartiers Kazentchis et Datsun Sefer depuis la chute de la dictature (le Derg), en 1991, et la fin de dix-huit ans de couvre-feu. Des lieux de vie et de frénésie où l'on va écouter jusqu'au bout de la nuit les *azmaris*, troubadours, chansonniers, tchatteurs à la langue bien penchée, diseurs de croustillantes aventures. Après Châteauvallon, à l'initiative de leur venue en France, une quinzaine de ces amuseurs publics (danseurs compris) se produiront ce week-end dans la grande salle de la MC 93 de Bobigny. Parmi eux, Ada-

neh Teka, trente-deux ans, chanteur et joueur de masinqo, une vielle monocorde à archet. Il est actuellement l'*azmari* le plus en vue d'Addis-Abeba, d'après Francis Falceto, amoureux de l'Éthiopie, à l'origine de la venue en France de musiciens éthiopiens dès la fin des années 1980 et conseiller artistique pour cette opération.

DE BISTROT EN BISTROT

Né dans la région de Gondar, fertile en musiciens et chanteurs, Adaneh Teka a commencé à jouer du masinqo en gardant les troupeaux. Il part pour Addis-Abeba, où, accompagné de sa sœur, qui lui donne la réplique, il va de bistrot en bistrot. Petit à petit ses talents d'improvisation (première qualité d'un bon *azmari*), sa façon (« Tu as avalé un livre ou quoi ? », lui lancera un jour un client) vont faire de lui une vedette. Il a aujourd'hui son propre cabaret, Yeweddal, et gagne beaucoup d'argent. Il sait et peut tout dire. Parler de Monica Lewinsky, de l'Erythrée, lancer une tirade politique, raconter une histoire coquine, courtiser pour lui ou un client timide une jolie femme de l'assistance.

Le jeu consiste à ne pas dire directement les choses, à ménager les pudeurs, à ne fâcher personne, en pratiquant l'art du double langage (le procédé *sem-en-na-werk*, « cire et or »). Un usage toujours courant malgré le vent de libération qui a soufflé après la chute de Mengistu, en mai 1991. « Une pratique qui s'explique peut-être, suggère Francis Falceto, par le fait que l'Éthiopie vient d'un système féodal très ancien, fait de petits chefs de guerre qui tantôt



ELIAN BACHINI

Pareille aux danses d'oiseaux pendant la période des amours, la danse *esksta* s'exprime dans un tressautement des épaules et de la poitrine, des désarticulations du cou.

DÉPÊCHES

■ **SONDAGE** : les internautes aiment les livres, c'est le résultat d'un sondage sur les effets d'Internet sur les pratiques de lecture, réalisé auprès de 800 personnes de plus de quinze ans par la société SCP-Communication, à l'occasion de la manifestation « Lire en fête », qui a lieu du 19 au 21 octobre. Le sondage montre une corrélation forte entre Internet et la lecture. « Lire un livre va souvent de pair avec l'usage d'un ordinateur et d'Internet, notent les auteurs du sondage. Ce sont les mêmes catégories socioprofessionnelles qui se montrent à la fois plus lectrices de livres et au sein desquelles on rencontre le plus fort pourcentage d'internautes », même si les femmes, grandes lectrices, restent relativement en retrait de la Toile.

■ **CINÉMA** : le Festival du film de La Rochelle, l'une des principales manifestations cinématographiques de l'été, connaît une guerre de succession. Jean-Loup Passek, son directeur, a pris sa retraite lors de la dernière édition du festival, en juin. L'équipe actuelle, dirigée par Prune Engler et Sylvie Pras, devait ensuite logiquement prendre les rênes. Le Centre national de la cinématographie (CNC) a, contre toute attente, décidé de placer son propre candidat, Pierre-Henri Deleau, qui dirige déjà les festivals de Pessac, de Biarritz et de Strasbourg. Un comité de sélection comprenant des représentants du CNC, de la mairie et du conseil régional sera réuni le 24 octobre. Son choix devrait être connu début novembre.

s'alliaient, tantôt se faisaient la guerre. Il était difficile de prendre parti, donc il y avait une réticence de la parole, déléguée en fait aux *azmaris*, relativement intouchables. Il y a eu très peu de cas où un prince a tué ou puni un *azmari* suite à ses propos. Cela faisait partie des privilèges de ces gens, qui sont d'une certaine manière semi-castés. »

« L'Éthiopie demeure une inconnue musicale », déclarait encore il n'y a pas si longtemps Francis Falceto, auteur d'un ouvrage bilingue français-anglais, à paraître à la fin de l'année, *Abyssinie Swing* (Shamabooks). Mais les choses changent. Grâce en partie à la passionnante collection discographique qu'il dirige, « Ethiopiennes » (Buda Musique / Mélodie), dans laquelle est réédité un enregistrement d'Alemu Aga, présent à Bobigny. Grâce aussi à la curiosité de Christian Tamet, directeur de Châteauvallon, où fut déjà présenté un premier programme de musique éthiopienne (*Le Monde* du 24 juillet 2000) et qui envisage un troisième volet, prévu pour mai ou juin 2002 avec la présence d'un big band de cuivres.

Patrick Labesse

★ **Ethiopiennes 2**, du 19 au 21 octobre à la MC 93, Bobigny, 1, boulevard Lénine, M^o Bobigny - Pablo-Picasso. Tél. : 01-41-60-72-72. **Azmaribet**, cabaret éthiopien, le 19 et le 20 à 19 h 30, le 21 à 17 heures. En ouverture de soirée : musiques spirituelles avec Alemu Aga, les 19 et 20 à 19 h 30, le 21 à 15 h 30. 9 € (59 F) pour Alemu Aga ; de 8 € à 22 € (de 52,5 F à 144,3 F) pour le cabaret éthiopien.

La 28^e FIAC a eu le goût de l'art frais

Si les 70 000 visiteurs n'ont pas fait de folies, on relève de nombreuses transactions en faveur de jeunes artistes

INAUGURÉE dans l'inquiétude générée par les attentats du 11 septembre et la chute de la Bourse, la 28^e Foire internationale d'art contemporain (FIAC) de Paris a fermé ses portes, lundi 15 octobre, dans un climat rasséréiné. Certes, les 70 000 visiteurs n'ont pas fait de folies en matière d'achats, et les collectionneurs américains ont été plus rares qu'annoncé. Mais de nombreuses transactions ont eu lieu, affirmant les organisateurs, dans le secteur haut de gamme de l'art moderne classique, dans une fourchette comprise entre 91 470 € (600 000 F) et 240 000 € (1,6 million de francs). Toujours de source officielle, les prix moyens de l'art contemporain s'échelonnaient entre 22 870 € (150 000 F) et 30 490 € (200 000 F). Ceux des artistes les plus jeunes entre 1 520 € (10 000 F) et 15 200 € (100 000 F). Mais comme ces montants ne

sont guère vérifiables, on se basera sur une autre unité de mesure : la vente aux enchères publiques qu'organisait M^o Pierre Cornette de Saint-Cyr durant la FIAC, au soir du samedi 13 octobre, a été une franche réussite. Avec 2,65 millions d'euros (17,4 millions de francs) de « produits » vendus, c'est même, dans ce secteur, une des plus importantes en France depuis dix ans. Le commissaire-priseur, qui avait réuni un ensemble de belle qualité, dont des Warhol fort disputés, avoue cependant que, jusqu'à ce qu'il abatte victorieusement son marteau, il a eu quelques sueurs froides.

A la FIAC, le galeriste parisien Emmanuel Perrotin résume bien la situation : « Quand j'ai vu mon stand, si grand, en début de foire, je me suis fait du souci. Sa location me coûtait 150 000 F, ce qui veut dire que je devais réaliser 400 000 F de chiffre

d'affaires pour seulement l'amortir. A une heure de la clôture de la foire, j'avais vendu pour 550 000 F d'œuvres. Nous avons bien travaillé. » Pari gagné, donc, pour ce spécialiste désormais reconnu internationalement comme un des galeristes qui comptent dans l'art contemporain. Mais ses confrères plus âgés regrettent parfois des erreurs de casting. Si Trigano se déclare ravi de sa foire, et particulièrement d'avoir trouvé un amateur pour un énorme Botero aciculé, d'autres qui ont voulu montrer des artistes historiques des années 1950 ont eu du mal à convaincre les visiteurs de les suivre à des tarifs certes justifiés par l'âge ou par la notoriété, mais qui paraissent élevés à qui n'a pas une bonne connaissance de cette période. C'est toute une génération qu'il est nécessaire de promouvoir à nouveau pour lui faire retrouver un marché. Dès que les mêmes

galeristes, prenant conscience de leur méprise, ont sorti leurs plus jeunes poulains de leurs réserves, ils les ont vendus.

« PRIX RAISONNABLES »

C'est la divine surprise de cette FIAC que cet intérêt d'une nouvelle génération de collectionneurs, français souvent, pour l'art le plus actuel. Le galeriste Eric Dupont, toujours calme, annonçait avoir vendu vingt œuvres dès le premier jour : « Mes prix sont raisonnables, aux environs de 10 000 F, et j'expose ces artistes depuis des années. Aujourd'hui, ils s'imposent, mais c'est l'aboutissement d'un long travail. » Georges-Phillipe et Nathalie Vallois sont aussi sur un nuage, à l'image de la sculpture ouate qui trônait au milieu de leur stand : « Dès le début, nous avons eu le sentiment que la déprime économique s'accompagnait d'un sursaut, une

volonté d'échapper à la morosité du temps. Pour les jeunes artistes de la galerie, à des prix allant de 45 000 F à 80 000 F, c'est la meilleure FIAC qu'on ait connue. Avec un collectionneur sur quatre qui n'était jamais venu à la galerie. »

Ces nouveaux collectionneurs ont le goût de l'art frais et n'hésitent pas à acquérir des œuvres parfois contraignantes. On donnera ainsi un coup de chapeau à ce couple qui vient, par l'entremise de la galerie Bernard Jordan, de s'offrir une installation de l'excellent Christophe Cuzin. Comme cet artiste intervient toujours *in situ*, occultant une fenêtre ici, abaissant un plafond là, quand il n'incline pas les murs à l'oblique, on mesure l'engagement de ces nouveaux amateurs. Et on les en félicite.

Harry Bellet

Théâtre de la Ville
PARIS

AU THEATRE DE LA VILLE
SAM, 27 OCT. 17H

FÉLIX LAJKÓ

violon Hongrie
avec 11 musiciens

AUX ABBESES LUN. 29 OCT. 20H30

KIMMO

POHJONEN
accordéon solo Finlande

AUX ABBESES MER. 31 OCT. 20H30

JORANE Québec

16 mm création
2 voix féminines, percussions
2 violoncelles 1 contrebasse

01 42 74 22 77

theatredelaville-paris.com

« Tête d'or », une pièce forte comme le feu

Aux Bouffes du Nord, Claude Buchvald reprend la pièce écrite en 1890 par Paul Claudel. Son héros, chef de guerre préfigurant Hitler, avait intrigué l'occupant

TÊTE D'OR, de Paul Claudel. Mise en scène : Claude Buchvald. Avec David Gouhier, Carine Baillo, André Marcon, Nicolas Struve, Michel Baudinat. THÉÂTRE DES BOUFFES DU NORD, 37 bis, boulevard de La Chapelle, 75010 Paris. Tél. : 01-46-07-34-50. M^o La Chapelle. Du mardi au samedi à 19 h 30 ; le dimanche à 15 h 30. 24,39 € (160 F). Durée : 3 h 15. Jusqu'au 11 novembre.

« Aujourd'hui est venu que je dois montrer qui je suis. (...) Je parlerai devant cette assemblée de saligauds et de lâches ! » C'est Tête d'or qui plastronne, un chef de guerre, il vient de battre à plate couture l'ennemi, il ne se domine plus. « Est-ce qu'il veut se faire dictateur ? Ne croyez pas que le peuple renonce à ses droits ! Il ne cédera pas ses libertés ! », s'écrie l'Opposant. « Ou je mourrai, ou j'établirai mon propre empire », répond Tête d'or. « O Imbécillité, ô inertie ! Charge énorme d'hommes ignorants ! Voici que je me suis levé ! »

Claudiel écrit sa pièce en 1890. En

1951, dans un entretien avec Jean Amrouche, il reconnaît : « Il y avait évidemment beaucoup de ressemblance dans les idées de Tête d'or et dans celles de Hitler et du nazisme. D'ailleurs, au moment de l'Occupation, ça avait frappé sans doute pas mal les occupants, qui m'ont demandé à plusieurs reprises de jouer Tête d'or, et je n'ai jamais voulu parce que cela ressemblait beaucoup trop aux entreprises de Hitler. »

A écouter la pièce aujourd'hui, d'autres correspondances nous frappent. Nos « mises en examen » : « Le premier ministre aussi est parti, emportant les diamants afin de les mettre en sûreté. » S'agissant d'un autre ministre : « Qu'a-t-il fait avec la caisse des fournitures ? Et l'histoire des fusils automatiques ? » Et cette allusion à Kaboul et d'autres villes : « C'est comme dans la ville : il ne reste plus que les pauvres et ceux qui n'ont pu faire autrement. » Et est-ce Manhattan ou Toulouse qui apparaissent en toile de fond quand nous entendons : « Tremblez, hautes cheminées qui vous dressez entre les étoiles ! » (Il y a aussi une touche de terroriste, chez Tête d'or.)

Claudiel ne pouvait tout prévoir, il ne s'inspirait, lui, que de Shakespeare et d'Eschyle. « Quand on voit ma première version de Tête d'or, on retrouve partout l'influence de Shakespeare. Sa stylistique, son répertoire d'images, la violence de l'inspiration, l'imagination à la fois familière et sublime. »

« SUBMERGER LE MONDE » ?

En fait, les « prises de position de fascisme et du nazisme » de Tête d'or ne sont que des déclarations d'intention. Nous ne voyons pas, dans le cours de la pièce, le nouveau tyran « submerger le monde », comme il dit. Aux premières secondes, il entretient la sauvette une jeune femme qu'il vient de tuer. Puis c'est un long échange affectueux, passionné, avec Cébès, l'homme qui aimait cette femme. Tête d'or s'en va (t') en guerre, la vraie, revient vainqueur, tue le roi, s'adjuge la couronne, profère des discours enflammés. Mais nous ne le reverrons qu'au retour d'une autre bataille, il est blessé, il va mourir, non sans avoir eu une rencontre chaleureuse avec la fille du roi qu'il avait assassiné : « O Tête

d'or, je suis contente que tu aies tué mon père ! », dit-elle. Claudiel n'aime pas Corneille, mais il l'a lu.

Cette œuvre, « expression d'une crise, d'un besoin de violence et de liberté », écrite par Claudel à vingt-deux ans, est parfois tenue pour sa plus forte. L'extrémisme du cheminement, l'intense psalmodie des vers, tout simplement aussi l'étendue de ce texte (le jouer intégral demande plus de cinq heures), ne facilitent pas la représentation. La voix des acteurs, surtout, demande un art on ne peut plus sensible.

Dans le rôle fondamental de Cébès – Claudel y a mis beaucoup de lui –, le jeune acteur David Gouhier est exemplaire : il casse d'emblée la balançoire sans écorcher le moins du monde la poésie des paroles, c'est clair comme l'eau, fort comme le feu. Dans le rôle premier de Tête d'or, le grand acteur André Marcon a tendance à privilégier le Tête d'or soldat, à occulter un peu le Tête d'or politique, il y met une énergie accentuée et répétitive. La mise en scène a pratiqué pas mal de grandes coupes dans le texte, parfois regrettables, comme une célèbre invocation à l'Arbre par laquelle Claudel tempérait le fascisme de son héros. Il y a surtout, dans cette mise en scène, des choses de pure aberration, comme l'idée de faire galoper, pleurnicher, en caleçons longs de vaudeville, le roi que Tête d'or va tuer, ou celle de costumer en clowns de carnaval un groupe de « visionnaires » qui font halte chez le roi « pour veiller et prier ».

Claude Buchvald avait mis en scène, avec un brio formidable, avec une vraie gaieté d'imagination, la très jolie Opérette imaginaire de Valère Novarina. Le drame de Claudel est moins à sa portée, mais ce théâtre des Bouffes du Nord est une telle lanterne magique que tout ce que vous y voyez et entendez vous émeut et vous éblouit. Passe donc pour Tête d'or, comme Arnolphe dit « Passe pour le ruban ».

Michel Cournot

INSTANTANÉ

FÊTE SICILIENNE

L'intime en son dénuement. Une épure de famille sicilienne. Gravée du trait sûr, réfléchi, d'un caricaturiste évadé de ses rangs. Dans l'ordre de présence : la mère, son mari et son fils. Chacun vivote dans la reproduction, intangible, d'un masculin et d'un féminin. Dans l'acharnement à régler ses comptes avec le monde sur le dos de l'autre. Au prétexte d'un café forcément trop chaud ou trop froid, trop sucré ou trop amer. Dans ces conditions, un bouton manquant suscite une crise à ébranler la cité.

Sur un simple carré de tissu tendu, entre un buffet en stratifié et deux tabourets bons pour la

décharge, la sainte *mamma* s'offre en inébranlable pilier du foyer. Cette déviduse d'évidences, imbibée de préceptes ineptes, est toute à l'obsession de nourrir, vêtir, protéger ses hommes, dans le rêve rose de cœurs aimants. Père et fils sont des fauves édentés, qui s'évitent soigneusement, se dressent en titubant sur leurs pattes à la moindre alerte, pour ne plus combattre qu'en rugissant et en roulant des yeux effroyables.

Urgence des situations, concision des phrases, sobriété des acteurs font ravaler les mouchoirs du mélo. Chaque personnage prend appui sur un geste essentiel, bloqué comme un rive avant l'explosion : mains vissées à la taille de la mère (jouée par l'auteur, Spiro Scimone) ; coups de griffes suspendus du mari (Fran-

cesco Sframeli) ; station accroupie du fils (Nicola Rignases). Et comment oublier ces paumes ouvertes, où doit venir s'ajuster le bol de café, dans le partage bien compris de l'humiliation quotidienne ? Un seul de ces gestes suffirait à faire de *La Festa* une fête théâtrale.

Jean-Louis Perrier

★ Festival d'automne : *La Festa*, de Spiro Scimone (en italien surtitré). Mise en scène : Gianfelice Imparato. Avec Spiro Scimone, Francesco Sframeli et Nicola Rignases. Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris-14^e. RER : Cité-Universitaire. Tél. : 01-43-13-50-50. De 55 F (8,38 €) à 110 F (16,77 €). Jusqu'au 20 octobre à 21 heures ; le 21 à 18 heures.

NOUVEAUX FILMS

AMERICAN PIE 2

■ La suite du succès qui relança le film d'adolescents américains dans 1999 se suffit à son résumé : Jim, Stifler, Kevin, Oz et Finch louent à la fin de leur première année de collège une maison à la plage. Leur objectif de sortir avec un maximum de filles est rapidement mis en cause par leur maladresse. *American Pie 2* se perd dans des bavardages sur la difficulté de conjuguer sexualité et adolescence. Au milieu de ces péroraisons surgissent des séquences saisissantes, comme celle où l'un des personnages se fait accidentellement pisser dessus. Fier de sa vulgarité, *American Pie 2* frappe surtout par son puritanisme. La régression adolescente est teintée de nostalgie pour les valeurs familiales et l'innocence perdue. **Samuel Blumenfeld** Film américain de J. B. Rogers. Avec Jason Biggs, Shannon Elizabeth, Alyson Hannigan, Chris Klein. (1 h 45.)

BAD LUCK !

■ Ray Pluto, un flic new-yorkais malchanceux, ne peut empêcher le cambriolage d'un fast-food. Sa réputation devient catastrophique dans la presse. A ce portrait d'anti-héros s'ajoutent un personnage de chiro-praticienne nymphomane (Elizabeth Hurley), dont Ray Pluto tombe amoureux, et deux voisins de palier naïfs qui travaillent sur le scénario d'un film d'action. Tom Di Cillo mélange tout : comédie romantique, film noir, avec la prétention de déconstruire ces genres en y insérant du second degré. A vouloir considérer son histoire avec une constante ironie, celle-ci devient rapidement insignifiante. **S. Bd** Film américain de Tom Di Cillo. Avec Denis Leary, Elizabeth Hurley, Steve Buscemi, Luis Guzman. (1 h 40.)

LA BÊTE DE MISÉRICORDE

■ En révolte contre la terre entière – c'est-à-dire contre les producteurs qui refusent de le financer, les télévisions qui ne veulent plus acheter ses films, les vedettes qui ne veulent plus y participer, les critiques qui ne reconnaissent plus son génie, les salles de cinéma qui n'accueillent plus ses dernières productions –, Jean-Pierre Mocky continue son petit bonhomme de chemin, cumulant

toutes les fonctions de la chaîne cinématographique. C'est donc en exclusivité dans sa salle du Brady, à Paris, que l'on verra son nouvel opus. Celui-ci avait tout pour être alléchant : l'adaptation d'un roman de Fredric Brown, Bernard Menez et Jackie Berroyer en flics, Mocky en assassin compassionnel. Et de fait, malgré de sensibles baisses de tension dues à une abondance de scènes dialoguées, *La Bête de miséricorde* contient encore, non pas en dépit de son bâclage formel mais sans doute grâce à lui, des éclats poétiques, absurdes et burlesques.

Jean-François Rauger

Film français de Jean-Pierre Mocky. Avec Jean-Pierre Mocky, Bernard Menez, Patricia Barzyk. (1 h 33.)

LE VIEIL HOMME ET LA MER

■ Réalisé en 1999, ce film d'animation russe d'Alexandre Petrov a remporté en mars 2000 un Oscar. Adapté du roman de Hemingway, cette œuvre témoigne d'une conception de l'art diamétralement opposée à celle de Garri Bardine (génie de l'animation russe non oscarisable), c'est-à-dire révérencieuse et académique, obnubilée par le prestige de l'œuvre littéraire dont elle s'inspire et de l'aura picturale à laquelle elle aspire. Relativement dépourvu d'enjeu, le travail de Petrov n'en est pas moins respectable, et sa joliesse éventuellement appréciable. Ce film est ici accompagné, dans la même veine, d'un court métrage de l'auteur réalisé en 1989, *La Vache*, ainsi que d'un documentaire canadien consacré à Hemingway dont la niaiserie appliquée ne relève pas cet ensemble. **Jacques Mandelbaum** Film d'animation russe d'Alexandre Petrov. (50 mn.)

VACANCES AU PAYS

■ Le pays, c'est le Cameroun, où Jean-Marie Teno est né et a grandi. Après ses études secondaires, le cinéaste, comme de nombreux intellectuels africains, a mené une vie faite d'allers-retours entre l'Europe et l'Afrique. *Vacances au pays* est l'histoire de l'un de ces retours, mené à la manière d'un pèlerinage. Teno commence son itinéraire par Yaoundé, où il a suivi les cours du lycée Général-Leclerc. Les bâtiments délabrés racontent l'échec de l'éduca-

tion française sous l'équateur (dont le Cameroun fut, dans les années qui suivirent les indépendances, l'un des plus beaux fleurons). Le commentaire ne dit rien que les images n'aient déjà dit, et pourtant il naît de cette redondance un effet dramatique émouvant, l'expression de la rage impuissante de tant d'Africains face au sort que l'histoire leur a fait. Cette première partie de *Vacances au pays* convainc, dérange. La seconde, tournée à Bandjoun, le village de

Teno, dérape dans la récrimination. Le cinéaste a gardé du village de son enfance le souvenir d'une société juste et tournée vers le progrès, sagement gouvernée par une instance coopérative dont il dénonce le dévoiement actuel. Ici, le ton se fait strident, et Teno se tient trop près de son sujet pour que l'on puisse partager son regard. **T. S.** Documentaire germano-franco-camerounais de Jean-Marie Teno. (1 h 15.)

Le Monde et LE ROBERT

Grand jeu concours de la langue française

un Grand Robert, dix Robert Historique et dix Petit Robert à gagner chaque jour, jusqu'au 19 octobre (Le Monde daté 20)

- « Et quand Octobre souffle, émondeur des vieux arbres, Son vent mélancolique (...) »
Quel mot de la famille de *zèle* et quel mot de la famille de *poil* riment-ils dans les deux premiers vers de ce poème de Baudelaire ?
- Bulgares et Croates ont donné, par leurs noms mêmes, deux mots à la langue française. L'un, désignant d'abord un hérétique, est devenu synonyme de *individu*, et un juron populaire. L'autre s'appliqua à un cavalier, à un cheval, puis désigna un objet de parure vestimentaire. Quels sont, en six et sept lettres, ces deux mots ?
- De quel animal (quatre lettres) le nom figure-t-il sous sa forme ancienne (trois lettres) dans une expression qui signifie « l'un derrière l'autre » et où ce nom figure deux fois, précédé du nom de l'appendice caudal de l'animal ?

Envoyez vos réponses sur carte postale à :
Jeu-concours Dictionnaires Le Robert, 27, rue de la Glacière, 75640 Paris Cedex 13
Parmi les bonnes réponses, chaque jour, 21 gagnants seront désignés par tirage au sort. Résultats et liste des gagnants dans *Le Monde* daté 4-5/11.
Le règlement complet du jeu est déposé et disponible gratuitement chez M^o Dubois huissier de justice à Paris, 35, rue Vineuse, 75116 Paris. Jeu gratuit sans obligation d'achat.

Nouvelle édition revue et augmentée

LE GRAND ROBERT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Souscription en librairie à 2 100 F jusqu'au 15 novembre 2001, au lieu de 2 600 F

SORTIR

PARIS

Les Inaccoutumés
Après avoir été menacé de disparition, le festival Les Inaccoutumés de la Ménagerie de verre redresse le nez et lance sa douzième édition, plus remonté que jamais dans sa défense des pratiques chorégraphiques atypiques et innovantes. Au programme de cette édition plus faste que les autres (elle s'étend sur cinq semaines), les rencontres très attendues de Rachid Ouramdane et de Nicolas Floc'h (26 octobre) ou de Marie-Claude Poulin et de Martin Kusch (30-31 octobre et 1^{er} novembre). Mais aussi, la présence de Tino Sehgal qui se réapproprie vingt esthétiques différentes du XX^e siècle (19-20 octobre), de Sophie Lessard et de son *Faire Play* créé pour le Ballet atlantique de Régine Chopinot (2 et 3 novembre) ou encore de Laurent Pichaud qui fait le pari d'une pièce chorégraphique invisible autour de l'œuvre du plasticien Jochen Gerz. 2 146 pierres - monument contre le racisme (9-10 novembre). Ménagerie de verre, 12-14, rue Léchervin, Paris-11^e. M^o Parmentier. Jusqu'au 19 novembre. Tél. : 01-43-38-33-44. De 60 F à 80 F.

Ensemble El-Shoushtarria de Tanger
Inaugurant une série de concerts consacrés au soufisme présentée à l'Institut du monde arabe

jusqu'à la fin du mois prochain, immédiatement repérable dans une programmation axée quasi exclusivement sur l'Égypte (si l'on excepte également la Confrérie Alawiya de Mostaganem, en Algérie, qui clôturera le cycle les 29 et 30 novembre), cet ensemble, dirigé par le joueur de oud Omar Metioui, perpétue l'œuvre de Abû El-Hasan El-Shoushtarî, célèbre mystique du XIII^e siècle. Auditorium de l'IMA, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris-5^e. M^o Jussieu. 20 h 30, les 19 et 20. Tél. : 01-40-51-38-11. 80 F et 100 F.

NANTERRE

Les Hommes dégringolés
Christophe Huysman est l'auteur de cette pièce « en forme de journal intime ouvert sur le monde », mais aussi l'un des trois interprètes, avec Olivier Werner et Vincent Dissez (*Le Monde* du 13 juillet). « Trois hommes dans la trentaine, trois corps qui n'en font qu'un dans le désir de chorégrapier le désordre au temps et les pulsions du souvenir », mis en scène par Olivier Werner. Ce texte, qui n'était pas au moment de l'écriture destiné au théâtre, rassemble les « dégringolés de la guerre, de l'exode, de l'espoir, du vide ou de l'enfance ». Nanterre (Hauts-de-Seine). Théâtre de Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso. 21 heures, du mardi au samedi ; 16 heures, le dimanche. Jusqu'au 11 novembre. Tél. : 01-46-14-70-00. De 52,48 F à 150,87 F.

(Publicité)

PIÈCES

de Philippe Minyana et Robert Cantarella

Mise en scène de Philippe Minyana

du 01 au 27 octobre 2001

THÉÂTRE OUVERT

Centre Dramatique National de Création

01 42 62 59 49

un événement Télérama

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

La Peinture comme crime
Musée du Louvre, entrée par la Pyramide, Paris-1^{er}. M^o Palais-Royal. Du 19 octobre au 14 janvier. De 9 heures à 17 h 30 ; nocturne mercredi jusqu'à 21 h 30. Fermé mardi. Tél. : 01-40-20-51-51. 25 F. Musée + exposition : 49 F avant 15 heures ; 33 F après 15 heures et dimanche. Gratuit pour les moins de dix-huit ans, pour tous le premier dimanche de chaque mois.

Bernard Plossu

Colmar (Haut-Rhin). Espace Le Léopard, 2, boulevard du Champ-de-Mars. Du 20 octobre au 20 novembre. De 14 h 30 à 18 h 30 ; samedi de 14 h 30 à 17 h 30 et sur rendez-vous. Fermé dimanche. Tél. : 03-89-41-70-77. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Les Travaux et les Jours
de Michel Vinaver, mise en scène d'Anne-Marie Lazarini. Théâtre des Arts, place des Arts, Cergy (Val-d'Oise). 19 heures, le 18 ; 20 h 30, le 19. Tél. : 01-34-20-14-14. 91,83 F et 104,95 F.
Karole Armitage
Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau, Sceaux (Hauts-de-Seine). M^o Bourg-la-Reine. 20 h 45, les 19, 20. Tél. : 01-46-61-36-67. 165 F, 195 F.
Ensemble Carpe Diem
Œuvres de Bach, Debussy, La Fuente. Théâtre du Clair de lune (marionnettes).
Péniche-Opéra, 42, quai de la Loire, Paris-19^e. M^o Jaurès. 20 h 30, les 19, 20 ; 12 heures, le 21. Tél. : 01-53-35-07-77. 72 F, 100 F.
Arto Tunçboyacıyan Trio
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e. M^o Château-d'Eau. 20 heures, le 19. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.
No Jazz
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. 22 heures, les 19, 20. Tél. : 01-40-26-46-60. 100 F.
Hubert-Félix Thiéfaine, la Grande Sophie
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^o Porte-de-Pantin. 19 h 30, les 19, 20. Tél. : 01-42-08-60-00. 198 F.

RÉGIONS

L'Eveil du printemps
de Frank Wedekind, mise en scène de Paul Desveaux. Bourg-en-Bresse (Ain). Théâtre, 11, place de la Grenette. 20 h 30, le 20. Tél. : 04-74-50-40-00. De 62 F à 114 F.
Les Cantates
mise en scène de François Tanguy. Grenoble (Isère). Chapiteau, parc Hêche. 20 h 30, les 20, 22, 23 ; 18 h 30, le 21. Tél. : 04-38-49-95-95. De 40 F à 120 F.
Feydeau terminus
d'après Georges Feydeau, mise en scène de Didier Bezace. Martignes (Bouches-du-Rhône). Théâtre des Salins, 19, quai Paul-Doumer. 20 h 30, le 20 ; 17 heures, le 21. Tél. : 04-42-49-02-00. 90 F et 140 F.
Shoot Me in The Heart - An Unexpected Love Story
mise en scène de Hayley Carmichael et Paul Hunter. Mulhouse (Haut-Rhin). La Filature, 20, allée Nathan-Katz. 17 heures, le 20 ; 15 heures, le 21. Tél. : 03-89-36-28-28. De 20 F à 131 F.
Les Frères Robert
d'Arne Sierens, mise en scène de Johan Dehollander. Nantes (Loire-Atlantique). Le Lieu Unique, CRDC Scène nationale de Nantes, 2, rue de la Biscuiterie. 20 h 30, le 20. Tél. : 02-40-12-14-34. De 55 F à 110 F.
Eva Peron
de Copi, mise en scène de Marcial Di Fonzo Bo. Rennes (Ille-et-Vilaine). Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Hélier. 19 heures, les 20 et 24 ; 20 heures, les 23, 25, 26. Tél. : 02-99-31-12-31. De 20 F à 131 F.
Sir William's Musical Humour
Œuvres de Byrd et Sarhan. Mont-Saint-Aignan (Seine-Maritime). Centre d'art et d'essai, rue Nicolas-Poussin. 18 heures, le 20. Tél. : 02-32-10-87-07. De 30 F à 160 F.

MAILLOL PEINTRE

Prolongation jusqu'au 29 octobre 2001

MUSÉE MAILLOL

61, rue de Grenelle - 75007 Paris

Tél. : 01 42 22 59 58

DISPARITIONS

Jean Danet

Le créateur des Tréteaux de France

LE COMÉDIEN et metteur en scène Jean Danet, créateur des Tréteaux de France, dont il venait de céder la direction à Marcel Maréchal, est mort mardi 16 octobre à Paris des suites d'une embolie pulmonaire (*Le Monde* du 18 octobre). Il était âgé de soixante-dix-sept ans.

Né le 14 janvier 1924 dans l'île-d'Arz (golfe du Morbihan), petit-fils d'un cap-hornier et fils d'un capitaine au long cours, Jean Danet avait d'abord envisagé la prétrise (la demeure familiale servait de presbytère), mais, au moment d'entrer au séminaire, il avait bifurqué vers la Marine nationale où il s'était engagé. Il organise des fêtes au foyer des marins et participe à la création de la première pièce de l'aumônier de la Royale : un certain abbé Pierre. C'est assez pour une nouvelle bifurcation.

A la Libération, il monte à Paris suivre les cours du Conservatoire national d'art dramatique. Gaston Baty l'engage dans sa compagnie. Robert Bresson le remarque au Théâtre Montparnasse : il sera le défroqué du *Journal d'un curé de campagne* (1950). Durant cette décennie, Jean Danet tourne près de vingt films, notamment *Mon curé chez les riches* (Diamant-Berger), *Si Versailles m'était conté* et *Napoléon* (Guitry), *Bel Ami* (Daquin), *Le Joueur* (Autan-Lara) et *Notre-Dame de Paris* (Delannoy).

Lors de ce tournage, en 1956, il rencontre des « gens du voyage ». Le récit de leurs aventures le séduit, au point qu'il forme le projet d'acheter, avec ses cachets, une sorte de « voilier immobile » qui traverserait la France pour amener le théâtre dans les régions qui l'ignorent. Il étudie l'expérience de

Firmin Gémier, qui parcourt le pays de 1910 à 1912 avec un théâtre ambulant, et cherche les raisons de son échec.

Après deux ans d'études, Jean Danet dessine son premier chapiteau et soumet son idée à Vilar. Celui-ci l'encourage et autorise son administrateur, Jean Rouvet, à le former aux fonctions de directeur de troupe, à la fois responsable artistique et financier. Le scénographe René Allio dessine sa première scène. Jean Danet vend alors ses biens et achète des camions et des roulettes, des chaises et des gradins. Avec quelques projecteurs et une camionnette aménagée en cabine son et lumière, il part en tournée avec son premier chapiteau (400 places).

RÔLE PIONNIER

Nous sommes en 1959, la vie du comédien se confond désormais avec celle des Tréteaux de France. « *Au début, on nous prenait pour des bohémiens*, dira-t-il. *Le public était constitué de curieux. Puis ça a commencé à prendre.* » En trois ans, ses baladins montrent leur efficacité, donnant cinq cents représentations dans quarante départements. Du théâtre, mais aussi du music-hall et des variétés (Bécaud, Brassens, Devos...), de la danse, des expositions et même du cinéma. En 1965, sous le ministère Malraux, le chapiteau original est remplacé par un chapiteau de huit cents places, qui sera dédoublé par un chapiteau de mille places en 1968. En 1974, le rôle pionnier des Tréteaux est reconnu par le label « Centre dramatique national ».

Lorsque son fondateur transmet la direction des Tréteaux à Marcel Maréchal, le 1^{er} janvier 2001, ils auront parcouru 300 000 kilomè-

tres, joué dans quatre cents communes et présenté quatre-vingts créations en sept mille représentations. Au programme, essentiellement les grands textes du répertoire, de Sophocle à Sartre, via Shakespeare, Corneille, Molière, Pirandello ou Camus. Ces dernières années, Jean Danet avait réuni une troupe de comédiens appréciés du grand public, avec notamment Georges Descrières, Geneviève Brunet et Michel Le Royer. Lui-même avait fait ses adieux aux Tréteaux en interprétant Monsieur Jourdain en 2000.

Ce militant de la première heure de la décentralisation présidait encore, le 5 octobre, une réunion de l'ACID (Association pour la création et l'innovation dans la décentralisation dramatique), afin d'organiser la résistance aux projets de désengagement de l'Etat au profit d'instances locales. Une autre manifestation de constance chez cet homme de conviction, qui se battait déjà, en 1978, alors qu'il dirigeait le Syndeac (Syndicat des directeurs des établissements d'action culturelle), pour « éviter que les établissements de la décentralisation ne soient bientôt municipalisés ».

A la tête de sa caravane, cet atypique se comparait volontiers au « médecin de campagne », dont la mission consiste à faire régulièrement le tour de ses patients. « *Nous n'avons pas assez de notre vie entière pour réaliser nos rêves d'enfant*, estimait-il. *Je dois beau coup à ce petit Danet qui trouvait injuste que son île bretonne soit privée de théâtre et qui n'eut pas la possibilité de voir jouer Shakespeare et Molière avant l'âge de vingt ans.* »

Jean-Louis Perrier

Micheline Ostermeyer

Athlète olympique et pianiste accomplie

LA PIANISTE et championne olympique du lancer du poids et du disque Micheline Ostermeyer est morte mercredi 17 octobre, à Rouen. Elle était âgée de soixante-dix-huit ans.

Née le 23 décembre 1922 à Rang-du-Fliers (Pas-de-Calais), Micheline Ostermeyer part habiter la Tunisie avec ses parents, alors qu'elle est toute jeune. Là-bas, elle prend ses premières leçons de piano avec sa mère. Ses progrès sont si rapides qu'elle retourne en France pour entrer dans la classe de Lazare Lévy, au Conservatoire national de musique et d'art dramatique de la rue de Madrid, à Paris. La seconde guerre mondiale la contraint à repartir pour la Tunisie. C'est là qu'elle découvre le basket et, avec lui, un sport d'équipe et l'esprit de camaraderie qui rompent avec la pratique solitaire du piano. Ses aptitudes physiques naturelles la font vite remarquer par ses professeurs qui l'orientent vers l'athlétisme. En 1941, elle remporte cinq titres aux championnats de Tunisie tout en

donnant un récital chaque semaine sur les antennes de Radio-Tunis. Elle joue bientôt dans toute l'Afrique du Nord.

A la Libération, Micheline Ostermeyer rentre à Paris retrouver son illustre professeur. Frappé par les lois anti-juives, Lazare Lévy s'était caché en zone libre et avait échappé aux rafles. Ce grand professeur accueille à bras ouverts celle qui est devenue une pianiste professionnelle. Pas question pour autant de quitter la compétition. Dans un portrait-rencontre publié par *Le Monde* du 28 septembre 2000, Micheline Ostermeyer se souvenait de ce retour en France, placé sous le double signe de la musique et du sport : « *Je me suis rendue à la fédération française d'athlétisme et me suis présentée. Ils n'étaient pas au courant de mes performances à Tunis. Je leur ai rappelé que j'avais battu le record de France du poids, et que j'avais presque égalé celui du saut en hauteur. Quand je leur ai annoncé, en plus, que j'étais pianiste ! Ils étaient tellement estomaqués que je n'ai pas osé leur dire que je courrais aussi très vite...* » En 1945, elle bat le record de France du poids.

En 1946, Micheline Ostermeyer obtient son premier prix de piano au Conservatoire et participe aux championnats d'Europe d'athlétisme. L'année suivante, elle enchaîne les concerts, devient championne de France du poids, du saut en hauteur, du 60 mètres et du pentathlon et passe le Concours d'exécution musicale de Genève. En 1948, elle participe aux Jeux olympiques, à Londres. Micheline Ostermeyer maîtrise mal la technique du lancer du disque auquel elle ne s'est mise que deux mois avant les épreuves. Elle remporte pourtant la médaille d'or avec un lancer à 41,92 mètres. Une deuxième suit, celle du lancer du poids. Une troisième enfin, de bronze, lui est décernée pour le saut en hauteur ! Cette femme énergique, pleine d'humour, gardait un souve-

nir mitigé de ces Olympiades qui l'avaient pourtant consacrée : « *Certes, ce fut formidable sur le plan sportif. Mais, sinon, ce n'était pas réussi du tout. Les garçons, par exemple, on les a jamais vus. Ils étaient pourtant pleins de vie, de gaieté, d'entrain et d'humour...* »

A son retour, les tournées reprennent, mais la pianiste Micheline Ostermeyer n'a pas de soutien dans le milieu musical parisien. Elle organise donc elle-même un concert, Salle Gaveau. Et ose l'inimaginable, en enchaînant le *Concerto en ré mineur* de Brahms, les *Variations symphoniques* de Franck et le *Concerto en mi-bémol* de Liszt ! Un exploit aussi sportif qu'artistique. Grand succès public.

Va-t-elle abandonner le sport ? En 1950, elle se lance dans la course de haie qui la passionne. Une malformation de la colonne vertébrale la contraindra à s'arrêter. Désignée Femme de l'année, elle n'abandonne pas la musique, devient professeur, donne des concerts et des récitals. Un an avant sa mort, elle travaillait son piano six ou sept heures par jour. En 1999, elle avait enregistré un disque comprenant des œuvres de Fauré, Brahms, Debussy, Scriabine et la *Deuxième Sonate* de Rachmaninov, une œuvre redoutable.

Son jeune confrère François-René Duchable, cycliste acharné auquel le Tourmalet ne fait pas peur, jouait parfois à deux pianos avec Micheline Ostermeyer et ne cachait pas son admiration pour la pianiste et la sportive : « *Elle est capable de jouer des programmes comme peu de jeunes sont capables de le faire. J'ai retrouvé en elle ce que j'aurais souhaité être, un champion sportif, beaucoup plus peut-être, qu'un musicien...* » Une biographie, *Micheline Ostermeyer ou la vie partagée* a été publiée par Michel Bloit, à L'Harmattan, en 1996.

Pierre Rubenach

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Orlando, Solal, Delphine et Frédéric SCHILTON sont enchantés par l'arrivée de leur petite sœur et fille.

Pamina,

le dimanche 14 octobre 2001.

313, rue de Vaugirard, 75015 Paris.

M. et Mme S. BÉDOIAN, M. et Mme M. LELLOUCHE, ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit-fils,

Sacha,

le 1^{er} octobre 2001.

Carole et Laurent Lellouche, 15, Courtfield Gardens, Londres, SW5 OPD - UK.

Anniversaires de naissance

– Bon et heureux anniversaire à

Charles-Stéphane MARCHIANI,

pour son quart de siècle si vite arrivé.

De la part de son frère puîné.

Mariages

M. et Mme Jean-Marc HUSSON, M. et Mme Jean-Louis GODAIL, sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants,

Fanny et Loïc,

qui sera célébré le samedi 20 octobre, à 15 heures, en l'église Saint-François-Xavier, à Paris-7^e.

Décès

– Le docteur Elisabeth Sirota Levy-Leblond,

Juliette Leblond, Jean-Paul Marmorat, Simon et Louis, Marianne Levy-Leblond, Christophe Parre, Anatole et Isidore, Alice Leblond, Laurent Carnoy, Emma, Catherine Clement, André Lewine, leurs enfants et petits-enfants, Marie-Christine, Jérôme Clement, et leurs enfants, Jacqueline Cahen, sa belle-sœur, ses enfants et petits-enfants, Gisèle Thiriez, sa sœur, ses enfants et petits-enfants, Toute sa famille, Tous ses amis, ont le chagrin d'annoncer la mort de

Pauline CLEMENT (Linette),

le 17 octobre 2001, chez elle, à Salviac (Lot).

L'inhumation aura lieu le vendredi 19 octobre, au cimetière du Montparnasse.

Rendez-vous à 15 heures, à l'entrée principale du cimetière, boulevard Edgar-Quinet.

3, rue Lagarde, 75005 Paris, 51, rue Froidevaux, 75014 Paris.

– Mlle Marie-Christine Mériot, sa fille, Mme Paul Dussourd, sa tante, MM. et Mmes Bon, Carton, Corval, Dussourd, Ferraton, de Guido, Houdet, Izard, Laurent, leurs enfants et petits-enfants, Toute sa famille et ses alliés, Mmes Gentzbittel, Homère, M. Limouzeau, ses amis, Ainsi que tous ses autres amis, ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Pierre CORVAL, née Paulette NOGIER, conservateur en chef, directeur honoraire de la bibliothèque universitaire René-Descartes-Paris-V, officier des Palmes académiques,

survenu le 14 octobre 2001.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 19 octobre, à 10 heures, en l'église Saint-Gabriel, 5, rue des Pyrénées, Paris-20^e.

Priez pour elle!

« Ne crains rien, car je suis avec toi. » Isaïe 43-5.

Un registre sera ouvert pour recueillir vos témoignages d'amitié et de sympathie, en guise de condoléances.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité au cimetière parisien de Saint-Ouen.

Mlle Marie-Christine Mériot, Résidence Ormeaux - Grands-Champs, 32, rue des Ormeaux, 75020 Paris.

– Marcel Maréchal, nouveau directeur des Tréteaux de France, et toute son équipe, ont la tristesse de faire part du décès de leur fondateur,

Jean DANET,

survenu le mardi 16 octobre 2001, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Ils s'associent à la peine de sa femme, Giselle Boyer, et à celle de ses amis.

Les obsèques auront lieu à l'Île-d'Arz (Morbihan), le mardi 23 octobre 2001, à 15 heures.

Les Tréteaux de France, 11, rue Yvon-Villareau, 75116 Paris.

– Le Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles (Syndeac) a la douleur de faire part de la disparition de

Jean DANET.

Figure de la décentralisation théâtrale à travers l'exemple unique des Tréteaux de France, défenseur infatigable de la cause du service public des arts de la scène, il a été à l'origine de la création du Syndeac en 1971, en a été le président de 1977 à 1979 et en était son président d'honneur.

Le Syndeac, au nom de toute la profession, adresse à ses proches ses sincères condoléances.

(Lire ci-contre.)

– M. Jean Vialla, son époux, Les familles Gennari, Thomas et Bourdeau d'Antony, ont la tristesse de faire part du décès de

Geneviève GENNARI, officier des Arts et Lettres,

survenu le 16 octobre 2001.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 19 octobre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, Paris-16^e.

Ni fleurs ni couronnes.

16, rue d'Andigné, 75116 Paris.

– Catherine, Gérard et Christophe Guyot ont la tristesse d'annoncer le décès de leur père,

M. Philippe GUYOT,

âgé de quatre-vingt-huit ans, survenu le mercredi 17 octobre 2001.

Qu'il repose en paix.

– Le président, La directrice de l'UFR sciences sociales, Ses personnels Et les étudiants de l'université Rennes-II - Haute-Bretagne, ont la tristesse de faire part du décès de

Michel LAGRÉE,

professeur d'histoire contemporaine,

survenu le 15 octobre 2001, à l'âge de cinquante-cinq ans.

– Son épouse, Ses enfants, Ses petits-enfants, Ses frères et sœur, belles-sœurs et beau-frère, Ses oncle et tante, Et toute sa famille, ont la grande tristesse de faire part du décès de

docteur Claude POYART, directeur de recherche à l'Inserm,

survenu le 15 octobre 2001, à l'âge de soixante-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 20 octobre, à 10 heures, en l'église Saint-Albert-le-Grand, 122, rue de la Glacière, Paris-13^e.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Bouzic (Dordogne), le lundi 22 octobre, à 11 heures.

67, rue Croulebarbe, 75013 Paris.

– Les personnels de l'unité 473 de l'Inserm, Tous ses amis et anciens collaborateurs, ont la grande tristesse de faire part du décès de

docteur Claude POYART, directeur de recherche à l'Inserm.

En ce moment douloureux, ils adressent à sa famille leurs plus affectueuses pensées.

Loréna SCAGLIA, professeur d'histoire-géographie au lycée Victor-Duruy,

nous a quittés le 27 juin 2001.

La communauté scolaire se réunira avec ses proches, le lundi 22 octobre, à 17 h 45, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7^e.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Remerciements

– Les Sœurs missionnaires de Notre-Dame d'Afrique, La famille Farnoux, très touchées des témoignages reçus lors du décès de

Sœur Andrée FARNOUX,

vous expriment leurs remerciements émus.

Anniversaires de décès

– « Dans le désert des apparences. »

Rodolphe GHIGLIONE.

Christine et Romain, pour l'éternité.

Colloques

La littérature d'auteurs portugais en langue castillane colloque international jeudi 25 et vendredi 26 octobre 2001, de 9 h 30 à 18 heures, centre culturel Calouste-Gulbenkian, 51, avenue d'Iéna, 75116 Paris. Tél. : 01-53-23-93-93. Fax : 01-53-23-93-99.

– Pour les lecteurs du *Monde*, entrée libre au colloque « Biosciences : risques, éthique et société », les 22, 23 et 24 octobre 2001, à l'Institut de France, 23, quai Conti, Paris-6^e. Renseignements : 01-44-41-43-40 ou 01-55-71-09-92.

Conférences

Les Mardis de la Philo trois nouveaux cycles débutent le 23 octobre 2001 : – 18 heures : « Les grands courants ésotériques en Occident » ; – 20 heures : « Les philosophes et l'art » ; – 20 heures : « Introduction aux sagesse orientales : le bouddhisme ». Renseignements au 01-47-22-13-00.

Vendredi 19 octobre, de 20 h 15 à 21 h 30 Le yoga intégral de la Bhagavad-Gîtâ Loge unie des théosophes, 11 bis, rue Kepler, Paris-16^e, entrée libre et gratuite. Tél. : 01-47-20-42-87. www.theosophie.asso.fr

Tables rondes

L'Association des juristes berbères de France et le barreau de Paris organisent une table ronde sur le thème : Le barreau de Paris est-il une institution modèle d'intégration pour les avocats issus de l'immigration ?

Lundi 29 octobre 2001, de 14 h 30 à 18 heures Maison du barreau, 2-4, rue de Harlay, 75001 Paris (métro : Cité, Pont-Marie).

Merci de confirmer votre présence au : Tél. : 01-45-88-09-09 E-mail : ajbf@wanadoo.fr

Cours

COURS D'ARABE tous niveaux, jour, soir, samedi. Insc. AFAC : 01-42-72-20-88.

Stages

ATELIERS D'ÉCRITURE Elisabeth Bing Stages de la Toussaint du 29 octobre au 2 novembre 2001. Atelier de 1^{re} année (3 x 5 j.) Stage jeunes (14-17 ans) Ecriture de chansons Tél.-fax : 01-40-51-79-10.

Séminaires

Les soirées de Tarnier : Séminaire d'épistémologie de la psychanalyse. Pierre Marie, Nicole Milgram. Année 2001-2002 : le phallus. Le quatrième lundi du mois, à 21 h 15. Première séance : le lundi 22 octobre 2001. Amphithéâtre de l'hôpital Tarnier, 89, rue d'Assas, Paris-6^e (face à la station de métro Port-Royal).

Communications diverses

– Centre communautaire de Paris. Cours de yiddish. Débutants première année. Lundi, de 12 h 30 à 14 heures, avec Lise Gutman. Inscriptions : 119, rue La Fayette, 75010 Paris. Tél. : 01-53-20-52-52. PAF.

– Centre communautaire de Paris. Apprendre l'hébreu ? Le Grand Oulpan de la diaspora du Centre communautaire de Paris vous propose ses cinquante classes, son équipe de seize professeurs. Tous niveaux, du dimanche au vendredi et une conseillère pédagogique pour vous orienter... Programme sur demande : 119, rue La Fayette, 75010 Paris. Tél. : 01-53-20-52-52. PAF.

– Milieu associatif cherche mecène sensibilisé aux problèmes de l'autisme et intéressé par la création d'une ferme éducative. Tél. : 03-81-34-46-12.

Soutenances de thèse

– Christophe Peaucelle a soutenu sa thèse de doctorat sur La problématique de l'évolution des moments d'une densité de particules soumises à des forces non linéaires », le 12 octobre dernier, à Grenoble. Ses proches lui adressent leurs plus vives félicitations.

DEBARRAS
integral, tous locaux,
récupérations.
BIGUES BENNES
01 49 95 95 42
Service rapide
tous les jours

Chaque samedi
LE MONDE TELEVISION

avec Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI

JEUDI 18 OCTOBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Le Couple franco-allemand. Forum
22.00 Demain, l'Europe élargie ? Forum
23.00 Euro, qu'est-ce qui va changer ? Forum

MAGAZINES

- 20.55 Envoyé spécial. Je me coupe, donc je suis. Itinéraire d'un soldat perdu de l'Islam : Zacharias Moussaoui. Reportage au Pakistan et en Afghanistan. P.-s. : le racket à l'école. France 2
22.40 L'Actor's Studio. Melanie Griffith. Paris Première
23.00 Pièces à conviction. Edition spéciale : Six mille morts, autopsie d'un crime. France 3
23.05 Campus, le magazine de l'écrit. Avec Philippe Sollers (Mystérieux Mozart) ; Salman Rushdie (Furie). France 2
23.50 Zone interdite. Sexe : les trottoirs de Paris. M 6

DOCUMENTAIRES

- 19.00 Voyages, voyages. Fès, Meknès. Arte
19.15 Eclats noirs de la samba. Cariocas, les musiciens de la ville. Muzzik
20.00 Les Habitants de l'Himalaya. Voyage
20.00 Histoires marines. Les requins de Bimini. National Geographic
20.15 Reportage. Le Monsieur Boxe d'Allemagne. Arte
20.30 Les Brûlures de l'Histoire. Le cas de monsieur K. La Chaîne Histoire

Le Monde
TELEVISION

Arte

19.00 Voyages, voyages
Ce carnet de voyage nous entraîne à Fès et à Meknès au Maroc, par la grâce d'une caméra intelligente qui ne cherche pas à faire intelligent. Le réalisateur Bernard Queyenne commente d'une manière ironique et tendre cette balade sans prétention. Ceux qui connaissent déjà les deux cités impériales les revisiteront avec plaisir, les autres se glisseront sans peine derrière le guide.

- 20.30 Pourquoi Israël ? [1/2]. Planète
21.00 California Visions. [4', 5' et 6' volets]. Canal Jimmy
21.00 Au fil des inventions humaines. [3' volet]. National Geographic
21.25 L'Affaire Seznec. La Chaîne Histoire
21.30 L'Invasion des serpents. National Geographic
22.15 Thema. Istanbul, une génération entre deux rives. Arte
22.20 La Vérité sur Lawrence d'Arabie. Odyssee
22.45 Histoire de l'esclavage aux Etats-Unis. [2/2]. Une aube couleur de sang. Histoire
23.00 Afrique. La nature victime de l'homme. National Geographic
0.00 Baïkal, le lac immortel. Voyage
0.00 De Gaulle ou l'éternel défi. [5/6]. Déchirures algériennes. Planète

SPORTS EN DIRECT

- 21.00 Football. Coupe de l'UEFA. 2^e tour. Paris-SG - Rapid de Vienne. Canal +
21.00 Football. Coupe de l'UEFA. Inter Milan - Cracovie. Pathé Sport

MUSIQUE

- 17.45 et 20.35, 23.30 Ravel. *La Valse* (à deux pianos). Enregistré à Munich, en 1982. Avec Martha Argerich (piano), Nelson Freire (piano). Mezzo
20.05 Chausson. *Poème*, opus 25. Enregistré en 2001. Avec Asuka Sezaki (violin), Masao Kitataka (piano). Mezzo

- 20.55 Magdalena Kozena et Thierry Grégoire. Muzzik
21.55 Berlioz. *La Symphonie fantastique* dite « fantastique ». Enregistré en 2000. Par l'Orchestre de Paris, dir. Christoph Eschenbach. Mezzo
22.55 Chopin. *Sonate en si mineur*, opus 58. Enregistré en 2000. Avec Daria Fadeeva (piano). Mezzo
23.20 Art Ensemble of Chicago. Muzzik
0.20 Wynton Marsalis à Montréal. Enregistré en 1982. Muzzik

THÉÂTRE

- 20.40 Miam-miam ou le dîner d'affaires. Pièce de Jacques Deval. Festival

TÉLÉFILMS

- 20.50 Avec les compliments d'Alexa. Lorenzo Lamas O. TF 6
20.55 Jalousie. Marco Pauly. France 3
20.55 Attends-moi. François Luciani. TMC
21.00 La Vérité à tout prix. John Cosgrove O. Téva
22.40 Au-delà de l'obsession. Richard A. Colla O. TF 1
23.40 J'ai une femme qui adore les animaux. Yannick Andréi. Festival

SÉRIES

- 20.55 Julie Lescaut. Récidive. TF 1
21.40 The Practice. Chien méchant. Premier degré. Série Club
22.10 Ally McBeal. Les hasards de l'amour. Ex-Files O. M 6
1.00 Chapeau melon et bottes de cuir. George et Fred. Série Club

FILMS

- 17.15 Sommersby ■■
Jon Amiel (EU, 1992, 110 min) O. CineCinemas 1
17.40 La Taverne de l'Irlandais ■■
John Ford (Etats-Unis, 1963, 105 min) O. Cinétoile
18.20 Armageddon ■■
Michael Bay (Etats-Unis, 1998, 145 min) O. Cinéstar 1
19.20 Les Contrebandiers de Moonfleet ■■■
Fritz Lang (Etats-Unis, 1955, 85 min). TCM
20.45 Lili ■■
Charles Walters (Etats-Unis, 1953, 85 min). TCM
20.45 Les Voleurs ■■
André Téchiné (France, 1996, 115 min) O. TPS Star
21.00 Les Diaboliques ■■■
Henri-Georges Clouzot (France, 1954, 115 min) O. Cinétoile
22.40 Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe sans jamais oser le demander ■■
Woody Allen (Etats-Unis, 1972, 100 min) O. Téva
22.50 Le Livre de Marie ■■■
Anne-Marie Miéville (Fr. - Sui., 1985, 30 min) O. Cinéfaz
22.55 Les Espions ■■
Henri-Georges Clouzot (France, 1957, 120 min) O. Cinétoile
23.10 Alice Adams ■■
George Stevens (Etats-Unis, 1935, v.o., 100 min) O. CineClassics
23.45 Key Largo ■■
John Huston (Etats-Unis, 1948, 100 min). TCM
0.35 L'Ultimatum des trois mercenaires ■■
Robert Aldrich (Etats-Unis, 1977, v.o., 120 min) O. Canal +



1.00 Certains l'aiment chaud ■■■
Billy Wilder. Avec Marilyn Monroe, Tony Curtis (Etats-Unis, 1959, v.o., 115 min) O. Cinétoile

VENDREDI 19 OCTOBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Musique sacrée, sacrée musique. Forum
22.00 L'Interprète et la musique, un monde sensible. Forum
23.00 Musique, y a-t-il encore une guerre des tons ? Forum

MAGAZINES

- 13.00 Explorer. Sunset Boulevard. La légende du dauphin rose. L'autre guerre du Cambodge. National Geographic
13.05 Faxculture. Jacques Chessex face à ses lecteurs. TV 5
13.10 Zig Zag café. Invitée : Emmanuelle Laborit. TSR
17.00 Les Lumières du music-hall. Catherine Sauvage. Paris Première
18.05 C dans l'air. La Cinquième
20.50 Thalassa. Dans le sillage des mamouths. France 3
21.00 Recto Verso. Invitée : Karin Viard. Paris Première
22.45 Dites-moi. Invitée : Mariane Kohler. RTBF 1
22.50 On ne peut pas plaire à tout le monde. France 3

DOCUMENTAIRES

- 17.00 Les Refrains de la mémoire. [5/11]. Le Déserteur, 1954. La Cinquième
17.00 A la découverte des crocodiles. [2/2]. Monte-Carlo TMC
17.00 Afrique. La nature victime de l'homme. National Geographic
17.05 Les Grands Parcs canadiens. Réserve de Nahanni. Odyssee
17.15 Les Mystères de l'Histoire. Superstitions. La Chaîne Histoire
17.25 Le Nouveau Monde et l'Héritage espagnol. [2/5]. Le conflit des dieux. Planète
17.30 Provence. Deux villes et leur histoire. Odyssee
17.30 Unique au monde. Les défis du saumon du Pacifique. TMC
17.45 Le Cinéma des effets spéciaux. Hollywood la sauvage. CineCinemas 1
18.00 La Danse des ours. Nat. Geographic
18.00 Sierra Leone. L'ultime chance de paix. La Chaîne Histoire
18.30 Traque sauvage. [2/13]. Intrusion de crocodiles. Odyssee
18.30 Collection Glenn Gould. [2/12]. Sonates et dialogues. Mezzo
18.30 Taxi pour l'Amérique. La Louisiane. Voyage
19.00 Pilot Guidés. Madagascar. Voyage
19.00 Biographie. Le marquis de Sade. Chaîne Histoire

Le Monde
TELEVISION

Planète

20.30 Les Voisins de Joe Leahy
Planète rediffuse les trois épisodes de la série australienne de Bob Connolly et Robin Anderson, couverte de prix. En 1930, trois frères chercheurs d'or australiens découvrent en Nouvelle-Guinée des centaines de milliers d'hommes qui n'ont jamais été en contact avec la « civilisation ». Ils filment. L'idée de génie est d'avoir recherché, cinquante ans après, ceux qui ont vécu la rencontre.

- 20.05 Les Feux de la rampe. [1/22]. Jacques Villeret. CineCinemas 1
20.15 Reportage. Une femme dans les étoiles. Arte
20.20 Symphonie marine en Méditerranée. Lampedusa, à mi-chemin de l'Afrique. Odyssee
20.30 Les Mystères de la Bible. [2/3]. Qui a écrit la Bible ? Chaîne Histoire
20.30 Chroniques d'Hollywood. Histoire
20.30 Les Voisins de Joe Leahy. [2/3]. Planète
21.00 Le Dernier Festin des crocodiles. Nat. Geographic
21.00 Les Printemps du Sacre. Mezzo
21.35 Décision secrète. La guerre du Golfe. Histoire
22.00 Alaska. La vallée au 10 000 fumées. Nat. Geographic
22.00 Sur la route. Amazonie, le secret de la liane. Voyage
22.00 Isadora Duncan, la danseuse rebelle. Mezzo
22.05 Nathan Charansky. Du goulag au gouvernement. La Chaîne Histoire
22.05 Menaces sur l'Antarctique. Planète
22.20 La Vie en face. Bernard Tapie. Arte
23.00 Volkswagen, la voiture d'Adolf Hitler. Odyssee
23.20 Profil. Henri Cartier-Bresson. Arte
23.30 Le Vertige du désert. National Geographic
23.45 Les Mystères de l'Histoire. Karnak, l'histoire secrète. La Chaîne Histoire

- 0.30 La Vérité sur Lawrence d'Arabie. Odyssee
0.45 Maestro. [3/5]. Le XVIII^e siècle à Venise. Mezzo

SPORTS EN DIRECT

- 14.00 et 18.30 Tennis. Tournoi féminin de Zurich (Suisse). Quarts de finale. Eurosport
14.00 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Stuttgart (All.). 5^e journée. Pathé Sport
20.30 Football. Championnat de D 2 : Strasbourg - Le Mans. Eurosport

MUSIQUE

- 17.05 Nass el Ghiwane. Angoulême, mai 1998. Muzzik
17.45 et 20.35, 23.30 Wieniawski. *Polonaise brillante en ré majeur*, op. 24. Enregistré à Munich, en 1995. Avec Ingolf Turban (violin). Par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Lorin Maazel. Mezzo
19.30 Classic Archive. Enregistré à Edimbourg, en 1964. Avec Mstislav Rostropovich (violoncelle), Sviatoslav Richter (piano). Mezzo

M 6

20.50 Le Caméléon
Arrêtée outre-Atlantique au terme de sa quatrième saison, « Le Caméléon », série très appréciée en France, continue sous la forme de téléfilms. C'est le premier d'entre eux, diffusé aux Etats-Unis en janvier, que la chaîne M6 nous propose ce soir. *Caméléon contre caméléon* poursuit l'histoire laissée en suspens lors du dernier épisode. Un résumé habile permet cependant d'en reprendre le fil.

- 19.45 Jazz Open 1997. Avec BB King, guitare ; James Bolden, trompette ; Stanley Abernathy, trombone ; Melvin Jackson, saxophone ; Leon Warren, guitare. Muzzik
21.50 Street Noise With... Tony Overwater. Concert. Muzzik
21.55 Dave Holland Quintet. Fribourg, 1996. Muzzik
22.20 Depeche Mode. Kohn Arena, octobre 1998. Canal Jimmy
22.50 Mendelssohn. *Concerto pour piano et orchestre n°2*. Avec Homero Francesch (piano). Par The Academy of St Martin in the Fields, dir. sir Neville Marriner. Mezzo
23.45 Tony Bennett. Montréal 1985. Muzzik
23.45 Il Giardino Armonico. Enregistré en 1999. Dir. Giovanni Antonini. Mezzo
0.45 Nice Jazz Festival 1998. Muzzik

THÉÂTRE

- 20.40 Indépendance. Pièce de Lee Blessing. Festival

TÉLÉFILMS

- 18.30 Un enfant à tout prix. David Atwood O. TPS Star
18.35 Extrême vengeance. Kari Skogland O. CineCinemas 1
19.05 La Ferme aux ballons. William Dear. Disney Channel
20.40 Fred et son orchestre. Michaëla Watteaux. TSR
20.45 Père inconnu. Ulla Wagner. Arte
20.45 Harcèlement sur le Web. Jorge Montesi O. RTL 9
20.50 Le Caméléon. Frederick King Keller O. M 6
20.55 Les Beaux Quartiers. Jean Kerchbron. [1/3] O. TMC
22.40 Clara et son juge. Joël Santoni O. Téva
23.40 Babylon 5. Michael Vejar O. TSR

SÉRIES

- 17.25 Beverly Hills. A la veille de l'an 2000. TF 1
18.05 Lain. Society O. Canal +
18.40 Les Simpson. Sobre Barney, « alcooliques non anonymes ». Canal +
18.55 Charmed. Possession O. M 6
19.55 Un flic dans la mafia. Tu sortiras les pieds devant. Série Club
20.50 La Crim'. Meurtre à facettes. France 2
20.50 Total Recall 2070. Fantômes meurtriers O. Série Club
21.40 Space Hospital. Last Resort. Série Club
21.45 Central nuit. Dernière cavale. France 2
0.20 Ally McBeal. L'étoile du bonheur (v.o.) O. Téva

Arte

23.20 Profils
Les images d'Henri Cartier-Bresson, l'un des plus grands photographes du XX^e siècle, sont rares. C'est un artiste qui fuit, toujours en mouvement, détestant qu'on le photographie. Raphaël O'Byrne, réalisateur de ce film documentaire inédit, le montre un peu, au milieu d'autres reportages consacrés à des créateurs parfois amis, dont l'œuvre ou les convictions ont des résonances avec celle de Cartier-Bresson.

FILMS

- 13.50 Dead Man ■■
Jim Jarmusch (EU - All., 1995, 115 min) O. Cinéfaz
14.25 Broken Arrow ■■
John Woo (Etats-Unis, 1996, 105 min) O. Cinéstar 1
14.35 Nelly et monsieur Arnaud ■■
Claude Sautet (Fr. - It. - All., 1995, 105 min) O. TPS Star
15.25 Quand la ville dort ■■
John Huston (Etats-Unis, 1950, 110 min) O. TCM
15.45 Furyo ■■
Nagisa Oshima (GB - Jap., 1982, v.o., 120 min) O. Cinéfaz
15.50 La Chevauchée sauvage ■■
Richard Brooks (Etats-Unis, 1974, v.o., 130 min) O. Cinétoile
16.10 Les Voleurs ■■
André Téchiné (France, 1996, 115 min) O. Cinéstar 1
16.35 Signé Arsène Lupin ■■
Yves Robert (France - Italie, 1959, 100 min) O. CineClassics
19.25 JLG par JLG ■■
Jean-Luc Godard (France - Suisse, 1991, 55 min) O. Cinéfaz
20.45 Géant ■■
George Stevens (Etats-Unis, 1956, 195 min). TCM
20.55 Soigne ta droite ■■■
Jean-Luc Godard (France, 1987, 85 min) O. Cinéfaz
21.00 Broken Arrow ■■
John Woo (Etats-Unis, 1996, v.o., 105 min) O. Cinéstar 2
21.00 Le Voleur de Bagdad ■■■
Michael Powell, Ludwig Berger et Tim Whelan (Grande-Bretagne, 1940, v.o., 120 min) O. CineClassics
21.00 La Garçonnère ■■
Billy Wilder (Etats-Unis, 1960, v.o., 125 min) O. Cinétoile



- 21.00 Hypnose ■■
David Koepf. Avec Kevin Bacon, Kathryn Erbe, Illeana Douglas (Etats-Unis, 1999, 95 min) O. Canal +
22.55 Nouvelle vague ■■■
Jean-Luc Godard (Suisse, 1990, 95 min) O. Cinéfaz
23.00 Les Aventures du prince Ahmed ■■
Lotte Reiniger et Carl Koch (All., 1926, 60 min) O. CineClassics
0.00 La Couleur pourpre ■■
Steven Spielberg (Etats-Unis, 1985, 160 min) O. TCM



1.00 L'Arnaqueur ■■■
Robert Rossen. Avec Paul Newman, Jackie Gleason, Piper Laurie (EU, 1961, v.o., 130 min) O. CineClassics

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 16.25 Alerte à Maibu. 17.25 Beverly Hills. 18.15 et 1.15 Excluf. 18.55 Le Bigdil. 20.00 Journal, Tiercé, Météo. 20.55 Julie Lescaut. Récidive. 22.40 Au-delà de l'obsession. Téléfilm. Richard A. Colla O.

FRANCE 2

- 16.50 Des chiffres et des lettres. 17.25 Qui est qui ? 18.00 Le Groupe. 18.30 Friends O. 19.00 On a tout essayé. 19.50 Un gars, une fille. 20.00 et 0.40 Journal, Météo. 20.45 Question ouverte. Invité : Olivier Schrameck. 20.55 Envoyé spécial. 23.05 Campus, le magazine de l'écrit.

FRANCE 3

- 16.30 MNK, A toi l'actu@. 17.50 C'est pas sorcier. 18.20 Questions pour un champion. 18.45 La Minute santé. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.15 Tout le sport. 20.25 Tous égaux. 20.55 Jalousie. Téléfilm. Marco Pauly. 22.30 Météo, Soir 3. 23.00 Pièces à conviction. 0.40 Europees.

CANAL +

- 17.00 Ordinary Decent Criminal Film. Thaddeus O'Sullivan O.
► En clair jusqu'à 20.45
18.30 Les Simpson O.
18.55 + de cinéma.
19.35 Le Journal.
19.45 Le Zapping.
19.55 Les Guignols de l'info.
20.05 Burger Quiz.
20.45 Football. Coupe de l'UEFA. 21.00 Coup d'envoi.
23.00 Princesses Film. Sylvie Verheyde O.
0.35 L'Ultimatum des trois mercenaires ■■
Film. Robert Aldrich (v.o.) O.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.50 Les Feux de l'amour. 14.40 La Promesse d'une mère. Téléfilm. Bethany Rooney O.
16.25 Alerte à Maibu. 17.25 Beverly Hills. 18.15 Excluf. 18.55 Le Bigdil. 20.00 Journal, Tiercé, Météo. 20.50 Les Mandrakes d'or. 23.10 Sans aucun doute. 1.30 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

- 13.45 Derrick O. 15.50 Mort suspecte O. 16.35 Un livre. 16.50 Des chiffres et des lettres. 17.20 Qui est qui ? 18.00 Le Groupe. 18.30 Friends O. 19.00 On a tout essayé. 19.50 Un gars, une fille. 20.00 et 0.20 Journal, Météo. 20.50 Une série, deux polars. La Crim'. Meurtre à facettes. 21.45 Central nuit. Dernière cavale. 22.50 New York 911. Une seconde chance O. 23.40 Descente de police O.
0.50 Histoires courtes.

FRANCE 3

- 13.55 C'est mon choix. 14.55 Scène de ménage au paradis. Téléfilm. Di Drew. 16.30 MNK, A toi l'actu@. 17.50 C'est pas sorcier. 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.10 Tout le sport. 20.20 Tous égaux. 20.50 Thalassa. 22.20 Météo, Soir 3. 22.50 On ne peut pas plaire à tout le monde. 0.40 Ombre et lumière.

CANAL +

- 13.30 La Grande Course. 14.00 Man on the Moon ■■■
Film. Milos Forman O.
16.00 La Fin des temps Film. Peter Hyams O.
17.55 Stick O.
18.05 Lain O.
► En clair jusqu'à 20.59
18.30 Toutes les bonnes choses ont une fin.
18.40 Les Simpson O.
19.05 + de cinéma.
19.35 Le Journal.
19.45 Le Zapping.
19.55 Les Guignols de l'info.
20.05 Burger Quiz.
20.45 Encore + de cinéma.
21.00 Hypnose ■■
Film. David Koepf O.
22.35 Titus. Le chauffard O.
23.00 Austin Powers, l'espion qui m'a tirée Film. Jay Roach O.
0.30 Grolandsat.

ARTE

- 19.00 Voyages, voyages. Fès Meknès. 19.45 Arte info, Météo. 20.15 Reportage. 20.40 Y aura-t-il de la neige à Noël ? ■■
Film. Sandrine Veysset O.
22.10 Thema. Europe attitudes : Istanbul. 22.15 Istanbul, une génération entre deux rives. 23.15 Polachromes : Un bateau pour Istanbul. Film. Damien Peyret. 23.30 Voyage vers le soleil Film. Yesim Ustaoglu (v.o.).

M 6

- 17.25 Mariés, deux enfants O. 17.55 Le Clown O. 18.55 Charmed O. 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.05 Madame est servie O. 20.40 Décrochages info. 20.50 Popstars. 22.10 Ally McBeal. Les hasards de l'amour O. 23.00 Ex-Files O. 23.50 Zone interdite O. 1.40 Culture pub.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Fiction 30. 21.00 Le Gal Savoir. Aline Tauzin. 22.10 Multipistes. 22.30 Surpris par la nuit. 0.05 Du jour au lendemain. Michel Braudeau (L'Interprétation des singes et Le Monarque et autres sujets).

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Festival Octobre en Normandie. Par l'Orchestre national de France, dir. Yutaka Sado, Doris Lamprecht, soprano. Œuvres de Ravel, Stravinsky.
22.00 En attendant la nuit. 23.00 Jazz, suivez le thème. 0.00 Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

- 20.00 Les Rendez-vous du soir. Œuvres de Gounod, Chabrier, Massenet. 20.40 Pier Paolo Pasolini et la musique. Œuvres de Verdi, Mozart, Chopin, Prokofiev. 22.35 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Scarlatti, Vivaldi, Bach, Bach et Webern, Orff, Piccioni, Rustichelli, Morricone.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.45 Le Journal de la santé. 14.10 Le Silence du fleuve. 15.05 Domus 5, c'est comment chez vous ? 16.00 Le Chemin des neuf mondes. 17.00 Les Refrains de la mémoire. 17.30 100 % question. 18.05 C dans l'air. 19.00 Tracks. 19.45 Arte info, Météo. 20.15 Reportage. 20.45 Père inconnu. Téléfilm. Ulla Wagner. 22.20 La Vie en face. Bernard Tapie. 23.20 Profil. Henri Cartier-Bresson. 0.30 Le Dessous des cartes. Groenland [2/2]. 0.45 Les Tribulations d'un Chinois en Chine ■
Film. Philippe de Broca.

M 6

- 13.35 Le Cauchemar de Joanna. Téléfilm. Colin Bucksey O.
15.10 Demain à la une O.
16.00 Crime Traveller O.
16.55 M comme musique. 17.25 Mariés, deux enfants O. 17.55 Le Clown O. 18.55 Charmed O. 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.05 Madame est servie O. 20.40 Caméra Café. 20.50 Le Caméléon. Téléfilm. Frederick King Keller O.
22.35 Profiler. Exercice de sécurité O. 23.30 Dans les abysses O.
0.25 Delta Team. Grain de sable O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.30 Appel d'air. 20.30 Black and Blue. 21.30 Cultures d'Islam. La lutte pour la Palestine. Invité : Henry Laurens. 22.10 Multipistes. 22.30 Surpris par la nuit. 0.05 Du jour au lendemain. François Carès (Danti ossa). 0.40 Chansons dans la nuit. 1.00 Les Nuits (rediff.).

FRANCE-MUSIQUES

- 18.00 Le jazz est un roman. 19.05 Le Tour d'écoute. 20.00 Concert franco-allemand. Par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Eliahu Inbal, Doris Soffel, mezzo-soprano. Œuvres de Schulhoff, Bruckner. 22.30 Alla Breve. 22.45 Jazz-Club.

RADIO CLASSIQUE

- 20.00 Les Rendez-vous du soir. Œuvres de De Iribarren, Soler, Moreno. 20.40 Le violoniste Henryk Szeryng. Œuvres de Schubert, Mendelssohn, Brahms, Bach. 22.55 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Tchaïkovski, Prokofiev, Chostakovitch.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- Tous publics
○ Accord parental souhaitable
○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte
○ Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films

- On peut voir
■ A ne pas manquer
■ Chef-d'œuvre ou classique
Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants

Le Homard et le Spectre

par Pierre Georges

C'EST AINSI : toute tentative d'y échapper, par le sourire et l'humour, sera punie d'une peine d'infamie. Tout lâchage de vapeur, quand la pression devient trop forte, pourra être considéré comme une atteinte au tragique sécuritaire de l'époque. Et punie comme telle d'un retour de courrier-courriel par le travers du musée. Monsieur, comment osez-vous ? Tant et de si nécessaire désinvolture ? C'est une honte, *Le Monde* n'est plus ce qu'il était, ce qu'il fut, ce qu'il devrait être, *Tantum ergo sacramentum...*

Cantique de l'irresponsabilité. On connaît, merci. On en sait tout les couplets. On sait même que notre cas, parfois, peut en effet relever du pendable. Aussi sûrement que si, à l'instar du grand orchestre de Ray Ventura jadis et malgré la tempête en vue, on se mettait à chantonner comme l'inconscient et l'ahuri de service « Tout cela vaut mieux que d'attraper l'anthrax ».

Et pourtant il le faut. Sourire encore. Moquer toujours. Faire le pied de nez au tragique. User malgré tout, et contre toute convenance, de cette faculté de l'homme de retomber sur ses pieds, sur ses rires, pour desserrer un peu l'état. En un mot, faire front à l'anxiété générale avec le seul missile qui nous reste et des plus aimables celui-là : le propre de l'homme.

Car, sinon, gare. Si vous voulez une ration supplémentaire de tragique, tout l'arsenal est à disposition. Ne respirez plus, l'air-bacille. Ne buvez plus, eau empoisonnée. Ne vivez plus, ne volez plus, ne sortez plus, ne consommez plus, n'enfantez plus, attentats en stock ! Surveillez votre voisin, votre courrier,

l'étranger, ses paquets, sa barbe, méfiez-vous de tous et de tout, partout et dorénavant.

Serait-ce, est-ce une vie ? Evidemment, non. Tout juste la victoire de ceux qui voudraient précisément que notre vie ne soit plus une vie. La résistance à l'anxiété passe aussi et précisément par le sourire, même à éclipses, cette fameuse capacité de l'homme à malgré tout...

Ce propos, on voudrait l'illustrer d'une manière de fable offerte par l'actualité ce matin. Appelons cela le Homard et le Spectre. De Londres, une petite dépêche nous apprend qu'un grand restaurateur s'était porté acquéreur d'un homard exceptionnel, d'un méga-homard, 1 mètre d'envergure si l'on ose dire.

Jamais de mémoire de restaurateur, on n'avait vu si grand, si bel, si vénérable homard. Malgré son grand âge, 65 ans à vue de pinces, ce crustacé, vite baptisé Barney, semblait promis à un sort court-bouillonné et banqueté. Sauf qu'on finit par s'attacher à ces petites bêtes-là. Et que le chef décida d'user de son droit de grâce. Barney a donc été rendu à la mer et raconte désormais des histoires d'homme à la confrérie des homards.

Le Spectre, c'est autre chose, mi-cuirassé mi-avion, une sorte de canonnière volante crachant la mort par toutes ses bouches à feu. C'est ce fameux AC-130 américain, 1,5 milliard de dollars la bête, qu'était chargée d'accommoder au mieux une très pacifique camarade de l'infographie. C'est-à-dire d'en réaliser un « écorché » pour illustration en page 4. Et vite fait sur l'écran, marmitonne !

Eh bien, tout est dit. Ainsi est notre vie désormais : des jours Homard et des jours Spectre.

Le gouvernement s'engage à améliorer le revenu des éleveurs de bovins en crise

Le lancement d'une « mission spécifique » sur l'avenir du massif Central est confirmé

LE MINISTRE de l'agriculture et de la pêche, Jean Glavany, s'est engagé mercredi 17 octobre à mettre en œuvre un nouveau plan d'aide aux éleveurs, qui subissent toujours les conséquences de la crise de la vache folle (*Le Monde* du 6 octobre). La consommation de viande bovine reste inférieure de 8 % à ce qu'elle était à l'automne 2000, selon les derniers chiffres publiés par le Centre d'information des viandes (CIV). Un million de ménages français se sont détournés de ce produit depuis le début de la crise, « deux fois plus longue et plus forte qu'en 1996 », selon le CIV. Plusieurs campagnes de communication destinées à reconquérir les consommateurs seront lancées dans les prochaines semaines.

Alors qu'ils espéraient un retour à la normale cet automne, les éleveurs pâtissent de cours de la viande déprimés par la faiblesse de la consommation et un marché à l'exportation engorgé. Les broutards, ces jeunes bovins mâles destinés à l'exportation, ont perdu entre 3 francs et 5 francs au kilo. Une

enquête lancée par le ministère de l'agriculture dans les départements concernés devrait permettre de déterminer la situation financière exacte et individualisée des exploitants touchés par la crise. Ce n'est qu'à l'issue de cette enquête qu'un nouveau plan de soutien au revenu des éleveurs devrait être arrêté. Par ailleurs, M. Glavany a envisagé de nouvelles pistes pour désengorger le marché, afin de tenter de faire remonter les cours.

Selon le ministère, il faut « trouver de nouvelles valorisations industrielles pour une partie des jeunes veaux » qui pèsent sur le marché de la viande. Dans l'immédiat, le gouvernement est prêt, « à titre provisoire », à faire fonctionner des mesures de retrait-destruction des animaux. M. Glavany s'est également déclaré favorable à une différenciation des viandes issues du « bassin allaitant » (essentiellement le Massif central et ses alentours), spécialisé dans l'élevage de races à viande. Ces éleveurs, très spécialisés, sont particulièrement fragiles. Le lancement d'une « mission spécifique sur l'avenir du bassin

allaitant » est confirmé. Le bureau national du Parti socialiste avait attiré l'attention du gouvernement sur les difficultés des troupeaux allaitants dans un communiqué du 16 octobre. Selon le PS, malgré l'augmentation des soutiens publics, la perte par animal se situe à plus de 1 000 francs en moyenne.

« FAIRE UN PEU DE PATRIOTISME »

Pour Jean-Michel Lemétayer, président de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), ces mesures « vont toutes dans le bon sens ». « L'ensemble de la batterie de mesures destinée à sortir de la crise est mobilisée », selon M. Lemétayer, qui en appelle à « tous les acteurs de la filière pour que ces mesures donnent un bol d'air dans les semaines qui viennent ». La « logique des prix bas » est dénoncée. Depuis quelques jours, les actions de contrôle, par les éleveurs eux-mêmes, de la provenance de la viande sur des camions, des entrepôts et des abattoirs, se multiplient. Vendredi 12 octobre, des opérations « coup de poing » ont eu lieu dans plu-

sieurs endroits du Massif central. Des commandos d'éleveurs ont investi des entreprises de négoce. Plusieurs centaines de kilos de viande d'importation ont été saisis.

Plusieurs milliers d'éleveurs ont également mené des opérations de contrôle dans la nuit du 15 au 16 octobre dans une trentaine de départements. L'entreprise Vivendus, à Fougères (Ille-et-Vilaine), a suspendu son activité depuis que plusieurs centaines d'éleveurs ont investi l'usine et détruit 50 tonnes de viande, selon la direction de l'usine. Les syndicats affirment avoir trouvé des carcasses en provenance de Hollande, d'Autriche, d'Allemagne ou d'Italie dans les entrepôts. Les contrôles se poursuivent, notamment dans l'Ouest et le Sud-Ouest. M. Lemétayer demande à la filière, en particulier à la grande distribution et à la restauration hors domicile (les cantines), grandes consommatrices de viande importée, de « se serrer les coudes et de faire un peu de patriotisme ».

Gaëlle Dupont (avec Georges Châtain à Limoges)

Daniel Goldin, administrateur de la NASA, démissionne

L'ADMINISTRATEUR DE LA NASA, Daniel Goldin, soixante et un ans, a annoncé, mercredi 17 octobre, qu'il démissionnait pour raisons personnelles de son poste à la tête de l'agence spatiale américaine. Après avoir servi pendant neuf ans et demi les intérêts de l'agence, tant sous l'administration de George Bush père que sous celle de Bill Clinton, Daniel Goldin laisse l'image d'un homme qui, mieux que quiconque avant lui, a su médiatiser à l'extrême les prouesses de l'agence alors même qu'elle essuyait des revers sévères et était montrée du doigt par un Congrès soucieux de ses budgets. Dans ce contexte difficile où l'espace n'est plus l'enfant chéri du public et des hommes politiques, Daniel Goldin a su se faire le chantre du « plus vite, mieux et moins cher », programme aux fortunes diverses qui a conduit en neuf ans et demi à diminuer d'un tiers les effectifs de l'agence et à économiser durant cette période quelque 40 milliards de dollars.

Daniel Goldin laisse à son successeur, la lourde charge de défendre la Station spatiale internationale (ISS), un programme fortement critiqué dont les retards se sont accumulés, dont les ambitions se sont réduites comme peau de chagrin et dont les budgets se sont envolés.

Jean-Claude Casanova

éditorialiste associé au « Monde »

JEAN-CLAUDE CASANOVA, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris et directeur de la revue *Commentaire*, rejoint *Le Monde* comme éditorialiste associé (son premier article paraît en « une »).

[Né le 11 juin 1934 à Ajaccio, Jean-Claude Casanova est agrégé des facultés de droit et de sciences économiques, docteur ès sciences économiques et diplômé de l'IEP de Paris. Il a été directeur d'études et de recherches à la Fondation nationale des sciences politiques de 1965 à 1990. Il a été également professeur à l'université de Nancy puis à celle de Paris X-Nanterre. Chargé de mission au cabinet de Jean-Marcel Jeanneney, ministre de l'Industrie de 1959 à 1961, puis conseiller technique à celui de Joseph Fontanet, ministre de l'éducation nationale, de 1972 à 1974, il est devenu ensuite conseiller auprès de Raymond Barre, premier ministre, de 1976 à 1981.]

DÉPÊCHES

■ **CULTURE** : le cinéaste danois Lars Von Trier mettra en scène la *Tétralogie* de Richard Wagner au Festival de Bayreuth en 2006. Le réalisateur vient de donner une réponse positive à la proposition de Wolfgang Wagner, directeur du festival. Ce dernier s'est dit certain que Lars Von Trier ferait un travail « à la fois plein de fantaisie et professionnel » sur « la gravité complexe et la richesse artistique » de ce cycle de quatre opéras. Le chef d'orchestre de cette production sera Christian Thielemann.

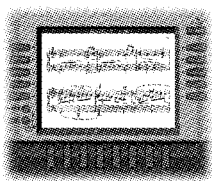
■ **LOTTO** : résultats des tirages n° 83 effectués mercredi 17 octobre. Premier tirage : 4, 9, 10, 12, 18, 43 ; numéro complémentaire : 40. Rapports pour 6 numéros : 2 842 130 F (433 279 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 45 545 F (6 943 €) ; 5 numéros : 2 965 F (452 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 156 F (23,78 €) ; 4 numéros : 78 F (11,89 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 20 F (3,05 €) ; 3 numéros : 10 F (1,52 €). Second tirage : 8, 17, 21, 26, 35, 44 ; numéro complémentaire : 27. Rapports pour 6 numéros : 323 205 F (49 272 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 25 850 F (3 940 €) ; 5 numéros : 720 F (109 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 252 F (38,41 €) ; 4 numéros : 126 F (19,20 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 30 F (4,57 €) ; 3 numéros : 15 F (2,28 €).

Des technologies si différentes...



et pourtant un même héritage

Depuis 1887, Yamaha conçoit et fabrique toute une gamme de pianos acoustiques (droit et queue) reconnus



pour leur excellence par les amateurs et les professionnels du monde entier. Yamaha est aussi l'inventeur du Clavinova, le premier piano numérique, équipé d'un système électronique intégré et d'une prise casque ; il se connecte à un ordinateur, au web, édite les partitions, et vous permet d'écouter vos compositions...

Oui, c'est aussi cela les pianos d'aujourd'hui. Yamaha produit des instruments avec

un réel objectif de perfection pour le plus grand plaisir des musiciens...

Et celui des autres.



A partir de 1430 €* (9380,19 F)

Pour en savoir plus :

0810 803 801

NUMÉRO AZUR
(coût d'une communication locale)
(du lundi au samedi de 8h30 à 20h30)

YAMAHA

ADOPTÉZ L'ESPRIT 'KANDO'.

Kando : l'inspiration du cœur et de l'esprit

Le Monde DES LIVRES

LITTÉRATURE ● ESSAIS

VENDREDI 19 OCTOBRE 2001

FEMMES EN ÉCLATS

Isabelle Rossignol, Dominique Soutou, Hélène Lenoir, Raphaële Billetdoux, et Régis Jauffret page II

TANGUY VIEL

page III



LE MAGHREB DES LIVRES

page IV



DOSSIER

L'épopée de Canal + se confond avec celle de ses acteurs. Plusieurs livres donnent les clefs de l'aventure initiée par André Rousselet page V

ALGÉRIE

page VI



ACTUALITÉS

Toni Morrison à Aix page VIII



De sources diplomatiques

Faut-il s'étonner que ce soit Napoléon qui, en bon fils des Lumières et de l'*Encyclopédie*, ait rêvé de concentrer en un lieu unique toutes les archives précieuses du monde ?

Autonome depuis sa création, à l'initiative du secrétaire d'Etat aux affaires étrangères Colbert de Croissy, qui fit relier dès 1680 les documents de ses négociations – il ne faisait en fait que renouer avec la tradition ouverte par la création sous les Valois du trésor des Chartes –, le fonds patrimonial intéressant la politique extérieure de la France eut beau migrer, du donjon du Vieux Louvre à Versailles, avant de revenir à Paris, il ne se confondit jamais avec le dépôt général des archives. Le premier règlement spécifique, édicté par Choiseul (1765), ne souffre pas de l'épisode révolutionnaire : la singularité du fonds est reconnue par un décret de la Convention, qui crée concurrentement les Archives de France (Messidor an II). Après la réorganisation par Hauterive, dès l'Empire, d'un dépôt qui, avec Mignet, sous la monarchie de Juillet, s'ouvre à la recherche historique, l'ultime transfert des archives diplomati-

ques dans les locaux du nouveau ministère des affaires étrangères, entre la rue de l'Université et le quai d'Orsay, parachève une histoire originale, Guizot, lui-même historien, imposant le lien entre l'action et la réflexion historique, des « appartements de réception » au temple dédié aux « monuments des rapports de la France avec le monde ». Les archives du ministère ont ainsi une histoire spécifique – et recèlent des histoires parfois inattendues, que la diversité des documents rend plus captivantes encore.

Philippe-Jean Catinchi

C'est sans doute pour cela que la somptueuse anthologie que proposent aujourd'hui Sophie de Sivry et Emmanuel de Waresquiel – ils se partagent les directions éditoriale et scientifique de l'ouvrage, publié dans le concours de la fondation La Poste – est plus qu'un simple livre d'histoire : un rendez-vous captivant avec l'information à sa source, un raccourci saisissant sur cinq siècles d'une diplomatie pour la première fois dilatée à l'échelle du monde, un recueil d'épisodes, plus ou moins fameux mais toujours savoureux, et un bel objet (reproduction en fac-similés et en couleurs), ce qui, pour faire partager l'émotion qui saisit l'historien devant l'archive, est une véritable

aubaine. D'autant que l'incroyable richesse d'un fonds largement méconnu – les chercheurs ont moins de difficulté à fréquenter le quai d'Orsay que la rue des Francs-Bourgeois, siège des Archives nationales, ou la toute récente BNF – réserve bien des surprises. Ainsi le premier document présenté, le cartulaire où Christophe Colomb, à la veille de son quatrième et dernier voyage pour ces Indes occidentales qu'il avait « inventées », rassemble les actes officiels attestant ses titres et privilèges pour assurer l'avenir des siens, surprend dans un corpus dont la France devrait être le dénominateur commun.

C'est là qu'il faut se souvenir du projet de Napoléon, qui, annexant la république Ligurienne, fondée en 1797, pour en faire trois nouveaux départements, récupéra dans l'*archivio segreto* de la cité génoise en 1805 le fameux document, qui ne fut jamais restitué.

Sans que chacun des quelque quatre cent cinquante documents, la plupart inédits, présentés et commentés, ait un parcours aussi surprenant, les quatre-vingts entrées retenues, où chaque pièce mise en jeu est référencée, cotée et foliotée, avec une précision exceptionnelle, campent des moments, des enjeux et des visions, d'une passionnante articulation. On se distraira, certes, avec les démêlés de

Emmanuel de Waresquiel propose une superbe anthologie des archives du Quai d'Orsay. Plus qu'un rendez-vous d'histoire, un raccourci saisissant d'une diplomatie dilatée à l'échelle du monde

Beaumarchais, remuant agent secret de Louis XVI, et du chevalier d'Eon, dans l'Angleterre de George III ; on sourira de l'échec du Premier Consul à éloigner le trop jacobin Bernadotte, nommé ambassadeur à Washington, mais qui refusa de s'éloigner dès lors que la Louisiane est cédée aux jeunes Etats-Unis ; on appréciera la vivacité des croquis de Louis de Robien, jeune attaché d'ambassade à Petrograd, qui témoigne, d'une Russie en révolution, complément fascinant des télégrammes que Maurice Paléologue adresse à Aristide Briand en mars 1917, avec une palette proche de celle qu'utilisera plus tard Hugo Pratt pour créer le monde de *Corto Maltese* ; on lira au plus près la *Relation sommaire de la situation à Londres*, que le diplomate Morand adresse de Liverpool à son ministre de tutelle le 20 juillet 1940, croquant avec acidité ses collègues avant de quitter sans instructions son poste anglais. Comme on découvrira avec intérêt des silhouettes oubliées, restituées avec tant de conviction qu'elles prennent l'épaisseur de figures authentiques : le duc de Liria, premier ambassadeur du roi (Bourbon) d'Espagne auprès du tsar de Russie (Pierre II) – sa *Relation de la Moscovie*, illustrée de gouaches d'une fraîcheur intacte, est de ces documents qui rendent impérative la consultation du fonds – ou le consul Auguste François, connaisseur hors pair de la Chine au temps des concessions, concurrençant ainsi Bougainville imaginant la colonisation des Malouines depuis Montevideo ou le quartier général de Koutouzov diffusant le signalment de l'empereur Napoléon en octobre 1812.

Mais ce plaisir de lecture vagabonde, si prisée dans les dictionnaires, ne doit pas masquer la réelle construction de l'ensemble. Sage-ment chronologique, *Mémoires du monde* distingue six moments successifs : un XVI^e siècle où s'« invente » une « mondialisation » de l'échelle internationale que rien n'inversera plus ; un XVII^e où la France, même menacée, rayonne, recourt, appui ou arbitre, selon qu'on regarde du Siam, du Maroc ou d'ailleurs ; un XVIII^e qui impose réellement une spécialisation diplomatique, où le souci d'une conti-

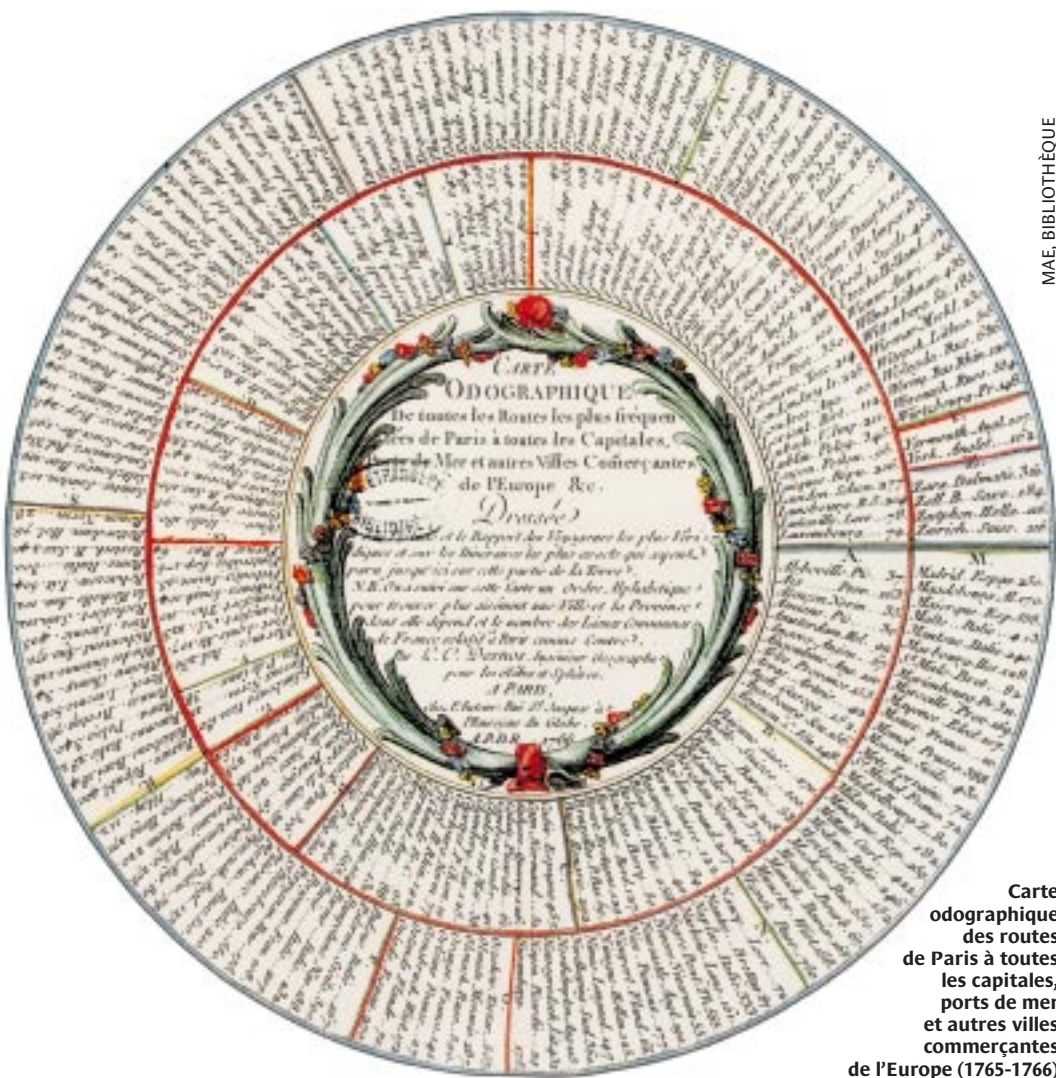
nuité de l'action forge une caste nouvelle d'ambassadeurs et de négociateurs dont le goût des systèmes d'alliances, souvent révisés, dit l'impérieuse nécessité. La Révolution et le conflit ouvert entre monarchies et nations, le XIX^e siècle où l'homme s'affranchit des contraintes naturelles tout en asservissant ses semblables hors d'Europe, le XX^e enfin, en quête d'un nouvel ordre mondial qui peine à se dégager. D'une mondialisation à l'autre, en quelque sorte.

Mais la vertu principale de cette anthologie raisonnée, outre son écriture plurielle – ils sont cinquante, de Jean-Pierre Azéma à Gilles Veinstein, en passant par Hélène Carrère d'Encausse, Jean-Pierre Babelon, Jean Lacouture ou Georges-Henri Soutou, autour d'Emmanuel de Waresquiel – tient à l'éclectisme de sources envisagées. Photos et croquis, aquarelles et dessins à la plume, à l'encre ou au lavis, cartes et plans (de région, de ville ou de bataille), échantillons de tissus, menus gravés et télégrammes dactylographiés (la qualité du support coïncide désormais rarement avec l'importance historique de la pièce d'archive), traités officiels et lettres de marques de corsaire, rôles d'esclaves ou registres de distinc-

tions honorifiques, emploi du temps de ministre, lettres chiffrées et codes secrets, passeports et indicateurs de voyage : tous les documents racontent en filigrane les conditions matérielles de la mission, la fascination pour les terres étrangères, leurs mœurs et leurs paysages. En cela *Mémoires du monde* raconte sur plusieurs plans la formidable aventure de l'homme, témoin et prédateur de la planète qu'il parcourt.

MÉMOIRES DU MONDE
Cinq siècles d'histoires inédites et secrètes au Quai d'Orsay
Sous la direction scientifique d'Emmanuel de Waresquiel.
Ed. Sophie de Sivry/ L'Iconoclaste, 336 p., 76 € (498,50 F) jusqu'au 31 décembre, 89,95 € (590 F) ensuite.

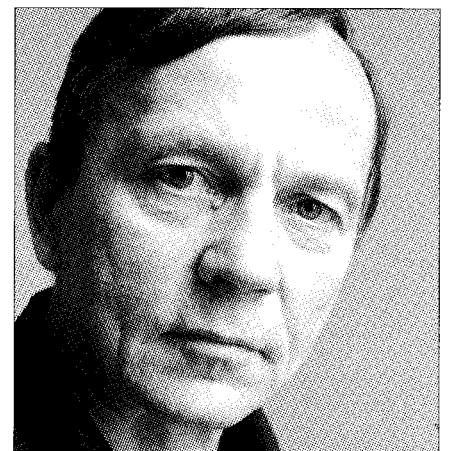
★ Plus sobre, la somme que présente sous son nom de plume, Pierre-Jean Rémy, l'actuel président de la BNF, Jean-Pierre Angremy, *Trésors et secrets du Quai d'Orsay* (JC Lattès, 1 080 p., 26,68 € [175 F]), offre un parcours d'une richesse comparable, même s'il ne propose que des textes. Cent trente entrées, de 1496 à 1968, autant de jalons pour une « histoire inédite de la diplomatie française ». En librairie le 24 octobre.



Carte odographique des routes de Paris à toutes les capitales, ports de mer et autres villes commerçantes de l'Europe (1765-1766)

MAE, BIBLIOTHÈQUE

CHRISTIAN BOBIN



Ressusciter

La lumière du monde

Paroles réveillées et recueillies par Lydie Dattas



GALLIMARD

Cinq romans dont l'héroïne pourrait dire : « Ma vie est un enfer ». Un homme, Régis Jauffret, dans l'ombre d'une vagabonde qui oscille de la noirceur à la dérision. Quatre femmes à l'écoute de la douleur et du désarroi des mères, filles ou épouses. Chez Isabelle Rossignol, la reconstruction de soi par les mots, chez Hélène Lenoir, l'impuissance à exprimer tout désir. Dominique Souton s'amuse à brocarder une crise de couple chez les intellos branchés, Raphaële Billetdoux peint une rupture conjugale et la dérive de la dissidente alarmée

Isabelle Rossignol, une nuit pour « tout dire » Roman

Avec son écriture chevillée au corps et à la conscience, la romancière de « Petites morts » et de « Vomica » reprend et déploie le motif de la femme empêchée

UNE NUIT ORDINAIRE d'Isabelle Rossignol. Ed. du Rouergue, 224 p., 12,04 € (79 F).

Il est sans doute difficile, après seulement trois livres d'Isabelle Rossignol – *Petites morts*, *Vomica* (1) et aujourd'hui *Une nuit ordinaire* –, de parler d'une œuvre. Du moins y perçoit-on déjà les signes tangibles d'une écriture et à la fois plurielle dans sa forme et singulière dans ses accents. Une écriture « chevillée » au corps, à ses blessures intimes et à l'existence. « *Ecrire et vie se confondent (...)* s'amalgament. Comment parler d'écriture sans évoquer les forces ou les failles humaines ? (...) *Ma vie se cherche autant que mon écriture et mon écriture est dépendante du sens que je donne ou ne parviens pas à donner à mes jours* », affirmait Isabelle Rossignol dans *Mon travail d'écriture : tentative d'explication* (2). A lire ce texte et ses romans, comment ne pas évoquer avec elle, Annie Ernaux, tant leur rapport à l'écriture, leur travail de « reconstruction » de soi par les mots, et les thèmes (sexualité, désir, honte des origines) ont de résonances communes. Au point même que certains ont vu, un peu vite, Isabelle Rossignol comme la « petite



sœur » – en autofiction – de l'auteur de *Passion simple*. Dans le studio exigü de France-Culture où elle prépare une émission consacrée à la bouche, Isabelle Rossignol sourit à cette évocation. « *Annie Ernaux est un écrivain que j'admire. D'une certaine façon, elle m'a autorisée à écrire. Pour moi ce n'est pas un auteur d'autofiction, elle est dans la littérature. D'ailleurs, je n'aime pas cette étiquette qu'on a commencé à me coller à partir de Vomica. Même si mes livres sont construits avec un matériau autobiographique, il y a toujours un travail de distanciation.* » Un « jeu » complexe de travestissement du réel qui se déploie en livre et dont l'origine est à rechercher dans les fractures de l'enfance. Née en 1965 au sein d'une famille d'agriculteurs et de petits commerçants, Isabelle Rossignol a huit ans lorsque ses parents quittent Dijon pour la Côte d'Azur. C'est de ses années marquées par la maladie – la tuberculose – et surtout le départ de son père, qu'Isabelle Rossignol date son « entrée » romantique dans « le monde de l'écrit ». Subjuguée par Sand, Vigny, Chateaubriand, Lamartine, l'adolescente envoie des « lettres délirantes » à cet absent idéalisé. « *Ecrire, dit-elle, consistait à partir d'un sentiment et à lui donner peu à peu la forme que je voulais. J'y mettais tout mon goût pour le mensonge. Ecrire était une amplification jouvissive, une réécriture du réel.* » Quelque temps plus tard, la psychanalyse accentuera cette percep-

tion. En effet, la jeune femme a dix-sept ans lorsqu'elle rencontre l'homme de la « première fois » douloureuse évoquée dans *Petites morts*. S'il lui ouvre les yeux sur le monde « artificiel » dans lequel elle vit, il l'enferme dans l'impuissance. Entrée à la faculté de lettres de Nice en même temps qu'en analyse, Isabelle Rossignol associe très vite psychanalyse et écriture en animant des ateliers en milieu psychiatrique. « *C'était une manière pour moi de voir si j'étais véritablement folle. En me confrontant à la folie des autres, j'ai compris qu'il n'en était rien.* »

Après six années de thérapie qui la libère de la peur des hommes, débute une période « d'ivresse » et d'ouverture où la littérature prend place. Pour elle-même et pour les autres femmes, Isabelle Rossignol veut témoigner, « *dire qu'une issue est possible. Mais, précise-t-elle, en aucun cas, je ne voulais écrire ma petite histoire, il fallait vraiment que cela passe par un travail de re-création.* » Montée à Paris pour y achever sa thèse sur les ateliers d'écriture, elle poursuit ses recherches. A travers des poèmes, des nouvelles et aussi du théâtre, « *des formes figées, à contrainte (...)* consistant à dire sans jamais réellement dire ». Une voix est là, que remarque le poète Gérard Noiret. Avec lui débute un long travail pour se dégager des influences formalistes et textuelles du Nouveau roman. En 1998, *Petites morts* est salué par la critique. Après la guérison, vient le temps de la « réparation » que fragilise *Vomica*.

Partie pour explorer le passage des trente ans, Isabelle Rossignol s'égare dans un long récit classique. Bien qu'accepté par son éditeur, elle reprend son texte, le coupe, taille. Le retient, par peur, par honte. « *Il n'est pas "moi refait", écrira-t-elle plus tard, mais "moi tout craché".* » Pourtant, de cette expérience douloureuse – accrue par le quasi-silence de la critique –, de ce récit en lambeaux, va naître *Une nuit ordinaire*. Ou plutôt sa reconstitution minutieuse. Ainsi, à travers chaque parole, chaque silence, chaque geste, chaque pensée décortiqués se déploie le dessein d'une nuit vertigineuse. Une plongée magistrale au cœur des névroses d'une femme, de son impuissance à endiguer le poids du passé, de la honte sociale. Et, encore et toujours, de sa peur des hommes. Autour de ce motif répété et amplifié par une construction rigoureuse découpée en sept tableaux eux-mêmes scindés en trois parties (dialogue, description et voix intérieure), la romancière élargit son propos à toutes les peurs fantasmées qui alimentent l'incompréhension et la haine – celle de soi, des autres.

Au bout de cette nuit tragique portée par un style tendu à l'extrême par la rage et la pitié, Isabelle Rossignol signe sans nul doute son livre le plus abouti. Et avec lui, les fondements d'une œuvre en cours.

Christine Rousseau

(1) Ed. du Rouergue, 1998 et 1999.
(2) Texte inédit.

COMMENT MON MARI ET MOI AVONS FAILLI SAUVER NOTRE MARIAGE de Dominique Souton. Ed. de L'Olivier, 152 p., 15,24 € (100 F).

Est-ce le premier roman « bo-bo » (bourgeois-bohème) ? Peut-être bien. C'est en tout cas une lecture réjouissante et qui contredit le constat qu'on fait souvent à propos du manque d'humour des femmes. Dominique Souton, elle, en a à revendre, de l'humour. Et une exacte perception des difficultés de relations vraies entre hommes et femmes. Surtout quand ils ont la douteuse idée de se marier. Pour rire de bon cœur à ce deuxième roman, sans doute faut-il partager un peu l'univers que décrit Dominique Souton, celui d'intellos branchés qui compliquent à plaisir un certain nombre de choses simples (la simplicité leur fait peut-être peur, comme une terre inconnue), qui peuvent passer une soirée, ou tout un trajet en autoroute, à asculturer les mérites comparés du syntagme et du paradigme. Finalement, dans ce livre désopilant qu'il faut lire comme une sitcom intelligente, on voit bien que « bo-bo » ou pas, dans les couples, c'est toujours la même histoire : qui « trompe » et qui se sent trompé ?

Jo.S

Ténébreuses épiphanies

Régis Jauffret use du mode conditionnel pour faire basculer les errances neurasthéniques d'une femme dans le rêve, l'humour, le fantasme

PROMENADE de Régis Jauffret. Verticales, 300 p., 16,77 € (110 F).

Encore une fois, la voix, l'avis d'une femme. Hier, orpheline vampirisée dans *Seule au milieu d'elle* (1), prisonnière de l'esclavage conjugal dans *Sur un tableau noir* (2), vieille suffoquée par les routines dans *Stricte intimité* (3), vierge infanticide dans *Clémence Picot* (4). Aujourd'hui, silhouette en déambulation dans la ville, personnage sans nom, sans passé, sans histoire, sans métier, sans chagrin. Régis Jauffret la suit comme elle-même traque son ombre. « *Elle sentait qu'elle perdait peu à peu sa place dans la société, même à l'inté-*

rieur de son esprit elle vivait à l'écart comme une vagabonde à qui aucune porte ne s'ouvre depuis longtemps. » Elle marche dans les rues, prend le métro, rentre se coucher, s'oublie « *comme un souvenir désastreux* ». Elle s'endort, se réveille, et sort pour « *juguler son ennui* ». Elle s'immisce dans les bureaux d'une entreprise en se faisant passer pour une employée, elle entre dans un café, téléphone à un ami qu'elle n'a plus revu depuis des années, drague un inconnu, laisse « *son corps à ronger* » à des hommes de passage, éprouve du plaisir à perdre son temps, prend un bain, pleure nue sur son lit, remet son manteau, s'imagine qu'on la file, s'engueule avec sa mère, rase les murs, allume le téléviseur, se rend chez le coiffeur, regarde par la fenêtre, se laisse héberger chez un type,



ne supporte plus qu'il l'approche, tombe enceinte, s'offre des escapades, met au monde un garçon, vieillit. Elle meurt. Mais l'essentiel de ce récit de l'errance quotidienne d'une anonyme en marge de la machinerie sociale est au conditionnel. Une technique narrative que Régis Jauffret avait inaugurée dans *Sur un tableau noir* : « *Mais personne ne l'arrêterait jamais. Elle devait franchir une à une les portes ouvertes, quitter l'immeuble, la rue, s'échapper du quartier, et de la ville. (...) Quand elle n'aurait plus d'argent, elle en volerait. Elle marcherait encore plus vite...* »

Ce conditionnel, ici, fragmente un chemin de croix obsessionnel, conjure la pulsion suicidaire, systématise la digression, teinte de fantaisie, de rêve, d'humour, un texte rongé par la neurasthénie. Il encourage sans cesse l'évasion, le fantasme, la dérision, projette des ricanements ou des extases, fugaces épiphanies ou virtuelles caricatures de destins sordides surgis d'un cerveau qui ne cesse de vagabonder du paradis à l'enfer.

Ainsi Elle se rêve-t-elle mise en ménage avec un voisin qu'elle « *passerait une partie de ses journées à écouter et à faire briller sa carrosserie* » et qui mourrait électrocuté en cherchant à réparer leur frigo. Parmi ses « *promenades* », Elle gamberge sur mille et une situations de couples ridicules, plusieurs rencontres sexuelles grotesques et frustrantes, des envies de meurtre, un séjour en hôpital, des jobs absurdes, des morts ténébreuses.

Ce recours au conditionnel comme moyen de survie s'apparente au fameux plan par lequel Ingmar Bergman, dans *Monika*, filme Harriet Andersson regardant fixement la caméra durant quelques secondes, prenant brutalement le spectateur à témoin de sa déchéance, troublant la perception du réel et du temps. La plongée récurrente de l'héroïne de Jauffret dans le conditionnel produit le même effet de décalage que dans ce que l'on a appelé depuis le « regard-caméra » : d'un côté (chez Bergman) une distanciation vis-à-vis de la fiction, de l'autre la réappropriation par l'onirisme de la conscience d'une lobotomisée.

Jean-Luc Douin

(1) Denoël, « L'Infini », 1985.
(2) Gallimard, « L'Infini », 1993.
(3) Julliard, 1996.
(4) Verticales, 1999.

Une vie en fumée

DE L'AIR de Raphaële Billetdoux. Albin Michel, 246 p., 14,94 € (98 F).

Ne jamais se résoudre à la tristesse conjugale. Guetter, sans trêve, « *l'ouverture des bras de l'homme* », être bouleversé par sa présence. Vérifier qu'il vous rend de votre « *état perdu* ». Ou alors, en cas d'« *anarchiques appels d'air* », tirer votre révérence, avec lettre d'excuse. Mourir et renaître, tuer (symboliquement) l'homme de votre vie et le ressusciter (sous un autre) « *sans même qu'il y participât* » : soumises au « *vent terrible* » du train-train de l'existence, les héroïnes de Raphaële Billetdoux n'abdiquent jamais, restent en éveil de qui les guidera vers la plénitude. La romancière, en vigilance extrême vis-à-vis de ce qui tue les femmes en silence, cite cette fois Colette : « *De bonne foi, je ne prétends plus à rien, sinon à ce qui est inaccessible.* »

De l'air ! C'est le cri que lance ici une narratrice en péril d'être rongée par « *la vacuité de la vie* ». Mariée, deux enfants, mais encore ? Elle avait connu « *la lumière blanche* », mais c'était fini. Rancune, « *amertume d'avoir avancé seule sur la route* », certitude qu'avec Simon, l'époux volage, « *nous n'étions plus, nous ne serions plus jamais main dans la main* », besoin de « *rompre les attaches...* » Plus qu'une déception sentimentale, une désertion, un ras-le-bol social, une révolte mystique contre la société de consommation. Le délice ? Elle a croisé un homme, au marché. L'ange. Il ne l'a pas vue. Mais tout a basculé, tout est devenu monotone, « *en un instant, tout est réduit en fumée* ».

Elle a titubé, s'est assise à une table au café, a expliqué à Simon que non, ce n'était pas une « *déprimée carabinée* », mais qu'elle le jetait dehors, qu'elle était lasse de se débattre dans cette maison « *sans soutien d'aucune sorte* », de faire bonne figure, « *d'assurer sans faille, jour après jour, l'équilibre de la famille* » et les achats, les poubelles à descendre, la lessive, les couches, les pommes de terre...

A ce récit, comme toute banal, Raphaële Billetdoux apporte sa légitime soif d'absolu, son verbe exalté, sa phrase mariant en d'ensorcelantes volutes la cruauté d'analyse et l'insatiable idéal.

J.-L. D.

Maison de femmes

Huis clos étouffant, rancœur et désirs interdits, sont les éléments du cinquième roman d'Hélène Lenoir

LE MAGOT DE MOMM d'Hélène Lenoir. Minuit, 192 p., 11,89 € (78 F)

A qui aurait encore l'optimisme d'espérer que l'échange verbal, la confrontation à égalité des points de vue, constituent la base saine des rapports humains, au sein de la famille par exemple, il faut conseiller la lecture des romans d'Hélène Lenoir, et particulièrement de celui-ci, son cinquième (1). Car il est temps de renoncer à cette illusion, à cette rêvasserie idéaliste : avant de permettre de s'expliquer, d'exprimer des désirs, pensées ou sentiments, de résoudre des conflits, le langage est destiné à asservir. Mais à la fin, tout le monde est victime, les bavards comme les taiseux.

Il y a ainsi dans *Le Magot de Momm*, un bruissement continu, un rumeur suffoquant, un envahissement de voix. Dans l'urgence, l'amertume et la douleur de se faire entendre et de s'imposer, celle de Momm (66 ans) couvre les autres, notamment la voix faible et lasse de sa fille, Nann (37 ans). Celles aussi des trois filles de cette dernière, les jumelles de 10 ans et Lili, adolescente en crise. Les deux femmes sont veuves et la mère, pressée de tenir, sur l'autel de sa famille, le rôle avantageux de la sacrifiée, a invité toute sa famille à loger sous son toit. Dans ce huis clos étouffant, on ne franchit les frontières invisibles, qu'en transgressant l'ordre nouveau établi par la mère. L'argent et le sexe sont évidemment les motifs en même temps que les objets de ce désir transgressif.

Ouverture. Nann est enfermée dans sa chambre avec son amant. Ils sont nus et viennent de faire l'amour ; elle a fait croire à tout le

monde qu'il n'est là que pour lui donner de bons conseils financiers ! Au dehors, un ouvrier donne des coups de marteau pour réparer une barrière. Atmosphère lourde, un peu poisseuse, comme dans un film américain montrant le Sud ; chair vacante et triste ; moiteur des heures. Aux tableaux suivants, les autres protagonistes se mettent en place : les deux jumelles qui observent ; Lili qui va s'enfuir en scooter avec Dan et le magot de sa grand-mère ; et Momm, surtout Momm qui parle sans arrêt, se plaint, récrimine, enserme sa parentèle dans le sac de toutes ses rancœurs. Aucune reconnaissance ne vient répondre à son sacrifice, gémit-elle. De même qu'elle se mêle de tout, parle de tout, est le centre de tout, elle regarde, lorgne partout. Elle sent cet air chargé de sexe et de coupable désir ; mais pour cela, précisément, elle n'a pas les mots...

Trois regards vont converger sur Mario, l'ouvrier, le mâle en majesté : celui de Nann, en attente de quelque chose qui n'a pas de nom – ce nom imprononçable pour désigner « *ce qui se passait en elle* » ; celui de Lili, qui s'éveille à ses propres capacités de séduction ; le regard de Momm enfin, qui voudrait endiguer, interdire, tout ce muet désordre érotique. Hélène Lenoir invente des personnages qui parlent sans se parler. Leurs voix ne se constituent pas en monologue de soi à soi, encore moins de soi à l'autre. Le seul commerce qui a lieu est celui de la plainte et de la haine. Le discours vide de Momm, comme son magot, n'est l'objet d'aucune transaction, d'aucun échange. La psychologie, parfaitement décrite et analysée, est elle-même engluée dans cette non-parole. Non-parole dont Hélène Lenoir a construit un livre remarquable et magnifique.

Patrick Kéchichian

(1) Tous chez Minuit ; *Son nom d'avant* (« Le Monde des livres » du 18 septembre 1998) est repris en poche chez le même éditeur.

ALICE KAPLAN

Intelligence avec l'ennemi

Le Procès Brasillach

traduit de l'anglais par Bruno Poncharal

« Le « secret de fabrication » de Mme Kaplan est dans le soin pris à interpréter les détails... La mise en scène familière du procès l'aide à arracher au condamné certains des costumes trop habilement coupés dont on l'a affublé. Mme Kaplan pense que Brasillach était coupable, gravement coupable, mais que son exécution fut une erreur politique : elle offrait un martyr au fascisme français. C'est le seul moment où elle intervient dans un travail vibrant de passion mais superbement contrôlé. »

François Nourissier, *Le Point*



GALLIMARD

FRÉDÉRIC BOYER, EMMANUEL CARRÈRE FLORENCE DELAY et JEAN ECHENOZ liront des extraits de **La nouvelle traduction de la Bible** (Editions Bayard)

à la librairie **Compagnie** le **Dimanche 21 octobre à 16 heures** 58, rue des Ecoles Paris 5^{ème} - Tél. 01 43 26 45 36

Une bien étrange « famille »

Deux caïds et un vieil oncle aux allures de « parrain » de province se retrouvent pour préparer le hold-up parfait. Autour du forfait et de son issue, Tanguy Viel met à nu les rouages de cette « entreprise familiale »

L'ABSOLUE PERFECTION DU CRIME

de Tanguy Viel.
Minuit, 176 p., 11,89 € (78 F).

On sait, surtout depuis son deuxième roman, *Cinéma* (1), que Tanguy Viel aime le septième art. Dans *L'Absolue Perfection du crime*, l'hommage de cet homme jeune – vingt-huit ans – va aux films noirs des années 1950-1960. Disons Jean-Pierre Melville, si l'on s'en tient au cinéma français, l'intrigue étant ici française. On est dans un port, assez indéterminé, mais plutôt vers le Nord (sûrement pas Marseille). Chez des gangsters de seconde zone qui vont tenter de réaliser leur rêve, celui de tout criminel, le « crime parfait ». Ce livre n'est pourtant pas un roman policier. Ce qui intéresse Tanguy Viel, ce n'est pas vraiment l'intrigue, ou du moins pas en priorité, c'est l'atmosphère, puis les rapports entre les personnages. Les liens d'amitié, de fraternité, de domination, d'amour, de méfiance, de détestation qui existent dans cette bizarre « famille », dominée par un « oncle » qui est seulement un petit « parrain ».

Quand commence le récit, l'un des membres de la « famille », le leader semble-t-il, Marin, sort de trois ans de prison, et son premier geste est de venir tabasser le narrateur. Juste vengeance sans doute, et celui-ci ne s'en formalise pas. Il est plus urgent de se rendre chez l'« oncle » vieillissant (il ne va pas tarder à mourir) et la terrible « tante ». Tout vieux qu'il soit, l'oncle veut encore réaliser un coup magistral. Marin et lui n'ont peur de rien. André et Pierre, eux, laisseraient bien tomber tout ça. Renonceraient en tout cas à cette idée folle de Marin, que l'oncle voit comme « l'absolue perfection du crime » : un hold-up sans coup de feu, sans violence, dans un casino. Le butin



FRANK FERVILLE POUR « LE MONDE »

sortirait en montgolfière, il ne resterait plus qu'à le récupérer en mer, un peu au large...

La perfection, en effet. Et une manière de perfection aussi chez Tanguy Viel pour décrire les préparatifs, observer les variations d'humeur de chacun, la peur des uns, l'exaltation des autres. « *Tout était réglé au millimètre, ce qu'on avait à faire et la ponctuation marquée des actes, on avait pris le temps des semaines durant de minimiser les risques, paramétrer, comme on dit, la situation, pour atteindre ce qu'on*

nommerait à jamais l'absolue perfection du crime. »

Arrive le grand jour, « le jour J ». Une Mercedes se gare devant le casino, avec à son bord le narrateur et Jeanne, la femme qu'il aime. C'est l'acte un de ce plan répété minute par minute et qui ne peut pas échouer. Mais, chacun le sait, le crime parfait n'existe pas. Et là, en outre, l'affaire se révèle particulièrement désastreuse. Il ne faut pas gâcher le plaisir de lecture car Tanguy Viel a calculé au plus juste le suspense, l'inattendu, l'incompré-

hensible. On ne trouvera pas la réponse à toutes les questions qu'on se pose devant ce ratage absolu... Echec donc, puis police, arrestation (pas pour tout le monde, certains meurent, d'autres s'enfuient), interrogatoire, reconstitution, procès, prison (pas pour tout le monde non plus). Ce n'est pas Marin cette fois qui se retrouve enfermé, c'est le narrateur. Et pour sept ans. Mais on finit toujours par sortir ; et par revenir, sinon chez soi – on n'a plus de chez soi –, mais sur ses pas, sur les lieux du crime qui ne fut pas parfait. On se retrouve sans se retrouver. Tout a changé. Le bar qu'on aimait est à la même place, toutefois il ne s'appelle plus le Lord Jim. Pourquoi est-il devenu le Billy Budd ? Allez savoir. Probablement « à cause de quelques soucis », dit le serveur qu'on ne connaît pas. Plus rien n'est familier. Même le cognac a un goût bizarre, presque écoeurant. Revoir Jeanne ? Bien sûr, et pour constater que « *même ses yeux, même ses cheveux, ils appartenaient à quelqu'un d'autre* ». Décidément, c'est un de ces jours où l'on « *solde tous les comptes* ».

« *Ce fut donc ton tour, Marin. J'aurais pu courir la terre entière pour te retrouver. J'y aurais consacré le restant de mes jours.* » Pour aller plus loin dans ces singulières retrouvailles, dans ce règlement de comptes qui est, au fond, familial – comme si l'oncle avait vraiment fait de son petit gang une famille avec ce que cela porte de violence quand l'un se sent trahi –, il faut suivre Tanguy Viel, qui mène avec une belle maîtrise cette course-pour suite qu'on lit avec une sorte d'urgence, tant ce qui la motive – la vengeance – est effrayant. Au dernier moment « *le vent était tombé, constate le narrateur, (...) comme si même le ciel voulait qu'on règle nos comptes sans lui* »...

Josyane Savigneau

(1) Minuit, 1999.

Les vagabondages illusoire

Les aventures croisées d'un Américain et d'un Français en quête de nouveaux horizons

LE VOYAGE EN FRANCE

de Benoît Duteurtre.
Gallimard, 296 p.,
17,50 € (114,79 F).

David, un jeune Américain, part pour la France, un pays qu'il idéalise d'autant qu'il est le fils naturel d'un Français disparu avant sa naissance. Débarqué au Havre, il se lance sur les traces de Claude Monet pour retrouver le lieu où il peignit un tableau qui le fascine, *Le Jardin à Sainte-Adresse*, et, mal compris, il se retrouve dans une sinistre ZUP qui porte le nom du peintre, avant de découvrir que la propriété n'existe plus et qu'à son emplacement un prétendu artiste, affublé d'une barbe postiche, singe le maître de l'impressionnisme. Auparavant, il a enregistré avec effarement les manifestations de l'american way of life, casquettes de base-ball, « bombers », chaussures « Sport Like » et l'épique débat public entre le gérant d'un « Mackburger » et celui d'un « Grignotin », défenseur de l'exception culinaire française... « *Vivre en France ? Laisse béton*, lui a soufflé un jeune beur dès son arrivée.

D'emblée, *Le Voyage en France* s'inscrit dans une perspective satirique. Les aventures de ce nouveau Candide vont ainsi l'entraîner dans le sillage d'une incroyable cabotine mythomane qu'il avait contactée par e-mail d'outre-Atlantique – personnage le plus savoureux de l'ouvrage – jusqu'aux plateaux télé et à un monastère où il se plie aux extases mystico-amoureuses d'un apprenti séminariste.

Parallèlement, on partage les émois et les déconvenues d'un Français quadragénaire dépressif, rédacteur d'un mensuel gratuit distribué dans les taxis, qui a longtemps rêvé d'Amérique et qui va passer d'une liaison avec une protectrice envahissante de son âge à

un emballement décevant pour une jeune « vidéaste » qui le fêtera, sur écran, au nombre de ses amants. L'Américain et le Français se rencontreront, échangeront réflexions et désillusions avant de gagner New York, où ils iront admirer, au Metropolitan Museum, la célèbre œuvre de Monet. Le Français y voit le symbole d'une continuité : « *Voilà pourquoi je me sens tellement bien à New York ; parce que cette peinture conservée ici comme la fierté de l'espèce humaine, cette peinture fut peinte sur cette plage où j'ai marché. Parce qu'un siècle plus tard j'ai fui Le Havre en rêvant de suivre le chemin des artistes.* » Quant à l'Américain, conscient que le monde qu'il aimait a disparu, il concède que, dans le « *bordel américain* », « *une histoire plus fruste mais désormais plus vivante que celle des vieilles civilisations* » se dessine. Conclusion ? « *Nos vraies histoires ressemblent à celles que nous rêvons.* »

Benoît Duteurtre a morcelé son histoire en séquences plus ou moins rapides mais sur des registres différents : réalisme, observation aigüe et narquoise des mœurs ambiantes – le mieux venu –, affabulation délirante, fantaisie, confidences – autobiographiques ? –, loufoquerie... Les « choses vues » interfèrent dans des visions déconcertantes où l'auteur accorde toute latitude à une imagination cocasse. Le roman zigzague ainsi beaucoup trop pour être entièrement convaincant. Le parallélisme ironique entre deux modes de culture, deux façons d'appréhender le monde chez les protagonistes, qui semble être l'intention de départ, se perd ainsi dans des saynètes trop « forcées » ou des échappées guignolesques. Le parti pris de facétie et les trouvailles sentimentalo-burlesques ne séduisent et divertissent que lorsque l'auteur suit sa ligne de fond. C'est elle que l'on retiendra comme agrément de lecture.

Pierre Kyria

Une époque à trois temps

Sur fond d'intrigues amoureuses menées de Cinecitta à Saïgon en passant par la Factory de Warhol, Marc Lambron restitue, avec application, les années 1960

ÉTRANGERS DANS LA NUIT

de Marc Lambron.
Grasset, 360 p., 19,80 €
(129,90 F).

Si l'on devait juger un roman selon le critère de son ambition, il faudrait mettre au plus haut *Etrangers dans la nuit*, de Marc Lambron. L'auteur orchestre les temps, les lieux, les atmosphères ; de plus, il maîtrise la documentation que cette orchestration nécessite. Rien ne manque, pas même la sonorisation, les slogans et les lumières d'époque.

Nous sommes dans les années 1960-1970 – décennie qui dessine, par-dessus l'Atlantique, une courbe allant de l'euphorie à la désillusion, en passant par le règne des images

destinées à exorciser la hantise de la mort. Trois personnages : Jacques Carrère, grand reporter ; Tina White, égypte d'un monde dont elle est aussi la victime, sa sœur aînée, Kate McAuliffe, l'intellectuelle. Trois étapes et décors : Rome et les studios de Cinecitta, avec les silhouettes de Fellini, et celles des autres icônes... « *On servait du Moët et des cocktails caraïbes sous les glorieuses. Un orchestre jouait des calypsos* » ; New York, avec Andy Warhol et la Factory qui « *ressemblait à une église de sacrifices humains avec ses reliquaires, ses diacres, ses béatifications* » ; Saïgon enfin, où le rêve américain se fait cauchemar. Entre-temps, les héros ont vieilli : ils sont fatigués.

Une intrigue amoureuse se noue, se dédouble même entre Jacques,

Tina et Kate. Des figures célèbres, dont Malraux en « *mime Marceau épileptique* », passent et repassent. Hardie, la construction du roman ne s'enferme pas dans une plate succession chronologique. Une époque est bien restituée, peinte de couleurs réalistes, bien qu'artificielles. On reste cependant déçu, vaguement ennuyé. A quoi bon, se dit-on, tout ce luxe, cette griserie du détail ? Est-ce vraiment une époque qui est reconstituée ou simplement les quelques images qui sont censées la résumer ? C'est comme si Marc Lambron, au lieu de se risquer au-delà des apparences, mettait tous ses efforts à proclamer qu'elles forment la seule, l'unique vérité. Et là, peut-être, manque-t-il d'ambition...

P. K.

La fée couturière

Michèle Gazier, adepte de la rime romanesque, tisse une passion hors norme entre Odile, créatrice de mode, et Odon, son jeune amant

LE FIL DE SOIE

de Michèle Gazier.
Seuil, « Fiction & Cie », 252 p.,
17,53 € (115 F).

Il n'est sans doute pas innocent que Michèle Gazier (que n'effare pas la fusion de l'exercice oulipien et du conte de fées) ait prénommé Odile son personnage de star de la haute couture parisienne : hommage probable à Raymond Queneau, qui dans un roman homonyme dépeignit semblable dévotion à l'amour fou, aux symétries mathématiques, avec clin d'œil aux séances de spiritisme. Queneau était adepte de jeux de mots et rimes romanesques : chez Gazier, la coqueluche du Tout Paris de l'art et de la mode a nom Odile Délie, et de fil en aiguille, le jeune homme caméléon qui deviendra son amant et son double, et grâce auquel elle s'offrira deux naissances et deux morts, sera rebaptisé Odon, prénom puisé dans un roman de Dely, spécialiste des niaiseries de prince et de bergère.

Odile, donc, délie les liens qui l'attachaient aux simulacres sociaux et sexuels. Fille d'une lingère et d'un jardinier, elle va devenir la coqueluche des gens chics avant de cesser de « *jouer la comédie dans le jeu sophistiqué des salons parisiens* », et de s'éclipser sur un pied de nez. Célèbre créatrice de mode, elle s'évertue à faire des robes qui débarrassent la femme des faux-semblants, l'exhortent à ne plus se cacher « *sous l'armature du tissu et des conventions* ». Brodant son aventure sentimentale en harmonie avec les motifs géométriques qu'elle imprime sur ses tissus, elle affiche son attirance pour l'androgynie, aime « *hors des normes et du temps* » un garçon de trente ans son cadet, avec lequel elle cultive une gémellité vestimentaire. L'hymne à cette « *relation qui échappe à toute définition* » passe par un clin d'œil

au Fou d'Elsa (« *Etre toi par où je te touche* »), l'homophonie des prénoms (Odile, Odon, bientôt transmués en Ode lorsque « *l'une et l'autre* » auront démontré que « *l'un est l'autre* » via une métamorphose illustrant le sacrifice de soi,

le travestissement de deux silhouettes siamoises en un mannequin unique). Michèle Gazier tisse les voluptés de sa fée couturière et son rêve d'une extravagante résurrection avec une maîtrise accomplie.

J.-L. D.

HODA BARAKAT

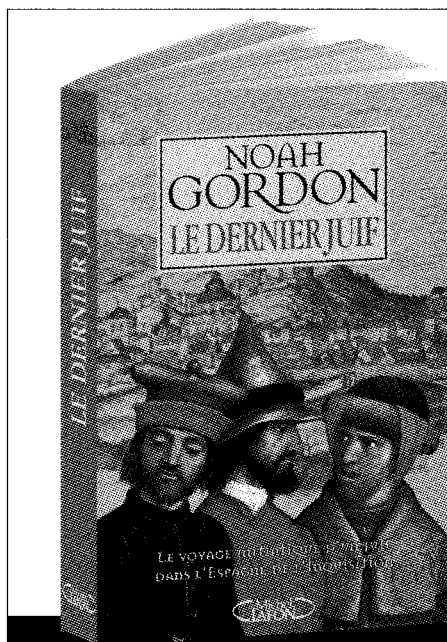
Le Laboureur des eaux

Je vis désormais comme je l'ai toujours désiré, entouré de tout ce dont j'ai toujours voulu être entouré, depuis mon enfance ; je vois ce que je veux voir et je touche ce que j'ai toujours voulu toucher, en entendant ce que j'ai toujours voulu entendre, en humant ce que j'ai toujours voulu sentir, en plissant les yeux de la façon que j'ai toujours voulu plisser.

Le jour où j'ai découvert que j'étais devenu un homme, j'étais arrivé à me débarrasser de tous ces petits tas de cendres que j'avais accumulés si bien distingués. La nuit, j'ai recouvert le décor, en le faisant disparaître par l'incendie, et j'ai été à l'intérieur encore une fois.

Je ressors de là, assis en face du magasin, et je me suis fait rouler avec moi-même au pied, depuis le milieu de la rue. Je hochai la tête, me désolant de cette perte et me demandant

ACTES SUD



NOAH GORDON

Un des
10 livres
les plus vendus
dans le monde



1^{er} en Allemagne - 1^{er} en Espagne - 2^e en Italie

L'épreuve du vide

Psychanalyste et écrivain, Catherine Millot explore, y compris en elle-même, ces instants que les mystiques décrivent comme la conversion de la détresse en extase, de la vacuité en plénitude

ABÎMES ORDINAIRES
de Catherine Millot.
Gallimard, « L'infini »
154 p., 12,50 € (82 F).

Voici un livre bien rare, écrit sur plusieurs registres, qui conjugue avec élégance les genres biographique et critique, l'écriture littéraire et l'intelligence analytique. Pour la première fois, Catherine Millot, qui publie son sixième ouvrage, se risque à écrire à la première personne et traque les liens de ses expériences intimes avec sa vocation d'écrivain et son métier d'analyste. Expériences étranges, extrêmes, analogues à ce qu'elle rencontre parfois chez Michaux, Bataille ou Blanchot, et qui constituent ce que l'auteur appelle ici des abîmes ordinaires : « Avoir été un jour au monde sans défense et sans réserve, tout abri renoncé, aussi vide que le vide où se tiennent toutes choses, libre et sans frontières, est une expérience inoubliable. »

En effet, à la pointe du vide, au point où il confine au dénuement ou à la détresse absolue, contre toute attente, il se convertit étrangement en sérénité. L'épreuve de la disparition de soi, dans ses formes les plus simples ou les plus inquiétantes (sentiment de pure vacance, vertige du néant, exposition au viol ou à la mort), est en même temps – telle est son énigme – la source d'une paix inattendue et d'une renaissance parfois euphorique. Subissant l'appel du vide ou un « vol de l'esprit » qui la laisse dépouillée de tout, Catherine Millot raconte le renversement de sa détresse en extase, comme si le salut avait dû passer par la perte et la vacuité se muer en plénitude.

On pense ici à Job, qui ne recouvre la paix qu'au moment où il consent enfin à sa perte, à l'expérience des mystiques qui ne trouvent la béatitude qu'à se perdre en Dieu, à la passion paradoxale de l'intelligence chez Kierkegaard, qui, dans la foi, veut sa propre perte, qui

sont autant de cas où le sujet entre dans un jeu de qui perd gagne.

On s'en doute, certaines histoires d'amour offrent des exemples singuliers de destructions consenties. L'auteur consacre ici de subtiles analyses aux ravages de rencontres comme celles de Roberto Rossellini et Ingrid Bergman. Ainsi, lorsque Ingrid Bergman arrive en Italie pour offrir au cinéaste sa propre réussite, elle est entraînée par lui au fond d'une solitude désespérée. « *Croyant le secourir*, écrit Catherine Millot, elle accourut se mettre à sa merci. » Car lui la voulait désarmée et anéantie, dans un fantasme masculin de sauvetage, comme s'il lui fallait la perdre pour lui faire connaître la rédemption. C'est bien le rôle que le réalisateur fait jouer à l'actrice dans *Stromboli* : au moment où elle

comprendre qu'il n'y a pas de solution à tout. Que tout problème apparent ne soit pas *techniquement* « résolvable » est encore ce que l'analyste répond à la demande transsexuelle, qu'elle analyse comme désir d'échapper à la dualité des sexes (*Horsexe*, 1983). Selon une perspective lacanienne, assumer d'être sexué c'est assumer une castration symbolique qui n'épargne ni l'homme ni la femme, et reconnaître un manque en quelque sorte bilatéral qui soustrait la psychanalyse à son androcentrisme initial. Cependant, si la castration continue d'être symbolisée par la perte du *phallus*, ne réinstaure-t-on pas abusivement un androcentrisme ? C'est une question qu'on aimerait poser à Catherine Millot, qui écrit que l'homme et la femme ont en commun « le refus du féminin ».

L'enquête que l'analyste mène aujourd'hui sur elle-même fait écho à ses essais de 1996 : *Gide, Genet, Mishima, Intelligence de la perversion*, au moins dans la mesure où elle s'y intéresse à la transmutation d'un manque en plénitude et d'une souffrance en jouissance.

Parmi les événements autobiographiques qui sont pour elles autant d'abîmes ordinaires, Catherine Millot se souvient d'un voyage de jeunesse à Constantine. Elle est dans un hammam, dépouillée de tout vêtement : « *Une vieille femme aux mains rouges et aux chairs flasques me fit allonger pour le massage rituel sur le sol de ciment fissuré, au milieu des eaux sales. Il me fallut laisser souci de l'hygiène et crainte des maladies. Cet abandon me fit glisser dans un puits de paix.* »

La conversion du renoncement à soi en extase passe par une plongée dans un infini qui, pour Catherine Millot, n'implique pas nécessairement une référence à Dieu. Cette possibilité d'absolu *détachement* est aussi ce qui donne au texte de Catherine Millot sa légèreté et son charme. La distance inhabituelle

Sylviane Agacinski

s'effondre et reconnaît sa déréliction – « *I am finished* » soupire l'héroïne – elle découvre en même temps la grâce d'une nouvelle naissance. Bergman comprit sans doute le danger, ce qui ne l'empêcha pas de se précipiter dans cet abîme. La chose n'est pas rare.

Appliquée à dire « *la sombre lumière qui émane des abîmes* », Catherine Millot décrit aussi ses propres épreuves de l'abîme et du vide et les interroge dans leur relation à sa double vocation d'écrivain et d'analyste. Ce n'est pas la première fois, notons-le, que l'auteur explore ce thème dans son rapport à l'écriture moderne. Elle l'avait notamment abordé dans *La Vocation de l'écrivain*, en 1991, en lisant les poèmes en prose ou « épiphanies » de Joyce, ou chez Hofmannsthal.

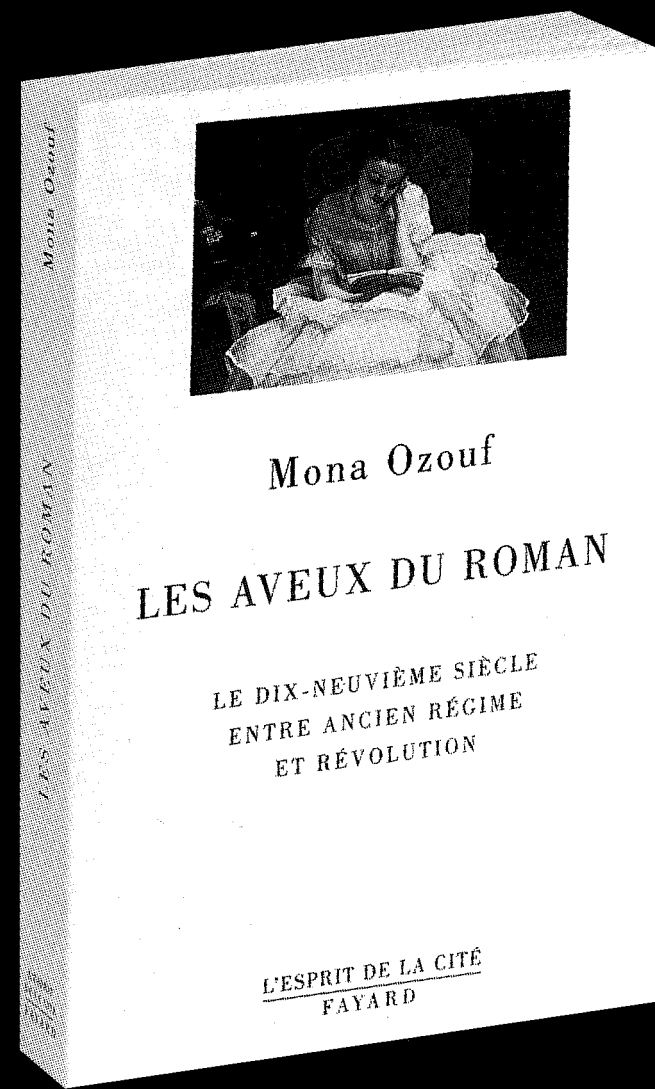
Avec son premier livre, *Freud anti-pédagogue*, en 1979, qui décrit les impasses d'une pédagogie tentée de se fonder sur la psychanalyse, Catherine Millot rappelle déjà que la psychanalyse ne fonde ni n'assure rien, et qu'il s'agit plutôt de

que l'auteur semble toujours avoir gardée avec ce qui lui arrivait, même lorsqu'elle se sentait menacée, donne à ses récits un style humoristique dont le ressort s'apparente à celui qu'elle pointe elle-même chez les mystiques : « *Il y a dans l'état mystique, qui fait si peu de cas de vous, comme un trait d'humour.* »

Mais, se demandera-t-on, que nous apporte ici la psychanalyse, ou la psychanalyste, si ce n'est une illustration de la thèse lacanienne selon laquelle le sujet advient à lui-même, et là serait l'issue de la cure, dans l'assomption de la *Hilfflosigkeit*, autrement dit d'une détresse originaire et insurmontable, ainsi libéré de sa dépendance à l'égard de l'Autre ?

On cherchera la réponse à cette question dans le dernier chapitre du livre, écrit au moment où l'auteur est confrontée au deuil de son père. Revenant au registre d'une autobiographie analytique, la narratrice évoque un père qui exhorte précocement sa fille à se soustraire au sort commun des femmes, c'est-à-dire, selon lui, au service sexuel des hommes, ou encore qui lui fit grâce de la soumission (castratrice) à l'ordre scolaire et ses contraintes. C'est-à-dire aussi à l'impératif actuel du travail. Le père aurait-il sauvé sa fille des « *tyrannies de la loi sans la grâce* » en lui offrant la liberté de pouvoir se détacher des exigences de l'Autre et en lui donnant, sans le vouloir, le goût de l'oisiveté et du vide ? Plus généralement, la fonction du père ne serait-elle pas de libérer de la servitude et de la dépendance à l'égard de la mère, libération plus cruciale encore s'il s'agit d'une fille ? Mais si, en s'abandonnant aux délices de la vacance ou du vide, en devenant analyste et, à l'évidence, écrivain, Catherine Millot a accompli le fantasme d'une seconde naissance, don du père cette fois, et non de la mère, on se demandera avec elle si l'on peut jamais sortir du fantasme, sinon pour « *y rentrer aussitôt, comme dans une porte à tambour.* »

Mona Ozouf



La démonstration de Mona Ozouf est remarquable d'intelligence... Elle est aussi un hommage argumenté à la force de la littérature.

Nathalie Crom, *La Croix*

Un grand livre, remarquable en ce que chacune de ses pages sonde avec limpidité les fondements même de notre modernité littéraire.

Aude Lancelin, *Le Nouvel Observateur*

Mona Ozouf tente de lire une autre histoire du XIX^e siècle à travers le roman.

Josyane Savigneau, *Le Monde*

Les Aveux du roman sont une aventure passionnante.

Marie-Laure Delorme, *Le Journal du Dimanche*

FAYARD
www.editions-fayard.fr

Zigzags dans le continent de la multitude

La formule du « Dictionnaire amoureux », inaugurée par Jacques Lacarrière qui embrassait la Grèce, accueille l'Inde de Jean-Claude Carrière

Après le magnifique abécédaire composé par Jacques Lacarrière en l'honneur de la Grèce, la formule du *Dictionnaire amoureux* embrasse désormais les immenses territoires de l'Inde avec Jean-Claude Carrière en éclairer avisé, maître d'œuvre vaga-

bond, puisqu'il s'agit toujours d'obéir au seul principe de plaisir sans prétendre à l'exhaustivité.

Jean-Claude Carrière le sait, tous les amoureux de l'Inde aiment un pays différent, tous tiennent à leur approche singulière, tous ont des raisons, des émotions, des expériences

qui ne cessent de renforcer un lien unique, si fort, si envoûtant même, qu'il apparaît souvent comme l'une des très rares chances vraiment données de se changer la vie. Pour Carrière, c'est le Mahabharata, le grand poème épique, qui joua à la fois le rôle de premier guide et celui de viatique permanent.

Afin de préparer avec Peter Brook l'adaptation théâtrale de cette épopée fondatrice, immense réservoir de la mémoire collective indienne, Carrière aborda l'Inde d'aujourd'hui. Ce poème, écrit-il, « nous entraîna dans toutes les écoles de théâtre et de danse, il nous conduisit de village en village, et d'individu à individu (...) ».

Pendant une vingtaine d'années, Carrière a sillonné le sous-continent, non pas en tous sens car il s'y rendait toujours pour un travail ou un projet précis, et sa présence dans des universités, des temples, des studios, des fêtes, des meetings politiques n'était pas le fait du hasard. D'où ce livre fait de « *zigzags dans le continent de la multitude* » qui témoigne d'une acuité de perception chaleureuse, mais lucide, robuste, mais subtile, enchanteresse et des caricatures. Carrière n'est pas de ceux qui prennent le premier siddhu venu pour un être réalisé ; il n'est pas non plus de ceux qui restent à distance d'une réalité qui submerge, stupéfie, enchante ou déstabilise. Il transmet « *cette disponibilité insatiable, cette avidité de voir et de savoir qui nous tient constamment éveillés, aux aguets, dans le pays le moins ennuyeux du monde. Où l'ennui, comme l'indifférence qui l'accompagne, sont inconcevables, ne relèvent pas de ce monde. L'Inde nous arrache hors de nous-mêmes (...) Une surprise à chaque battement de paupière.* »

Ce dictionnaire est donc cela : battement de paupière quand, à Omkaresvar, redescendant du petit temple blanc de Shiva vers la rivière, « on peut s'asseoir à la terrasse d'un café, dominant à pic les barques et le mouvement des pèlerins, et y boire un thé au coucher du soleil. »

Ou bien provocation calme, par mégarde, quand la réplique d'un inconnu ouvre une brèche dans la touffeur du jour. Ou bien complicité quand surgit une Ambassador justement célébrée comme « *une voiture d'éternité* ». Ou bien émerveillement quand la danseuse et chorégraphe Rukmini Devi demeure, à quarante-trois ans, pareille à « *une lumière entrant dans la pièce* ».

Ou bien méditation quand résonnent ces vers du Mahabharata : « *Ce monde est une roue qui tourne, / un passage dans le grand océan du temps / où nagent deux requins, la vieillesse et la mort. / Rien ne dure, pas même ton corps. / Plaisir, douleur, tout est fixé.* »

Mais en citant ce consolateur qui, sous une forme très dense, dévoile un aspect majeur de la pensée indienne, Jean-Claude Carrière n'omet pas de préciser que « *la vie humaine étant une illusion, nous pourrions penser qu'en Inde il est moins difficile de la perdre qu'ailleurs. Et c'est vrai : la mort est ordinaire, banale. (...) Cela ne signifie pas que la disparition d'un être aimé n'apporte pas un chagrin véritable, là-bas comme ici.* » C'est dans ces notations-là, sans complaisance, que Carrière établit au mieux son rapport fait de fascination, de tendresse, d'ironie aussi, avec le pays de tous les possibles et de toutes les métamorphoses. Relisant la *Vie d'Alexandre* de Plutarque, il se réjouit du dialogue des philosophes grecs et des sages indiens où chacun joue si exactement son jeu. Aux premiers les questions, aux seconds les réponses, toujours rusées ou surprenantes, jusqu'à l'échange le plus frappant : « *Pourquoi les hommes se révoltent-ils ?* demande le Grec. – *Pour trouver la beauté*, répond l'Indien. *Soit dans la vie, soit dans la mort.* »

André Velter

DICTIONNAIRE AMOUREUX DE L'INDE
de Jean-Claude Carrière.
Plon, 456 p., 22,70 € (148,90 F).

Renseignements : Ent'revues - Tél. : 01 53 34 23 23 - Fax : 01 53 34 23 00

Le Livre Lire Fête Le Monde FAS Avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France et de la Mairie du Xe arrondissement

